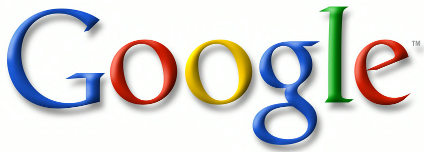
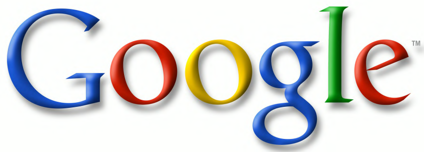
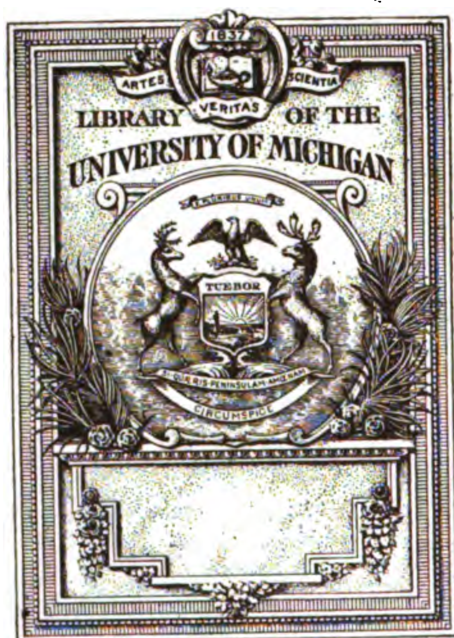
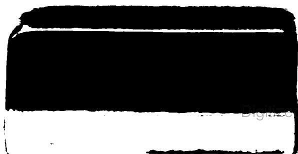

Google




1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



MARQUIS DE VOGÜÉ
DE L'INSTITUT

LE DUC DE BOURGOGNE ET LE DUC DE BEAUVILLIER

LETTRES INÉDITES
1700-1708

Avec un portrait, deux fac-similés et une carte



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE
1900

LE

DUC DE BOURGOGNE

ET LE

DUC DE BEAUVILLIER

LE

DUC DE BOURGOGNE

ET LE

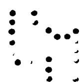
DUC DE BEAUVILLIER

Ce volume a été déposé au ministère de l'Intérieur (section de la librairie) en septembre 1900.

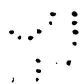
DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE:

Villars, d'après sa correspondance et des documents inédits. Deux vol. in-8°, avec portraits, gravures et cartes. Prix. . . . **16** fr.

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE — 1181.



E. Plon, Nourrit & Cie Edit. Héliog. & Imp. E. Charreyre



Le Duc de Bourgogne
Réduction de l'estampe gravée par Drevet
d'après Rigaud



MARQUIS DE VOGÜÉ

DE L'INSTITUT

LE DUC DE BOURGOGNE ET LE DUC DE BEAUVILLIER

LETTRES INÉDITES
1700-1708

Avec un portrait, deux fac-similés et une carte



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE

1900

INTRODUCTION

Les lettres qui font l'objet de la présente publication ont été adressées par Louis de France, duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, à son ancien gouverneur, Paul, duc de Beauvillier, resté son confident et son ami. Elles sont conservées dans les archives du château de Saint-Aignan, la belle demeure qui fixe le souvenir de la famille qui l'a possédée, agrandie, embellie et noblement habitée pendant plus de deux siècles. Elles sont au nombre de quatre-vingt-treize, toutes autographes. Sur la première page du cahier qui les contient, on lit cette note, tout entière écrite de la main de Beauvillier :

Lettres de M. le duc de Bourgogne, qui, après ma mort, seront confiées à quelque personne seure, qui prendra la même précaution que je prends aujourd'huy, afin que ces lettres puissent être conservées sans

paraître avant le décès de ce prince, après lequel je crois que la gloire de Dieu demande qu'elles soient veues.

Quand il traçait ces lignes, probablement vers 1710 ou 1711, Beauvillier ne se croyait pas destiné à survivre à son royal élève. Après la mort foudroyante du prince (18 février 1712), il ne crut pas devoir donner suite à ses premières impressions et ne produisit pas les lettres. Il n'eut d'ailleurs pas osé les montrer du vivant de Louis XIV ; on se rappelle avec quelle précipitation il s'était empressé de brûler, en présence du Roi, tous les papiers du duc de Bourgogne et avec quel sentiment de soulagement il avait fait ainsi disparaître la trace de son commerce secret avec Saint-Simon. Il n'alla pas jusqu'à brûler aussi les lettres qu'il avait reçues du prince (1), mais il les cacha avec soin, et recommanda certainement les mêmes précautions à son frère, son héritier, lorsque à son tour il précéda Louis XIV dans la tombe (31 août 1714). La con-

(1) Il est permis de croire que, sous l'empire d'un sentiment analogue à celui qui agitait Saint-Simon, il détruisit tous les papiers relatifs à son long commerce avec le duc de Bourgogne, car, à l'exception de la correspondance en question, les archives de Saint-Aignan ne renferment pas une ligne qui ait trait soit à l'éducation du prince, soit à l'intimité qui ne cessa de régner entre lui et son gouverneur.

signe fut sévèrement gardée et religieusement transmise, même au delà du terme que Beauvillier semblait avoir indiqué : aucun de ses successeurs, jusqu'à nos jours, ne se crut autorisé à la lever et ne crut arrivé le moment où la « gloire de Dieu », suivant sa propre expression, était intéressée à la publication de ces écrits.

Les propriétaires actuels du château de Saint-Aignan, M. le comte et Mme la comtesse Guillaume de la Roche-Aymon (1), ont compris autrement la mission confiée par Beauvillier à ses descendants; s'inspirant de sa véritable pensée, des droits de l'histoire et de leurs goûts éclairés, ils se sont décidés à faire paraître les lettres du duc de Bourgogne : ils m'ont fait l'honneur de me confier le soin de les publier.

En les présentant au public lettré, je ne saurais me dispenser de quelques détails. J'essayerai donc dans une étude préalable, et par des notes mises au bas des pages, de placer ces lettres dans leur cadre. Je montrerai dans quelles circonstances elles ont

(1) L'une, née Alix de Mérode, est la petite-nièce et l'héritière de la dernière des Beauvillier, Elodie, princesse de Chalais, morte en 1833; l'autre est l'arrière-petit-fils de Colette de Beauvillier, marquise de la Roche-Aymon, morte en 1831.

été écrites, de quelles occasions elles sont nées, de quels événements elles sont le commentaire. J'essayerai, en même temps, d'indiquer les côtés par lesquels elles se recommandent à notre attention, de signaler les lumières nouvelles qu'elles fournissent à notre curiosité.

Leur principal intérêt est d'être personnelles et intimes, d'avoir été exclusivement écrites pour celui qui les a reçues : elles comblent enfin une véritable lacune dans la série des documents authentiques relatifs au grand siècle. Jusqu'ici nous ne connaissions le duc de Bourgogne que par les pages immortelles mais passionnées de Saint-Simon, par les récits plus édifiants que critiques de l'abbé Fleury, du Père Martineau, de l'abbé Proyart, des panégyristes plus ou moins officiels (1). De lui-même nous n'avions que quelque lettres et les fragments publiés par son historiographe. Ces derniers sont

(1) *Recueil des vertus de Louis de France, duc de Bourgogne et ensuite Dauphin*, par le R. P. MARTINEAU, S. J. son confesseur. Paris, 1712.

Collection des opuscules de M. l'abbé Fleury. Paris, 1780, t. III, p. 149 et suiv.

Vie du Dauphin père de Louis XV, par l'abbé PROYART. Paris, 1782, 2 vol.

Eloges du Dauphin, par les PP. PORÉE et DUVAL, 1711 et 1712.

des morceaux composés avec soin, presque des exercices littéraires, comme ceux que le prince destinait à la revision et à la critique de Fénelon (1). Ils ont une réelle valeur par les renseignements qu'ils donnent sur les idées du prince, sur sa façon de comprendre les devoirs du gouvernement, mais ils n'ont pas cette saveur spéciale, cette valeur documentaire que l'on demande aux correspondances originales. Quant aux lettres, le nombre de celles qui ont été publiées jusqu'ici n'est pas considérable : celles qui sont au ministère de la guerre et que le général Pelet a imprimées (2) sont pour la plupart des lettres de service où la signature seule appartient au prince ; celles qui ont été publiées par l'abbé Millot dans les *Mémoires de Noailles* (3), celles qui ont été imprimées dans la correspondance générale de Fénelon, adressées à

(1) Il écrivait le 22 décembre 1701 à Fénelon : « J'ai fait quelques petits ouvrages que je voudrais bien être en état de vous envoyer, afin que vous les corrigeassiez, comme autrefois mes thèmes. » *Correspondance de Fénelon*, p. 117. Le hasard d'une vente nous a mis en possession d'un de ces thèmes corrigés par Fénelon : nous en donnons le *fac-simile* à la fin du présent volume.

(2) *Mémoires militaires relatifs à la guerre de la succession d'Espagne*.

(3) Elles sont au nombre de onze. L'abbé Proyart en a cité de longs passages. (*Vie du Dauphin*, t. II, p. 207-213.) Nous les reproduisons ci-dessous intégralement.

des correspondants différents, écrites à des époques éloignées les unes des autres, ne forment pas un tout complet. On peut donc affirmer que c'est d'aujourd'hui seulement que date la véritable connaissance de la correspondance du duc de Bourgogne.

Par une heureuse coïncidence, pendant que les archives de Saint-Aignan livraient les nombreuses lettres adressées à Beauvillier, les archives d'Espagne se laissaient arracher un secret encore mieux gardé jusqu'ici. Le savant et habile explorateur des dépôts de ce pays, le R. P. Baudrillart, découvrait à Alcala plus de deux cents lettres écrites par le duc de Bourgogne à son frère Philippe V. Cette importante collection sera publiée par le R. P. Baudrillart avec sa compétence bien connue. Sans anticiper sur les intéressants commentaires dont il saura l'accompagner, nous pouvons dire que cette publication complétera de la manière la plus heureuse celle que nous entreprenons aujourd'hui. La correspondance d'Espagne est plus variée que celle de Saint-Aignan, elle est plus nourrie de faits, elle jettera un jour plus vif sur la vie intérieure de la famille royale, elle permettra de suivre de plus près la formation

politique du duc de Bourgogne, ses progrès dans la connaissance des affaires, dans la confiance de Louis XIV, dans l'apprentissage de son métier de roi. La correspondance du prince avec Beauvillier n'a pas la même ampleur, mais elle est plus intime; elle nous fait pénétrer plus avant dans l'âme même de l'auteur; écrite sans apprêt, sous l'inspiration du moment, avec cet abandon que donnent la confiance et la sécurité, elle constitue, pour l'étude des idées, des sentiments et du caractère, un document inappréciable.

Mais ce n'est pas tout. Les archives de Saint-Aignan et celles d'Alcala ne sont pas les seules qu nous aient fourni des documents inédits. M. le marquis de Montgon, le descendant direct de la marquise de Montgon, dame du palais de la duchesse de Bourgogne, possède quinze lettres écrites à son aïeule par M. le duc de Bourgogne, et a bien voulu les mettre à notre disposition. Elles rentrent dans le même ordre d'idées que les précédentes : elles sont absolument intimes. Mme de Montgon avait réussi à mériter la confiance absolue des deux époux ; elle recevait d'eux, sur les détails de leur intimité conjugale, les confidences les plus

délicates : elle servait d'intermédiaire aux communications qu'ils hésitaient à se faire directement, soit pour un reproche discret, soit pour une tendre querelle, soit pour un badinage innocent. Écrites aux mêmes dates et dans les mêmes circonstances que celles adressées à Beauvillier, elles les complètent de la manière la plus heureuse, présentant le duc de Bourgogne sous un jour différent. Plus à son aise avec une femme spirituelle, insinuante et gaie, qu'avec l'austère directeur de sa jeunesse, le prince y montre un enjouement, une gaieté, une vivacité de sentiments et d'allures que ne révèle pas la première correspondance. Grâce à cette double publication, la nature intime du prince s'offrira peut-être plus profondément à l'étude que celle de tout autre personnage historique. On comprendra la valeur d'une révélation si complète si l'on se rappelle ce qu'a été le duc de Bourgogne pour ses contemporains, ce qu'il est encore aujourd'hui pour quiconque a la moindre notion du passé de la France.

Le duc de Bourgogne est une des figures les plus sympathiques de notre histoire, une de celles auxquelles l'opinion de la postérité s'est attachée

avec le plus de complaisance. Loué par Saint-Simon, Fénelon et Voltaire, protégé par ces grandes autorités contre les discussions contradictoires, il a eu à la fois le suffrage des âmes pieuses et celui des esprits libéraux. Vivant, il a bénéficié du contraste de ses mœurs et de ses idées avec celles de Louis XIV; mort, il a bénéficié des circonstances dramatiques de sa fin prématurée, des regrets unanimes et légitimes qu'elle a soulevés. Louis XIV aimait la guerre — il aimait la paix; Louis XIV était dominé par ses passions — il avait dompté les siennes; Louis XIV avait subordonné toute autorité à son autorité et fait de sa volonté le ressort unique de l'État — il s'était montré disposé à détendre le ressort et à accepter un certain partage du pouvoir; Louis XIV avait fait de la religion un instrument de règne et un décor — il en avait fait la règle absolue de sa vie; chez l'un, a dit Saint-Simon, une piété toute « d'écorce », chez l'autre une piété toute de moelle, dirons-nous à notre tour, en arrêtant là un parallèle que nous pourrions prolonger encore longtemps sans épuiser les contrastes qui se pressaient dans l'esprit attentif des contemporains; et quand la mort du grand Dauphin eut

fait de son fils l'héritier nécessaire et prochain du trône, tous les regards s'étaient tournés vers lui; sur lui s'étaient concentrées toutes les espérances, toutes les aspirations légitimes ou malsaines, tout ce que Louis XIV avait méconnu, scandalisé ou contenu; la longue attente des jours meilleurs et ces vagues idées de réforme qui commençaient à flotter indécises dans l'atmosphère étouffée de Versailles.

Le duc de Bourgogne ne se dissimulait pas les difficultés de la tâche qui se préparait pour lui : les responsabilités lui en apparaissaient terribles et effrayantes; chaque jour il demandait à Dieu la lumière et la force nécessaires pour les aborder sans péril pour son salut éternel. Dieu fit mieux pour lui : il le délivra, par la mort, des angoisses de sa conscience et épargna à ses projets la redoutable épreuve de l'expérience. La déception fut cruelle chez tous ceux qui avaient cru ou espéré en lui. Sa mémoire profita de ces regrets et de la soudaineté d'une catastrophe qui laissait intacte, dans tous les esprits, la part d'illusion qui accompagne et soutient toute espérance humaine.

Pour nous, affranchis par la distance des émotions des contemporains et éclairés par les leçons

de l'histoire, il nous est permis de nous demander si le règne du duc de Bourgogne eût répondu à une attente aussi fiévreuse, s'il eût satisfait des espérances aussi multiples et, à certains égards, contradictoires.

Eût-il réalisé les chimères aristocratiques de Saint-Simon ou l'idéal de vertu et de paix rêvé par Beauvillier? eût-il appelé Mentor dans ses conseils, rebâti Versailles sur le modèle de Salente, ou bourgeoisement répondu aux espérances moins abstraites de la nation, en introduisant de son mieux ordre et moralité dans l'administration? Eût-il été grand réformateur, grand justicier, en un mot aussi grand roi qu'il était grand chrétien? eût-il été plus heureux sur le trône que sur le champ de bataille, où l'on sait qu'il manifesta les plus heureuses qualités, sauf celle du commandement.

La question n'a aujourd'hui qu'un intérêt théorique : elle vaut pourtant d'être posée. Si une réponse est possible, on en trouvera les éléments dans les lettres qui vont suivre. Non qu'elles abordent les grands problèmes politiques et sociaux dont l'étude s'était imposée au futur héritier de Louis XIV; on n'y trouvera pas une ligne em-

pruntée soit aux *Plans de gouvernement*, soit aux *Aventures de Télémaque*, mais on y trouvera, sur le caractère du prince, sur la tournure de son esprit, sur sa manière d'envisager les difficultés et les devoirs, des indications qui pourront nous éclairer sur les dispositions qu'il aurait portées sur le trône, et sur les chances qu'il avait d'y réussir.

Mais, l'avouerons-nous, au moment d'interroger ces lettres et de violer, pour ainsi dire, en elles, le secret de cette âme et de cette conscience, nous avons éprouvé une certaine hésitation. Étions-nous assuré de servir les vrais intérêts de l'histoire et ceux d'une mémoire vénérée? Une auréole brillante entoure la figure de notre héros et cache un peu ses traits à nos yeux éblouis; ne risquions-nous pas de dissiper l'auréole en cherchant à préciser la netteté des contours? Et s'il est vrai qu'un peu de légende se mêle au souvenir de ses vertus, que gagnerions-nous à supprimer la grâce touchante qu'elle ajoute au témoignage de l'histoire? L'allusion émue et discrète d'un grand poète a plus fait pour la gloire de Marcellus que toutes les recherches de l'érudition, et le silence de Tacite a peut-être profité à sa mémoire.

Ces scrupules n'ont pas arrêté les dépositaires actuels des lettres du duc de Bourgogne : ils ne nous arrêteront pas davantage. Nous avons la conscience de faire une œuvre utile. Sans prétendre que la gloire de Dieu, comme l'entendait Beauvillier, ait seule inspiré nos résolutions, et sans nier qu'il ne s'y mêle un peu de cette curiosité historique si fort à la mode aujourd'hui, nous espérons pourtant être cru en affirmant que nous ne nous serions prêté ni à des indiscrétions gratuites ni à des révélations de nature à diminuer le respect dû aux grandes et saines traditions de l'histoire. Nous estimons, pour notre part, que cette publication servira non seulement l'intérêt de la vérité historique, mais aussi l'intérêt supérieur de la morale; nous estimons qu'il est bon et d'un bon exemple de mettre à découvert les plus secrètes pensées d'une âme sincère et convaincue, de montrer en pleine lumière un prince affirmant hautement et publiquement ses croyances, y conformant rigoureusement sa vie, puisant dans la profondeur de sa foi religieuse non seulement la force de se réformer soi-même, mais le mobile de tous ses actes et la règle de toute sa conduite; et si parfois, en assistant aux luttes intimes de cette con-

science timorée, le sourire venait à naître sur les lèvres du lecteur, nous sommes certain qu'il s'arrêtera de lui-même, désarmé par une sincérité si évidente, vaincu par le respect; l'ironie fera place à une sympathique déférence en voyant ce jeune prince, tout préoccupé qu'il fût de ses négligences spirituelles, ne négliger aucun de ses devoirs, se préparer par un labeur assidu à son métier de roi, se montrer appliqué, informé, dévoué au bien public, pénétré du sentiment de sa responsabilité, juste, fidèle en amitié, modeste au milieu de toutes les séductions de l'orgueil, austère au milieu des entraînements d'une cour dissolue, offrant enfin de la vertu aimable et de la beauté morale un des modèles les plus accomplis dont l'histoire des cours ait gardé le souvenir (1).

(1) Les pages qui précèdent et l'étude qui va suivre ont été, pour la plus grande partie, insérées dans le *Correspondant* (mai 1895). Dans l'intervalle, que nous reconnaissons volontiers avoir été trop long, qui sépare cette publication de l'apparition du présent volume, M. le comte d'Haussonville a entrepris une magistrale étude du rôle intime et du rôle politique de la duchesse de Bourgogne. Par amitié pour l'auteur et par intérêt pour la vérité historique, nous nous sommes empressé de lui donner connaissance des documents inédits mis à notre disposition. Le lecteur trouvera dans son ouvrage, bientôt terminé, le tableau complet et certainement définitif des événements dont nous ne pouvons donner ici qu'une esquisse.

N. B. Les lettres du duc de Bourgogne à Beauvillier et à Mme de Montgon sont toutes autographes, écrites au courant de la plume, sur petit papier, presque sans ratures; le prince ne paraît pas s'être relu, car des mots sont souvent passés; nous avons rétabli, en les mettant entre crochets, les mots qui nous ont paru ainsi oubliés; l'ortographe est correcte, mais du temps; nous avons adopté l'ortographe actuelle, suivant un usage généralement suivi pour la publication des documents du XVIIIe siècle; nous n'avons fait d'exception que pour les noms propres, que nous avons reproduits tels que le prince les a écrits, sauf à rétablir l'ortographe en note, quand cela était nécessaire. Beaucoup de lettres sont signées *Louis*, quelques-unes de l'initiale *L*, un grand nombre n'ont pas de signature. Nous avons supprimé partout la signature, sauf lorsqu'elle avait une signification particulière.

La mention de certains ouvrages reviendra souvent dans les notes mises au bas des pages; pour abréger ces renvois, nous donnerons ici quelques indications bibliographiques :

SAINT-SIMON. Nous désignons ainsi les célèbres mémoires; les citations empruntées à la remarquable édition de M. de Boislisle sont indiquées par le nom du savant éditeur; quand cette mention manque, la citation se réfère à l'édition in-12 de MM. Chéruel et Regnier. Hachette, 1872.

Mémoires militaires : mention abrégée des *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne* publiés dans

la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France* par le général Pelet. Paris, 1835-1862.

Correspondance de Fénelon. Édition en 11 volumes in-8°. Paris. Ferra, 1827-1829.

Correspondance générale de madame de Maintenon. Édition de M. Lavallée. Paris. Charpentier, 1865-1866.

LE DUC DE BOURGOGNE

ET

LE DUC DE BEAUVILLIER

Le 6 août 1689, Louis de France, duc de Bourgogne, fils du Dauphin et de la princesse Victoire de Bavière, atteignit sa septième année. L'étiquette voulait qu'il fût enlevé aux mains des femmes et mis entre celles des hommes. Le roi Louis XIV lui donna comme gouverneur le duc de Beauvillier, alors âgé de quarante et un ans, premier gentilhomme de la Chambre et chef du conseil des finances; il lui adjoignit comme précepteur l'abbé de Fénelon, le futur archevêque de Cambrai.

Pendant les huit années que dura l'éducation du duc de Bourgogne, Beauvillier ne perdit pas de vue son royal élève. Son mariage avec Marie-Adélaïde de Savoie, célébré le 6 décembre 1697, lorsqu'il eut quinze ans, et consommé le 22 octobre 1699, lorsqu'elle eut quatorze

1

ans, ne sépara pas effectivement le prince de son ancien gouverneur. Beauvillier, comme tous les courtisans de marque, ne quittait guère la Cour. Pourvu d'un logement à Versailles, à Marly, à Fontainebleau, dans toutes les demeures royales où l'humeur capricieuse de Louis XIV traînait sa suite docile, il ne s'éloignait guère de l'orbite limité dans lequel le Roi Soleil retenait ses satellites. Le duc de Bourgogne avait encore moins de liberté. Quand la guerre ou des missions spéciales ne l'appelaient pas au dehors, il ne s'écartait guère du centre où trônait son aïeul. Quelques visites à Meudon, chez son père; à Rambouillet, chez le comte de Toulouse; quelques journées de chasse dans les tirés royaux de Versailles ou dans les plaines réservées de Saint-Denis, Vincennes ou Montrouge, motivaient seules de courtes absences. Le duc de Bourgogne et Beauvillier étaient donc journellement en contact. L'intimité créée entre eux par les fonctions de l'un avait survécu à l'émancipation de l'autre, sans changer sensiblement de caractère; malgré la différence des rangs, il était resté chez l'un quelque chose de l'autorité du gouverneur, chez l'autre quelque chose de la soumission de l'élève. Le prince avait pris l'habitude de chercher auprès du « bon duc » conseil, direction, assistance : il appuyait avec confiance sa raison sur la sienne, sa conscience sur la

sienne, dans un épanchement affectueux. La promiscuité de la Cour facilitait les entretiens fréquents et prolongés; la plume ne tenait qu'une place secondaire dans le commerce quotidien de ces deux âmes d'élite; elle n'eut à intervenir que dans les rares circonstances où elles se trouvèrent séparées.

La première occasion se produisit en 1700, lors du départ de Philippe V pour l'Espagne. Le duc de Bourgogne et le duc de Berry accompagnèrent leur frère jusqu'à la frontière et Beauvillier fut désigné pour diriger le voyage royal. Au retour, les deux jeunes princes devaient visiter le midi de la France. A Mont-de-Marsan (5 février 1700), Beauvillier, gravement malade, fut obligé de les quitter; il prit la poste et se rendit directement chez lui à Saint-Aignan, où il faillit mourir : Helvétius, amené à la hâte par le duc de Chevreuse, vint avec son fameux remède, et le sauva; le 8 mars, il rentrait à Versailles.

Pendant ce temps, les deux princes avaient parcouru le Languedoc, la Provence et le Dauphiné, sous la conduite du duc de Noailles, partout fêtés, harangués, divertis, mais n'oubliant pas l'absent. Le duc de Bourgogne ne lui écrit pas tout d'abord, ne sachant où le prendre pendant son long voyage; quand il le croit arrivé et le sait plus malade, les lettres se suivent,

courtes mais fréquentes, inquiètes, intimes, tendres. Le prince supplie son ancien gouverneur de se soigner, il a « besoin de lui », et le « bien de l'État » n'est pas moins intéressé à sa guérison que son propre « intérêt ». Quand il le sait guéri, il en est « ravi » ; il eût été au « désespoir de le perdre » ; néanmoins, si ce malheur était arrivé, il eût bien fallu se « soumettre à la volonté de Dieu », mais ce n'eût pas été « sans peine ».

Tout l'homme est dans ces passages, où se révèlent sa bonté, son humilité, sa piété, où l'on surprend les élans de sa tendresse naturelle et la résignation facile de sa volonté domptée. Ces premières lettres nous indiquent déjà la nature des sentiments qui unissent ces deux âmes et nous apprennent quel sera le caractère de leur long commerce épistolaire. Le prince ne dit pas un mot de son voyage triomphal : aucune allusion aux surprises, aux émotions, aux embarras de ce premier contact avec les devoirs officiels, avec les enthousiasmes populaires, avec les brillants spectacles militaires et maritimes; rien de Fléchier, qui l'a harangué à Nîmes; de Grignan, qui l'a promené au milieu des galères pavoisées; du cardinal Le Camus, qui l'a magnifiquement reçu à Grenoble; rien de Marseille en fête, d'Avignon en liesse, de Lyon en délire : il réserve ces descriptions et ces détails pour

son frère, pour Mme de Maintenon (1), pour les correspondants assez nombreux qu'il a choisis. Il les réserve surtout pour son journal intime, qu'il tient avec une scrupuleuse exactitude (2). Avec Beauvillier, c'est sa propre âme qu'il observe, qu'il interroge, qu'il ouvre : ses projets d'avenir, ses luttes avec lui-même, ses scrupules et ses résolutions pieuses, son inquiétude pour les jours de son ami malade, sa sollicitude pour la conscience de son père en danger de mort : tels sont les sujets des lettres courtes mais bien remplies qu'il adresse à l'absent, au seul homme qu'il regrette à la Cour, à celui qu'il espère bien embrasser le premier lorsqu'il rentrera à Versailles.

Les deux amis se retrouvèrent à la fin de juin; mais, à peine réunis, il fallut se quitter de nouveau, Beauvillier ayant été envoyé aux eaux de Forges pour achever sa

(1) Un certain nombre de ces lettres se sont conservées et ont été publiées. (*Correspondance générale de Mme de Maintenon*, t. IV, p. 383, 386, 415, 422.) « Il est grand bruit ici, écrit Mme de Maintenon à son neveu le comte d'Ayen, le 19 décembre, des belles, bonnes et tendres lettres de M. le duc de Bourgogne. » Quelques jours avant elle avait écrit au même : « M. le duc de Bourgogne écrit bien, le roi d'Espagne de fort bon sens et le duc de Berry fort mal. » (*Ibid.*, p. 356, 359.)

(2) Ce journal a été publié en 1759 dans le recueil intitulé : *Curiosités historiques ou Recueil de pièces utiles à l'histoire de France*, t. II, p. 93 et suiv. Il abonde en détails très soigneusement observés. Il prouve que le prince s'intéressait à tout ce qui concernait l'administration militaire et civile.

guérison. Pendant cette nouvelle séparation, complément de la première, le prince subit une des plus vives épreuves de sa vie. A la suite d'un excès de table et d'un bain imprudent, la duchesse de Bourgogne fut prise de violentes douleurs et d'une fièvre ardente : on la crut perdue; on peut juger du désespoir de ce prince de dix-neuf ans, qui était attaché à sa femme, son unique amour, par toutes les tendresses de son cœur, par toutes les fibres de son ardente nature; il fut admirable de piété, de résignation, d'humilité, voyant dans l'épreuve un châtiment d'en haut, s'interrogeant avec angoisse sur ses propres fautes, s'offrant en expiation de celles de sa femme si elle est coupable, courbant les révoltes de son cœur sous les rigueurs et les espérances de la loi divine. La duchesse n'avait qu'une grave indigestion : sa jeunesse triompha de la crise et des remèdes violents qu'on lui administra sans pitié. Remis de ses émotions, le duc de Bourgogne les décrivit à son ami (1), dans une lettre touchante, qu'on ne lira pas sans un profond sentiment de respect et de sympathie.

(1) Le prince écrivit en même temps à son frère Philippe V une lettre où il résumait ses émotions en quelques lignes sobres qui se terminent par une leçon : « Je remercie Dieu tous les jours, et suis ravi d'apprendre que vous continuez toujours à le servir fidèlement. » (Archives La Trémoille.) En comparant cette sobriété à l'effusion dont Beauvillier est l'objet, on peut mesurer toute la différence qu'il y avait entre les rôles attribués par l'affection du prince à l'un et à l'autre.

Respect et sympathie ne s'arrêteront pas là : ils iront aussi à l'homme de bien qui avait su inspirer une telle confiance, mériter une telle affection, acquérir une telle autorité ; ils iront au delà encore, à ceux qui furent, eux aussi, les confidents et les auxiliaires de Beauvillier dans la délicate et laborieuse conquête de ce cœur : à Chevreuse, l'ami fidèle, ardent et éclairé, toujours consulté, sinon toujours obéi, toujours utile, même par ses écarts ; à Fénelon enfin, l'éducateur par excellence, le charmeur irrésistible, qui, appelé par les deux beaux-frères, s'introduisit si profondément dans leur esprit et dans leur âme, qu'il fit d'eux les instruments de son action pénétrante et victorieuse.

Que n'a-t-on dit et écrit sur ce *trio*, sur son rôle historique? Nous n'avons pas à revenir ici sur un sujet très étudié. L'une des trois figures qui composent cette trinité est d'ailleurs bien connue ; elle s'est livrée elle-même à l'admiration et à la critique ; l'œuvre immense de Fénelon est une mine inépuisable offerte à la curiosité et à l'étude. L'œuvre écrite de Beauvillier est, au contraire, à peine connue jusqu'ici : quelques lettres éparses dans des recueils divers la composent ; elles ne suffisent pas à dévoiler les secrets d'une âme ; c'est par les pages inspirées à ses contemporains, par les lettres qu'il a reçues d'eux, que Beauvillier se révèle à nous. A ce titre, les

lettres du duc de Bourgogne ont un intérêt tout spécial; nous avons déjà exprimé la sympathie qu'elles éveillent en nous pour le correspondant du prince. Nous sera-t-il permis de justifier ce sentiment aux yeux du lecteur, en évoquant devant lui, en quelques lignes, une figure qui nous a particulièrement séduit.

Le trait distinctif du caractère de Beauvillier est la bonté; non cette indulgence banale qui confine à la faiblesse, mais ce sentiment tendre et actif qui se complaît dans le service rendu, s'inquiète des véritables intérêts de celui qu'il oblige et inspire autant qu'il respire la sympathie. Il était, pour ses amis, « le bon duc » et même « le bon » tout court.

Ce bon était un juste, dont la conscience délicate, tenue en éveil par le sentiment du devoir chrétien, avait la notion exacte du devoir et des responsabilités, souffrait de l'iniquité impunie, de la souffrance imméritée, du labeur ou du mérite mal répartis.

Ce bon et ce juste était aussi un pacifique, qui ne recherchait pas la lutte, auquel l'initiative personnelle répugnait, mais qui n'hésitait jamais devant un devoir reconnu et accepté, l'accomplissant avec une fermeté tranquille, que Chevreuse a parfois taxée d'héroïsme (1).

(1) *Chevreuse à Fénelon*, 9 avril 1709.

Par-dessus tout, c'était un chrétien, et un grand chrétien, auquel, dit Saint-Simon, « la présence de Dieu était habituelle dans toutes ses actions, même les plus légères, » qui avait pris les lois de l'Église pour règle absolue de sa conduite et leur était resté résolument fidèle à travers toutes les séductions, tous les soucis, toutes les épreuves de la vie. Sa piété n'était pas le fait d'une nature indifférente ou d'un tempérament sans ressort; elle avait vaincu un naturel « bouillant », dit Saint-Simon, « emporté et aimant tous les plaisirs. » Sa dévotion, qui était grande (il communiait deux fois par semaine), était aussi simple que sincère. « Il ne la montrait ni ne la cachait, » a dit encore Saint-Simon, « et n'en incommodait personne. » Elle inspirait et soutenait une pureté scrupuleuse, une charité sans défaillances, une probité sans compromis, une humilité sans bassesse, un ensemble de qualités qui ont fait dire de lui qu'il était le « modèle de toutes les vertus ».

Cette extrême piété n'excluait pas une certaine indépendance. Sa soumission à Rome, quoique absolue, n'était pas aveugle, et la modération de son esprit le mettait à l'abri de la tyrannie des coteries. Il ne se croyait pas obligé d'aimer les Jansénistes, parce qu'il n'appartenait pas à la clientèle des Jésuites, et ne se croyait pas tenu d'avoir, par amitié pour Saint-Simon, une admira-

tion superstitieuse pour la déclaration de 1682. C'est le seul défaut que Saint-Simon lui trouvât, avec les préventions qu'il lui reprochait pour le cardinal de Noailles, tout en admirant avec quelle simplicité, quelle droiture et quelle haute raison il s'était tiré des délicates épreuves du quiétisme.

Simplicité, droiture, raison, étaient les qualités maîtresses de son esprit, plus judicieux qu'étendu, plus laborieux que brillant. Il suppléait aux lacunes de son savoir par l'application, le travail, la rectitude du jugement; toute résolution chez lui était une résultante, fruit de la réflexion, de l'étude, de l'examen des faits, des arguments et des conseils, comparés et pesés : la résolution, mûrement prise, devenait inébranlable, parce qu'elle devenait le devoir, et que tout devoir, pour lui, relevait de la conscience.

C'est ainsi qu'avec des aptitudes moyennes et des dons limités, il s'est trouvé à la hauteur de toutes les tâches qu'il a successivement acceptées sans les avoir recherchées.

Sa première mission fut diplomatique et ne laissait pas que d'avoir des côtés délicats : il s'agissait d'annoncer au roi d'Angleterre la mort de sa sœur, la duchesse d'Orléans, et de dissiper les soupçons que cette fin subite semblait éveiller; il y montra du tact et du savoir-faire.

Auprès des princes, il fut un gouverneur incomparable; nous avons déjà fait ressortir quelques-unes des rares qualités qu'il révéla dans ces délicates fonctions; la suite de cette étude en fera mieux sentir encore le nombre et la valeur. Appelé dans les conseils du Roi, comme chef du conseil des finances (1685), puis comme ministre d'État (1691), il y joua un rôle marqué et y acquit une réelle autorité. Il était consulté pour les affaires les plus variées, différends de cour ou graves résolutions : aussi bien pour rapprocher Croissy de Seignelay que pour décider de la succession d'Espagne. Dans le travail quotidien, il était assidu et appliqué. Ce grand seigneur, de naissance si authentique et de rang si élevé, se montrait aussi capable de travail et d'effort que les bourgeois de génie découverts par Louis XIV et dont le rude labeur façonnait le puissant organisme de l'administration royale. Il avait la parole nette, l'exposé lucide, modeste et ferme; il concluait avec une indépendance respectueuse, que l'opinion même du Roi n'ébranlait pas toujours. Le gentilhomme se retrouvait sous le travailleur, le chrétien sous l'homme d'État. « Il n'était pas reconnaissable au conseil, » a dit Saint-Simon, tout en déclarant que, partout où il paraissait, « il imposait, » et que personne de son temps n'avait été « sur un aussi grand pied à la Cour ». Saint-Simon remarque d'ailleurs,

non sans tristesse, que Beauvillier fut « l'unique gentilhomme qui, en soixante-douze années de règne, ait été admis dans les conseils du Roi ». Il pensait, sans doute, aux grands services que Louis XIV eût pu tirer de sa noblesse, s'il ne l'eût systématiquement écartée de la haute direction des affaires; c'était sa thèse favorite. L'exemple de Beauvillier lui offrait un argument à ne pas négliger. Sans en discuter la valeur, il nous sera peut-être permis de remarquer, à notre tour, que la vie si pure et si bien remplie de ce grand seigneur reste un enseignement pour ceux qui voudraient méconnaître la valeur sociale et morale du nom, un exemple pour ceux qui seraient tentés d'oublier qu'il oblige.

Par les qualités comme par les lacunes de sa nature, Beauvillier était préparé à recevoir l'impulsion d'autrui et destiné à la subir, lorsqu'elle se présentait avec l'autorité du caractère religieux ou celle du dévouement amical. Ce fut le cas de Chevreuse et de Fénelon.

Rien de plus dissemblable pourtant, en apparence, que les deux beaux-frères, sauf sous le rapport de la foi religieuse. Autant l'un était ordonné, exact, sobre, pondéré et réfléchi en toutes choses, autant l'autre était désordonné, inexact, prime-sautier, entraîné par son imagination et la facilité de sa parole. Chevreuse séduisait par son esprit, son savoir, les grâces de son langage,

que Saint-Simon trouvait « dangereuses à entraîner dans le faux à force de chaînons ». Il stimulait la timidité naturelle de son beau-frère, lui fournissait des idées, des arguments avec une abondance parfois irréfléchie, toujours chaleureuse et tendre. « Heureusement, disait Pontchartrain, Beauvillier avait près de lui « un ange », qui l'avertissait au bon moment et lui permettait de discerner, entre ces conseils de valeur très inégale, ceux qui étaient bons à suivre.

Dans des limites ainsi tracées par le bon sens, l'influence de Chevreuse s'exerçait positive, utile et continue. Celle de Fénelon était sans limites. Elle s'exerçait sur tout, sur la vie privée et la vie publique, sur les ressorts les plus intimes de la conscience et de la volonté : c'était une direction continue, vigilante, tendre, impérieuse sous sa forme discrète, toujours invoquée, jamais éludée, qui puisait son autorité dans une confiance et une estime réciproques, dans une même sincérité de foi, un même dévouement à l'œuvre commune poursuivie, pendant de longues années, sous l'œil de Dieu, pour le bien de la patrie, à travers toutes les résistances et toutes les difficultés. Saint-Simon a résumé cette intimité d'un mot, en disant de Beauvillier que Fénelon était « l'âme de son âme, l'esprit de son esprit ».

La condamnation et la disgrâce de Fénelon devaient soumettre cette intimité à la plus décisive des épreuves : elle en sortit fortifiée. On n'a oublié ni la réponse admirable par laquelle Beauvillier ferma la bouche à Louis XIV, lui annonçant brusquement le jugement sévère de Rome sur les *Maximes des saints* (1), ni la grande scène à laquelle donna lieu, dans la cathédrale de Cambrai, la rétractation publique de Fénelon (2). Une telle conformité dans la manière de comprendre le devoir ne pouvait que resserrer les liens qui unissaient les deux amis. Beauvillier, bravant la mauvaise humeur du Roi, continua à correspondre avec le prélat disgracié, à lui demander conseil, à solliciter sa direction. Fénelon continua son rôle par écrit : beaucoup de ses lettres se sont conservées; on peut y constater avec quelle grâce insinuante, quelle suite, quel tact et quelle autorité il dirige, conseille, prévoit, indique le point à attaquer, les ménagements à garder, les alliances à rechercher; avec quel art délicat il reste le chef consulté, aimé et obéi, de cette association d'hommes vertueux et actifs. Le plus souvent, c'est à Chevreuse qu'il écrit, faisant passer par lui ses recommandations les

(1) Voy. *Mémoires de Saint-Simon*, Ed. Boislisle, t. VI, p. 152.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 154. Voy. aussi le Mandement si digne de Fénelon et quelques lettres écrites par lui : *Histoire de la vie de M. Fr. de Salignac*, etc. Bruxelles, 1724, p. 67.

plus pressantes, comptant sur son intelligence pour les mieux saisir, sur son savoir-faire pour les imposer.

La conduite du duc de Bourgogne reste toujours la principale préoccupation de Fénelon, même après que le prince a pris femme et qu'il a eu des armées à conduire. Il connaît ses défauts pour les avoir combattus; il n'est pas sûr de les avoir tous corrigés et redoute les rechutes. Son inquiétude est vigilante et active. Le prince, lui aussi, est resté fidèle à son ancien précepteur; sa soumission l'a édifié, sa disgrâce l'a révolté; il continue à rechercher ses conseils, c'est par Beauvillier qu'il les sollicite et les reçoit.

La force des choses grandit peu à peu le rôle de l'intermédiaire et le substitue, dans le commerce quotidien, au directeur éloigné. Beauvillier devient ainsi comme une manière de confesseur laïque, consulté sur tout et écouté en tout, même en matière de conscience et d'observance religieuse; son autorité est d'autant plus grande qu'elle est discrète, affectueuse; qu'elle s'appuie sur l'exemple d'une vie austère et irréprochable; il y avait une certaine affinité entre ces deux natures portées au plaisir, timides dans l'action, fermes dans la résistance, que la religion avait également domptées et que la même dévotion protégeait contre les retours offensifs des mêmes inclinations.

Nous avons déjà dit que Beauvillier avait eu à vaincre une nature bouillante : pour le duc de Bourgogne, le triomphe de la volonté sur la nature avait été encore plus éclatant. « Il était né, a écrit Saint-Simon (1), avec un naturel à faire trembler. » Enfant, il était violent, volontaire, hautain, cruel, sujet à des emportements terribles; adolescent, il avait manifesté les penchants les plus inquiétants (2) : à force de tact, de fermeté douce, en éveillant chez son élève la délicatesse de la conscience et le sentiment du devoir chrétien, Fénelon avait en quelques années réformé, modifié, tourné vers le bien ces instincts impétueux. « Le changement tenait du prodige, » a encore dit Saint-Simon, mais le « miracle » n'avait pas été obtenu sans briser quelque peu le ressort qu'il s'agissait d'assouplir : l'homme intérieur avait absorbé l'homme extérieur; la crainte du mal avait tourné au scrupule, la résignation à l'inaction; les qualités passives s'étaient plus développées que les qualités actives.

Beauvillier, ayant eu moins à réformer en lui-même,

(1) T. VII, p. 370. Il faut relire tout ce chapitre et le précédent, où Saint-Simon analyse avec une pénétration si profonde et si éloquente le caractère du duc de Bourgogne et le rôle de ses éducateurs.

(2) Voir le portrait tracé par Saint-Simon (t. IX, p. 209), qui semble attribuer au jeune prince tous les défauts et tous les vices. Voir aussi la lettre de Mme de Maintenon à Philippe V. (Geffroy, *Madame de Maintenon*, t. II, p. 145.)

avait gardé plus de mesure; néanmoins, entre les âmes de ces deux hommes, il y avait de frappantes analogies : toutes deux, d'ailleurs, avaient été façonnées par la même main, malgré la différence des âges; elles se comprenaient d'autant mieux qu'elles parlaient la même langue, apprise à la même école. Les lettres de Beauvillier à son prince devaient, à la forme près, ressembler aux lettres de Fénelon; quant à celles du duc de Bourgogne, elles renferment des expressions nombreuses empruntées au vocabulaire spirituel de l'archevêque de Cambrai, sortes de formules que le prince se répétait à lui-même dans les moments difficiles, comme pour entretenir sa résignation et soutenir son courage.

Dans ces lettres il est souvent question de la duchesse de Bourgogne. Elle tenait une trop grande place dans les pensées, les préoccupations, les scrupules mêmes de son mari, pour que son nom ne revînt pas souvent sous sa plume. Quant aux lettres adressées par lui à Mme de Montgon, elles sont exclusivement remplies par la princesse. Il nous faut donc, pour l'intelligence complète des documents inédits que nous publions, comprendre la duchesse de Bourgogne dans l'étude rapide que nous avons entreprise. Il nous faut tout au moins esquisser les traits essentiels d'une figure que

l'histoire et la légende ont associée à celle du jeune prince que nous étudions.

Autant que son époux, la duchesse de Bourgogne a été admirée et regrettée par ses contemporains. Les grâces de sa personne, le charme de son commerce, la bonté de son cœur, sa mort tragique précédant de si peu, motivant peut-être celle de son époux, tout, jusqu'au mystère qui enveloppe d'un voile romanesque certaines heures de sa vie, tout a contribué à créer autour d'elle une atmosphère d'intérêt et de sympathie (1). Ce n'est pas qu'elle se distinguât par des qualités exceptionnelles, par des dons supérieurs ou par une beauté parfaite; mais elle possédait ce don précieux qui supplée aux perfections et donne, à un ensemble harmonieux de qualités moyennes, un attrait, une séduction et une influence souvent refusés à des supériorités plus éclatantes : en un mot elle avait le charme, cette qualité indéfinissable, faite de grâce et de bonté, de tact et d'élégance, qui est l'ornement essentiel d'une femme et lui prête, même si elle est « régulièrement laide », comme l'affirme Saint-Simon de la princesse, un attrait irrésistible.

Arrivée tout enfant à la cour de France, elle avait

(1) Voyez Saint-Simon *passim* et particulièrement les admirables portraits, t. VII, p. 349, et t. IX, p. 195.

d'abord étonné, puis charmé les hôtes compassés de ce séjour solennel : elle avait fait l'effet d'un rayon de soleil printanier jetant une note gaie et vivante sous l'ombrage sévère et géométrique des charmilles de Versailles. Sa grâce mutine et enjouée, sa déférence affectueuse, avaient fait accepter ses espiègleries et pardonner ses graves manquements à l'étiquette : le Roi était subjugué, Mme de Maintenon conquise, les courtisans enchaînés. Le duc de Bourgogne, naturellement enclin au badinage, et déjà guéri de ses emportements, s'était mis à l'unisson. Les habitudes enfantines et les libres allures des jeunes princes, mariés de nom, s'étaient continuées même après leur union effective; aussi les plaisirs mondains et les divertissements frivoles avaient-ils rempli presque exclusivement les premières années de leur mariage. Mais le moment devait venir où le prince acquerrait une conception plus haute de ses devoirs. L'amour intense qu'il portait à sa jeune femme correspondait à sa nature, à la fois sensuelle et mystique. Il l'aimait en descendant de Henri IV, qui s'était proposé saint Louis pour modèle et s'était fait le disciple de Beauvillier. Follement épris de ses charmes, il n'était pas moins préoccupé du salut de son âme, et, quand il résolut de réformer sa propre vie, il s'attacha en même temps à réformer celle de sa femme. Le pre-

mier symptôme de cette évolution nous est fourni par la lettre qu'il écrivit à Beauvillier après la chaude alerte causée par la maladie de la princesse. Nous avons déjà signalé ce touchant document, où se révèle la tendance du prince à considérer cette épreuve comme le châtiment de ses fautes, et où apparaît sa volonté d'associer sa femme à un changement de vie. Il fut fidèle aux résolutions prises : on le vit se détacher progressivement des plaisirs extérieurs, modérer son jeu, abandonner la comédie, se renfermer de plus en plus dans son intérieur, où il se partageait entre l'adoration de sa femme et l'étude.

La princesse sut-elle, dès le premier jour, répondre à cette exaltation de tendresse conjugale et à cette exaltation de ferveur religieuse ? Il est permis d'en douter : un certain malentendu dut se produire entre l'enfant gâtée, avide de mouvement et de plaisir extérieur, et le mari, ardent et scrupuleux. Ce malentendu n'alla jamais jusqu'à troubler sérieusement l'intimité du ménage, mais il fut assez apparent pour ne pas échapper aux yeux d'un entourage attentif et d'une cour toujours en éveil (1).

(1) Voir, outre quelques mots de Saint-Simon et de Mme de Maintenon, SPANHEIM, *Relation de la cour de France*, p. 391 ; N. ERIZZO, *Relazioni dagli ambasciatori Veneti*, t. III, p. 591. — Lettres de Madame, duchesse d'Orléans, du 26 septembre 1701 et du 9 mai 1711. — Lettre de la Reine d'Espagne à sa grand'mère, du 26 juillet 1702, C[tesse] DELLA ROCCA, *Correspondance inédite*, p. 156.

Sans en souffrir réellement, le duc de Bourgogne en éprouva du souci : les confidences qu'il faisait à Mme de Montgon, les allusions plus discrètes qu'il adressait à Beauvillier révèlent un certain malaise, qui n'ira jamais jusqu'à l'inquiétude, mais qui inspirera sans doute des démarches maladroites de nature à aggraver encore le malentendu. Dans cet état d'esprit, faut-il s'étonner si la princesse laissa tomber ses regards avec complaisance sur des figures moins austères, si elle prêta l'oreille à des propos moins édifiants?

Ses contemporains ont cru qu'elle avait distingué quelques-uns des jeunes seigneurs de son entourage et n'était pas restée insensible à leurs hommages. Trois noms ont été prononcés : Saint-Simon les a recueillis; malgré sa profonde admiration pour la princesse, il a, par ses récits, donné créance à la légende qui les concerne. Il n'a d'ailleurs articulé aucun fait grave de nature à entacher la réputation de la princesse. Mme de Caylus est encore plus affirmative, elle est « convaincue, écrit-elle, que cette intrigue s'est passée en regards, quelques lettres tout au plus (1) ». Nous ferons comme elle; nous accorderons volontiers que quelques imprudences aient été risquées, quelques légèretés commises :

(1) Citée par M. de Boislisle. (SAINT-SIMON, t. XII, p. 606.)

nous écarterons tout soupçon injurieux. Il nous semble d'ailleurs que la vie même de la duchesse de Bourgogne, telle que la lui faisait l'amour violent de son mari, la mit à l'abri de tentations dangereuses.

Si quelque chose a pu troubler un instant son cœur, c'est l'hommage d'un sentiment différent de celui dont elle subissait l'ardente expression (1); un amour où les sens n'auraient eu aucune part; un hommage discret, délicat, mystérieux, se contentant de quelque furtif serrement de mains, d'une promenade un peu plus prolongée que de coutume sous les orangers de Versailles, idylle romanesque sans conséquences sérieuses. Matériellement, les occasions de chute ne peuvent se concevoir. « Mme la duchesse de Bourgogne était trop bien gardée, » a encore écrit Mme de Caylus, et de fait l'étiquette qui réglait tous les instants de sa journée et l'assiduité de son mari ne lui laissaient pas une minute de solitude. Une seule circonstance supprima pendant quatre mois à peine la plus sérieuse de ces surveillances, celle du mari : la

(1) Rappelons le passage connu d'une lettre écrite en 1705 par Mme de Maintenon : « Mme la duchesse de Bourgogne ne se porte pas bien . on lui fait faire beaucoup de remèdes... Monsieur son mari est furieux; on ne peut appeler autrement la passion qu'il a pour elle et je ne crois pas qu'on en ait jamais vu une si désagréable pour celle qui la cause et pour les spectateurs..... ces remèdes les empêchent de vivre ensemble, ce qui a quelque part dans la fureur dont je vous parle. » (Geffroy, *Madame de Maintenon*, t. II, p. 62.)

campagne de 1703 qui appela le prince à l'armée du Rhin; c'est à cette absence que correspond l'intrigue dont Nangis fut le héros supposé.

Nangis était un officier élégant, de haute mine, grand coureur de ruelles, qui avait une femme attachée à la personne de la princesse et une maîtresse, Mme de La Vrillière, aussi vigilante que jalouse; il voulait faire et fit en effet rapidement son chemin dans l'armée; la protection de la princesse ne pouvait que l'aider puissamment; il sut l'obtenir par un manège sentimental qui se conciliait avec son train habituel de vie; nous ne croyons à rien de plus. L'absence du prince favorisait ce manège, sans pourtant multiplier les occasions dangereuses, car, outre la vigilance de l'entourage, Nangis avait à compter avec son service militaire. Il était lui-même à l'armée du Rhin, il ne pouvait faire à la Cour que de courtes apparitions, soit pour soigner une blessure, soit en vertu de permissions difficilement obtenues. Son assiduité, soutenue d'une jolie figure et d'une grande réputation de galanterie, parut faire une certaine impression sur la princesse; nous en trouverons la trace dans les lettres du duc de Bourgogne à Mme de Montgon, qui correspondent à la même période : le prince se plaint du silence de sa femme, qui laissait sans réponse ses lettres enflammées; il se plaint d'être oublié. La princesse se serait-

elle exposée si souvent à ces tendres reproches si elle n'eût été distraite par d'autres pensées? Nous pouvons le supposer; mais il nous est impossible de la croire coupable d'autre chose que de distractions trop prolongées.

L'intervention de Mme de Montgon entre son mari et elle nous paraît une garantie à ajouter à celles que nous avons énumérées. A moins de supposer chez Mme de Montgon une duplicité et de lui prêter un rôle que rien n'autorise à lui attribuer, il est évident que son service, la confiance dont elle était l'objet, la constituaient gardienne de l'honneur de l'un et de l'autre époux; c'était d'ailleurs la protégée de Mme de Maintenon, qui, elle aussi, exerçait sur la princesse une discrète mais très constante surveillance (1). Elle était la fille de Mme de Heudicourt, cette nièce pauvre du maréchal d'Albret, qui avait été la compagne de misère de Mme Scarron et que celle-ci, arrivée au faîte de sa prodigieuse fortune et restée fidèle aux souvenirs de l'hôtel d'Albret, n'avait pas oubliée. Mme de Maintenon l'avait mariée, avait fait la carrière de son mari, l'avait placée elle-même auprès de la duchesse de Bourgogne, au risque de heurter les pré-

(1) Voir spécialement la scène rapportée par Saint-Simon (t. V, p. 214), et qui montre Mme de Maintenon recevant de Mme d'Espinoy un rapport détaillé sur la conduite de la duchesse de Bourgogne.

jugés du temps. Mme de Montgon représentait pour ainsi dire Mme de Maintenon et veillait pour elle sur sa chère princesse : nous la verrons se faire l'intermédiaire de ses tendres commissions pour le mari absent, lui conseiller de délicates attentions. Tout danger venant de Nangis cessait d'ailleurs en septembre 1703 avec le retour du duc de Bourgogne et la grossesse qui le suivit immédiatement.

Un certain commerce de galanterie discrète paraît néanmoins s'être continué quelque temps encore : il fut traversé et annihilé par l'intervention d'un nouvel adorateur, le marquis de Maulevrier, neveu de Colbert, gendre du maréchal de Tessé, que sa femme avait introduit dans l'intimité du duc et de la duchesse de Bourgogne et qui, suivant l'expression de Saint-Simon, « ayant écumé des premiers ce qui se passait à l'égard de Nangis, » s'était mis en tête de le supplanter. Il avait de l'esprit, de l'intrigue, était entré assez avant dans la confiance de Mme de Maintenon et du duc de Bourgogne, ne laissait pas que de leur rendre quelques services ; mais c'était un fou, malade, plus compromettant que dangereux. Son attitude devint si étrange qu'on dut l'éloigner. Tessé, qui avait un commandement en Espagne, l'y emmena : il s'y distingua, mais fit là aussi de telles folies à l'égard de la reine qu'on dut le renvoyer en France, où il ne tarda pas

à se tuer en se jetant par la fenêtre (1). Il est impossible de prendre au sérieux ses extravagances, plus faites pour effrayer que pour séduire : elles eurent au moins l'avantage d'éclairer la princesse sur le danger des imprudences.

Il semble, en effet, que les imprudences ne se soient plus renouvelées après la tragique fin de Maulevrier; Saint-Simon n'en signale plus. Il est vrai qu'il insinue que l'attention de la princesse se portait alors sur un troisième personnage, le brillant diplomate en petit collet qui devait être le cardinal de Polignac. Mais cette insinuation, selon nous, ne supporte pas l'examen. L'abbé de Polignac avait alors quarante-cinq ans. C'était un causeur aimable, lettré délicat, érudit sans pédanterie, savant à ses heures, qui ne dédaignait pas les succès mondains; mais c'était surtout un ambitieux, voulant faire une fortune politique; la faveur du duc et de la duchesse de Bourgogne était nécessaire à son avancement; il sut se la ménager en gagnant la confiance de Chevreuse et de Beauvillier, fut admis dans le cercle intime, amusa les princes par sa conversation variée et nourrie, les intéressa par des leçons de physique. Nous ne saurions admettre que ce diplomate avisé, et sur le retour, se soit donné le ridicule de chercher à exciter

(1) 2 avril 1706.

un autre intérêt, sans souci de son âge ni de la dignité de sa robe. Nommé auditeur de Rote à Rome en 1706, il s'éloigna d'ailleurs pour longtemps de la Cour, et tout porte à penser que, s'il fut un instant remarqué avec complaisance, il fut encore plus vite oublié (1).

Le temps approchait, au surplus, où la duchesse de Bourgogne devait à son tour se faire une conception plus haute de la vie et de ses devoirs : la maternité, avec ses alternatives de joies et de soucis, lui avait apporté ses enseignements; l'action persévérante du prince avait produit son effet; le commerce de cette âme si haute et si belle avait agi; la princesse ne pouvait pas ne pas avoir été profondément touchée par cette tendresse qu'aucune indifférence n'avait rebutée, par cette confiance qu'aucun soupçon n'avait effleurée, par cette vertu qu'aucune des séductions de la Cour n'avait ébranlée. Le rapprochement se faisait : la crise de 1708 le précipita; les attaques de la cabale dirigée contre le général malheureux atteignirent la duchesse de Bourgogne non seulement dans sa dignité d'épouse, mais dans sa tendresse conjugale; elle fit tête à l'orage avec une rare vigueur, mettant à défendre son mari toute son intelligence et tout son cœur. A partir de cette

(1) Sur tout ce qui concerne Nangis, Maulevrier et Polignac, voyez Saint-Simon et les notes de M. de Boislisle, t. XII et XIII, *passim*.

épreuve décisive, on la voit travailler à réformer sa vie, réduire, elle aussi, ses dépenses inutiles, pour augmenter son budget charitable, s'asscier de plus en plus à la vie édifiante de son mari, acquérir des titres nouveaux à l'affection publique (1).

Mais n'anticipons pas sur les événements et revenons aux lettres du duc de Bourgogne, que nous avons un peu laissées de côté pour étudier la physionomie des personnages qu'elles mettent en scène.

Nous avons déjà dit que la première série de ces écrits, la plus courte, correspondait à la séparation produite par la maladie de Beauvillier, en 1701. Les séries suivantes, beaucoup plus importantes, correspondent aux trois campagnes que fit le prince en 1702, 1703 et 1708. Ces lettres appartiennent à la période la plus critiquée de la vie du duc de Bourgogne : pour bien les comprendre, il faut se replacer par la pensée au milieu des circonstances difficiles qui les ont inspirées.

Une rapide esquisse des opérations militaires est nécessaire pour y conduire le lecteur.

La campagne de 1702, en Flandre, fut commandée par Boufflers : le prince n'y exerçait qu'un comman-

(1) Voyez Proyart, *Vie du Dauphin*, t. II, p. 183 et suiv., et spécialement la touchante lettre écrite à Mme de Maintenon par la princesse.

dement nominal; on ne lui demandait pas de diriger les opérations, mais de s'y mêler avec application et courage, ce qu'il fit simplement et brillamment : les témoignages sur ce point sont unanimes. Son début fut excellent; il se montra assidu, désireux de s'instruire, et reçut le baptême du feu d'une manière digne de son nom. Il n'est responsable en rien des résultats médiocres ou fâcheux de la campagne. On inaugurait alors, aux armées et au ministère, le système qui devait si fatalement influer sur toute la guerre de la succession d'Espagne : le système des commandements multiples et partagés, de la responsabilité flottante, des efforts isolés et incohérents, des opérations à courte vue, des sièges insignifiants, ce que Saint-Simon appelait « se panader devant des bicoques », en face d'un ennemi résolu, à idées nettes, auquel on laissait la direction des mouvements.

Pendant six semaines, on eut la supériorité numérique et la faculté de prendre l'offensive. On perdit ces avantages par hésitation et irrésolution; on ne se porta en avant que le 10 juin, le long de la Meuse; l'ennemi se replia; on le poursuivit, on le rejoignit le lendemain et on l'accula aux murs de Nimègue. Sabré jusque sur les glacis, il ne dut son salut qu'aux fortifications de la place. L'affaire fut brillante, le duc de Bourgogne s'y

comporta avec le courage naturel à sa race; mais ce fut la seule affaire sérieuse de toute la campagne. Marlborough, ayant pris le commandement des forces alliées, concentrées sous sa main, ne laissa plus à Boufflers aucune initiative; passant la Meuse derrière lui, il l'obligea à se replier à son tour, et toujours manœuvrant, refusant ou évitant le combat, le força à évacuer successivement toutes ses positions, le contraignit à voir tomber l'une après l'autre, sans pouvoir les secourir, les places de Kaiserswerth, Venloo, Ruremonde, Liège, et le conduisit à prendre ses quartiers d'hiver sans avoir presque tiré le canon.

Pendant cette courte et insignifiante campagne, le duc de Bourgogne ne démentit pas un instant la bonne opinion qu'il avait, dès le premier jour, su donner de lui. Ses lettres à Beauvillier nous le montrent constamment préoccupé de remplir à la fois ses devoirs de soldat et de chrétien, ou plutôt de remplir en chrétien ses devoirs de soldat. La lettre qu'il adressa à son ami, le 9 juin, la veille du jour où on devait marcher en avant, et l'avant-veille de sa première bataille, est particulièrement touchante. Il s'est préparé au combat « en bon chrétien » et, sa conscience en repos, se présentera sans crainte au péril : modeste et résolu, il prie Dieu d'écarter de sa pensée les tentations de l'orgueil,

aussi bien que celles de la faiblesse, et compte sur la protection divine pour soutenir « sa bonne volonté ». Il fait de même chaque fois qu'il croit à une bataille, et ne cache pas les secours qu'il y trouve. Le 26 août, il a approché des sacrements en public, pour l'exemple, et a marché ensuite au canon avec une parfaite « tranquillité ». Sa seule crainte, c'est d'être rappelé à la Cour ; un mauvais plaisant a parié qu'il serait de retour le 15 juillet; ce propos l'a mortifié, et il insiste à plusieurs reprises auprès de Beauvillier pour qu'il lui évite l'humiliation d'être déplacé ou rappelé. Il tient à faire son devoir jusqu'au bout, tout en reconnaissant que sa présence à l'armée deviendrait inutile le jour où il n'aurait rien à y faire que surveiller des fourrages.

Ce jour arriva le 6 septembre; l'armée était réduite à l'impuissance dans ses cantonnements; le duc de Bourgogne la quitta, laissant les généraux très satisfaits de son attitude, les soldats charmés de sa bonne grâce, chacun sous une impression favorable; l'opinion publique ratifiait le jugement porté par Boufflers dans une lettre au Roi, et qu'on nous saura gré de reproduire :

« Ce qui ne se peut assez louer et admirer, c'est l'extrême désir que Mgr le duc de Bourgogne a fait paraître

de voir, d'agir et de se porter partout, la sagesse et le sang-froid, l'air libre et naturel qu'il conserve, sa gaieté, sa hardiesse, son coup d'œil et son bon esprit; en un mot, il met au jour toutes les bonnes qualités et vertus qui font un grand homme et qui peuvent faire assurer qu'il sera un jour très grand et bon général et très digne petit-fils de Votre Majesté (1). »

Même en faisant la part des nécessités de langage imposées par les usages de la Cour, cette appréciation, sous la plume d'un chef comme Boufflers, a une valeur incontestable. A ce témoignage, il convient de joindre celui de Fénelon, d'une valeur au moins égale; destiné à rester secret, il ne saurait être taxé de flatterie; provenant de l'ancien précepteur du prince, il ne saurait être soupçonné d'indulgence. Fénelon, on le sait, était sévère pour son élève; sa correspondance témoigne d'une inquiétude qui ne se dissipa jamais complètement (2). Les trois admirables lettres qu'il écrivit au duc de Bourgogne, peu de temps avant la campagne (3), sont trans-

(1) *Boufflers au roi*, 11 juin 1702. *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, t. II, p. 531.

(2) Voyez surtout les lettres des 30 novembre 1699, 5 octobre 1702, 27 janvier 1703, 15 et 25 octobre 1703. Il écrivait encore à Chevreuse le 3 juillet 1710 : « Je suis ravi de ce que vous êtes content du prince, je ne le serai point jusqu'à ce que je le saurai libre, ferme, en possession de parler avec une force douce et respectueuse. »

(3) 17 janvier 1702 et suiv., *Correspondance de Fénelon*, p. 118-129.

parentes; l'anxiété apparaît dans ces avis distribués d'une main si douce et si ferme; elle perce le voile de tendresse émue et de grâce pénétrante qui en déguise la sévérité. Il n'est pas jusqu'à ce merveilleux portrait de saint Louis qui n'ait l'allure d'une grave leçon; Fénelon y résume, de main de maître, les qualités qu'il souhaite à son élève; les décrirait-il avec cette insistance et cette vigueur, s'il était sûr qu'il dût les porter à la tête des armées, et plus tard sur le trône? « Un grand prince ne doit pas servir Dieu de la même façon qu'un solitaire ou qu'un simple particulier. Saint Louis s'est sanctifié en grand roi : il était intrépide à la guerre, décisif dans les conseils... sans hauteur, sans présomption, sans dureté. Il suivait en tout les intérêts de la nation, dont il était autant le père que le roi; il voyait tout de ses propres yeux dans les affaires principales. Il était appliqué, prévoyant, modéré, droit et ferme dans les négociations... Il aimait avec tendresse et confiance ceux qu'il devait aimer, mais il était ferme pour corriger ceux qu'il aimait le plus, quand ils avaient tort... Soyez l'héritier de ses vertus avant de l'être de sa couronne... Souvenez-vous que son sang coule dans vos veines et que l'esprit de foi qui l'a sanctifié doit être la vie de votre cœur. »

Chacune de ces phrases magistrales cingle comme un

coup de férule. Les préventions qu'elles révèlent ne donnent que plus de valeur au jugement que porta le prélat sur les débuts militaires de son élève. « Ce que j'ai appris par des voies non suspectes, écrit-il le 9 juillet 1702 à Chevreuse, marque que M. le duc de Bourgogne fait au delà de tout ce qu'on aurait pu espérer, et qu'il est soutenu contre ses défauts naturels par l'esprit de piété. » Il ajoute, le 24 juillet : « Tâchez de faire en sorte que M. le duc de Bourgogne soutienne ses merveilleux commencements. »

L'entrevue qu'il eut avec lui, au retour de Flandre, confirma ses impressions favorables ; le prince n'avait pu s'empêcher de s'arrêter à Cambrai, en revenant de l'armée comme en y allant ; il avait témoigné à Fénelon la plus sincère affection. Fénelon en avait été très touché. Il exprima à Beauvillier sa vive satisfaction (1). Mais le précepteur ne désarma pas ; il redoutait pour son cher élève les dangers de la Cour. « S'il ne s'établit sur un nouveau pied en y arrivant, écrit-il à Chevreuse, il retombera dans l'état où il était, et tout l'ouvrage de l'armée sera perdu. Deux jours mal passés à Versailles l'aviliront. Si, au contraire, il soutient la réputation qu'il vient d'acquérir, si on le trouve affable, obligeant,

(1) *Correspondance de Fénelon*, p. 138.

attentif à Versailles comme à l'armée; s'il y conserve partout une certaine dignité sans hauteur ni humeur sauvage, on lui en saura bon gré... S'il fait à Versailles comme à l'armée, il sera estimé, aimé du public, et toutes les critiques tomberont (1). »

Il est permis de penser que le prince se conforma à ces sages avis, car l'opinion lui resta sympathique. L'impression produite par ses débuts militaires se maintint. Quand le Roi dut, pendant l'hiver 1703, pourvoir aux commandements de la campagne suivante, il n'hésita pas à confier à son petit-fils un rôle plus personnel et plus important.

Le duc de Bourgogne reçut le commandement de l'armée du Rhin, de celle qui était destinée à couvrir la frontière et à seconder les opérations de Villars et de l'électeur de Bavière au centre de l'Allemagne. Mais ce commandement, absolu en droit, était, en fait, partagé, surveillé, contenu par deux hommes de second ordre, Tallard et Marsin, et un homme de premier ordre, mais spécialiste, Vauban; de plus, Chamillart, chargé, du centre où il administrait, de coordonner les efforts séparés et d'imprimer à toute l'action militaire l'unité indispensable, Chamillart n'avait ni vues d'ensemble ni

(1) *Fénelon à Chevreuse*, 9 et 24 juillet 1702. *Ibid.*, p. 134.

autorité propre. Chacun des chefs d'armée se cantonnait dans le champ limité de son action personnelle. Un seul avait l'intuition des grandes opérations : Villars. Nous avons décrit ailleurs (1) la conception de génie qu'il avait essayé de faire prévaloir et qui, par le concours méthodique de trois armées, devait terminer la guerre de succession dans la capitale même de l'Autriche vaincue; nous avons aussi raconté la série de fautes et de mécomptes qui fit échouer cette combinaison. Nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour rappeler que la faute principale fut celle qui immobilisa sur le Rhin l'armée de Tallard ou du duc de Bourgogne.

Dans la pensée de Villars, cette armée avait pour mission de couvrir ses derrières et d'assurer ses communications avec la France, sa base d'opérations; à cet effet, elle devait s'attacher au prince de Bade, surveiller tous ses mouvements, le contenir ou le suivre et le battre. Au lieu d'agir ainsi, on chercha un siège à faire, un siège où le duc de Bourgogne, à l'abri d'une attaque du prince de Bade, pût, au moindre risque possible, cueillir

(1) *Villars d'après sa correspondance*, t. I, p. 216 et suiv. Rappelons que les trois armées étaient celles de l'électeur de Bavière, qui devait descendre la vallée du Danube jusqu'à Vienne; celle de Villars, qui devait l'appuyer à gauche, et celle de Vendôme, qui, partie d'Italie et traversant le Tyrol, devait protéger la droite du mouvement.

des lauriers retentissants (1). Si, dans les idées du moment, la prise d'une ville était indispensable à la gloire de l'héritier du trône, on pouvait au moins s'attaquer à Fribourg, dont la conquête eût ouvert l'accès des montagnes et jalonné la route qui menait à Villars. Louis XIV désirait ce siège, Chamillart et Chamlay le recommandaient, mais Tallard le déclara « infaisable ». Vauban soutint qu'il était « contre toutes les règles ». Après deux mois de discussions et de correspondances à peine interrompues par quelques insignifiantes opérations en Alsace, après avoir noirci des monceaux de papier, on se décida pour le siège de Brisach, et on investit cette place le 18 août.

Ces longues incertitudes et cette longue inaction avaient été habilement mises à profit par le prince de Bade et lui avaient permis de parer aux difficultés de la situation. Il ne s'était pas mépris sur la gravité des dangers que l'offensive de Villars préparait à l'Empire et à lui-même. Dès le milieu de mai il avait deviné les projets du général français et les avait jugés à leur valeur. Il voyait la guerre portée à bref délai en Autriche et en Bohême, et se sentait impuissant à écarter ce péril.

(1) N'oublions pas, à l'excuse de Tallard, que le Roi lui avait expressément recommandé « de ne pas commettre la réputation du duc de Bourgogne ». (*Mém. milit.*, t. III, p. 381.)

L'arrivée du duc de Bourgogne avait encore ajouté à ses inquiétudes : il se sentait exposé à être pris entre deux armées, sans vivres et sans forces suffisantes (1). L'immobilité du prince et la lenteur de Vendôme l'avaient peu à peu rassuré, et il s'était mis à l'œuvre avec vigueur, attirant à lui des contingents allemands et étrangers, créant des ressources, obtenant que des renforts fussent envoyés à Styrum campé sur le Danube en face de Villars. Dès le 15 juillet il se croyait en mesure d'attaquer Villars avec succès, si le maréchal était laissé sans secours (2).

Mais la présence du duc de Bourgogne ne laissait pas que de l'inquiéter et de le retenir. « Son armée grossit toujours, écrivait-il le 11 août à l'Empereur, et bien que l'infanterie soit de qualité médiocre, elle m'*embarrassera* beaucoup tant qu'elle me restera dans le dos (3). » La marche de Tallard et du prince sur Brisach vint le délivrer très à propos de cet « embarras » et lui rendre toute sa liberté; il se hâta d'en profiter. Le commandant de la place menacée eut l'ordre de tenir jusqu'à la dernière extrémité et de gagner du temps à tout prix; la cour de Vienne confirma ses ordres et s'associa à sa

(1) *Le markgraf de Baden à l'Empereur*, 13 et 26 mai 1703. RÖDER, *Kriegs und Staatschrifen des M. Ludw. Wilh. von Baden*, t. I, p. 166, 167.

(2) *Ibid.*, p. 171.

(3) *Ibid.*, p. 189. Le mot en italique est en français dans l'original.

confiance. « J'espère, lui écrivait l'Empereur le 25 août, que, grâce à la valeur du commandant et à la fidélité de la garnison, il ne se produira rien d'important devant Brisach, jusqu'à ce que vous ayez frappé, sur le Danube, le coup que vous préparez (1). » Ainsi soutenu par sa Cour, favorisé par les fautes mêmes de son ennemi, le prince de Bade se hâta de courir là où son instinct d'homme de guerre lui montrait le salut de son pays; il rassembla ses troupes, abandonna la ligne du Rhin et marcha droit à Villars, avec l'intention de l'écraser entre l'armée de Styrum et la sienne.

A l'état-major du duc de Bourgogne, on se réjouit d'un mouvement qui éloignait du prince tout danger extérieur, et on s'appliqua, en toute sécurité, au lent et méthodique travail d'un siège inutile.

A Versailles, on comprit le danger, et l'inquiétude commença à naître; le Roi insista pour une marche en avant. « Ne perdez pas de vue un moment la communication avec l'Allemagne, » écrivait Chamillart à Tallard, le 30 août; « c'est le salut de l'armée de M. de Villars. » L'honnête et judicieux Chamlay rédigeait un mémoire où il démontrait la nécessité de la jonction,

(1) Röder, *ibid.*, p. 196. Le prince de Bade devait écrire le 7 septembre à l'Empereur : « Le siège de Brisach, outre la perte de temps, mettra l'ennemi dans l'impossibilité de faire aucune opération ultérieure. » *Ibid.*, p. 202.

et la possibilité de l'effectuer, même sans assiéger Fribourg : il suffisait de masquer la place et de franchir les montagnes noires. Villars les avait bien passées dans des conditions analogues : on pouvait faire de même, il y avait urgence (1).

De son côté, Villars ne cessait d'adresser au duc de Bourgogne des lettres pressantes (2). « Il est constant, » écrivait-il le 6 août après la retraite de Vendôme, « et ce à quoi l'on ne peut penser sans de sensibles regrets, c'est que le corps d'armée du duc de Vendôme passant par le Tyrol, joignant les troupes de M. l'électeur, on les embarquait sur l'Inn : en trois jours, toute l'infanterie pouvait arriver sur Passau, forcer cette grande ville à donner passage ou la prendre, ensuite celle de Lintz, et mettre une armée considérable aux portes de Vienne, animer les commencements de révolte en Hongrie et forcer peut-être l'Empereur à sortir de sa capitale. C'est là, Monseigneur, ce que nous pouvions attendre de cette jonction, et nous aurions moins ardemment

(1) Chamlay terminait son mémoire, où il ne donnait que des raisons de guerre, par cette phrase caractéristique : « Je n'ai point parlé dans ce dernier mémoire de la personne de M. le duc de Bourgogne, ne m'appartenant pas de traiter cette matière. » (*Mém. milit.*, t. III, p. 455.)

(2) Nous avons retrouvé la minute de quatre de ces lettres dans les archives du château de Vaux. Nous les reproduisons dans le 6e et dernier volume des *Mémoires de Villars*.

désiré les secours que nous attendons de vous... Je crois que le siège de Fribourg pourrait se commencer un jour plus tôt et je ne balancerai pas à vous dire qu'il est d'une nécessité presque indispensable. Ce n'est pas que ce soit la seule et unique voie pour établir une communication avec cette armée, mais c'est la plus solide... Ce qui est constant, *c'est qu'il en faut une*... Il y a bien longtemps que j'ai passé les montagnes, et j'avoue que dans ce temps-là j'avais espéré que le mois d'août nous trouverait plus puissants dans l'Empire... J'espère, Monseigneur, que les premières nouvelles nous apprendront le siège de Fribourg formé... »

« Cela ne peut durer, reprend-il le 19 août, et sans une communication solide et une augmentation considérable de troupes, cette armée qui pouvait espérer de forcer l'Empire à la paix se trouvera bientôt réduite à d'assez grandes extrémités... La situation de l'armée du Roi est telle que, si celui qui a l'honneur de la commander presse pour des communications et des secours, on doit le lui pardonner. »

« Vous comprendrez facilement, Monseigneur, écrit-il encore le 25 août, l'extrême conséquence d'envoyer incessamment un gros corps d'armée vers Villingen; M. l'électeur vous le demande instamment et il eût été à désirer que le siège de Fribourg, à supposer qu'on

le fasse, ait commencé plus tôt... Jugez de ma situation : les affaires du Roi étaient dans la plus heureuse qu'on pût souhaiter, mais il y a cent quinze jours que je suis entré dans l'Empire dont les forces ont toujours continué, depuis le premier jour, à se rassembler contre moi. J'ai averti de bonne heure et n'ai, grâces à Dieu, rien à me reprocher. »

Nouvelle lettre non moins attristée et non moins pressante le 30 août : il fait intervenir l'électeur de Bavière pour donner plus de poids à ses instances. « M. l'Électeur me prie, Monseigneur, à quelque prix que ce soit, d'avoir l'honneur de vous informer d'un état que vous trouverez violent... Il est absolument nécessaire que sans délai la plus grande partie de votre armée passe l'Holgraben et assure une tête vers le haut Danube, afin que M. l'Électeur voie une espérance d'être soutenu, car, celle du secours d'Italie perdue, vos profondes lumières vous feront aisément juger qu'il faut en avoir du côté du Rhin indispensablement. Je suis persuadé, Monseigneur, que le temps vous a paru long depuis que vous êtes à la tête de votre armée jusqu'au 15 d'août que l'on a commencé à agir. Vous pardonnerez bien à M. l'Électeur, un peu ennuyé aussi. »

Il semblerait que ces appels réitérés, appuyés de raisonnements fortement motivés et basés sur des faits

irréfutables, eussent dû faire impression sur l'esprit d'hommes de guerre expérimentés. Il n'en fut rien. Tallard, fermant l'oreille à ces arguments et à ces invitations, fermant les yeux au danger qui menaçait la plus importante des armées du Roi, ne se départit pas de sa quiétude : il continua à tracer des parallèles, à attaquer des demi-lunes, à se défiler des cavaliers sous la savante direction de Vauban. Le duc de Bourgogne soutenait sa résistance aux ordres de la Cour avec d'autant plus de vivacité qu'il croyait son honneur engagé à faire échouer le projet de jonction : Tallard avait déclaré qu'il ne l'emmènerait pas en Allemagne à cause du danger à courir; il protestait contre une expédition dont il devait être exclu pour un pareil motif, trouvant d'ailleurs très inutile de s'exposer à « échouer » en Allemagne après avoir « réussi » sur le Rhin; en attendant, il prenait part à toutes les opérations du siège, montrait de l'application et du sang-froid, s'exposait galamment aux boulets, visitait avec une égale sérénité les tranchées et les ambulances, attendait, au milieu de l'estime et de l'affection de tous, le jour marqué par la science pour son triomphe. Ce jour arriva le 7 septembre : le jeune vainqueur entra dans Brisach comblé de félicitations. Il les reçut avec modestie et humilité chrétienne, en remerciant Dieu d'un succès dû à la protection d'en haut.

Le même jour Villars, méconnu, abandonné, acculé dans l'angle du Danube et du Lech par la marche concentrique des armées allemandes, adressait au Roi un appel désespéré. Louis XIV, ému plus peut-être qu'il ne convenait, lui écrivait de revenir sur le Rhin, et ordonnait péremptoirement à Tallard de marcher à sa rencontre. Tallard avait déjà porté son quartier général à Strasbourg, avec l'intention d'aller assiéger Landau; c'est là qu'il reçut les ordres du Roi le 28 septembre au soir : l'alerte fut chaude, mais de courte durée; on apprenait en même temps la victoire d'Hochstædt; le coup d'audace et de vigueur par lequel Villars s'était dégagé écartait de lui tout danger immédiat et permettait à Tallard de ne pas précipiter ses mouvements. Mais cette victoire ne supprimait pas les périls de la situation, et, après comme avant Hochstædt, le devoir de Tallard était de passer le Rhin et d'aller rejoindre Villars. Il ne voulut pas le comprendre, et, après quelques jours d'attente, autorisé de nouveau par le Roi résigné, il reprenait la route de Landau. Il devait chèrement payer cette erreur l'année suivante, en subissant, dans cette même plaine de Hochstædt, la plus humiliante des défaites qui aient été infligées aux armées de Louis XIV.

Le duc de Bourgogne ne prit aucune part à ces déci-

sions suprêmes et malheureuses. Il avait quitté l'armée depuis le 18 septembre et était retourné à la Cour. Tallard avait réussi à se débarrasser de lui, en lui persuadant que la campagne était terminée, en lui affirmant que sa présence l'empêchait de tenter l'opération sur Landau, et en lui promettant de le rappeler si cette opération se faisait avec chances de succès. Le prince s'était laissé convaincre, non sans une résistance dont sa correspondance porte la trace évidente.

Louis XIV trouva ce retour un peu prématuré et en manifesta quelque mécontentement. Dans un accès de mauvaise humeur, il dit à la duchesse de Bourgogne que son mari ne paraissait « pas aimer la guerre plus que les autres ». La guerre n'était certainement pas sa passion favorite, mais il avait le profond sentiment de ses devoirs et ne cherchait pas à s'y soustraire. Ses lettres prouvent qu'il avait sollicité instamment l'honneur d'être à l'armée, et qu'il était décidé à y rester tant qu'il aurait quelque service à y rendre. Mais son cœur était à Versailles ou à Fontainebleau, auprès de la jeune femme qu'il aimait en époux passionné et fidèle. Son impatience de la retrouver était grande; il la dissimulait avec soin à tous les yeux, mais il la laissait voir à Beauvillier, le confident de ses pensées les plus secrètes. On en devine

l'intensité aux scrupules mêmes qu'elle semble avoir éveillés dans sa conscience délicate, à l'insistance avec laquelle il invite son ami à joindre ses prières aux siennes pour obtenir de Dieu « la continuation de ses secours à l'égard de ce qu'il y a de trop en lui sur ce chapitre (1) ». Le dernier mot de la dernière lettre qu'il lui écrit avant de quitter l'armée révèle les mêmes troubles : « Je prie Dieu et vous le demande aussi qu'il me préserve des grandes dissipations, et de l'attache excessive aux créatures auxquelles je vais apparemment être exposé, et dont je sens déjà les commencements (2). » Il part, d'ailleurs, en toute sûreté de conscience; il a attendu le jour désigné, exigé peut-être par Tallard (3) : le roi, dont il considère les ordres « comme ceux de Dieu même », a donné son approbation; il a la conviction que « personne ne pourrait y trouver à redire ».

(1) Lettre du 10 août 1703.

(2) Lettre du 17 septembre 1703.

(3) Saint-Simon affirme (t. VI, p. 147) que Tallard fit du départ du prince la *condition expresse* de l'expédition de Landau et que le Roi, se conformant aux vues de Tallard, ordonna à son petit-fils de revenir, malgré sa résistance. On peut trouver la confirmation de cette assertion dans la lettre de félicitations que le duc de Bourgogne adressa à Tallard après la prise de la place, et dans laquelle, après avoir exprimé le regret de n'y avoir eu aucune part, il ajoute : « Mais, comme le Roi et vous avez bien jugé, Landau ne serait point pris si j'étais demeuré avec vous. » (*Mém. milit*, t. III, p. 914.)

Il ne se trompait pas. Louis XIV lui fit bon accueil, et la Cour ne lui ménagea pas les éloges. On lui sut gré de sa conduite correcte et courageuse, du succès relatif qui avait couronné sa campagne : n'avait-il pas rempli exactement le programme officiel et *pris sa ville* selon toutes les règles? Quant à ses erreurs stratégiques, nul ne songea à les lui reprocher. En était-il d'ailleurs responsable, et pouvons-nous, en bonne conscience, lui faire porter la peine de l'abandon de Villars? Quand on voit un homme de la valeur militaire de Vendôme ne pas comprendre la portée de l'action combinée des armées, et un génie comme Vauban la déclarer « contre toutes les règles », peut-on en vouloir à un débutant de vingt ans s'il n'a pas eu plus qu'eux le sens des grandes opérations, et moins qu'eux la préoccupation des succès personnels.

La satisfaction du Roi n'alla pas jusqu'à lui inspirer le désir de recommencer immédiatement l'expérience de 1702 et de 1703.

Quatre années se passèrent sans que Louis XIV voulût confier un commandement à son petit-fils. Quatre années d'épreuves et de préoccupations croissantes : les défaites avaient été plus marquées que les victoires. Calcinato, Almanza et Stollhofen n'avaient pas compensé Blin-

dheim, Ramillies et Turin; on avait perdu du terrain partout et l'ennemi s'approchait graduellement de la frontière.

Le danger était surtout menaçant en Flandre, où Marlborough et Eugène préparaient les coups décisifs. Le Roi résolut de faire un grand effort de ce côté, et, pour stimuler encore l'ardeur des troupes, il se décida à mettre deux de ses petits-fils à leur tête. Le duc de Bourgogne apprit avec joie une détermination qui comblait tous ses désirs. L'inaction pesait à son âme généreuse. Il avait vainement, pendant ces quatre années, sollicité du Roi un service actif. Louis XIV avait plusieurs fois promis des commandements, puis, au dernier moment, les avait toujours refusés. Le prince confiait à son frère Philippe V, dans des lettres émues, son dépit et son humiliation; enfin, il put lui écrire, le 29 avril 1708, que le commandement de l'armée de Flandre lui était assuré. « Vous comprenez aisément quelle est ma joie, ajoutait-il; ce m'est un grand plaisir, après une interruption de quatre années, de me voir, en quelque sorte, rentrer au service et ne pas toujours demeurer inutile à Versailles, Marly et Fontainebleau. » Il espère faire une bonne campagne, remettre sous l'obéissance de son frère les provinces qu'il a perdues. « La tendresse infinie que j'ai pour

vous me ferait ressentir avec bien du plaisir que j'y aurais eu quelque part (1). »

L'événement ne devait répondre ni à cette bonne volonté ni à ces espérances. Là aussi, la mauvaise organisation du commandement devait paralyser les meilleures intentions et rendre inutiles les sacrifices les plus méritoires. L'armée, pourtant, était superbe, au dire de tous; l'administration militaire avait fait des tours de force : 131 bataillons et 216 escadrons étaient réunis autour de Valenciennes avec une puissante artillerie et des approvisionnements abondants ; parmi ces troupes, la plupart des *vieux* régiments et des corps d'élite : Picardie, Navarre, le régiment du Roi, celui de la Reine, les gardes françaises et suisses, la maison du Roi, la gendarmerie, les carabiniers; à leur tête, un maréchal de France, Matignon; dix-huit lieutenants-généraux, et des plus renommés : Chémerault, Artagnan, Biron, Cheyladet, du Rosel, le chevalier de Luxembourg... Mais, pour commander en chef ces masses et ces individualités, pour y mettre l'ordre et la discipline, pour imprimer à tout cet organisme la direction vigoureuse qu'il réclamait, le Roi avait désigné une dualité dont les deux termes étaient contradictoires et voués

(1) *Le Duc de Bourgogne à Philippe V*, 29 mai 1708, communiquée par le R. P. Baudrillart.

d'avance aux conflits : le duc de Bourgogne et Vendôme.

L'antagonisme déjà inévitable du rang et du grade, de l'autorité nominale et de l'autorité réelle, devait être singulièrement aggravé par le contraste des deux natures : « L'eau et le feu, » a dit Saint-Simon; d'un côté, une grande défiance de soi, une application consciencieuse et une dévotion exagérée; de l'autre, une confiance en soi sans bornes, une paresse incorrigible et un honteux libertinage; des deux côtés, un courage incontestable, mais le courage de Vendôme, tout en dehors, avait des inspirations qui suppléaient parfois à l'imprévoyance et à l'irréflexion ; celui du duc de Bourgogne, plus passif, était trop souvent neutralisé par la timidité des résolutions. L'association de ces deux volontés inégales et disparates ne pouvait produire qu'incohérence et indécision : quand Berwick y fut adjoint, il n'apporta qu'un nouvel élément de conflit et d'impuissance. L'état-major particulier du duc de Bourgogne n'était pas plus sérieusement constitué : MM. d'O et de Gamaches étaient des officiers sans réputation; le duc de Berry n'était qu'un enfant; il n'avait pas de rôle défini, non plus que Jacques d'Angleterre, qui, sous le nom de chevalier de Saint-Georges et simple volontaire, complétait l'entourage princier.

C'est dans ces conditions que s'ouvrit la campagne,

le 16 mai 1708, jour où le duc de Bourgogne vint rejoindre Vendôme à Valenciennes. Les circonstances militaires étaient favorables : la supériorité numérique de l'armée française était considérable. L'ennemi n'avait pas encore concentré ses forces; Eugène, retenu sur la Moselle, n'avait pas achevé l'organisation de son corps. Marlborough avait ses troupes disséminées sur la Meuse et dans la Flandre septentrionale, son centre et son quartier général à Bruxelles. On pouvait, on devait, profitant de ces avantages, prendre, par une vigoureuse offensive, la direction des opérations, l'imposer à l'ennemi, lui enlever la capitale de la Belgique, écraser peut-être une de ses fractions isolées.

Ce plan parut d'abord prévaloir; après quelques jours d'étude, on marcha résolument en avant, droit sur Bruxelles, par Nivelles et Soignies. Marlborough, surpris, se replia précipitamment. A Soignies, on s'arrêta pour délibérer; avant d'aller plus loin, Vendôme voulait s'assurer du cours supérieur de la Meuse, en prenant la place de Huy; le duc de Bourgogne était d'un avis contraire; les discussions commencèrent, avec leur accompagnement obligé de mémoires et de dépêches; un mois se passa ainsi en hésitations et en écritures. Le duc de Bourgogne mandait, le 20 juin, à son frère qu'il attendait les mouvements de l'ennemi

pour régler les siens. L'ennemi n'avait garde de remuer tant qu'il n'était pas prêt; on attendait qu'il le fût.

Cependant, au commencement de juillet, on se décida à faire un pas en avant; mais, au lieu de marcher à l'ennemi, on chercha « une conquête » à faire. Le comte de Bergheick proposa un coup de main sur Gand et Bruges : on l'écouta. Bergheick était souple, insinuant, sympathique, mais superficiel (1); il plaisait au duc de Bourgogne, comme il avait plu à l'électeur de Bavière, lorsqu'il gouvernait sous ses ordres les Pays-Bas espagnols; il était plus Espagnol que Français, et encore plus Flamand qu'Espagnol; il avait, par ses intelligences dans les villes flamandes du nord, ébauché un soulèvement; l'échec de l'expédition d'Écosse avait fait avorter ce projet, mais le terrain était resté préparé : Bergheick promettait un succès facile. Le duc de Bourgogne se laissa séduire et entraîner par un mouvement qui l'éloignait de sa base d'opérations, mouvement fatal, dont les conséquences devaient peser d'un poids si lourd sur toute la campagne. Vendôme laissa faire.

L'exécution fut fixée au 3 juillet; elle fut rapide et brillante; en moins de quatre jours, Gand et Bruges

(1) Fénelon écrivait de lui à Chevreuse le 9 juillet 1702 : « Il a de l'esprit, de la souplesse; il flatte, il fait le zélé, *mais approfondissez;* les honnêtes gens du pays le croient très dangereux. »

furent investis, enlevés et occupés, aux applaudissements de la population. Le duc de Bourgogne était dans la joie; il s'empressa d'écrire à son frère qu'il avait conquis pour lui deux provinces; c'était *sa* conquête; la conserver et la défendre devint son principal souci; cette préoccupation lui fit perdre de vue l'ensemble des opérations nécessaires. Dès le premier jour, il attribua à ce léger succès une importance exagérée. « Marlborough a été attrapé pour cette fois, écrivait-il à son frère; ses projets doivent être présentement fort décontenancés (1). »

Il est certain que le général anglais était fort inquiet : il redoutait une offensive qui l'eût mis dans un grand péril; il pressait Eugène de venir le rejoindre. Le prince de Savoie, malgré des prodiges d'activité, ne pouvait brusquer la marche de ses troupes; laissant ses colonnes cheminer le plus vite possible, il courut de sa personne à Bruxelles. Il y était le 6 juillet et fut étonné de la démoralisation de l'état-major anglais (2). Sa résolution eut bientôt relevé les courages; il fut décidé qu'on marcherait au plus tôt à la rencontre de Vendôme.

La nouvelle de son arrivée, parvenue le 8 au camp de Lede, où se trouvait le quartier général français, ne

(1) Lettre du 6 juillet communiquée par le R. P. Baudrillart.

(2) « Ich habe ihn ziemlich consternirter gefunden. » *Eugène à l'Empereur*, 9 juillet. *Feldzüge*, t. X, suppl., p. 150; à la même date il écrivait que les positions françaises étaient difficiles à attaquer.

troubla pas l'optimisme qui y régnait. On comprit néanmoins qu'il était nécessaire d'agir. Mais, une fois encore, au lieu de marcher à l'ennemi et de l'attaquer avant sa jonction avec l'armée du prince Eugène, on fit de la stratégie spéculative et on chercha un nouveau siège à faire. Après de longues discussions, après de fréquents recours au Roi, on se résolut à occuper la rive gauche de l'Escaut afin d'en interdire le passage à l'ennemi, pendant qu'on s'emparerait des places qu'il possédait encore en Flandre. Il fut décidé qu'on investirait Oudenarde, qu'on masquerait cette place par des retranchements, et qu'on irait faire le siège de Menin; de son côté, Berwick aurait ordre de venir garder le fleuve de Condé à Tournay. Cette décision prise, on l'exécuta lentement, avec négligence, sans aucune des précautions nécessaires pour dérober le mouvement à l'ennemi. Le 10 au soir, on venait camper au bord de l'Escaut, près de Gavre, avec l'intention de franchir le fleuve dans la journée du lendemain, et d'investir Oudenarde.

De son côté, l'ennemi s'était aussi décidé à manœuvrer. Dans un conseil de guerre tenu à Bruxelles le 7, Eugène et Marlborough, toujours d'accord, avaient fait adopter par les alliés le plan qui consistait à couper l'armée française de sa base d'opérations, en se plaçant entre

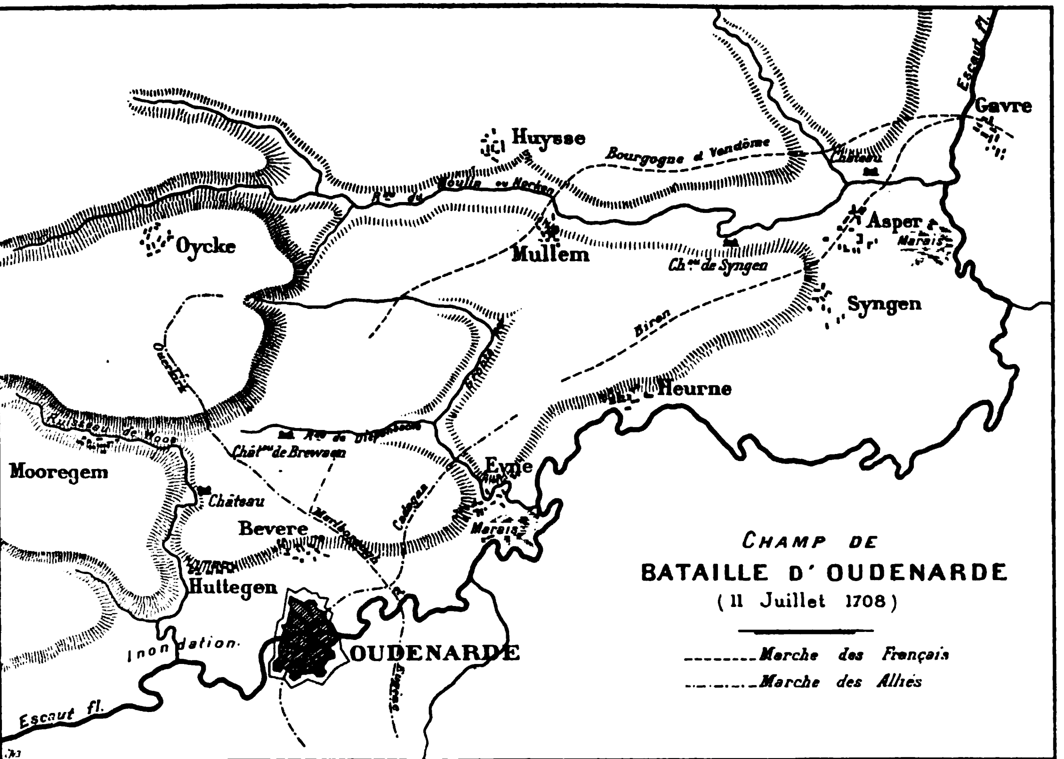
elle et les places fortes de la Flandre française. Le mouvement commençait le lendemain et était vigoureusement mené; dès le 10 au soir, toute l'armée était concentrée devant Lessines, ayant passé la Dendre sans obstacle. Les chefs alliés y apprenaient la présence du duc de Bourgogne à Gavre. Devinant ses intentions, ils résolurent de les traverser; il fut convenu qu'on s'efforcerait de le prévenir devant Oudenarde, de le combattre et de le rejeter vers le nord. Dans la nuit du 10 au 11, Cadogan, à la tête d'une forte avant-garde, franchissait les six lieues qui le séparaient d'Oudenarde, atteignait la place dans la matinée, traversait l'Escaut sur les ponts de la ville et, s'établissant sur la rive gauche du fleuve, protégeait la construction de quatre ponts destinés au passage de l'armée. A la même heure environ, Vendôme, ayant aussi jeté des ponts à Gavre, poussait Biron sur la rive gauche de l'Escaut, avec une forte avant-garde, et le chargeait de reconnaître les abords de la place.

Ainsi, par une singulière coïncidence, les deux armées exécutaient le même mouvement : elles se préparaient toutes deux à franchir le même fleuve, à deux lieues et demie l'une de l'autre, pour occuper le même terrain, sans qu'aucune d'elles eût songé à attaquer l'autre pendant ce périlleux défilé. Un choc était iné-

vitable. Avant d'en exposer les sanglantes péripéties, jetons un rapide coup d'œil sur le terrain où elles allaient se rencontrer (1).

Ce terrain était circonscrit à l'est et au sud-est par l'Escaut, dont le cours sinueux serpentait dans des prairies basses et d'inondation facile; au nord, par le fort ruisseau du Moulin, se jetant perpendiculairement dans l'Escaut, près de Gavre; à l'ouest, par des collines au milieu desquelles se remarquait le plateau d'Oycke, dominant la région environnante; au sud, la ville d'Oudenarde, barrant la vallée de l'Escaut de son enceinte bastionnée et de ses inondations artificielles. Tout cet espace, légèrement ondulé, était traversé par un petit ruisseau, qui, descendant du plateau d'Oycke par plusieurs branches, se jetait dans l'Escaut près du village d'Eyne; lui aussi serpentait à travers des prairies entourées de haies, coupées de fossés, semées d'obstacles. Sur le bord de l'Escaut, de gros villages : Eyne, Heurne, Asper; sur les collines de l'ouest : Bevere, Oycke; partout des fermes, des maisons, quelques châteaux, des enclos, des buissons, des chemins bordés de haies; au nord, le long de la rive gauche du ruisseau du Moulin, le plateau de Huysse offrait une série de fortes positions

(1) Voyez la carte ci-contre.


CHAMP DE
BATAILLE D'OUDENARDE
(11 Juillet 1708)
Marche des Français
Marche des Alliés
Gavre
Escaut fl.
Huysse
Bourgogne et Vendôme
Château
Asper
Marais
Oycke
Mullem
Ch.au de Syngen
Syngen
Biren
Heurne
Chât.au de Brewaen
Mooregem
Château
Eyne
Marais
Bevere
Cadogan
Marlborough
Hultegen
Inondation
OUDENARDE
Eugène
Escaut fl.

que couvraient, sur beaucoup de points, les bords escarpés du ruisseau (1).

Nous avons laissé les deux avant-gardes passant l'Escaut chacune de son côté vers la même heure, c'est-à-dire vers dix heures du matin. Biron, avec vingt escadrons et sept bataillons, s'avança entre Heurne et Eyne ; ne se doutant pas de la présence des alliés, il mit ses cavaliers à faire du fourrage ; il fut assez surpris de voir ses fourrageurs attaqués par des partis ennemis ; il se hâta de se replier sur Heurne et fit prévenir Vendôme. Celui-ci ne prit d'abord pas ces messages au sérieux ; s'obstinant à ne pas croire à la présence de l'armée ennemie, il laissait les colonnes françaises passer lentement l'Escaut, sans veiller à leur direction ; l'ennemi, au contraire, agissait avec une extrême activité. Arrivé vers midi à ses ponts de l'Escaut, avec ses têtes de colonnes, Marlborough se hâtait de les porter en avant. La cavalerie passait la première et, prenant les allures vives, allait

(1) Le récit qui va suivre a été composé en contrôlant les uns par les autres les renseignements puisés aux sources suivantes :

Mémoires militaires relatifs à la guerre de la succession d'Espagne, t. VIII ; — Mémoires de Saint-Simon ; — Mémoires de Saint-Hilaire ; — Papiers de Vendôme aux archives de Chantilly ; — Lettres du duc de Bourgogne à Mme de Maintenon ; — *Correspondance de Fénelon*, t. I ; — *Felzüge des Prinzen Eugen von Savoyen*, t. X ; — MURRAY, *Letters and Despatches of Marlborough*, t. IV ; — Relations de la bataille d'Oudenarde dans LAMBERTY, *Mémoires pour servir à l'histoire du* XVIII[e] *siècle* t. V, p. 106-111.

occuper les plateaux en avant d'Oudenarde ; l'infanterie débouchait à son tour ; les bataillons étaient, à mesure qu'ils arrivaient, distribués dans les enclos et les haies qui bordaient le ruisseau d'Eyne.

Cependant Cadogan, renforcé de la cavalerie de Rantzau, se jetait sur Biron, resté isolé en face de lui ; il le culbutait, lui prenait les quatre bataillons suisses de Pfiffer et l'obligeait à se replier vers le nord : il était alors trois heures de l'après-midi.

La journée s'avançait sans que, du côté français, aucune résolution décisive fût prise : la prudence aurait voulu ou qu'on remît l'attaque au lendemain et qu'on employât la soirée à la préparer, ou qu'on attendît l'attaque des ennemis dans les excellentes positions du plateau d'Huysse, sur lequel cheminaient les colonnes arrivant de l'Escaut ; mais l'indécision et l'imprévoyance avaient engendré la confusion. Le duc de Bourgogne, qui suivait le ruisseau du Moulin sans instructions précises, n'écoutant que son ardeur, engagea prématurément le combat : passant le ruisseau avec les deux brigades du Roi et de Piémont et seize escadrons, il les lança, sous les ordres de Grimaldi, sur les positions ennemies ; l'attaque fut des plus brillantes et digne des *vieux* qui la menaient ; mais faite trop tôt, contre des lignes solidement postées, elle ne pouvait pas réussir et

compromettait tout le succès de la journée. Pour la soutenir, on faisait appel aux troupes les plus rapprochées; celles-ci, surprises en ordre de marche, arrivaient essoufflées, au hasard, sans direction d'ensemble; toute la droite et le centre se trouvaient ainsi successivement engagés dans une action incohérente, tandis que la gauche, laissée sans ordres, restait immobile; tandis que cent quatre-vingts escadrons, des plus beaux de France, demeuraient, spectateurs inutiles du combat, derrière un ruisseau réputé infranchissable et qui ne l'était pas. Quant à l'artillerie, elle avait été oubliée, et Saint-Hilaire, qui la commandait, était laissé sans ordres sur la route de Gand. Il prenait sur lui d'expédier dix pièces avec quelques chariots de munitions : ce furent les seules dont put disposer l'armée française.

Ainsi conduite, sur ce terrain coupé et difficile, l'action dégénérait en combats partiels, où, malgré le plus brillant courage, malgré des succès de détail, l'avantage se dessinait en faveur de l'ennemi, plus nombreux sur chaque point et mieux dirigé. Les vingt bataillons anglais d'Argyle, les contingents prussiens de Lottum et de Bülow, arrivant successivement sur le champ de bataille, étaient distribués avec méthode, dirigés sur les points menacés. De notre côté, au contraire, le désordre

augmentait. Le duc de Bourgogne au centre, Vendôme à droite, s'épuisaient en inutiles efforts : le prince et son frère, mêlés aux troupes, payant de leur personne, impuissants à rétablir l'ordre; Vendôme, au plus fort de la mêlée, essayant en vain de réparer, par ses brillantes qualités de soldat, ses coupables négligences de général. Un ordre porté à propos à la gauche eût pu tout sauver : il ne fut pas donné, sans qu'il soit possible d'établir sur qui pèse la responsabilité de cet oubli.

Dans le camp ennemi, le chef veillait, préparant le coup décisif. Confiant à Eugène le commandement de sa droite, Marlborough se portait à sa gauche, y formait une forte colonne de troupes hollandaises, sous le commandement du vieux général Overkirk : il était sept heures du soir; cette colonne, prononçant un mouvement tournant, débordait la droite française et occupait le plateau d'Oycke; de cette position dominante, l'infanterie prenait en flanc l'infanterie française, pendant que la cavalerie menaçait ses derrières. Au même moment, Eugène, voyant devant lui la gauche française immobile, la négligeait et, appuyant à gauche, venait emporter Diepenbeke et prendre entre deux feux la masse confuse de l'infanterie française.

Le péril devenait extrême; la nuit approchait, aggravant le danger. Vers huit heures du soir, les deux chefs

français se retrouvèrent sur le plateau d'Huysse : Vendôme, irrité, fougueux, animé par le dépit et l'ardeur de la lutte ; Bourgogne, plus maître de lui, mais ne pouvant cacher ses inquiétudes ; au premier mot du prince, Vendôme lui ferma impérieusement la bouche ; réclamant pour lui seul le droit de commander, il déclara que rien n'était perdu, qu'on pouvait tout réparer en prenant, plus en arrière, des positions mieux choisies et en remettant le combat au lendemain. Ce mouvement, tenté avec des troupes désorganisées et à demi battues, offrait les plus sérieux périls ; tous les généraux présents le désapprouvèrent, sauf le comte d'Évreux, dont la sincérité parut suspecte. Vendôme insista quelque temps avec emportement ; puis, vaincu par l'évidence, entraîné par le courant, il donna l'ordre de la retraite, non sans avoir jeté à la face du prince, s'il faut en croire Saint-Simon, un mot cruel et injuste, que le chrétien put pardonner, mais qui fit au cœur du gentilhomme une de ces blessures qui ne se guérissent pas (1). Puis, se renfermant dans son dépit, il ne donna aucun ordre, ne prit aucune disposition, marcha en silence jusqu'à Gand, s'y jeta dans un lit et y demeura trente

(1) « Je vois bien que vous le voulez tous, il faut donc se retirer. Aussi bien, ajouta-t-il en regardant M. le duc de Bourgogne, il y a longtemps, monseigneur, que vous en avez envie. » (SAINT-SIMON, t. VI, p. 58.)

heures de suite, anéanti, étranger à tout ce qui se passait.

Les diverses fractions de l'armée, laissées à elles-mêmes, quittèrent le champ de bataille, au hasard des inspirations particulières, les unes fort entamées, les autres presque intactes; le vidame d'Amiens sauva la maison du Roi par une charge vigoureuse; des hommes isolés s'échappèrent dans différentes directions; beaucoup d'officiers, auxquels la fuite répugnait, tombèrent au pouvoir de l'ennemi : de ce nombre était le duc de Saint-Aignan, frère de Beauvillier.

Le gros de l'armée se retrouva le lendemain, avec artillerie et bagages, aux environs de Gand et de Bruges; on se mit en sûreté derrière le canal qui réunit ces deux places. Le duc de Bourgogne établit son quartier général à Lovendeghem. Il était attristé, mais non abattu; le chrétien prit la défaite comme une leçon, comme un châtiment envoyé par Dieu pour son salut. « La prospérité l'eût enflé et dissipé, » écrit-il à Beauvillier; Dieu lui a évité ce danger en l'humiliant, en lui faisant sentir son « néant », en le punissant d'une « confiance imparfaite » et d'une « fidélité » insuffisante. Il saura profiter de cet avertissement d'en haut. A son frère il écrit, quelques jours après, avec moins de mysticisme, mais plus de confiance dans l'avenir. Il espère lui conserver Bruges et Gand « ses conquêtes », et s'il y par-

vient, il affirme que les « ennemis y perdront plus qu'ils n'ont gagné à leur victoire et que l'avantage de la campagne lui restera encore (1) ».

Cette confiance n'était pas déplacée ; rien n'était encore compromis et les affaires pouvaient être rétablies par une initiative vigoureuse. Deux partis s'offraient : Berwick, venu de la Moselle à la suite d'Eugène, était dans les environs de Mons avec une vingtaine de mille hommes. On pouvait, par une action combinée avec lui, ou revenir sur la frontière de France et la disputer à l'ennemi, ou, laissant l'ennemi continuer sa marche vers la France, manœuvrer sur ses derrières et sur ses flancs, couper ses communications et l'obliger à la retraite. Le premier parti ne pouvait se concilier avec la volonté de garder Gand et Bruges; il était d'ailleurs bientôt mis hors de cause par les résolutions rapides et décisives de l'ennemi.

Marlborough, dédaignant de poursuivre un adversaire qui se dérobait, s'était hâté de suivre la route bénévolement ouverte devant lui; laissant Eugène à Bruxelles assurer les communications et organiser les ravitaillements, il marcha droit à la frontière de France, l'atteignit le 15 juillet avec l'intention évidente de s'emparer des

(1) *Le Duc de Bourgogne à Philippe V*, 21 juillet 1708, communiquée par le R. P. Baudrillart.

places qui la couvraient; en attendant qu'il eût rassemblé les moyens nécessaires, il battait le pays, rançonnant l'Artois (1), menaçant la Picardie, semant la terreur à grande distance. Il ne laissait à l'état-major français que la seconde alternative : celle des opérations latérales.

Berwick avait eu l'intuition de ces opérations. Informé à temps du mouvement de Marlborough, il l'avait suivi; ne disposant pas de forces suffisantes pour l'attaquer, il s'était contenté de couvrir de son mieux le Hainaut et avait réuni dans Lille et dans Tournai d'importantes ressources en hommes et en matériel : c'est tout ce qu'on pouvait lui demander. A Vendôme incombait le soin de concerter avec lui des opérations plus décisives. A l'abri derrière le canal de Bruges, son armée s'était remise de la surprise d'Oudenarde; elle avait reçu par le littoral des convois suffisants; quelques escarmouches heureuses lui avaient rendu la confiance; elle avait une nombreuse et excellente cavalerie. L'instrument était bon, il suffisait de s'en servir à propos; mais l'indécision régnait à l'état-major, la mésintelligence s'était aggravée de tous les dépits amenés par la défaite, de tous les griefs réels ou imaginaires nés de correspondances

(1) La province dut payer 1,500,000 livres de contribution, d'après le général de Vault (*Mém. milit.*, t. VIII, p. 48), et 3,500,000 d'après Saint-Simon, t. VI, p. 117.

intempestives ou malveillantes, de bruits venus de la Cour, de tous les inconvénients d'une situation qui, paralysant les qualités de chefs divisés, laissait le champ libre à leurs seuls défauts et se traduisait par l'inaction.

Pendant qu'au camp de Lovendeghem on donnait ce triste spectacle, à Bruxelles, au contraire, régnait une fiévreuse activité : les approvisionnements, le matériel de siège, les moyens de transport, s'y concentraient sous une direction unique et nette; un immense convoi se préparait, visant Lille ou Tournai.

Louis XIV ne s'y trompait pas, il ne cessait de signaler à Vendôme, au duc de Bourgogne, les projets d'Eugène et les moyens de les combattre. L'opération que méditait le prince de Savoie était une des plus dangereuses qui se pût tenter devant un adversaire vigilant et disposant, sur les deux flancs, de forces considérables; il la hasarda pourtant et la fit réussir. Parti de Bruxelles le 6 août avec plus de cinq mille voitures et une escorte d'environ vingt mille hommes, il feignait de marcher sur Mons ou Namur; puis, arrivé à Soignies, il tournait à droite, passait sans encombre la Dendre le 9, l'Escaut le 11 et le 12, et apparaissait le 13 devant Lille, qu'il investissait complètement le lendemain. Marlborough le couvrait en gardant la ligne de l'Escaut.

Ce hardi mouvement, ce long défilé de voitures et

5

de chariots s'était exécuté sans que Vendôme eût semblé s'en préoccuper; Berwick l'avait vu, mais, réduit à ses seules forces, il n'avait pu l'empêcher et s'était borné à côtoyer les colonnes ennemies, à distance, sans oser les aborder (1).

L'émoi fut vif à Versailles : il se traduisit en lettres pressantes et attristées du Roi et de Chamillart, insistant pour une action rapide et vigoureuse. Mais la force des choses et la mauvaise organisation du commandement continuaient leur œuvre fatale. Le duc de Bourgogne ne se méprenait ni sur la gravité de la situation ni sur les défauts de Vendôme (2), mais son initiative avait été brisée par le contact de ce caractère emporté et dominant. Il se résignait en silence, se désintéressant trop souvent de la lutte, croyant avoir fait tout son devoir quand il avait mis au pied de la croix ses humiliations et confié ses scrupules à Beauvillier. Il demandait à son ami des conseils qu'il ne suivait pas et des prières que le ciel ne se pressait pas d'exaucer. Il avait reçu du Roi,

(1) L'abbé PROYART (*Vie du Dauphin*, t. II, p. 201) a publié quatre lettres du duc de Bourgogne à Berwick, de cette époque. Il résulte de ces documents que Berwick n'avait cessé d'appeler l'attention du prince sur la nécessité d'attaquer le convoi, que le prince ne se rendit jamais compte de son importance et, conseillé par Bergheick, ne voulut pas compromettre la sûreté de Gand et de Bruges en quittant ces places.

(2) Voyez ses lettres à Mme de Maintenon, que nous reproduisons ci-dessous sous les n° 50 et suiv.

après Oudenarde, le pouvoir de prendre le commandement suprême; il hésitait à s'en servir, avouant sa « faiblesse » à son ami, mais se taisant en présence du chef impérieux dont il subissait l'ascendant, sans lui laisser la direction exclusive. Entre ces deux têtes, dont l'une ne savait pas prévoir et l'autre ne savait pas vouloir, le commandement flottait indécis, le temps se perdait en discussions vaines, en recours au Roi; l'autorité s'émiettait, les cabales se formaient dans l'armée, la discipline se relâchait. D'accord sur la nécessité d'agir, les généraux se divisaient sur le mode d'action. « Nous essayerons tout pour sauver Lille, écrivait le prince à Beauvillier le 21 août, mais il ne faut pas y perdre l'armée. » — « Certainement, ajoutait-il, il faut presser M. de Vendôme. »

Tout le mois d'août se passa dans ces irrésolutions, pendant qu'Eugène pressait sans relâche le siège de Lille et que Boufflers se défendait avec une incomparable vigueur.

Enfin, sur un ordre impérieux du Roi, on se décida à une action combinée avec Berwick; la jonction des deux corps se fit le 30, à Lessines. Ils formaient une masse imposante de 240 escadrons et 130 bataillons animés du désir de combattre et prêts à soutenir la légitime réputation de leurs noms glorieux.

On marcha avec résolution jusqu'à Tournai, où on arriva le 1er septembre. Marlborough ne défendit pas le passage de l'Escaut et se replia sur l'armée qui investissait Lille. Il fallait le suivre avec vigueur, l'atteindre avant qu'il eût pu se retrancher et profiter de l'avantage du nombre pour le battre. C'était l'avis de Vendôme, mais ce ne fut pas celui de Berwick ; le duc de Bourgogne hésitait entre les deux ; il demanda à Beauvau, évêque de Tournai, des prières publiques, suivit la première procession et se prépara au combat en chrétien. » Nous touchons au moment décisif, écrit-il à Beauvillier le 2 septembre... nous marchons aux ennemis demain, et, dès que vous aurez reçu cette lettre, il faut redoubler les prières... L'armée est belle et d'une volonté merveilleuse, mais, Dieu merci, je ne mets ma confiance qu'en Lui, qui a permis, pour cela même, notre premier échec... Quoique je sois bien infidèle à Dieu, j'espère cependant, et me prépare, du mieux que je puis, à ce temps qui sera fort sérieux et le dernier pour bien des gens... Je me remets de tout à Dieu... il fera ce qu'il lui plaira. »

On marcha, en effet, le lendemain, mais sans avoir tranché le différend et sans avoir nettement défini le but à poursuivre. On s'arrêta de nouveau, le 4, à Mons-en-Puelle, à quatre petites lieues de Lille, pour discuter.

Comme on ne parvenait pas à s'entendre, on en référa au Roi. Vendôme écrivit à Louis XIV une lettre indignée où il exhalait son mécontentement et demandait à être relevé d'un commandement qu'il ne pouvait pas exercer librement. Berwick écrivit qu'il valait mieux perdre Lille que d'exposer l'armée à être battue. Le duc de Bourgogne exposa le pour et le contre, sans conclure, et demanda les ordres du Roi, tout en lui faisant connaître par Mme de Maintenon son véritable sentiment, qui était de ne pas attaquer (1).

En attendant la réponse de Louis XIV, on fit des reconnaissances, on ouvrit des chemins pour l'artillerie, on perdit en bagatelles un temps que l'ennemi mettait à profit avec une fiévreuse activité. Marlborough se hâtait de couvrir l'armée de siège d'une ligne d'ouvrages solidement armés et vigoureusement occupés. Eugène pressait les travaux d'approche avec une rare énergie, exposant chaque jour sa vie, sacrifiant les hommes par milliers pour enlever les dehors que Boufflers lui disputait avec une non moins grande énergie. Les deux adversaires étaient dignes l'un de l'autre. Eugène avait su fondre en une unité redoutable les éléments disparates de l'armée qu'il commandait; Boufflers avait

(1) Voir ci-dessous, n° 81, la lettre à Mme de Maintenon, et les lettres officielles dans Pelet, *Mém. milit.*, t. VIII, p. 88 et suiv.

su faire passer dans toutes les âmes les nobles sentiments qui inspiraient la sienne : soldats, bourgeois, les femmes elles-mêmes, rivalisaient d'abnégation et de dévouement. Eugène parait les armes impériales des brillantes qualités de la maison de Savoie ; Boufflers relevait l'honneur des armes françaises; tous deux montraient ce que valent, au jour du péril, à la tête des armées, la volonté et le caractère.

On se figure aisément l'irritation et l'embarras du Roi en recevant le 7 septembre, au lieu de la nouvelle d'une bataille, qu'il attendait avec impatience (1), le courrier décevant et contradictoire du duc de Bourgogne. Au lieu d'écrire, il fit partir Chamillart le soir même avec la mission de juger la situation sur place et de prendre d'urgence les mesures nécessaires.

Le ministre arriva au quartier général le 9, à 6 heures du soir ; il s'attacha d'abord à rapprocher les deux chefs divisés : Vendôme et Berwick ; il y parvint dans une certaine mesure; après une réconciliation apparente, un conseil fut tenu en commun : Chamillart y insista, au nom du Roi, pour une action immédiate et fit prévaloir sa volonté. Toute l'armée s'ébranla le 11 ;

(1) « On croit ici, écrit Dangeau dans son *Journal* le 4 septembre, que le combat en Flandre se donnera demain ou après-demain. » (T. XII, p. 216.)

mais dès le lendemain elle se heurta contre toute l'armée des alliés, solidement établie entre des points bien choisis, son front couvert par une ligne d'ouvrages garnis d'artillerie; une violente canonnade s'engagea; à gauche l'armée française s'empara du village de Seclin, s'y retrancha et y établit une forte batterie; au centre on força les avant-postes ennemis à rentrer dans le village fortifié d'Ennetières et on l'y canonna. Toute la journée du 12 se passa en vaines canonnades; les boulets entamaient à peine les parapets de terre de l'ennemi (1); Marlborough ne se commit pas dans la plaine; les généraux français, Vendôme lui-même, furent obligés de reconnaître que ses positions ne pouvaient plus être enlevées de vive force; on avait laissé passer le moment favorable.

Il fallut revenir en arrière. Une sorte de conseil fut tenu le 14 à Pont-à-Marque; il y fut reconnu, d'un commun accord, que la circonvallation de l'ennemi était devenue inattaquable et qu'il ne restait plus qu'un seul moyen de sauver Lille, c'était d'affamer l'assiégeant à son tour en coupant ses lignes de communication, en interceptant ses convois, en empêchant tout ravitaillement.

(1) Rapport du prince Eugène à l'Empereur, du 16 septembre 1708. *Militar. Correspondenz des Pr. Eug. v. Savoyen*, 2e sér., t. I, *Supplément*, p. 224.

Vendôme se soumit à regret et en boudant. « Je pleure des larmes de sang, écrivit-il au Roi, de ce que je vois depuis six jours. » — « Chamillart l'a mis à la raison, » écrivait de son côté le duc de Bourgogne à Beauvillier, avec une satisfaction mal déguisée, mais en constatant avec inquiétude que la mauvaise humeur du maréchal ferait dorénavant peser sur lui-même toutes les responsabilités du commandement.

Le nouveau plan de campagne ne fut pas mieux exécuté que celui qui venait d'échouer si misérablement. Fautes et déceptions continuèrent à se succéder. L'ennemi continua à recevoir les convois qui lui venaient d'outre-mer, à tirer des provinces voisines le complément de ses vivres. Les efforts tentés pour le contrecarrer continuèrent à être incohérents et inefficaces; nous ne saurions en décrire par le menu l'affligeante monotonie. Contentons-nous de rappeler les principaux faits.

Du 15 au 17, l'armée alla se placer le long de l'Escaut, de Tournai à Oudenarde; le quartier général, à l'abbaye de Saulchoi. Dans cette position, elle interceptait la communication de l'ennemi avec Bruxelles, centre d'importants magasins; en même temps on renforçait le corps de M. de Lamothe à Bruges, avec la mission de surveiller la mer. Ostende était devenu la

base des ravitaillements de l'ennemi : les flottes anglaises et hollandaises y débarquaient vivres, poudres, munitions de guerre, que des chariots transportaient à Rousselaer et à Menin, sous la protection de l'armée de Marlborough. Il fallait à tout prix enlever cette ressource à l'ennemi; c'était la mission principale de Lamothe; mais il prit si mal ses mesures qu'il se fit battre à Wynnendale le 28 septembre et laissa passer le plus considérable des convois.

Vendôme vint prendre lui-même la direction des opérations dans cette région et leur imprima une certaine activité. Il fit couper les digues et inonder tout le pays entre Ostende et Nieuport; l'ennemi ayant organisé une flottille pour traverser l'inondation, il lui opposa des galères appelées de Dunkerque sous le commandement du chevalier de Langeron, et des barques armées en guerre, expédiées de Bruges sous le commandement du partisan Dubois; les unes avaient trop de tirant d'eau, les autres pas assez de mobilité : leur efficacité fut médiocre.

On fut plus heureux devant Leffinghe : le 23 octobre, un hardi coup de main dirigé par le marquis de Puiguyon enlevait à l'ennemi ce poste important et montrait ce qu'on aurait pu obtenir des troupes et des officiers avec une direction plus nette et plus énergique; mais

cette activité isolée et tardive était sans effet; le duc de Bourgogne ne savait pas la seconder; malgré les ordres pressants du Roi (1), il ne parvenait à entreprendre contre Marlborough rien de sérieux. Lille était à bout de ressources; le convoi que le chevalier de Luxembourg avait réussi à faire entrer dans la place n'avait prolongé sa résistance que de quelques jours : le jour même du succès de Leffinghe, la ville capitulait et Boufflers se retirait dans la citadelle avec une garnison diminuée de 6,000 hommes, mais qui avait fait perdre 15,000 hommes à l'ennemi.

Tout n'était pas fini cependant. Un nouveau siège commençait, mené par Eugène avec la même énergie, soutenu par Boufflers avec le même courage, la même fécondité de ressources. Une intervention habile et vigoureuse de l'armée de secours pouvait encore sauver la place. Louis XIV le sentait et aurait voulu faire passer sa conviction dans l'esprit de ses lieutenants;

(1) Nous ne citerons, pour en faire connaître le ton, que les passages suivants d'une dépêche adressée le 8 octobre au duc de Bourgogne : « Je ne saurais me résoudre à prendre aucune résolution en supposant la perte de Lille, qu'il aurait été si facile de conserver, si l'on avait traversé les convois des ennemis... Il est de votre gloire et de votre honneur de ne pas demeurer dans l'inaction derrière l'Escaut, et de faire tout ce qui sera humainement possible pour ôter à l'ennemi les moyens de faire passer les convois, soit pendant que le siège de Lille durera, ou même après la prise de cette ville, si malheureusement elle venait à se perdre. » (*Mém. milit.*, t. VIII, p. 485.)

il expédia de nouveau Chamillart au quartier général, le 1er novembre, pour susciter cette action et remettre l'ordre dans les esprits. Chamillart diminua les causes de conflit en faisant donner à Berwick un commandement sur le Rhin; il ne put les supprimer; il ne put surtout réparer le mal causé par quatre mois de fausses démarches; il ne put rendre ni la confiance à ceux qui l'avaient perdue, ni l'autorité à ceux qui l'avaient laissée échapper; il ne put rétablir ce concert de volontés, d'intentions et d'efforts indispensable au succès : la situation était sans remède.

Un conseil de guerre fut tenu le 3 novembre à Saulchoi; Vendôme y assistait, ainsi que les ducs de Bourgogne et de Berry, Berwick et Chamlay.

On décida de rester sur l'Escaut et de continuer à occuper Gand, en s'efforçant de couper les convois de l'ennemi et en cherchant l'occasion de le combattre. Mais ce programme fut aussi mal exécuté que les précédents, et le mois de novembre fut aussi mal employé que le mois d'octobre; l'électeur de Bavière, revenu des bords du Rhin, ayant essayé de surprendre Bruxelles le 22 novembre, on ne sut ni le soutenir à temps, ni le protéger contre un mouvement de Marlborough et d'Eugène. Les deux chefs alliés, s'étant rapidement concentrés, se portèrent sur l'Escaut, le passèrent sans coup

férir le 26 novembre et s'établirent solidement près d'Oudenarde. Surprises par cette vigoureuse attaque, les fractions disséminées de l'armée française ne surent pas se concerter pour l'action. Menacé d'être écrasé, Max-Emmanuel se hâta de lever le siège de Bruxelles et de rentrer précipitamment à Mons, où l'attendait sa petite cour. Chacun retourna à ses cantonnements, Vendôme et le duc de Bourgogne pour s'agiter dans le vide, Eugène pour pousser le siège de la citadelle de Lille, Marlborough pour le couvrir avec vigilance et succès.

Il devenait évident que Lille était perdu et que rien de sérieux ne serait fait pour le sauver ; la prolongation de la campagne ne servait qu'à mettre en relief le contraste des deux directions militaires, qu'à prolonger un spectacle douloureux et humiliant. Dès les premiers jours de décembre, Louis XIV donna l'ordre de séparer l'armée et de la mettre dans ses quartiers d'hiver. Vendôme protesta en vain contre une mesure qui disloquait les troupes et paralysait toute résistance en présence d'un ennemi concentré et peu disposé sans doute à ne pas poursuivre ses succès. Il ne fut pas écouté et dut revenir à la Cour ainsi que le duc de Bourgogne. Une partie des troupes fut envoyée renforcer les garnisons de Gand et de Bruges, sous les ordres de Lamothe; le

reste, sous le commandement de Saint-Frémont, fut cantonné dans les places de l'Artois et de la Flandre française.

Boufflers n'avait pas moins vivement protesté que Vendôme contre la séparation des troupes; dans une lettre éloquente adressée le 6 décembre (1) au duc de Bourgogne, il avait insisté pour qu'on lui facilitât, au moins par des « démonstrations », l'obtention d'une capitulation honorable. Il ne fut pas plus écouté que Vendôme. Abandonné de tous, il ne crut pas devoir attendre que la brèche fût praticable et renonça à la lutte. Les alliés s'estimèrent très heureux de s'éviter les hasards d'un assaut et de faire rentrer au fourreau l'épée de Boufflers. Ils accordèrent à la garnison les honneurs de la guerre et à son chef héroïque les conditions les plus honorables. Eugène, qui se connaissait en bravoure, lui donna publiquement des marques de son estime, et l'armée alliée lui témoigna, par sa respectueuse déférence, le cas qu'elle savait faire du patriotisme et de la valeur.

(1) Imprimée par l'éditeur du *Journal de Dangeau* (t. XII, p. 283). Après avoir insisté pour des « démonstrations », il affirme qu'il fera tous ses efforts pour obtenir des « conditions raisonnables et honnêtes » ; si son armée et lui n'y parviennent pas, « et s'ils ont le malheur d'être prisonniers de guerre, j'espère, ajoute-t-il, que du moins nous ne le serons que les armes à la main, sur les brèches, en les défendant, et qu'il en coûtera cher aux ennemis. »

Lille fut évacué le 10 décembre. A peine maîtres de la place, les chefs alliés s'occupèrent de compléter leur conquête par celle de toute la Flandre septentrionale. Ils ne se crurent pas obligés, par la tradition et par les usages de Cour, à suspendre les opérations à l'entrée de l'hiver; pendant qu'à Versailles on préparait les fêtes de la saison, ils se portèrent rapidement sur Gand et Bruges. M. de Lamothe, surpris par une attaque aussi contraire aux convenances, ne crut pas devoir pousser à fond la résistance; il rendit les deux places les 30 et 31 décembre, et rentra en France avec leurs garnisons. « Ainsi, dit mélancoliquement le lieutenant général de Vault, après avoir, pendant la campagne, tant sacrifié pour la conservation de Gand et de Bruges, nous perdîmes ces deux places en moins de huit jours. »

Nous arrêterons là le récit de la campagne de 1708, récit que nous avons cherché à rendre aussi bref que possible, et non moins impartial. Nous n'avons pas voulu rechercher les responsabilités, ni essayer de faire la part de chacun dans les tristes résultats de la guerre. Aussi bien cette répartition est-elle très difficile, et le sentiment de la justice qui est due à tous nous fait-il un devoir de suspendre notre jugement. Aucun de ceux qui ont eu un rôle à jouer dans la direction des affaires militaires n'a agi dans la plénitude de ses

facultés; dès le premier jour, les situations ont été faussées par la mauvaise organisation du commandement, par la distribution défectueuse des attributions et des responsabilités, par le conflit des rangs, des caractères associés sans discernement, conflit aggravé par celui des cabales adverses. Nous ne nous attarderons pas à analyser les fautes commises, nous contentant de les avoir décrites avec impartialité et d'avoir exposé leurs tristes effets. Nous avons hâte de revenir au sujet principal de cette étude.

L'échange de lettres entre le duc de Bourgogne et Beauvillier, pendant la campagne de 1708, fut très actif. Au milieu des soucis et des angoisses de l'indécision, le prince avait besoin d'épanchement et de conseil. Il confiait à son ami ses difficultés, ses scrupules, avec plus d'insistance et d'émotion qu'en 1703, avec un plus vif désir d'assistance. Il réclamait ses avis, même sur la guerre; en quoi il avait tort. Beauvillier n'avait pas de compétence militaire; l'eût-il possédée, que ses consultations, apportant une note nouvelle dans le concert discordant des opinions entre lesquelles le prince avait à choisir, ne pouvaient qu'ajouter à ses embarras et fournir un aliment de plus à son indécision habituelle. Nous n'avons pas les réponses de Beauvillier, mais on devine, en lisant celles du prince, qu'elles étaient nom-

breuses, détaillées, embrassant tout, renfermant de véritables mémoires sur les questions de personnes et les opérations de guerre.

Beauvillier, on le comprend sans peine, était dans l'inquiétude et la tristesse; placé au centre même de toutes les informations, il suivait avec anxiété les mouvements de l'opinion, voyait grandir le mécontentement du Roi et du public, s'enhardir la critique, se grouper, dans une puissante cabale, non seulement les appréhensions légitimes, mais les ambitions, les passions, les intérêts qu'inquiétait la faveur croissante du futur héritier du trône, qu'effarouchait sa réputation d'austérité et de vertu (1).

Souvent il échangeait avec Saint-Simon ses impressions et ses tristesses; sans partager la tendance mesquine du grand écrivain à tout ramener à des questions de personnes, il reconnaissait les fautes commises et s'efforçait de réagir, dans l'esprit de son royal élève, contre les causes qui les avaient produites. Il appelait

(1) Il faut lire dans Saint-Simon (t. VI, p. 90, 142 et suiv.) le saisissant tableau qu'il fait de la *Cabale* de cour dont le centre inconscient était Monseigneur lui-même, et du mouvement d'opinion qui se produisit dans le public. Les propos malveillants et satiriques circulaien dans les cafés, les halles, les lieux de réunion parisiens; les chansonniers ne ménageraient pas le duc de Bourgogne; ils tournaient sa dévotion en ridicule : on trouvera dans le *Nouveau Siècle de Louis XIV* (t. III p. 261-311) plusieurs de ces chansons, et non des moins mordantes.

Fénelon à son aide, et l'archevêque intervenait à son tour avec la double autorité qu'il tenait de son rôle passé et de l'affection que le duc de Bourgogue lui avait conservée.

Le prince avait donné à son ancien précepteur une preuve éclatante de cette affection en s'arrêtant à Cambrai pour le voir lors de son départ pour l'armée (1). Dans cette entrevue il lui avait prodigué les témoignages de son affectueuse estime; il l'avait formellement engagé à lui écrire, « l'avait conjuré de lui renouveler ses avis toutes les fois qu'il lui plairait (2). » Fénelon n'avait d'abord usé que très discrètement de la permission donnée, mais au mois de septembre, après la triste issue de la marche sur Lille, voyant l'impression produite dans l'armée, entendant les plaintes qui s'élevaient de toutes parts, il avait cru devoir avertir le prince dans une suite de lettres très étudiées, véritables consultations de conscience, où tous les griefs articulés contre lui étaient énumérés, discutés, accompagnés de conseils, de consolations et d'encouragements distribués avec autant d'art que de tendresse. Ces lettres ont été souvent

(1) Sur cette entrevue et la surveillance exercée par Saumery sur le prince, voyez Saint-Simon et les notes de M. de Boislisle (t. X, p. 184).

(2) *Duc de Bourgogne à Fénelon,* Valenciennes, 21 mai 1708. *Correspondance de Fénelon*, t. I, p. 214.

imprimées (1), ainsi que les réponses du prince. Chacun les a lues et a pu y puiser les éléments de sa propre opinion; ce sont elles qui ont fourni la matière principale des appréciations sévères dont les aptitudes militaires du prince ont été l'objet.

On ne saurait nier, en effet, que l'insistance de Fénelon, la forme qu'il donne à ses avis, à ses apologies même, ne révèlent une latente inquiétude et comme un acquiescement secret aux critiques portées contre son élève. Il n'est jusqu'au tableau qu'il lui fait de la dévotion, telle qu'il la comprend chez un prince, chef d'armée, qui ne paraisse une censure discrète des scrupules excessifs et des pratiques un peu étroites du duc de Bourgogne. « Vous devez faire honneur à la piété... la pratiquer d'une manière simple, douce, noble, forte et convenable à votre rang. Il faut aller tout droit aux devoirs essentiels de votre état... et ne rendre jamais la vertu incommode par des hésitations scrupuleuses sur les petites choses... Un prince ne peut point, à la Cour et à l'armée, régler les hommes comme des religieux, il faut en prendre ce que l'on peut et se proportionner à leur portée... Je prie Dieu tous les jours que l'esprit de liberté, sans relâchement, vous élargisse le cœur, pour

(1) *Correspondance de Fénelon*, t. I, p. 224-276.

vous accommoder aux besoins de la multitude (1). » A ces conseils d'ordre intime et spirituel, il en ajoutait d'autres, pratiques et virils, l'engageant à se mêler de plus près aux troupes, à monter plus souvent à cheval, à s'informer des détails, à se renseigner sur les mérites de chacun, à éviter les enfantillages (2), à tout faire pour secourir Lille, et dans le cas où Dieu permettrait qu'il ne pût sauver la place, à lutter jusqu'au bout avec fermeté, avec conscience de ce qu'il devait à la réputation du Roi et à la sienne.

Quand la chute de Lille eut dissipé les dernières illusions, Fénelon n'osa pas confier au duc de Bourgogne les amères impressions de son patriotisme humilié et inquiet. C'est à Chevreuse (3) qu'il exprima l'indignation que lui causait la « honteuse conclusion de la campagne », dans cette admirable lettre où il dépeint, en termes dramatiques, les fautes des généraux, l'épuisement du pays, le découragement de l'armée, la déconsidération du gouvernement, le soulèvement secret des peuples; où il adjure le pouvoir ou de mieux faire la

(1) *Fénelon au duc de Bourgogne*, 15 octobre 1708. *Correspondance*, t. I, p. 260.

(2) Le duc de Bourgogne aimait à faire avec son frère le duc de Berry des parties de paume, de volant et d'autres jeux, innocents en soi, mais qui, dans les circonstances difficiles où on se trouvait, soulevaient de vives critiques. (Voyez SAINT-SIMON, t. VI, p. 161, 197.)

(3) *Correspondance de Fénelon*, t. I, p. 278.

guerre ou de ne la plus faire; où il le conjure de ne pas discréditer le duc de Bourgogne, seule ressource du pays, et de ne pas attendre pour faire la paix qu'on ne puisse l'obtenir qu'à des conditions honteuses.

L'indignation de Fénelon ne lui fait d'ailleurs pas perdre de vue l'intérêt de son cher élève; il étudie les moyens de relever sa réputation, de faire taire les cabales, de lui rendre la confiance du Roi; il lui trace en termes mesurés et tendres, où la finesse du courtisan s'allie à la vigilance du père, tout un plan de conduite pour son retour à la Cour, l'engageant à aborder le Roi avec respect et fermeté, à avouer franchement ses torts, à peindre au naturel ceux de Vendôme, à demander l'occasion de relever son honneur et celui des armées du Roi en commandant l'année suivante avec un bon général sous lui. Il lui conseille enfin de ne négliger aucun moyen d'agir sur l'opinion, en la faisant préparer par ses amis, par des « personnes zélées, bien instruites des faits », à l'aide de lettres, de rapports, de conversations tenues « dans des occasions naturelles ». Il recommande de faire agir la duchesse de Bourgogne, « qui a fait des merveilles dans cette conjoncture. » Il rappelle au prince qu' « aucun rang ne met les hommes au-dessus de la critique du public » et termine la dernière lettre qu'il lui ait écrite en 1708 par ces lignes

éloquentes : « Jamais personne n'eut besoin de tant de force et de vigueur que vous en aurez besoin en cette occasion ; une conversation forte, vive, noble et pressante, quoique soumise et respectueuse, vous fera un honneur infini dans l'esprit du Roi et de toute l'Europe. Au contraire, si vous parlez d'un ton timide et inefficace, le monde entier, qui attend ce moment décisif, conclura qu'il n'y a plus rien à espérer de vous, et qu'après avoir été faible à l'armée, aux dépens de votre réputation, vous ne songez pas même à la relever à la Cour... Le public vous aime encore assez pour désirer un coup qui vous relève, mais si ce coup manque, vous tomberez bien bas. Pardon, Monseigneur, j'écris en fou, mais ma folie vient d'un excès de zèle. » A Chevreuse, il écrivait plus librement dans le même temps : « S'il ne presse pas avec une certaine vigueur, il demeurera dans le bourbier. »

Beauvillier, auquel Chevreuse avait communiqué la lettre de Fénelon, joignit ses instances à celles de l'archevêque ; de son côté, la duchesse de Bourgogne n'était pas restée inactive : elle avait vraiment « fait des merveilles », suivant l'expression de Fénelon. Le canon d'Oudenarde l'avait réveillée (1) ; le sentiment du danger

(1) Voyez la lettre écrite par Mme de Maintenon à la princesse des Ursins le 20 juillet : « Mme la duchesse de Bourgogne, dans l'affliction

que courait la réputation de son mari l'avait rendue à elle-même. Les chimères romanesques qui avaient peut-être distrait un instant sa pensée s'étaient évanouies, la fille de Savoie retrouvait, pour servir la maison de France, devenue la sienne, les vigoureuses qualités de sa race. Après Oudenarde, elle avait protesté, auprès du Roi, contre la liberté laissée à la circulation des lettres injurieuses venues de l'armée; les lettres avaient été arrêtées et leurs auteurs blâmés; pendant le triste siège de Lille, elle avait tenu tête à la cabale, agissant sur Mme de Maintenon, attaquant Chamillart et Vendôme, préparant leur disgrâce. Surmontant le peu de goût qu'elle avait pour Beauvillier et pour Chevreuse, elle s'était rapprochée d'eux et avait appris à les estimer; elle avait fait plus, elle avait rapproché Beauvillier de Mme de Maintenon. Un vrai « miracle », dit Saint-Simon ; par Mme de Maintenon, elle contre-balançait l'indulgence connue du Roi pour Vendôme; avec Beauvillier, elle

où elle est, montre les sentiments d'une bonne Française... J'avoue que je ne croyais pas qu'elle aimât le duc de Bourgogne au point où nous le voyons... » Toute la suite est à lire, pour comprendre le sentiment réel et le rôle de la princesse. Mme de Maintenon écrivait encore au duc de Noailles le 10 septembre : « Notre aimable princesse est trop aimable... vous serez charmé de sa conduite et je voudrais qu'elle eût des témoins comme vous. » (Geffroy, *Madame de Maintenon*, t. II, p. 170, 179.) Voyez aussi les lettres du duc de Bourgogne à Mme de Maintenon, que nous reproduisons ci-dessous.

concertait ses démarches, ses lettres au duc de Bourgogne, devenues plus nombreuses et plus tendres. Sa piété elle-même s'était modifiée : on la voyait prier avec ferveur pour le succès des armes royales; à l'annonce d'une bataille « elle perçoit les nuits à la chapelle (1) ». La malheureuse issue de la campagne n'abattit pas son courage. Quand le duc de Bourgogne revint à la Cour, elle se joignit à Beauvillier et à Fénelon pour lui conseiller de parler au Roi avec une respectueuse fermeté.

Ces conseils furent écoutés.

« J'ai suivi vos avertissements, écrit le prince à son ami, en sortant de chez le Roi, j'ai avoué mes fautes et parlé librement (2); il m'a témoigné beaucoup de tendresse... il ne paraît pas éloigné de me faire resservir; j'ose même assurer que je servirai si j'en ai envie, ce qui est certainement. » Le duc de Bourgogne se méprenait sur les intentions du Roi. Louis XIV pensait sans doute, comme Fénelon, que l'intérêt de sa maison et celui de l'État lui conseillaient de ne pas discréditer le futur héritier du trône. Aussi eut-il soin de couper court

(1) Saint-Simon, t. VI, p. 128. — « Madame la duchesse de Bourgogne va au Salut tous les jours et souvent même le soir. » (*Journal de Dangeau*, t. XII, p. 228.)

(2) « Un autre, moins vertueux, eût appesanti les termes, remarque Saint-Simon, « mais enfin tout fut dit. »

aux commentaires malveillants par les témoignages publics qu'il lui donna de son estime; mais il évita, avec la même attention, de le soumettre de nouveau à la redoutable épreuve du commandement militaire : il lui réservait des occupations plus en rapport avec ses aptitudes, son âge et son rang. Ce fut à un homme de guerre éprouvé qu'il confia la lourde tâche de réparer les fautes de 1708 et de rétablir la fortune de la France : la glorieuse défaite de Malplaquet et la victoire décisive de Denain justifièrent le choix qu'il fit de Villars.

Quant au duc de Bourgogne, Louis XIV l'appela près de lui, l'initia graduellement à la marche des affaires, l'associa de plus en plus aux résolutions royales. Le prince était plus homme d'étude qu'homme de guerre; il avait le goût du travail, le désir de s'instruire, le jugement droit, la volonté de faire le bien; il était donc parfaitement préparé à son nouveau rôle, possédait les moyens naturels et acquis pour le jouer utilement et dignement.

L'assistance et le conseil de Beauvillier ne manquèrent pas au duc de Bourgogne pendant cette seconde phase de son activité, mais ils ne s'exercèrent plus par correspondance; la vie de cour, nous l'avons déjà remarqué,

rendait les communications écrites superflues. Les lettres qui nous ont servi de guide jusqu'ici nous font donc défaut. Mais les documents ne manquent pas pour nous éclairer sur la conduite du prince pendant les quatre dernières années de sa vie laborieuse. Les écrits publiés par l'abbé Proyart appartiennent presque tous à cette période : ils nous font assister au travail intérieur de cet esprit appliqué, sincère, épris de règle et de justice. Il s'est « élargi », suivant le vœu de Fénelon ; le contact des affaires et des hommes lui a ouvert des horizons plus étendus ; il comprend la part qu'il faut faire aux circonstances, aux nécessités supérieures de la politique, à l'imperfection des choses humaines. Il tient surtout à savoir la vérité, il la cherche aux sources : entretiens avec les hommes compétents (1), rapports écrits des chefs de service, gros cahiers de la grande enquête conduite pour lui, à l'instigation de Beauvillier, par tous les intendants des provinces de France et dont il compulse la volumineuse collection ; il médite et com-

(1) « Là nul verbiage, nul compliment, nulles louanges, nulles chevilles, aucune préface, aucun conte, pas la plus légère plaisanterie, tout objet, tout dessein, tout serré, substantiel, au fait, au but ». (Saint-Simon, t. IX, p. 218.) Nous n'avons pu résister à la tentation de citer cette merveilleuse description d'un tête-à-tête du prince avec « son homme » ; mais tout le chapitre serait à citer, où le grand écrivain décrit, par une savante progression, le developpement intellectuel et moral du prince pendant les dernières années de sa vie.

mente le livre hardi de Vauban (1); il s'assimile la substance des plans que Fénelon a tracés pour le futur gouvernement de la France et que Chevreuse lui a communiqués; toutes ces études, il les poursuit à la lueur des enseignements de Fénelon, dans la direction que l'archevêque a pour toujours imprimée à sa pensée. De tout ce labeur sort un ensemble d'idées, mûrement réfléchies, auxquelles le prince donne une forme précise, en les fixant par la plume, dans des notes intimes, qu'il dépose dans sa cassette la plus secrète, où elles resteront cachées jusqu'au jour où elles monteront sur le trône avec lui et se traduiront en lois bienfaisantes.

Il passe en revue, dans ces écrits, toutes les branches du gouvernement : guerre, administration, église, justice. La guerre, il l'a vue de près : elle lui fait horreur, il en flétrit les destructions inutiles et les cruautés gratuites; il ne la croit légitime que si elle est nécessaire; il ne la fera que si cette nécessité a été reconnue par sa conscience, dans une étude faite devant Dieu, en face de la responsabilité chrétiennement comprise; s'il est

(1) Proyart, t. II, p. 34. En lisant cette approbation formelle donnée à la *Dîme royale* (sans la nommer), on ne peut s'empêcher de penser que Saint-Simon s'est trompé en comptant Beauvillier et Chevreuse parmi les personnages qui poursuivirent et obtinrent la disgrâce de Vauban. Voyez A. de Boislisle, *Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1875, p. 9 du tirage à part.

obligé de la subir, il la fera autrement qu'il ne l'a faite; il reconnaît ses fautes, il y en a eu de « grossières » ; il juge avec sévérité, « sans ressentiment ni haine (1), » celles du collaborateur qui lui a été maladroitement imposé. Il a vu les inconvénients du commandement partagé, le défaut des discussions prolongées, le péril des résolutions tardives. Le commandement sera exercé par un chef unique, sachant « agir » et « non délibérer », qui veillera au soin du soldat autant qu'à la conduite des opérations, qui appuiera la discipline sur la religion, sera juste et humain. L'administration de l'armée subira d'ailleurs de profondes réformes; les abus financiers, les inconvénients de la vénalité des grades seront supprimés, et l'avancement des roturiers introduira un nouvel élément d'émulation parmi les soldats et les officiers.

Ces idées neuves, libérales, se font jour également dans les autres chapitres de cette étude solitaire. L'impôt ne sera plus qu'un « secours » accordé au Roi pour assurer « à la communauté la jouissance la plus paisible et la plus avantageuse » ; il sera plus également réparti; les exemptions seront revisées; on supprimera les charges « qui sont métiers et non offices » ; on réorga-

(1) *Le duc de Bourgogne à Philippe V*, 9 février 1710, communiquée par le R. P. Baudrillart.

nisera l'assiette et la perception de l'impôt, la protection de l'agriculture, le régime commercial, suivant un système inspiré de Vauban; on répartira mieux les biens ecclésiastiques; on choisira et on surveillera mieux les évêques; tout en s'inclinant avec soumission devant l'autorité spirituelle de l'Église, on résistera à ses entreprises temporelles.

Par-dessus tout, on s'efforcera de faire pénétrer le sentiment du devoir chrétien dans les mœurs, dans les lois, dans toutes les manifestations de la vie sociale ou de la puissance publique. Le souverain s'inspirera de cette maxime qu'il est fait pour son peuple, et non le peuple fait pour lui; il n'oubliera pas qu'il n'y a pour lui ni morale ni justice différentes de celles qui obligent les particuliers, qu'il sera jugé d'après les mêmes règles qu'eux, et que s'il y a une différence entre eux et lui, elle consiste dans les devoirs plus nombreux et la responsabilité plus « terrible » du prince.

L'inquiétude perce dans cet exposé des devoirs du souverain : on sent que l'héritier de Louis XIV a mesuré l'héritage, en a pesé le lourd fardeau; il se défie de ses propres forces; le pouvoir ne l'attire pas; s'il se résigne à l'accepter, c'est par devoir religieux, avec l'espérance de l'exercer pour le bien; il obéit aux injonctions de sa conscience; ce puissant stimulant le soutient dans

sa préparation laborieuse, dans sa lutte contre les inclinations de sa nature, contre son goût pour la retraite et l'obscurité, contre les tentations de la lassitude et du découragement. Il n'a pas trente ans, et déjà il a touché le fond de la plupart des choses qui attirent, séduisent, passionnent les hommes; il a vu la gloire militaire à la merci d'un incident vulgaire, d'un « coup de vent ou d'un nuage de poussière » ; il a vu au prix de quelles souffrances elle s'achète; il a vu les soucis du pouvoir, pesé ses responsabilités, souffert de son impuissance à faire le bien; il est écœuré « des propos futiles », « des fades compliments » de la Cour, fatigué « d'être toujours aux autres, jamais à soi-même » ; il a soif d'amitié désintéressée, de solitude; il envie « les douceurs de la vie privée (1) »; s'il résiste, s'il lutte, s'il travaille, c'est pour obéir à la loi divine, c'est soutenu par le sentiment de ce qu'il doit à son nom, à sa race, à sa foi. Il fera son devoir, et le fera jusqu'au bout; quand il voudra se soustraire à l'obsession des choses extérieures, échapper à la tyrannie de l'étiquette, c'est en lui-même qu'il cherchera un refuge, dans le sanctuaire inviolable de la vie intérieure; il demandera la quiétude à la méditation silencieuse, aux pratiques d'un mysticisme tempéré,

(1) Proyart, t. II, p. 49. Lettre à Fénelon, *ibid.*, p. 125.

aussi éloigné des calculs du quiétisme que des égoïsmes du renoncement absolu.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver dans les écrits que nous essayons d'analyser, à la suite de morceaux consacrés à la politique ou à l'administration, des pages que l'on croirait écrites par un religieux ou détachées du sermon d'un prédicateur, pages où les matières de foi et de morale sont traitées avec une singulière connaissance de la doctrine et dans le style habituel aux ouvrages de littérature édifiante. Rien de la hardiesse ou du libéralisme des écrits politiques : l'apologie de la révocation de l'édit de Nantes n'est accompagnée d'aucune réserve; les Jansénistes sont malmenés sans aucun ménagement; les arguments, les images ne se recommandent ni par l'originalité, ni par la nouveauté; mais l'allure candide et sincère, non sans une certaine teinte de mélancolie, inspire l'intérêt, quelquefois la pitié, toujours le respect.

Les documents recueillis par l'abbé Proyart, quelque instructifs qu'ils soient, ne suffisent pas à nous renseigner complètement sur le rôle du duc de Bourgogne pendant la dernière période de sa vie. Nous l'avons déjà dit, ils ont un caractère exclusivement théorique; la spéculation abstraite y tient une place prépondérante : nous voyons le prince penser, nous ne le sentons pas agir;

réduits à ces seules informations, nous pourrions être tentés de penser, avec Fénelon, que ce sont « spéculations vagues et résolutions stériles », et que le prince « ébloui de ses bons propos » pouvait être accusé de « trop raisonner » et de « trop peu faire (1) ». La correspondance nous donne des lumières plus directes, en nous montrant le prince aux prises avec la pratique. Les découvertes du R. P. Baudrillart ont, sous ce rapport, une importance toute spéciale ; les lettres qu'il a si heureusement retrouvées se rapportent précisément aux années non militaires ; elles continuent et relient entre elles celles qui proviennent de Saint-Aignan. La gracieuse communication que le savant historien a bien voulu nous en faire a donc heureusement mis à notre disposition les éléments d'appréciation que l'abbé Proyart ne pouvait nous fournir. Nous n'aurons pas l'indiscrétion d'emprunter à ces lettres les détails qu'il appartient à leur éditeur de mettre en lumière, nous leur demanderons seulement les quelques touches dont nous avons encore besoin pour achever le portrait que nous avons essayé de tracer.

C'est dans ces lettres, et dans ces lettres seulement, que l'on peut saisir et suivre les progrès de l'éducation politique du prince, cet « élargissement » d'idées que

(1) *Fénelon à Chevreuse*, 5 janvier et 15 février 1711.

nous avons déjà signalé, et qui caractérise la dernière période de sa vie. Elles permettent d'assister année par année, mois par mois, parfois jour par jour, au développement progressif de son esprit, à son initiation graduelle. Elles nous montrent le jeune prince associé de plus en plus aux grands intérêts du pays, suivant avec une attention croissante les événements militaires et diplomatiques de l'Europe, les résumant pour son frère dans des tableaux clairs, simplement écrits, où la sûreté et l'étendue des informations le disputent à la justesse des vues. Son style lui-même gagne en fermeté et en couleur : quelques agréables descriptions, un récit ému de bataille, un portrait vigoureusement tracé, marquent le progrès.

Arrive la terrible année 1709; la mesure des souffrances est comble, l'heure des humiliations a sonné : il faut abandonner l'Espagne, la combattre peut-être; l'ennemi l'exige, l'intérêt du pays le conseille; un violent combat s'engage dans le cœur du prince, entre sa tendresse fraternelle et son patriotisme. « Quelle douleur de ne pouvoir être à la fois Français et frère! » écrit-il un jour avec angoisse; le patriotisme l'emporte : il s'associe aux concessions que Louis XIV a consenties; mais si le Français se résigne, le frère souffre et ne veut pas être méconnu, il ne veut pas que Philippe V se mé-

prenne sur ses sentiments et attribue son abandon à d'autres causes que l'intérêt de la France; avec quelle tendresse émue, avec quelle grâce attentive il multiplie ses lettres, accentue les témoignages de son affection, prodigue les encouragements et les éloges!

Cependant le sacrifice a été inutile : il n'a pas désarmé la coalition; l'arrogance de l'ennemi a dépassé toute mesure; le vieux roi s'est redressé sous l'outrage et s'est décidé au combat suprême; le jeune prince se redresse à une égale hauteur, avec une confiance en Dieu plus naïve, mais aussi décisive; grande est sa joie de pouvoir mander à son frère que leurs intérêts sont de nouveau confondus et seront désormais inséparables; il regrette de ne pouvoir aller combattre à côté de lui, mais ses vœux, ses conseils, ses félicitations l'accompagnent; il agit pour lui à la Cour, l'informe avec exactitude, ne s'oppose pas à l'envoi de Vendôme, applaudit à ses succès, et, quand les négociations secrètement engagées avec l'Angleterre laissent entrevoir une rupture possible de la coalition, il insiste auprès de son frère pour qu'à son tour il sache faire aux intérêts de la France les sacrifices devenus nécessaires; il lui écrit avec sagesse, avec raison, avec autorité : il est écouté.

A la cour de France aussi l'autorité du prince s'est affermie : il est maintenant le Dauphin; la mort de son

père en a fait l'héritier prochain du trône; la tendresse et la prévoyance du Roi en ont fait le premier conseiller de la couronne; les ministres prennent ses ordres. Son activité, sa confiance en lui-même, son application, ont grandi avec l'importance de son rôle : il a délaissé les occupations frivoles; sa timidité a disparu, il est devenu accueillant, gracieux, « attentif au rang, au mérite, à l'esprit de chacun. » Tous les yeux se fixent sur lui avec reconnaissance, sympathie et respect; alors se forme autour de lui cette opinion, faite d'estime et d'espérance, dont nous avons déjà fait ressortir le caractère et l'unanimité. Les fautes de l'homme de guerre sont oubliées; la cabale a désarmé, faute d'aliment et de chefs; Vendôme est éloigné et satisfait : la gloire de Villaviciosa a éteint les ressentiments d'Oudenarde; les encouragements secrets ou inconscients du grand Dauphin ont disparu avec lui. On ne voit plus dans le prince que le travailleur consciencieux, actif, austère, qui portera demain sur le trône les idées de justice, de liberté et de paix, les habitudes de bienveillance, de charité et de vertu qu'on aime et qu'on respecte en lui. Beauvillier et Chevreuse triomphent en silence; Fénelon se rassure(1);

(1) J'entends dire que M. le Dauphin fait mieux, que sa réputation se relève et qu'il aura de l'autorité. (*Fénelon à Chevreuse*, 27 juillet, 24 août 1711.)

Saint-Simon, dans le ravissement, se prépare au « magnifique et prochain avenir qui s'ouvre devant lui (1) » ; chacun attend dans la confiance et la sympathie.

La foudre éclate tout à coup dans cette brillante et sereine aurore : le 8 février 1712, la duchesse de Bourgogne est prise d'une rougeole maligne ; elle meurt le 12. Le duc de Bourgogne a gagné la maladie au chevet de sa femme ; il succombe à son tour le 18 ; leur fils aîné les suit de près. L'édifice s'écroule, le rêve s'évanouit ; la consternation publique ne peut se décrire ; Beauvillier et Chevreuse sont frappés au cœur d'un coup dont ils ne se relèveront pas ; Fénelon est atterré, mais saura se ressaisir ; Saint-Simon est remué jusqu'au fond de son être. Il exhale sa douleur dans des pages immortelles, où son affliction immense, la stupeur du peuple, la sympathie de l'Europe, sont exprimées en traits ineffaçables. Jamais le cri du cœur déchiré, la plainte du patriotisme déçu, l'admiration de la piété édifiée, n'ont emprunté des accents plus émus, revêtu une forme plus saisissante et plus dramatique.

S'il faut prendre à la lettre les éloges enflammés de Saint-Simon, le duc de Bourgogne eût été le plus grand

(1) *Mémoires*, t. IX, p. 35.

roi qui, après saint Louis, eût occupé le trône de France. Certainement il eût été le plus vertueux. Comment cette vertu se serait-elle traduite en actes souverains? Quelle sanction l'épreuve du pouvoir et l'expérience des faits eussent-elles donnée aux bonnes intentions du prince et aux espérances de tous? Nul ne saurait le dire; c'est le secret enseveli dans la tombe. L'avènement d'un homme de bien eût-il suffi pour faire dévier le courant des choses humaines et modifier, dans leurs résultats, le cours des événements contemporains? Il y aurait quelque témérité à l'affirmer.

Nous aurions pu nous donner le plaisir facile et platonique de refaire l'histoire dans le sens de nos regrets ou de nos hypothèses; nous ne l'avons pas voulu. Avant de nous laisser entraîner sur la pente glissante des conjectures, à la suite du grand artiste dont la plainte nous avait ému, nous avons demandé conseil à un autre artiste, non moins épris de vérité, mais moins exposé aux entraînements de la passion : nous avons médité le beau portrait que Rigault a peint du duc de Bourgogne, et la reproduction magistrale qu'en a faite le burin de Drevet; nous avons interrogé la toile ou l'estampe, comme nous avions interrogé le livre ou le manuscrit, demandant à l'œuvre du peintre de contrôler l'œuvre de l'écrivain.

Le peintre nous a conseillé la prudence.

Sous la plume de Saint-Simon, le portrait du prince est le commentaire de l'éloge; les traits sont d'accord avec l'âme telle qu'il la voit; l'expression de la figure trahit les mouvements intérieurs tels qu'il les devine et les admire : l'intelligence, la pénétration, l'esprit, le savoir, la vertu, tout cet ensemble unique de qualités exceptionnelles apparaît sur le visage; un front « parfait », accompagnant « les plus beaux yeux du monde », suffit à les manifester; le nez peut n'être « point beau », la bouche, « agréable » quand elle est fermée, peut, en s'ouvrant, découvrir certain défaut de la mâchoire, il n'importe, le regard suffit, ce « regard vif, touchant, frappant, admirable, ordinairement doux, toujours perçant », éclairant « une physionomie haute, fine, spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit » (1).

Cette description, relue devant le portrait de Rigault, a troublé notre confiance dans l'infaillibilité de Saint-Simon. Sur la toile du grand artiste, le prince, vu de trois quarts, laisse tomber sur nous un regard doux, bienveillant, clair, limpide, qui n'est pas exempt de vivacité, mais où nous cherchons vainement l'éclair qui perce et qui pénètre; le front a la régularité des

(1) Saint-Simon, t. IX, p. 209-227.

honnêtes pensées, il n'a pas l'ampleur des grandes visées; la bouche, aux contours arrondis et aux lèvres charnues, paraît plus faite pour les propos d'amour que pour l'expression d'une volonté nette; la physionomie respire le calme, la pondération, une curiosité un peu naïve, par-dessus tout la bonté. C'est la beauté de Louis XV avec moins d'égoïsme et plus de vertu; c'est la vertu de Louis XVI avec plus de charme et d'à-propos. Si cette vertu et ce charme eussent occupé le trône de France pendant les premières années du siècle dernier, on peut croire que les scandales de la Régence eussent été évités, supposer que Louis XV aurait reçu de meilleurs exemples et espérer qu'il les eût suivis; peut-être enfin le grand problème de la rénovation sociale et politique du pays eût-il été posé plus tôt et résolu avec moins de déchirements, dans des circonstances plus favorables, par un pouvoir entouré d'un plus grand prestige et par une nation moins divisée. En ce sens, la mort du duc de Bourgogne fut certainement un grand malheur, l'historien peut l'affirmer en toute sûreté de conscience, en s'associant à tous les regrets, sinon à toutes les illusions, de Saint-Simon.

LETTRES

DU DUC DE BOURGOGNE

I

VOYAGE AUX PYRÉNÉES

1700-1701

Ce fut le samedi 4 décembre 1700, à onze heures, que le duc d'Anjou quitta Versailles pour aller prendre possession de la couronne des Espagnes (1) et inaugurer l'ère de difficultés qui devait exposer aux plus graves périls sa nouvelle et son ancienne patrie. A cette heure, la cour de France était toute à la joie du triomphe et à la tristesse de la séparation. Louis XIV et toute sa suite accompagnèrent le nouveau roi jusqu'au château de Sceaux, la belle demeure récemment acquise par le duc et la duchesse du Maine. La

(1) Il existe plusieurs relations imprimées ou manuscrites de ce voyage. M. de Boislisle en a donné la liste. (SAINT-SIMON, t. VII, p. 346.) La plus intéressante est celle qui a été rédigée par le duc de Bourgogne lui-même et que nous avons déjà citée ci-dessus. Une relation inédite a été retrouvée par Mme la marquise de Mac Mahon dans les archives de son château de Sully : nous la donnons à l'appendice du présent volume.

scène des adieux fut solennelle et touchante, mais la nature l'emporta sur l'étiquette : les larmes et les sanglots étouffèrent les discours; le grand Roi s'oublia jusqu'à sortir de ses appartements et à se jeter paternellement dans les bras de l'enfant qu'il lançait dans un redoutable inconnu et qu'il ne devait plus revoir.

Le cortège s'ébranla vers quatre heures : il était magnifique. Louis XIV avait voulu que Philippe V traversât la France en roi, entouré de toute la pompe dont il avait rehaussé la majesté souveraine. Il avait composé sa cour passagère et nomade de la façon la plus brillante : deux petits-fils de France, un maréchal de France, un duc et pair, des gentilshommes de toute condition, tous les services, depuis la chapelle jusqu'à la blanchisserie, sans oublier la musique et la comédie. Cent vingt gardes du corps ouvraient la marche, dans leurs brillants uniformes; puis venaient 33 carrosses à huit, six ou quatre chevaux, 32 chaises de poste, 37 surtouts, 27 fourgons, 50 chariots, chacun à son rang, accompagnés ou suivis d'une foule de serviteurs montant ou conduisant 1,740 chevaux ou mulets. Tous les seigneurs avaient rivalisé de luxe et d'apparat ; le maréchal de Noailles et son fils le comte d'Ayen avaient 60 cavaliers à leur livrée et un orchestre : le reste à l'avenant. Le comte d'Ayen avait en outre emmené, en qualité de secrétaire, Duché de Vancy « son bel esprit », comme l'appelait Mme de Maintenon (1), qui devait, après la mort de Racine, lui confier la mission de faire des tragédies pour

(1) Geffroy, t. II, p. 5. Duché correspondait en outre avec le *Mercure galant :* les relations de ce journal reproduisent presque textuellement les lettres qu'il écrivait pendant le voyage et qui ont été publiées en 1830 par Colin et Raynaud.

Saint-Cyr. Pendant tout le voyage Duché devait divertir et édifier la petite cour par des bouts-rimés, des madrigaux, des paraphrases de psaumes, par de petites scènes allégoriques que jouaient les comédiens de la suite des princes. Des détachements de Cent-Suisses, de gardes de la Porte et d'archers de la Prévôté escortaient le convoi et y maintenaient l'ordre.

Beauvillier commandait cette petite armée; quoique malade, il n'avait pas voulu résister aux instances du Roi et avait tenu à remplir jusqu'au bout les devoirs de sa charge; la duchesse de Beauvillier n'avait pas voulu le quitter : elle s'était fait accompagner elle-même par Mmes de Razilly et de Cheverny, dames du palais de la duchesse de Bourgogne, dont les maris faisaient partie de la suite du prince : quatre carrosses, deux chaises, six fourgons ou chariots avec un effectif de 120 chevaux ou mulets étaient affectés au transport de Beauvillier et des siens.

On chemina à petites journées, par de mauvaises routes, au hasard des bons et des mauvais gîtes, traversant les villes en fête, subissant compliments et harangues, sans que l'étiquette ait perdu un seul de ses droits. Le roi d'Espagne avait sa messe séparée, sa table distincte, avec grand et petit couvert, suivant la formule, recevait ses frères debout en public, distribuait les entrées et les audiences, suivant le protocole; pour distraction, le jeu presque tous les jours, le dessin souvent, parfois la chasse. Beauvillier tenait le Roi au courant des détails du voyage et prenait ses ordres pour le moindre incident (1).

(1) Quatre de ses lettres se sont conservées dans les archives du château de Saint-Aignan, nous les donnons ci-dessous à l'Appendice.

On arriva ainsi péniblement à Saint-Jean-de-Luz le mercredi 19 janvier. Après deux jours de repos dans la petite ville frontière, eut lieu la séparation définitive. Les princes et Beauvillier accompagnèrent Philippe V jusqu'au bateau qui devait le conduire à Irun à travers la Bidassoa ; ils l'embrassèrent une dernière fois et prirent congé de lui pour toujours.

Le dimanche 23, le duc de Bourgogne et son frère reprirent le chemin du retour ; arrêtés par une inondation de l'Adour et le mauvais état des chemins, ils n'arrivèrent à Mont-de-Marsan que le 4 février. Le lendemain, Beauvillier prit congé d'eux, vaincu par la maladie ; accompagné de sa femme, il se rendit tout droit à Saint-Aignan. Le maréchal de Noailles prit alors le commandement de la petite troupe et dirigea le voyage des princes suivant l'itinéraire tracé par le Roi ; comme son prédécesseur, il tenait Louis XIV au courant des incidents de la route et lui soumettait les questions dont la solution lui était reservée ; le Roi écrivait sa réponse dans la large marge des lettres du maréchal et les lui retournait (1) ; beaucoup de détails relatifs à l'étiquette, au régime des princes en carême, à l'itinéraire, furent ainsi réglés de Versailles. Le duc de Bourgogne écrivait aussi de son côté. Voici les lettres qu'il adressa à Beauvillier au cours du voyage (2).

(1) Ces lettres étaient conservées dans les *Papiers de Noailles* à la Bibliothèque du Louvre et ont péri avec eux dans l'incendie de 1871. Elles avaient été préalablement publiées par M. Rathery dans le *Bulletin du Comité historique*, t. IV, p. 92 et suiv.

(2) Nous rappelons qu'en les publiant nous ne conservons l'orthographe du prince que pour les noms propres.

1. *Au duc de Beauvillier.*

A Carcassone, le 21 février 1701.

Je ne vous ai point encore écrit, mon cher duc, parce que j'ai cru que les postes n'étaient pas très sûres sur le chemin où vous êtes. Ainsi j'ai attendu que vous fussiez à portée de Versailles (1) et je crois même que cette lettre n'y arrivera qu'après vous. Je reçus, il y a trois jours, la réponse du Roi à ma lettre dans laquelle il m'assure de m'envoyer à la guerre en cas qu'il y en ait (2). Je crois que vous pouvez juger de la joie que

(1) Beauvillier n'arriva à Versailles que le 8 mars. Saint-Simon a raconté très plaisamment l'attaque causée par son arrivee à Fagon, le médecin du Roi, qui l'avait dit perdu. (Ed. Boislisle, t. VIII, p. 91-95.)

(2) Le duc de Bourgogne avait écrit deux lettres au Roi pour lui demander la permission d'aller à la guerre. La seconde était de Toulouse, 16 février, et, le même jour, il écrivait à Mme de Maintenon pour lui demander son appui. « Vous ne pouvez me donner une plus grande marque de votre amitié qu'en achevant de résoudre le Roi à me permettre d'aller à la guerre, s'il y en a ». Le Roi ayant consenti, le prince fit éclater sa joie et se montra très reconnaissant envers Mme de Maintenon : « Ce qui m'a fai un sensible plaisir, lui écrivait-il le 18 février de Villefranche, est de croire que vous n'avez pas eu peu de part à ce qui me donne à présent de la joie. » (*Corresp. générale de Mme de Maintenon*, t. IV, p. 383, 386.) — Voyez aussi Saint-Simon et les notes de M. de Boislisle sur la satisfaction que le Roi éprouva de la démarche de son petit-fils, le dépit de Monsieur de ce que son fils n'avait pas de commandement et, finalement, le refus du Roi de laisser aucun des princes du sang prendre part à la guerre. (Saint-Simon, éd. Boislisle, t. VIII,

cela m'a donnée. Néanmoins je n'en ai pas parlé. On ne laisse pas cependant que d'en savoir quelque chose. Vous saurez peut-être déjà cette heureuse nouvelle. Mais, en tout cas, j'ai voulu vous faire part de ma joie et vous la mander moi-même. Il y a quinze jours environ que j'eus un petit accès de fièvre. Vous l'aurez su apparemment aussi et qu'il n'a point eu de suite. Je finis en vous assurant que j'ai pour vous une sincère amitié; je crois que vous le savez bien, mais on est toujours bien aise d'en parler et, je crois, vous d'en entendre parler. J'espère que je recevrai de bonnes nouvelles de votre santé dès que vous serez arrivé.

2. *Au même.*

A Nismes (1), le 1er mars 1701.

J'ai appris, mon cher duc, avec grand déplaisir que votre mal vous avait repris. J'ai été depuis deux jours

p. 264; t. IX, p. 118.) L'intention première du Roi en ce qui concernait le duc de Bourgogne était bien sincère, car il nomma, en mai 1701, les aides de camp qui devaient l'accompagner; c'étaient le chevalier de Sully, les marquis de Seignelay et de Dénonville et un fils du comte de Sommery. (*Mercure galant*, mai 1701, t. I, p. 308.)

(1) Les princes furent très bien accueillis en Languedoc. (Voir SAINT-SIMON et les notes de M. de Boislisle, t. VIII, p. 234-236.) Fléchier leur adressa le lendemain 2 mars une harangue que le duc de Bourgogne trouve « très belle ». Le prince donne dans son journal (p. 184) une

dans une grande inquiétude. Je viens d'apprendre tout à l'heure que vous étiez mieux. Conservez-vous, je vous en supplie, et pour mon intérêt et pour le bien de l'État : nous avons tous deux besoin de vous. J'espère que vos premières nouvelles seront encore meilleures et que vous vous rétablirez peu à peu. J'envoie cette lettre à Versailles et de là on vous l'enverra dans quelque lieu que vous soyez, car je n'en sais plus rien. On parle ici que vous allez à Bourbon. Je souhaite, si cela est vrai, et j'espère qu'il vous fera du bien. Adieu, mon cher duc, je serais au désespoir de vous perdre. Il faudrait néanmoins se soumettre à la volonté de Dieu, mais ce ne serait pas sans peine.

P.-S. Faites, je vous prie, mes compliments à Madame la duchesse.

3. *Au même.*

A Toulon (1), le 14 mars 1701.

J'ai enfin reçu, mon cher duc, une de vos lettres dans laquelle vous me mandez que vous vous portez mieux

description très complète des antiquités de Nîmes et une appréciation très juste de la valeur des monuments.

(1) Les fêtes données à Toulon aux princes furent magnifiques. M. de Grignan, le gendre de Mme de Sévigné, commandait alors la Provence et en fit splendidement les honneurs. (Voir les notes de M. de Boislisle. SAINT-SIMON, t. VIII, p. 236.) Les princes restèrent quatre jours à

et j'en suis ravi; pour le remède d'Helvetius (1), j'attends avec impatience de savoir si vous l'avez pris ou non. J'espère que votre santé ira toujours de mieux en mieux, et que je vous retrouverai parfaitement guéri en arrivant à Versailles. Je crois néanmoins qu'il faudra que vous alliez aux eaux de Bourbon. Mais on vous fera faire tout pour le mieux, ainsi je ne vous en parlerai pas davantage. Nous sommes ici ballottés par des nouvelles qui nous viennent et qui la plupart sont fort incertaines. Tantôt c'est la paix, le lendemain c'est la guerre. Pour moi, je perds patience et je ne sais plus que devenir dans cette longue incertitude. Vous savez bien ce que j'en souhaite (2), mais je ne laisserais pas que d'être content de la paix si c'est le bien du royaume. Il faut s'en soumettre à la volonté de Dieu.

P.-S. N'oubliez pas de faire mes compliments à Madame la duchesse.

Toulon, visitèrent avec grand soin la flotte et l'arsenal; la description qu'en fait le duc de Bourgogne dans son journal (p. 208) indique une grande application et une grande faculté d'assimilation.

(1) Beauvillier était mourant à Saint-Aignan; le duc de Chevreuse lui conduisit Helvétius, qui en huit jours le guérit par l'ipecacuanha. (SAINT-SIMON, éd. Boislisle, t. VIII, p. 91-95.)

(2) Quelques jours auparavant (Marseille, 9 mars) le prince écrivait à Mme de Maintenon : « Depuis que le Roi m'a assuré que j'irais à la guerre, et qu'il prépare tout pour cela, comme vous me l'avez mandé, je suis encore plus curieux de nouvelles qu'auparavant. » Quelques jours après (Romans, 2 avril) il devait encore lui écrire, sur une nouvelle faisant

4. *Au même.*

A Aix, le 21 mars 1701.

Voici, mon cher duc, la sixième lettre que j'écris ce matin. Ainsi celle-ci pourra n'être pas bien longue. Je suis ravi de la permission que le Roi me vient de donner de prendre la poste à quelques journées de Versailles, et j'espère que je partirai de Dijon (1). En ce cas, j'arriverai le 19 ou le 20 avril au plus tard à Versailles. J'espère que je trouverai en arrivant votre santé parfaitement rétablie et qu'en sortant de ma chaise vous serez le premier que je trouverai. Je vous supplie par avance de continuer, dès que je serai arrivé, à m'avertir de ce que vous croirez qui sera nécessaire, comme vous avez déjà fait et j'espère que j'en profiterai. Nous sommes dans un temps (2) que j'aime beaucoup et qui m'inspire une dévotion singulière. Il me semble que, depuis quel-

croire à la guerre prochaine : « Vous savez bien que je n'en serois pas fâché, mais il faut attendre là-dessus les dispositions de la divine Providence qui sait mieux que nous-mêmes ce qui nous convient. » (*Correspondance générale de Mme de Maintenon*, t. IV, p. 415, 422.)

(1) Le duc de Bourgogne prit, en effet, la poste à Dijon et arriva à Versailles le 20 avril; son frère arriva quatre jours plus tard. (Saint-Simon, éd. Boisl., t. VIII, p. 270.)

(2) On était alors dans la semaine sainte. La lettre est écrite le lendemain du dimanche des Rameaux. Les princes étaient arrivés le samedi à Aix et avaient assisté aux offices le matin dans la cathédrale et le soir chez les Pères de l'Oratoire. (*Journal*, p. 219.)

que temps, Dieu m'a donné plus de force qu'auparavant pour résister à tout ce qui lui pourrait être contraire. Priez-le de m'en donner encore de nouvelles à cette fête-ci, afin que je le serve mieux que je n'ai fait par le passé. J'espère me confesser samedi au soir et communier dimanche matin (1). Ne m'oubliez pas, je vous prie, dans ce temps-là ; de mon côté, je prierai Dieu pour le rétablissement de votre santé qui m'est si nécessaire.

5. *Au même.*

A Avignon (2), le 26 mars 1701.

Je reçus hier au soir deux lettres de vous, mon cher duc, sur l'accident de Monseigneur (3), mais je le savais déjà de l'après-dîner et étais hors d'inquiétude ayant aussi appris sa guérison. Je suis ravi néanmoins que vous me mandiez qu'il se porte bien, car je suis

(1) Jour de Pâques. 27 mars.

(2) « Avignon se piqua de surpasser les villes du royaume par la réception qu'elle leur fit. » (SAINT-SIMON, *ibid.*) Les princes y arrivèrent le mercredi saint 23 mars et y passèrent les jours de fête : ils logèrent dans le célèbre palais des Papes. Le *Journal* décrit surtout les cérémonies religieuses.

(3) Le Dauphin, père du duc de Bourgogne. La veille des Rameaux « il s'était crevé de poisson », dit Saint-Simon, dont il faut lire le récit très mouvementé ainsi que les notes de M. de Boislisle. (T. VIII, p. 239 et suiv.) L'indigestion n'eut pas de suites fâcheuses.

sûr que cela est vrai et les autres, quelquefois, quand il s'agit de la santé de pareilles gens, la font meilleure qu'elle n'est véritablement. Une chose qui m'a fait un plaisir sensible et dont vous ne me parlez pas dans vos lettres est qu'il a demandé à se confesser (1) dès le premier moment que la connaissance lui est revenue. J'espère que Dieu voudra se servir de ce moyen pour le remettre dans un meilleur chemin que celui où il était (2). Je ne vous parle point de votre santé, espérant qu'elle est bonne puisque vous ne m'en dites rien de nouveau. Je me confesserai ce soir pour demain matin (3). Ainsi je vous supplie de ne me pas oublier. Je sens visiblement que Dieu me fait tous les jours de nouvelles grâces et tâche d'en profiter le mieux qu'il m'est possible. Ne croyez point au moins que c'est à cause de vous que je mets toujours quelque petit mot de Dieu dans mes lettres, mais c'est que je sens toujours un plaisir infini à en parler.

(1) Le Roi avait déjà envoyé chercher un curé que M. de Boislisle pense avoir été Hébert, depuis évêque d'Agen.

(2) Le prince juge très librement la conduite de son père; on sait que le Dauphin témoignait peu d'affection à son fils : la vie qu'il menait était trop différente de celle de son fils pour que l'intimité pût être grande.

(3) Le jour de Pâques. Les princes firent leurs dévotions dans la cathédrale Notre-Dame des Doms.

6. *Au même.*

A Valence (1), le 31 mars 1701.

Les deux lettres que vous m'aviez écrites arrivèrent, mon cher duc, par le courrier de M. de Torcy à qui Pajot (2) les donna apparemment à Paris. Dieu m'a fait de nouvelles grâces à cette fête-ci comme je vous l'ai déjà mandé, et j'espère par sa grâce me fortifier de plus en plus dans le bien, mais je ne dois pas me fier trop à moi-même et je connais, Dieu merci, ma faiblesse. Je n'ai point encore de réponse du Roi, mais, comme je vous l'ai aussi mandé, j'espère en recevoir après-demain, et je ne doute pas que le Roi ne me permette de prendre la poste à Dijon, et, en ce cas, je serai à Versailles le 20 d'avril au plus tard, espérant m'y rendre le 19; mais, comme vous savez bien, il faut toujours dire quelques

(1) Les princes séjournèrent deux jours à Valence et arrivèrent le samedi 9 avril à Lyon, où ils restèrent jusqu'au 13; ils s'embarquèrent alors sur la Saône qu'ils remontèrent jusqu'à Châlons où ils retrouvèrent leurs équipages qui les conduisirent à Dijon le 16. Là, le duc de Bourgogne prit la poste le 18, son frère continua le voyage à petites journées.

(2) Ce Pajot était sans doute un employé subalterne du ministère : sur la liste que donne le *Mercure galant* (décembre 1700) des personnes qui firent le voyage, il apparaît le dernier avec un équipage composé d'un chariot, d'un surtout et de huit chevaux.

jours plus tard à cause qu'on ne sait pas ce qui peut arriver. Il y a fort longtemps que je n'ai reçu de nouvelles du roi d'Espagne, j'en attends aussi après-demain. J'espère de bien vous pouvoir dire précisément le jour que j'arriverais à Versailles et je vous assure que j'aurais un plaisir de vous y revoir, mais au moins je vous prie que ce soit en bonne santé.

Comme il l'avait annoncé, le prince arriva à Versailles le mercredi 20 avril à deux heures de l'après-midi. « Le Roi, dit Saint-Simon (éd. Boislisle, t. VIII, p. 270), l'attendit dans son cabinet et en sortit au-devant de lui pour l'embrasser, puis lui fit embrasser Mme la duchesse de Bourgogne. » Celle-ci guettait depuis longtemps l'arrivée du prince son mari dans la chambre de Mme de Maintenon qui avait vue sur l'avenue du château. « On ne peut, écrit Dangeau (t. VIII, p. 184), témoigner plus de joie qu'ils en ont témoigné l'un et l'autre de se revoir. » On peut affirmer aussi que le prince et Beauvillier eurent une grande joie à se retrouver.

Pendant la durée du voyage qui s'achevait, le duc de Bourgogne avait aussi écrit à la marquise de Montgon. Nous ne possédons que deux des lettres qu'il lui a adressées : ce sont de courts billets, mais nous croyons devoir les reproduire afin de ne rien négliger de ce qui peut mettre en lumière les divers côtés de la nature du prince. Ils ont une allure vive et enjouée qui contraste avec le ton grave et ému des lettres à Beauvillier; par leur date ils sont antérieurs à celles-ci, ayant été écrits avant que Beau-

villier n'ait été obligé par la maladie à quitter le cortège royal.

7. *A la marquise de Montgon.*

A Poitiers, le 17 décembre 1700.

Je me suis enfin résolu à vous faire réponse malgré la paresse qui m'est naturelle et qui m'en a empêché jusqu'ici. Il faut avouer que je me trouve bien solitaire les soirs quand je me couche et que j'aimerais bien mieux y trouver quelqu'un auprès de moi, mais, hélas! que je ne l'y trouverai de longtemps. Je crois que vous comprenez la peine que cela me fait, me connaissant comme vous me connaissez, mais il en faut passer par là. Aussi en récompense serai-je bien aise dans environ quatre mois, mais ce temps est bien long. Faites mes compliments à Mme de Maintenon et à Mme d'Heudicourt (1) et soyez toujours persuadée que l'absence ne vous mettra point plus mal avec moi que vous n'y êtes.

(1) Mère de Mme de Montgon, amie intime de Mme de Maintenon : elle s'appelait Mlle de Pons, était nièce sans fortune du maréchal d'Albret, avait été mariée à un riche bourgeois nommé Sublet auquel on fit acheter la charge de grand louvetier et la terre d'Heudicourt. M. d'Heudicourt accompagnait le duc de Bourgogne pendant le voyage.

8. *A la même.*

A Bordeaux, le 30 décembre 1700.

Je viens d'apprendre, Madame, l'agréable nouvelle de la grossesse de la dame du Château (1) et vous jugez la joie que j'en ai eue. J'espère qu'elle aura bonne grâce lorsque ce long nez que Dieu lui a donné sera accompagné d'un ventre à proportion. Pour la pauvre Mme d'O (2) j'ai aussi appris qu'elle n'avait pas bougé de son lit depuis que M. d'O en était parti, résolue de l'y attendre et je n'en suis pas étonné. Dites à l'aveu-

(1) Sous ce sobriquet le prince désigne la marquise du Châtelet, qu était dame du palais de la duchesse de Bourgogne. La nouvelle qui la concerne et toutes celles qui suivent avaient été apportées au comte d'Ayen par une lettre de Mme de Maintenon du 22 décembre ; on y lit ce passage, digne de Mme de Sévigné : « Mme de Dangeau se fortifie au trictrac, Mme de Roucy est grosse, Mme de Nogaret est grasse, Mme d'O garde le lit depuis l'absence de son mari pour regarder la place où il était et où il n'est plus... Mme du Châtelet est grosse, Mme de Montgou est rouge, Mme de Lévy est maigre, Mme la comtesse d'Estrées éclate de rire, Mme la comtesse d'Ayen parle en fausset, la dame d'honneur a la goutte, la dame d'atours ne dédaigne pas de tourner le fuseau. » (*Correspondance générale de Mme de Maintenon*, t. IV, p. 361.) Toutes ces dames composaient la petite cour de la duchesse de Bourgogne.

(2) Fille de Guilleragnes mort ambassadeur à Constantinople, grand ami aussi de Mme de Maintenon, placée par elle auprès de la princesse. Son mari était menin du duc de Bourgogne et faisait partie du voyage. (Sur ce ménage, voyez Boislisle, SAINT-SIMON, t. III, p. 201.)

glesse (1) que je prie Dieu qu'il la guérisse de son mal et pour Mme de Villacerf (2) faites-lui mes compliments et dites-lui qu'on nous avait fait espérer un panier de pain d'épice de sa part et que nous sommes désespérés de ne le point voir arriver. Faites aussi mes compliments à Madame votre Mère.

La lettre qui suit n'a pas été, comme les précédentes, écrite pendant le voyage des princes, elle appartient néanmoins à la même série; elle est comme elles motivée par la maladie qui avait éloigné Beauyillier de la Cour : celui-ci se trouvait sans doute encore aux eaux de Forges où il avait été envoyé pour se remettre.

9. *Au duc de Beauvillier.*

A Marly, ce jeudi 11 août 1701.

Dieu m'a fait bien des miséricordes, mon cher duc, dont vous avez été le témoin, mais il m'en fit encore hier matin une qui m'est bien sensible et dont je ne

(1) Surnom se rapportant sans doute à l'une des dames énumérées dans la lettre de Mme de Maintenon; la seule qui soit citée comme malade est la dame d'honneur « qui avait la goutte ». Ce serait alors la duchesse du Lude.

(2) Marie-Madeleine de Senucterre dont le mari Pierre-Gilbert Colbert, marquis de Villacerf, était premier maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne. (Voyez Saint-Simon, t. III, p. 27.)

cesse de le remercier. Je fus à une heure près de perdre Madame la duchesse de Bourgogne (1). Jugez quel coup ç'aurait été pour moi. Une fièvre qui lui avait commencé le dimanche et l'a mise à la mort le mercredi 10 au matin et sans l'émétique qu'on lui donna à propos, elle ne pouvait pas passer la journée. Il y avait déjà du temps que sa tête s'embarrassait. Elle était dans une espèce de létargie et aurait eu bientôt un transport au cerveau. J'étais dans une douleur profonde. Je me mis à prier Dieu. Je détestai en sa présence mes péchés, car je crus avec fondement que Dieu m'en punissait par là. Je le priai de rejeter tout sur moi et d'épargner cette pauvre innocente. Que si elle avait commis des péchés d'en rejetter aussi sur moi l'iniquité. Il eut pitié de moi et, Dieu merci, Madame la duchesse de Bourgogne est entièrement hors de danger. Elle a la tête fort libre, a vidé beaucoup d'humeur et en vide encore de temps en temps, et n'a presque plus de fièvre. Je ne cesse de remercier Dieu de ce bienfait, car il est visible qu'il a voulu me punir, mais qu'il a arrêté sa colère et a eu pitié de moi.

Je vous citerai ici une quantité infinie de passages

(1) Au sujet de la maladie de la duchesse de Bourgogne, voyez les notes de M. de Boislisle (Saint-Simon, t. IX, p. 59 et suiv.) et ci-dessus, p. 6.

de l'Écriture Sainte que je me suis appliqués tous en cette occasion, mais je me contenterai de dire avec David : *Misericordias Domini in æternum cantabo.* J'ai renouvelé en cette occasion toutes mes bonnes résolutions. Dieu m'a tiré du refroidissement où j'étais depuis un très long temps et j'espère désormais que je le servirai avec plus de fidélité : *Benedictus Deus pater misericordiarum et Deus totius consolationis qui consolatur nos in omni tribulatione nostra.* Dieu s'est servi de ce fouet pour me rappeler à lui. *Ego autem in flagello paratus sum et dolor meus in conspectu meo semper.* En effet, mon cher duc, vous vous souvenez bien de ce que je vous dis il y a environ un an, c'est-à-dire l'année passée à l'Assomption, et comme je craignais ce qui me vient d'arriver. Mais Dieu me l'a conservée, qu'il en soit loué et béni dans tous les siècles des siècles. Dans mon refroidissement, j'avais toujours néanmoins bonne intention et j'ai eu plusieurs pressentiments de ce qui m'est arrivé. J'oubliais de vous dire qu'après avoir prié Dieu, ainsi que Jésus-Christ le faisait, de faire passer ce calice loin de moi, j'ajoutais aussi comme lui : *Fiat voluntas tua*, et j'étais parfaitement soumis à sa volonté. Il a eu pitié de moi. Je l'en remercie incessamment. Remerciez l'en aussi pour moi. Quand vous serez de retour, je vous entretiendrai avec plaisir de toutes ces

choses. En attendant, je vous aime toujours de tout mon cœur. Encore une fois remerciez Dieu pour moi du nouveau bienfait qu'il vient de m'accorder et demandez-lui pour moi la grâce de lui être toujours fidèle.

Il faut remarquer l'érudition liturgique que dénote cette lettre : les citations sont tirées des psaumes 37 et 38 et de la 2e épitre de saint Paul aux Corinthiens. Les termes de la lettre démontrent bien qu'à partir de la maladie de sa femme, le prince commença à pratiquer la vie relativement austère que tous ses apologistes ont décrite.

II

CAMPAGNE DE FLANDRE

1702

Le duc de Bourgogne rejoignit le 3 mai l'armée du maréchal de Boufflers : il était accompagné comme menins de Saumery et de Gamaches, hommes médiocres, dont le second avait au moins, affirme Saint-Simon, de l'honneur et du courage. Il avait comme conseil le lieutenant général d'Artagnan, le futur maréchal de Montesquiou, qui « n'entendait pas moins bien les souterrains de la Cour que le détail du régiment des gardes et de major-général ».

Le prince trouva le maréchal de Boufflers campé à Xanten, petite ville du duché de Clèves, près du Rhin en face de Wesel, dans un poste que l'ennemi avait abandonné la veille, sans combat.

10. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Santen, le 27 mai 1702.

Je vous remercie, mon cher duc, des avis que vous me donnez par votre lettre du 23, et j'avoue qu'il était

bien hardi à moi d'entrer si fort en matière avec le Roi sur l'affaire de Brandebourg (1). Mais vous connaissez la droiture de mes intentions et que ce n'est que mon zèle qui m'a peut-être poussé un peu trop loin. Continuez, je vous prie, à m'avertir de tout ce que vous croirez qui me sera utile et je tâcherai toujours d'en profiter. Le Roi m'a fait un grand plaisir en m'écrivant lui-même qu'il était content de moi. Je ferai tout mon possible afin que cela continue. Il me revient aussi de plusieurs endroits que le public est content de ma conduite tant ici qu'à la Cour, et j'en suis ravi car je ne souhaite rien tant que de me faire aimer. Je tâche, autant que je le puis, de me tenir toujours uni à Dieu au milieu des distractions inévitables que vous m'aviez bien prédites. J'espère faire mes dévotions à la Pentecôte : ne m'oubliez pas ni moi vous, je vous assure. Je me suis recommandé il y a quelque temps à des prières que

(1) L'électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume (depuis roi de Prusse) s'était, à la mort du roi Guillaume d'Orange (19 mars), emparé du comté de Linghen, du comté de Meurs et des châteaux de Loo, sur lesquels il prétendait avoir des droits; le testament du roi, ouvert au commencement de mai, déclara le prince de Nassau héritier universel; l'électeur protesta, et, pour marquer son mécontentement, retira les troupes qu'il avait au siège de Kaiserswerth et dans l'armée du comte d'Athlone : un arrangement étant rapidement intervenu, il reprit sa place dans la grande alliance. (*Journal de Dangeau*, t. VIII, p. 413, 420.) Il est probable que pour peser sur les exécuteurs testamentaires il feignit d'entrer en négociation avec la France par l'entremise du duc de Bourgogne.

vous connaissez pour très bonnes. Je vous écrirai bientôt plus amplement sur ce sujet. Je ne vous parle point de l'amitié que j'ai pour vous, vous en connaissez assez la solidité. Adieu, mon cher duc, mes compliments à Madame la duchesse.

P. S. J'oubliais à vous parler de ces messieurs. Vous connaissez mes sentiments pour eux, je vous assure que je ne les favoriserai en rien et que je tâcherai d'y voir clair et de n'être point surpris, mais aussi n'irai-je pas trop loin, comme vous me le conseillez. De plus, le Roi m'a mandé d'écrire à M. de Bavière (1) que je n'userais de mon pouvoir que pour ce qui regarderait la guerre et, du reste, je n'irai en rien sur sa charge de gouverneur des Pays-Bas, ainsi m'en voilà quasi dehors.

(1) Max-Emmanuel, électeur de Bavière, qui avait gouverné les Pays-Bas espagnols de 1691 à 1701 au nom du roi Charles II, continuait à s'en considérer comme le gouverneur et négociait avec Louis XIV l'hérédité de cette charge. Il avait été très froissé d'une patente de vicaire général que Philippe V, dépassant les demandes de Louis XIV, avait donnée au duc de Bourgogne; il exploitait ce grief pour retarder la ratification du traité conclu avec la France et se donner le temps de renouer avec l'Autriche; le Roi, pour déjouer cette manœuvre, s'était empressé de déclarer et de faire déclarer par le duc de Bourgogne que la patente de Philippe V ne concernait que le commandement des armées et nullement l'administration des Pays-Bas. (Voir le détail de cette négociation dans notre *Villars d'après sa correspondance*, t. I, p. 139 et suiv.)

11. *A la marquise de Montgon.*

Dans l'écurie (1) de Xanten, le 28 mai 1702.

Vous aviez prévu à merveille, madame, ce qui m'est arrivé à l'arrivée de votre lettre, car dès que j'ai lu un certain endroit, j'ai commencé à hennir d'une étrange manière; avec les narines plus ouvertes que jamais j'ai respiré et soufflé le feu, et si je n'avais été bien attaché à la mangeoire, je crois que j'aurais mordu et tiré des coups de pied sans regarder à droite et à gauche. Au reste, mon naturel tient tellement du feu, étant toujours à traîner le char du bon Phébus, que le tonnerre frapperait mille fois ma crinière hérissée sans me réduire en poudre, et je ne ferais que m'ébrouer s'il me passait sous le nez. Notre homme (2), qu'il a consumé, l'est plus que jamais; il se voit présentement en chef et à la porte d'être maréchal de France. Cependant ce ne sera pas

(1) Badinage qui se poursuivra pendant toute la lettre et qu'explique la signature empruntée à la mythologie grecque, familière à un élève de Fénelon. Il songeait sans doute aux vers d'Ovide :

> Interea volucres Pyroeis, Eous et Æthon
> Solis equi, quartus que Phegon, hinnitibus auras
> Flammiferis implent, pedibusque repagula pulsant.

(2) Il s'agit sans doute du lieutenant général d'Artagnan depuis maréchal de Montesquiou.

assez pour lui, comme vous savez bien, et peut-être ne sera-t-il pas encore content si on le faisait connétable. Mais je m'aperçois que je parle trop hardiment de mes supérieurs, et que je devrais me tenir dans les bornes prescrites à un animal tel que moi. Excusez donc, madame, la liberté que j'ai prise de vous écrire; cependant, si vous me le permettez, je la prendrai encore quelquefois.

Pyrois, *cheval du soleil.*

12. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Santen, le 2 juin 1702.

On m'a dit aujourd'hui, mon cher duc, qu'un des plus huppés qui soit à la Cour avait voulu parier qu'avant qu'il fût le quinzième de juillet, je serais de retour à Versailles; ce sont les propres termes dans lesquels on l'a mandé à M. le duc du Maine (1) qui me l'a dit il n'y a pas deux heures. Je vous prie de me mander si vous avez entendu parler de ce discours, et s'il n'y aurait point quelque

(1) Le duc du Maine avait obtenu du Roi la faveur de se joindre à l'armée avec les fonctions de lieutenant-général. Il rédigea un journal de la campagne dont M. de Boislisle a donné des extraits importants. (Saint-Simon, t. X, p. 512.) Il y parle en fort bons termes du duc de Bourgogne et certainement ne participa en rien aux propos malveillants dont il est ici question.

vraisemblance, car ce serait une chose qui me ferait une peine infinie que le Roi me rappelât sitôt à la Cour, et précisément dans le temps que se passent les actions quand il y en a. Je ne saurais croire que le Roi m'ait envoyé ici de si bonne heure pour me faire quitter une première campagne dans le temps qui devait être le plus vif et faire courir là-dessus de mauvais bruits. Cependant, comme cela m'alarme un peu, quoique je me flatte que cela n'est pas vrai ou, du moins, que le Ro ne le pense pas, je vous prie de me mander naturellement tout ce que vous en saurez. Je suis bien sûr que vous en seriez aussi fâché que moi, car cela ferait de méchants effets et pour ma réputation et pour décourager les troupes du Roi. J'espère, encore un coup, qu'il n'y aura nul fondement à ce bruit ou du moins à ce discours. Je vous dirai ici en confidence que, quoique le Roi m'ait permis en partant de lui demander naturellement à revenir quand je m'ennuierais, je suis résolu de ne lui en rien écrire et de laisser venir son ordre sans en avoir parlé, quand même e m'ennuierais beaucoup, ce qui n'arrivera certainement qu'au temps des quartiers de fourrage, car j'espère et je pourrais même dire certainement que je n'aurai nulle impatience de m'en retourner, tant que je verrai qu'il y aura quelque chose à faire. Tout ceci est entre vous et moi. S'il y avait

occasion à en faire quelque usage, vous le trouverez mieux que je ne pourrais vous le marquer. Adieu, mon cher duc, faites-moi réponse le plus promptement que vous le pourrez, et informez-vous tout doucement de ce qui se passera dans la suite sur le chapitre de mon retour, pour m'en avertir, car j'en pourrais avoir besoin pour prévenir quelque ordre auquel il ne serait plus temps de répondre quand il serait arrivé. Priez Dieu pour moi, surtout après-demain sur les huit heures.

P. S. Je ne crois pas que l'affaire de Brandebourg réussisse (1). Il paraît que ces gens-là ont fait affaire avec les Hollandais et qu'ils ne songent qu'à nous amuser pour tâcher de conserver leur pays.

13. *Au même.*

Au camp de Santen, le 9 juin 1702.

Vous verrez, mon cher duc, par la lettre que j'ai écrite au Roi que nous allons marcher aux ennemis pour tâcher de les combattre, et j'ai confiance au Dieu des

(1) Il ne se trompait pas : les intérêts de la Prusse naissante la portaient du côté des alliés : si l'Électeur feignit de se rapprocher de la France, ce ne pouvait être que pour obtenir de meilleures conditions dans le règlement de la succession de Guillaume III.

armées qui ne nous abandonnera pas combattant pour la juste cause. Ce n'est pas à dire pour cela que nous les attaquions, car ils partiront peut-être, car ils nous sauront marchant à eux. Peut-être aussi seront-ils dans un poste inattaquable. Dans le premier de ces deux cas, ce sera toujours un avantage de les avoir fait reculer dès que nous avons marché; et pour le second, nous n'aurons du moins rien à nous reprocher et nous aurons fait tout ce que la prudence nous aura pu permettre, mais il faudra, s'ils demeurent, que la chose soit bien difficile pour ne la pas tenter et si nous commençons une fois, j'espère en la protection de Dieu sur l'armée des catholiques et sur ma bonne volonté en particulier, qu'il m'a donnée lui-même. Priez Dieu pour nous dès que vous recevrez cette lettre. Je crois que, s'il y a quelque chose à se passer, ce sera justement dans le temps qu'elle arrivera. S'il y a un combat, je tâcherai de m'y présenter en bon chrétien et avec ces secours je ne craindrai aucun péril. Adieu, mon cher duc, je crois que vous ne doutez pas de la joie où je suis de me sentir peut-être à la veille de faire quelque chose (1). Il faudra

(1) L'armée se mit en marche le lendemain 10 juin, pour suivre le mouvement de l'ennemi qui se repliait vers le Nord : elle l'atteignit le 11 sous les murs de Nimègue et le malmena rudement, l'obligeant à se mettre à l'abri dans les fossés de la place et le poursuivant jusque sur les glacis. Le duc de Bourgogne se distingua beaucoup dans cette pre-

9

tâcher de ne point laisser l'orgueil et la vanité s'emparer de mon cœur en cas qu'il m'arrive quelque bon succès. C'est ce que je demande à Dieu, m'humiliant en sa divine présence et sachant que tout bien vient de lui.

14. *Au même.*

Au camp de Donsbruk (1), le 20 juin 1702.

Je vous ai déjà écrit (2), mon cher duc, sur la manière dont je tâchais de recevoir toutes les louanges qu'on me

mière affaire : Boufflers, écrivant au Roi, loue son sang-froid, sa gaieté, sa hardiesse, l'entrain qu'il communique aux troupes en allant de rang en rang, sans perdre de vue l'ensemble des opérations. (Voyez ci-dessus, p. 32, un extrait de sa lettre au Roi. Voyez aussi les témoignages flatteurs contemporains recueillis par M. de Boislisle. (SAINT-SIMON, t. X, p. 192-193.) L'affaire n'eut pas les conséquences stratégiques qu'elle aurait dû avoir, étant donnée la supériorité numérique de l'armée française, mais le duc de Bourgogne n'était pas responsable de la direction générale.

(1) Après le combat de Nimègue, l'armée s'était repliée hors du feu de la place et avait campé près de Clèves, au village de Donsbruggen ou Duisberg, où elle resta jusqu'au 3 juillet, dans une immobilité relative.

(2) Il est à supposer que cette lettre n'a pas été conservée, car il n'est pas probable qu'après l'affaire du 11, où il voyait le feu pour la première fois, le duc de Bourgogne n'ait pas confié à son ami les impressions qu'il ressentit dans cette occasion solennelle. L'abbé Proyart (II, 218) a eu entre les mains la lettre qu'il écrivit à la duchesse de Bourgogne le lendemain de la bataille ; elle vaut d'être citée ici. « ... On ne manquera pas de vous dire que je me mettais à l'embouchure du canon ; n'en croyez rien ; si j'avais quelque reproche à faire à nos troupes, ce serait d'avoir trop craint pour leur général, et trop peu pour elles-mêmes ;

donnait, en tâchant d'en donner toute la gloire à Dieu, et j'ai continué aujourd'hui en recevant les lettres de la Cour. Je ne saurais vous dire à quel point je suis touché et dans la joie de voir l'amitié que le Roi a pour moi. Et quand il n'y aurait que cette seule raison, elle contribuerait beaucoup à me faire bien continuer. J'espère que cela effacera de son esprit toutes les mauvaises impressions qu'on avait pu ou voulu lui donner. Vous savez que cela ne sera pas peu important. Je suis inquiet de votre santé et voudrais fort savoir votre fièvre finie. J'espère que Dieu voudra bien vous conserver et ne vous pas laisser abattre par une longue maladie. Mais si elle durait, ce n'est pas à moi à vous prêcher la résignation à sa volonté; car c'est par vous qu'il a mis en moi ce qu'il y en a que je voudrais bien qui augmentât encore, quoique je sois assez content sur ce point. Je ne vous mande point de nouvelles, car il n'y en a point. Au reste, j'ai parlé au Roi il y a trois jours pour Blainville (1). Je ne sais si je ne vous l'ai point déjà

il n'y a eu personne de tué, ni même de blessé, bien près de moi; car le cheval du petit La Brosse, qui a eu la jambe cassée d'une mousquetade, ne peut pas s'appeler une personne; les mousquetaires des ennemis nous ont plus inquiété que leur canon dont les boulets nous passaient à cinquante pieds au-dessus de la tête. Nous avons perdu de braves officiers, bien dignes de nos regrets... »

(1) Le marquis de Blainville, fils de Colbert, assiégé dans Kaiserswerth, sur le Rhin, avait fait une superbe défense et s'était rendu le 15 juin,

dit, car il n'y a personne qui mérite mieux que lui d'être récompensé. Je voudrais bien qu'il fût fait lieutenant général, mais en quelque qualité qu'il soit, je le ferai servir dans la grande armée auprès de moi. C'est la seule récompense que je lui puisse donner et qui sans doute lui fera plaisir. Il n'était pas nécessaire que vous m'avertissiez de faire réponse à M. Chamillard. Cependant je vous remercie de l'avoir fait. Adieu, mon cher duc, je demande à Dieu qu'il nous unisse en cette vie en lui afin que nous méritions de l'être pendant l'éternité.

15. *Au même.*

Au camp de Donsbruck, le 27 juin 1702.

Je commence par vous remercier des avis que vous me voulez bien donner sur la matière dont je vous avais écrit, mais je vous dirai que je ne crois pas qu'il faille réveiller une affaire dont apparemment le Roi n'aura rien su et dont je ne crois pas non plus que M. du Maine lui ait écrit (1). Je vous avouerai encore que j'aurais une peine infinie à proposer l'affaiblissement d'une armée qui m'a acquis ma première répu-

avec les honneurs de la guerre. Il servit l'année suivante sous Villars avec une grande distinction et fut tué en 1704 à la bataille d'Hochstædt.

(1) Allusion au pari malveillant mentionné dans la lettre du 2 juin.

tation et à la quitter tout d'un coup, après avoir commencé à y acquérir de l'estime et de l'amitié, d'autant plus que c'est bien plutôt de ce côté-ci que de celui du haut Rhin que se doivent porter les grands coups, et qu'en faisant du mal aux Hollandais on les obligera plutôt à la paix qu'on n'y obligerait l'Empereur en prenant toutes les places du Rhin qui sont très éloignées de ses états et qui, par conséquent, ne lui seront pas si sensibles que ne serait aux Hollandais la perte de leurs propres places et la ruine de leur propre pays. Au reste, je crois que le Roi est assez persuadé que sa volonté l'emportera toujours en tout sur la mienne et que je n'y répliquerai jamais un moment quand il m'enverra des ordres absolus. Nous ne sommes pas tout à fait à présent en état d'exécuter un projet (1) qu'il a envoyé et dont il se remet toutefois à M. le maréchal de Boufflers, mais je lui mande souvent que mon unique soin est de tâcher d'en presser l'exécution. Cependant, entre vous et moi, je ne la crois pas possible devant le mois de septembre. Il me semble encore qu'il est un peu trop tôt de parler au Roi de mon retour et qu'il pourrait peut-être s'imaginer que cette crainte que je marquerais

(1) Il s'agit du siège de Juliers que le Roi avait recommandé par une longue lettre du 18 juin (*Mémoires militaires*, t. II, p. 55), et que Boufflers ne croyait pas praticable.

qu'on n'accourcît la campagne, pour moi, ne fût une manière de lui faire sentir que je la trouvais déjà un peu longue, et n'en serais pas si fâché dans le fond que je paraîtrais l'appréhender. Il vaut mieux, je crois, garder cet article pour un temps plus avancé, surtout en cas que le Roi lui-même m'en parlât le premier, car vous savez ce que je pense véritablement là-dessus, et que je ne désire rien tant que de faire mon devoir jusqu'au bout. J'ai exécuté par avance ce que vous mandez sur Blainville. Adieu, mon cher duc, priez Dieu pour moi et surtout le dimanche deuxième de juillet, jour de la Visitation, auquel j'espère faire mes dévotions. Demandez-lui pour moi les grâces dont j'ai besoin pour lui être toujours fidèle au milieu des tentations inévitables en cette vie et principalement dans la place où je suis. Il me semble, moyennant sa grâce, que cela va toujours assez bien.

16. *Au même.*

Au camp de Hassum (1), le 4 juillet 1702.

Enfin, mon cher duc, je me crois dehors d'une affaire qui m'a donné une étrange inquiétude, car, ne pouvant

(1) Après trois semaines d'inaction près de Clèves, Boufflers, ayant épuisé les ressources du pays et voyant les forces ennemies grossir sur

pas douter du détachement (1), j'appréhendais que mon rappel n'en fût une suite, et j'ai senti un plaisir infini de ce qu'il n'en est pas seulement question dans toutes les lettres du Roi. Cependant j'appréhende un peu qu'il n'en ait été un peu question à Versailles, car c'est la seule chose que je puisse trouver qui eût rapport à vos lettres. Cependant, je le mande au Roi et vous pourrez aussi en être assuré, que ce détachement ne nous affaiblira pas assez pour nous empêcher de tenir tête partout aux ennemis, et de nous opposer aux entreprises qu'ils pourraient faire; présentement que c'est une chose passée, mandez-moi ce qui s'est passé là-dessus et si ma crainte n'a point eu quelques fondements. Je crois que, si nous avions un chiffre, nous pourrions parler plus clairement de ce qui me regarde par rapport aux affaires générales, sans qu'on en prît un grand soupçon d'autres choses; c'est à vous à juger ce qui sera le plus sage; mais si vous prenez ce parti envoyez-le-moi au plus tôt et commencez dès cette fois si vous ne

la rive droite du Rhin, se replia vers le sud : le 3 juillet il passa la Niers sur trois colonnes et vint camper entre cette rivière et la Meuse, non loin de Goch; Hassum est un petit village situé près de cette ville.

(1) Le Roi, plus préoccupé de l'Alsace que de la Hollande et trouvant qu'il était plus urgent de défendre ses propres territoires que ceux de la couronne d'Espagne, avait par lettre du 30 juin (*Mémoires militaires*, t. II, p. 65), ordonné d'envoyer 12 bataillons et 16 escadrons par Luxembourg et Thionville au secours de Landau assiégé par le prince de Bade. Boufflers était invité à rester sur la défensive.

pouvez encore le dire en clair et qu'il ne s'agisse point de secret d'État. J'avoue que j'avais une inquiétude terrible d'être rappelé, et je crois que vous le comprenez bien, connaissant mes sentiments là-dessus, d'autant plus que le détachement et mon rappel joints ensemble auraient pu inspirer un découragement aux troupes, qui aurait été très préjudiciable au service du Roi. Je ne saurais croire que ce rappel fût cette chose qui me devait faire plaisir et sur laquelle je m'étais trompé du général au particulier. Car vous me connaissez assez pour savoir la peine que j'en aurais sentie. Cependant mon parti était pris et, regardant la volonté de Dieu dans celle du Roi, j'aurais obéi sans en dire un seul mot. J'espère en être sauvé, mais si cela était encore sur le tapis, j'ai écrit au Roi en sorte qu'en lui marquant sincèrement mon inquiétude, je lui fais sentir que la raison de l'affaiblissement de cette armée n'est pas bonne pour me rappeler en même temps, et que nous ne courons aucun risque, ce qui est vrai. J'ai cru que c'était là le meilleur moyen pour lui faire perdre absolument une pensée qui non seulement me serait un coup mortel, mais qui même serait préjudiciable au bien de l'État. Je vous le dis comme je le pense. Adieu, mon cher duc, la volonté de Dieu soit faite. Vous saurez les nouvelles, ainsi je ne vous les mande point. Je suis ravi

de ce que vous vous portez mieux. Priez toujours pour moi (1).

17. *Au même.*

Au camp de Hassum, le 13 juillet 1702.

Je savais déjà, mon cher duc, une partie de ce que vous m'avez mandé en chiffre, mais je ne savais le dernier article. Je ne me servirai certainement de celui que vous m'enverrez que pour le général ou moi personnellement et je suis bien loin de vous soupçonner de mettre quelque chose en chiffre que vous ne voudriez pas me dire. Je me souviens de vous tous les jours dans l'occasion que vous me marquez, et vous êtes un de ceux pour qui je prie tous les jours, car je regarde cela comme le principe et le fondement de l'amitié, c'est-à-dire l'union en Dieu. Vous savez l'inquiétude que nous avons eue pour le convoi d'argent et de farine (2) qui arrive incessamment,

(1) Cette lettre fait le plus grand honneur au prince et réfute victorieusement toutes les allusions malveillantes à son prétendu désir de quitter l'armée ; en même temps elle met en lumière cet esprit de soumission et de résignation chrétienne qui lui fait accepter, sans réserve et sans murmure, les ordres du Roi, expression de la volonté divine.

(2) Cet important convoi, organisé autour de Malines et de Lierre, s'était mis en route le 10 juillet; il arriva à Ruremonde le 14 sous la protection de divers détachements dont on trouvera le détail dans les *Mémoires militaires*, t. II, p. 73. Il joignit heureusement l'armée quelques jours après.

mais je le crois présentement en sûreté. J'ai demandé au Roi la compagnie d'un capitaine de cavalerie qui fut tué hier en escarmouchant dans le régiment de Vaillac, pour le marquis de Curton (1). Je crois que vous ne me désapprouverez pas, car c'est le mettre dans le service, et je serais ravi de faire ce plaisir à lui, qui est fort sage garçon, et à M. de Saumery pour qui vous savez bien que j'ai une véritable amitié. Je vous dis ceci, afin que vous puissiez l'appuyer si, par hasard, le Roi vous en parlait. J'en écris aussi un mot à M. Chamillard. Adieu, mon cher duc, continuons à servir Dieu du meilleur de notre cœur, et priez-le pour moi qu'il confirme les grâces infinies dont il m'a comblé et dont il me comble encore tous les jours en rendant mon cœur digne de lui.

P. S. Mme de Beauvillier m'a défendu de lui faire réponse, je vous prie de lui faire bien des compliments de ma part.

Nous avons eu depuis ma lettre écrite des nouvelles certaines que le corps de trois mille chevaux des ennemis, commandé par M. de Virtemberg, s'en retournait après

(1) Le marquis de Curton, de la maison de Chabannes, avait été nommé aide de camp du prince, le 19 avril 1702 ; il obtint sa compagnie : il acheta le 13 avril 1704 le régiment d'Anjou-cavalerie et devint brigadier en 1709. (*Journal de Dangeau*, t. VIII, p. 393, t. XVIII ; p. 10.)

être venu assez près de notre convoi, et tenait la route de Bolduc (1) avec précipitation, comme s'il eût appréhendé d'être coupé. Je vous mande cela parce que ce convoi est d'une importance infinie; il apporte cinq cent mille francs en argent et douze mille sacs de farine. Nous n'en avions plus dans ce pays-ci que pour le mois de juillet au plus.

18. *Au même.*

Au camp de Breey (2), le 31 juillet 1702.

Je reçus hier, mon cher duc, votre dernière lettre en réponse des deux chapitres dont je vous avais parlé, mais nos mouvements m'empêchent d'y faire une nouvelle réponse un peu longue, et, comme nous ne sommes plus qu'à une lieue des ennemis, il faut se tenir éveillé. Je passai hier la nuit au coin d'une haie, et peut-être allons-nous remarcher ce soir. Il ne serait point impossible qu'entre ci et très peu de jours il n'y eût une bataille, mais je me confie en Dieu qui n'abandonnerait pas, à ce

(1) *Bois-le-Duc.* Le duc de Wurtenberg était parti de Grave avec trois ou quatre mille chevaux pour couper le convoi, mais se retira précipitamment après une escarmouche près de Stryp, à côté d'Eyndhoven, avec un détachement de l'escorte. (*Mém. mil.*, t. II, 173.)

(2) *Brée.* L'armée, se repliant devant la marche offensive de Marlborough, avait quitté Hassum le 27, passé la Meuse près de Ruremonde le 28, et était venue camper à Brée dans la soirée du 31 juillet.

que j'espère, la juste cause, et je crois qu'avec son secours nous la gagnerons si on la donne. Priez-le toujours pour moi, mon cher duc, et s'il nous donne d'heureux succès, remerciez-l'en sans cesse avec moi. Vous saurez les nouvelles sans que je vous les mande; ainsi je ne vous en dirai rien.

19. *Au même.*

Au camp de Rythoven (1), le 12 août 1702.

Nous avons fait des mouvements (2) ces derniers jours, mon cher duc, qui m'ont empêché de vous écrire, mais vous n'en êtes pas à cela près avec moi. Les ennemis en ont fait un aujourd'hui. Aussi les premiers avis que nous en avons eus ont donné l'alarme. On disait qu'ils marchaient sur nous. L'armée était prête à prendre les armes. Mais on a su qu'ils remarchaient sur Hamont (3) pour regagner la communication avec Bolduc, d'où ils tiraient leur pain, et que nous leur coupions ici absolument. Pour moi, je ne me suis pas oublié dans cette

(1) Village à deux lieues d'Eyndhoven.

(2) Boufflers avait porté son armée vers le nord, dans l'espoir de couper l'ennemi de Bois-le-Duc. Mais le corps de Tilly s'étant trouvé supérieur en nombre, il n'attaqua pas.

(3) Petite ville à quatre lieues au sud d'Eyndhoven; Marlborough l'occupa en effet le même jour.

occasion par la grâce de Dieu, mais, comme il y aurait eu un combat si les premiers avis s'étaient trouvés vrais, et que nous le croyions ainsi, je me suis confessé, prêt après cela d'aller essuyer les périls avec plus de courage certainement; mais la chose a changé, et les ennemis ne marchant point à nous, tout s'est mis en repos. J'espère faire mes dévotions mardi prochain, et je vous demande particulièrement vos prières pour ce temps. Dieu m'a fait la grâce de n'être point trop distrait dans tous ces mouvements. Au reste, je me sens une confiance en lui semblable à celle des héros de l'Ancien Testament, et cette confiance m'assure encore que si nous trouvons occasion de combattre les ennemis, nous aurons la victoire. Adieu, mon cher duc, j'espère que Dieu à la fin m'attachera absolument à lui et ne laissera que son amour dans mon cœur ou du moins le rendra dominant; demandez-le-lui avec moi et particulièrement mardi entre huit et neuf.

20. *Au même.*

Au camp de Rytboven, le 16 août 1702.

Celle-ci, mon cher duc, n'est qu'un mot de réponse à la vôtre du 10. Pour les nouvelles, je ne vous les mande point, vous les savez d'autre part, car je crois que vous

avez soin de vous en informer. Je me suis souvenu de vous hier et de me mettre sous la protection de la Sainte Vierge. Je montais à cheval dès six heures, croyant que nous pourrions avoir une action et attaquer un corps de dix mille hommes, commandé par le comte de Tilly, du côté d'Helmont (1). J'eus le temps auparavant d'entendre la messe et d'y faire mes dévotions; et je vous assure qu'ensuite, s'il y avait eu quelque combat, je ne crois pas que j'eusse craint grand'chose. Dieu m'a fait la grâce, depuis quelques jours, de lui être plus fidèle et de me souvenir plus souvent de lui. Demandez-lui avec moi qu'il me fasse la grâce de m'attacher à lui par son amour et de me procurer par là mon salut; ainsi que lui demandait David en lui disant : *Tuus sum ego, salvum me fac*. C'est un passage que j'ai assurément répété souvent depuis trois jours et que je répéterai encore tant qu'il me continuera la grâce d'être à lui.

(1) Tilly ne fut pas attaqué, mais, de son côté, ne risqua pas une attaque et alla recueillir à Helmont le convoi attendu de Bois-le-Duc. En même temps, le gros de l'armée ennemie s'emparait de Werth.

21. *Au même.*

Au camp de Rythoven, le 19 août 1702.

Je suis ravi, mon cher duc, que les eaux vous fassent du bien, car vous savez que votre santé m'est chère. Je vous suis fort obligé de vos prières et je ne crois pas qu'il soit besoin de vous en demander la continuation. Dieu m'a fait la grâce depuis mardi de marcher assez droit, et j'espère qu'à la fin il aura pitié de moi tout à fait et m'attachera absolument à lui. C'est à quoi je pense principalement et ce que je lui demande incessamment. J'écrivis hier au Roi quelque chose touchant la disposition des quartiers d'hiver dont M. de Chamillart avait écrit à M. le Maréchal. Je ne crois pas que cette matière vous regarde, et pour le reste qui regardait les dispositions de la campagne prochaine pour se mettre en état de commencer, comme cela n'est pas pressé, je ne vous en écrirai rien et me contenterai d'en raisonner avec vous après mon retour. Mais, généralement parlant, il faut absolument prévenir les ennemis l'année qui vient car toute la peine que nous avons eue et aurons cette campagne jusqu'à la fin, n'est venue que de les

avoir laissés commencer (1). Je ne ferai point de réponse à votre lettre pénultième, mais vous savez ce que je pense sur les sentiments de la dernière personne et combien je suis ennemi de tout ce parti. Nous en raisonnerons aussi plus à loisir au mois d'octobre. Adieu, mon cher duc, remettons-nous en tout à la volonté de Dieu et demandons-lui de nous enseigner par son amonr à la faire toujours de plus en plus et à ne nous en éloigner jamais.

22. *Au même.*

Au camp de Balen (2), le 26 août 1702.

Je ne vous ai point écrit hier, mon cher duc, quoique j'en eusse envie, mais on fit partir le courrier trop vite et, de plus, j'étais un peu las. Je supporte cependant cette fatigue mieux que je ne l'aurais cru moi-même. Je suis cependant encore aujourd'hui un peu échauffé, mais une seconde nuit aussi bonne que la dernière me réparera tout à fait. Ce que je vais vous dire n'est point par vanité, mais parce que je ne dois point vous cacher

(1) Le duc de Bourgogne met très judicieusement le doigt sur la faute caractéristique de cette campagne : depuis le début on se guida sur les mouvements des ennemis, leur laissant l'initiative au lieu de la prendre.

(2) *Baelen*, petit village dans la direction d'Herenthals.

tout ce qui regarde cette matière. Avant-hier matin, à la pointe du jour et après que j'eus fait dire la messe, ne sachant encore si nous n'allions point attaquer les ennemis (qui par parenthèse étaient inattaquables) (1), je me confessai devant tout le monde et ne fis point de difficultés de ce qu'on en pourrait dire, car Jésus-Christ ne veut pas qu'on rougisse d'être à lui. Je songeai aussi

(1) Marlborough ayant prononcé un mouvement offensif sur Hechtel et Hasselt, l'armée française dut se concentrer dans la même direction, en abandonnant les postes dispersés dans le Nord.

Le 22, le duc de Bourgogne, passant le défilé d'Hechtel, vint résolument offrir la bataille à Marlborough, campé sur les hauteurs de Spipel et couvert par des marais. Les deux armées restèrent en présence le 23 et le 24 et se canonnèrent de loin sans grand résultat. Marlborough n'ayant pas quitté ses positions, Boufflers les considérant comme inattaquables se replia, repassa le défilé en tenant l'ennemi en respect, et campa le 25 à Baelen. Le duc de Bourgogne avait cru ce jour-là à une grande bataille et s'y était préparé en chrétien.

Le même jour, 26 août, Marlborough adressa aux Etats généraux une dépêche rendant compte des journées du 22 et du 23; son récit concorde avec celui de Boufflers; il reconnaît que l'armée française est venue lui offrir le combat, et ajoute qu'il comptait l'attaquer le 25 quand « elle décampa à la sourdine »; il la fit suivre par sa cavalerie, mais ne put atteindre que l'arrière-garde, composée de la maison du Roi, à laquelle il ne put prendre que quelques prisonniers. Si le combat eût été engagé, il se croyait sûr de la victoire, à cause de l'état de fatigue dans lequel était l'armée française. « The ennemy were so harrassed and famished, » écrit-il à M. Blathwayt le lendemain, « both men and horses, for want of provision, that it would have been impossible for them to make any tolerable resistance. » (Murray, *Letters and dispatches of the duke of Marlborough*, t. I, p. 24-26.) La relation du duc du Maine signale le même état de souffrance « tant par la fatigue que par le manque de fourrage et de pain ». (SAINT-SIMON, éd. Boislisle, t. X, p. 517.) Il justifie la retraite de nuit ordonnée par Boufflers.

qu'en même temps que je mettais ma conscience en repos, je pouvais donner l'exemple à plusieurs personnes qui peut-être sans cela ne l'auraient point fait par une mauvaise honte; et quelque tranquillité que je sentisse la veille quand on tirait, ç'aurait été bien autre chose après la chose faite, s'il avait fallu combattre. Adieu, mon cher duc, continuez-moi vos prières; c'est la plus grande marque d'amitié que vous puissiez me donner et celle que j'estime le plus. J'ai reçu une réponse du Roi à la lettre que je lui avais écrite en raisonnemens, où il paraît content de moi. J'ai assez d'impatience de raisonner avec vous sur ce qui se peut faire l'année qui vient, car, selon ce que m'en a écrit le Roi, il arrivera des choses surprenantes.

P. S. Depuis ma lettre écrite j'apprends l'heureux succès que Dieu a accordé au roi d'Espagne en Italie (1). Je l'en remercie de tout mon cœur, et ma confiance augmente en lui qu'il donnera enfin le dessus à la bonne cause. Je vous assure que j'en ai senti une joie aussi vive que si cela m'était arrivé à moi-même et je ne doute pas que cela ne vous en ait fait beaucoup aussi.

(1) Bataille de Luzzara, gagnée par Vendôme (15 et 16 août).

23. *Au même.*

Au camp de Melberghe (1), le 28 août 1702.

Je vous écris cette lettre, mon cher duc, parce que je viens de voir *une lettre écrite par M. l'électeur de Bavière au comte de Bergheik par laquelle il lui mande qu'il va entrer en action dans la fin du mois* (2). J'en suis dans une joie inexprimable, car je vois que *les affaires du Roi* (3) vont prendre une autre face et *que nous aurons le dessus la campagne prochaine* (4). Il n'y a rien de nouveau depuis l'autre jour. Nous sommes

(1) Village situé sans doute entre Beringen et Beverloo, l'armée, poursuivant son mouvement rétrograde, étant venue camper le 27 entre ces deux positions.

(2) Les phrases en italiques sont chiffrés dans l'original; le déchiffrement, de la main de Beauvillier, est entre les lignes : nous reproduisons les chiffres dont la comparaison avec le déchiffrement pourra servir à déchiffrer les lettres n[os] 29 et 42.

260 . 168 . 68 . 82 . 138 . 131 . 311 . 69 . 8 . 208 . 27 . 31 . 11 . 208 . 88 . 981 . 58 . 278 . 128 . 110 . 208 . 88 . 124 . 283 . 155 . 245 . 90 . 153 . 31 . 124 . 155 . 18 . 301 . 293 . 152 . 58 . 151 . 325 . 240 . 68 . 38 . 9 . 58 . 238 . 124 . 155 . 160 . 343 . 208 . 293 . 8 . 38 . 152 . 206 . 18 . 80 . 42 . 158 . 31 . 21 . 93 . 108 . 218 .

(3) 255 . 200 . 218 . 34 . 356 .

(4) 36 . 240 . 133 . 158 . 218 . 81 . 253 . 144 . 228 . 31 . 153 . 258 . 218 . 23 . 151 . 288 . 80 . 20 . 148 . 110 . 88 . 101 . 188 . 133 . 38 . 60 . 108 . 101 .

ici dans une situation qui couvre notre pays (1) et où en même temps l'armée pourra se remettre de ses dernières fatigues qui ont été extrêmes. Pour moi, j'en suis entièrement remis. J'ai bien remercié Dieu ces deux jours-ci de l'avantage qu'il a donné au roi d'Espagne et lui en demande incessamment la continuation. Cela va assez bien chez moi et hier qui était dimanche, malgré la marche de Balen ici, j'eus le temps de faire mes prières et lectures. Il est vrai qu'en ce pays-ci la dissipation rend les prières un peu plus courtes, mais elles n'en sont pas moins du fond du cœur. Adieu, mon cher duc, je ne sais quand je vous reverrai, car tant qu'il y aura quelque chose à faire ici, je ne dirai pas un mot au Roi de mon retour. La volonté de Dieu étant que je m'instruise dans ce métier, je suis ravi qu'il ait plu à Dieu de donner une victoire au roi d'Espagne avant moi, puisque j'aurais pu avoir quelque secrète complaisance, si j'en avais eu une avant lui. Elle viendra quand il plaira à Dieu; mais j'ai confiance en lui que nous la remporterons si nous combattons. Je ne vous demande point la continuation de vos prières, cela s'en va sans dire.

(1) L'état-major ne songeait plus, en effet, qu'à des opérations défensives, à de petites attaques sur des postes isolés, pendant que Marlborough poursuivait méthodiquement l'occupation de la vallée de la Meuse et la prise de ses places.

P. S. Faites mes compliments à Mme la duchesse de Beauvillier, car il y a trop longtemps qu'elle n'a entendu parler de moi.

24. *Au même.*

Au camp de Melberghe, le 1er septembre 1702.

Je réponds en même temps aujourd'hui à trois de vos lettres, mon cher duc, et cela ne sera pas long. Je ne me suis point aperçu ici de vents excessifs; il est vrai que le 24 il fut assez violent pendant quelques heures. Je vous ai déjà écrit sur l'article de 169, et la joie qu'il m'a causée. Pour le paquet que je vous ai laissé en partant, je crois qu'il vaut mieux que vous le portiez à Fontainebleau, parce que je serai bien aise de l'y retrouver, et j'aurais besoin de quelque chose de ce qui est dedans. Je n'ai plus rien à vous dire, et j'ai encore quelques lettres à écrire, ainsi la mienne ne sera pas plus longue. Continuez toujours à me donner auprès de Dieu les marques ordinaires de votre amitié.

Le 2 septembre à 10 heures du matin.

P. S. Je viens d'écrire au Roi pour le prier de me laisser ici tant que je pourrai lui être utile, et lui

demander la permission, quand même celle de mon retour serait venue, de ne m'en servir que quand je serais assuré qu'il n'y aura plus rien du tout à faire. Je vous dis ceci afin que vous appuyiez mon sentiment si le Roi vous en parle. Car, comme je veux m'instruire, il est bon de voir tout. Adieu, mon cher duc, demandez à Dieu qu'il me continue sa protection et priez le surtout le jour de la Notre-Dame, car je crois que je ferai mes dévotions.

Quatre jours après avoir écrit cette lettre, le duc de Bourgogne était rappelé à la Cour, malgré ses protestations. Louis XIV trouvait que la place de son petit-fils n'était pas à la tête d'une armée dont le rôle était si effacé; et, en effet, depuis le départ du prince jusqu'à la séparation des troupes, il n'y eut aucune action sérieuse, et Marlborough ou ses lieutenants purent, sans être inquiétés, prendre successivement Stockem (1er septembre), Venloo (25 septembre), Stevenswaert (2 octobre), Ruremonde (6 octobre), Liège (29 octobre), et selon sa propre expression « nettoyer la Meuse ». (Marlborough au baron de Heiden, *Letters and dispatches*, t. I, p. 28.) Ainsi finit une campagne commencée sous les meilleurs auspices. Le duc de Bourgogne ne porta pas la responsabilité de cet insuccès. On lui sut gré de sa valeur personnelle et de son application. « Toute l'armée en est charmée, » écrivait la duchesse de Beauvillier. L'opinion publique ratifia ce jugement et conçut des espérances que l'avenir ne devait pas réaliser.

III

CAMPAGNE SUR LE RHIN

1703.

Désigné par Louis XIV pour prendre le commandement de l'armée réunie en Alsace, sous les ordres du maréchal de Tallard, le duc de Bourgogne quitta Versailles dans les derniers jours de mai 1703 et arriva à Belfort le 21.

Tallard avait envoyé à sa rencontre un détachement de gendarmerie et un régiment de dragons; lui-même se porta au-devant du prince jusqu'à Bonfeld et l'escorta jusqu'à Strasbourg où il parvint le 6 juin. Sa correspondance commence le jour même de son arrivée sur la terre d'Alsace.

25. *Au duc de Beauvillier.*

A Beffort, le 1er juin 1703.

Je ne vous écrivis point hier, mon cher duc, par le courrier que je renvoyai au Roi et je chargeai seulement

Cayeux (1) de vous mander que j'étais en bonne santé. Je ne sais si le Roi s'accommodera de la manière aisée avec laquelle M. le duc de Lorraine laisse passer les partis des ennemis (2) pour venir mettre la Franche-Comté à contribution. Il devrait du moins ne se point plaindre si on allait chercher ces partis sur ses terres, et leur apprendre à n'y plus revenir; et, si le Roi le permettait, ou il n'en passerait plus, ou du moins on les étrillerait à leur retour. J'ai été un peu dissipé ces deux derniers jours, mais je me calme un peu aujourd'hui et me rafraichis aussi, ayant été fort échauffé. Dites-moi, je vous prie, ce que vous croyez que je doive faire cette campagne à l'égard des jeûnes qui se rencontreront de temps en temps, car vous savez qu'ils me seront bientôt d'obligation (3). Adieu, mon cher duc, si ma lettre n'est pas bien longue je ne vous en aime pas moins.

(1) Claude Rouault, comte de Cayeux, menin du duc de Bourgogne, plus connu sous le nom de marquis de Gamaches qu'il prit en 1704 après la mort de sa mère. Sur ce personnage voyez les notes de M. de Boislisle. (Saint-Simon, t. I, p. 105; t. II, p. 206; t. X, p. 180.)

(2) 300 hussards ennemis avaient traversé la Lorraine et paru du côté de Vesoul, inquiétant Tallard sur la sécurité du voyage du duc de Bourgogne : ils se retirèrent devant les précautions prises. Louis XIV rendit le duc de Lorraine responsable des dégâts commis en France par les partis qui emprunteraient son territoire. (*Mém. milit.*, t. III, p. 384.)

(3) Il devait avoir 21 ans le 6 août 1703.

26. *Au même.*

A Strasbourg (1), le 7 juin 1703.

Je crois, mon cher duc, que les nouvelles qu'apportent ce courrier ne vous déplairont pas. Il faut en remercier Dieu et le prier de continuer. Sa conduite est bien visible en tout ceci et sur moi en particulier, car je crois que je ferai ici une autre figure que je n'aurais fait en Flandre. Il y a neuf jours que je n'ai eu de nouvelles de la Cour, ni la moindre lettre. On m'assure que j'en aurai demain par la Franche-Comté. Si j'en ai, je suis sûr qu'il y en aura une des vôtres. Adieu, mon cher duc, la longue cérémonie de ce matin (2) et trois lettres que j'ai déjà écrites ne me permettent pas d'en faire une plus longue.

P. S. Je me porte toujours à merveille, seulement un peu échauffé.

(1) Dès le 28 mai, Tallard avait fait quitter à son armée la rive droite du Rhin et l'avait cantonnée entre Strasbourg et Brumath.

(2) Arrivé de la veille, le duc de Bourgogne avait passé la matinée à recevoir les autorités.

27. *A la marquise de Montgon.*

Au camp de Sultz (1), le 12 juin 1703.

Je suis étonnée, Madame, de n'avoir point encore reçu rien de vous et bien plus de l'irrégularité de Madame votre très illustre maîtresse (2), qui laisse passer un temps infini sans m'avoir écrit encore que deux lettres. Je suis ici avec l'homme de salpêtre (3) dont je m'accommode à merveille, nous nous entendons à demi mot avant que de nous avoir rien dit. Une pensée n'est pas plus tôt venue qu'il en arrive cinquante autres, et cependant ses projets sont solides, quoiqu'il les comprenne tous en un moment et tous ensemble, sachant cependant les bien distribuer dans la pratique; je crois que vous

(1) Sultz-sous-Forêt, petite ville non loin d'Haguenau près de laquelle l'armée était venue camper le 11.

(2) La duchesse de Bourgogne.

(3) Le sobriquet s'applique, soit à Tallard qui commandait l'armée avec le prince, soit à Marsin qui était attaché à sa personne : il convenait peut-être mieux à Marsin que Saint-Simon dit être « vif, sémillant, babillard sans fin » ; mais le fait de « faire et distribuer des projets » désigne plutôt Tallard, quoiqu'il ne fût pas d'un caractère emporté ; la vivacité de son esprit et le portrait qu'en a fait Saint-Simon peuvent justifier l'expression de salpêtre : « des yeux pleins de feu et d'esprit... beaucoup d'esprit et de grâces dans l'esprit, mais sans cesse battu du diable par son ambition, ses vues, ses menées, ses détours. » (Éd. Boislisle, t. XI, p. 51, 52.)

nous reconnaissez tous deux à ce portrait. Nous avons aussi ici [le fils] du maréchal de Clerembault (1) qui ne me quitte pas beaucoup et m'entretient de discours d'esprit, de science, de guerre, mais toujours cherchant les principes et les posant quelquefois de travers, quelquefois justes aussi. Je ne sais si je ne vous ennuierai point d'en revenir à mes moutons, mais vous savez bien qu'il faut que j'en parle un peu. A propos de cette irrégularité, j'ai résolu de ne me point mettre avec elle en reproches; cependant je ne saurais souffrir cet article patiemment et je fus véritablement fâché hier au soir de n'avoir point de lettres par l'ordinaire de Franche-Comté qui arrive. Je voudrais que vous m'eussiez vu à souper, l'air noir comme la cheminée, parlant tout seul, mon chapeau enfoncé jusqu'aux yeux. Après le premier mouvement qui fut de dépit contre elle, vous auriez bien vu ce que j'avais alors sans le savoir, si vous y aviez été, et vous auriez bien dit que j'avais la pire entorse et le jabot de côté. J'ai appris ici que votre auguste frère (2) s'était

(1) Philippe de Palluau, comte de Clerembault, lieutenant général, était le second fils du maréchal mort en 1665; il périt l'année suivante à Hochstædt : nous avons rétabli les deux mots sans doute passés par le duc de Bourgogne qui n'aura pas relu sa lettre.

(2) Pons Auguste d'Heudicourt, original qui faisait des bouts-rimés et des chansons. (Mme de Maintenon, *Correspondance générale*, t. IV, p. 360.) Voyez Saint-Simon (éd. Boislisle, t. XIII, p. 261), qui l'appelle « une espèce de satyre fort méchant et fort mêlé dans les hautes intrigues galantes ».

laissé croître une moustache qui achevait de rendre son visage absolument ridicule. Je crois que si, avec cela, il s'était habillé à la houssarde, rien ne lui aurait manqué.

Faites mes compliments à madame votre mère dont j'attends quelque lettre aussi quelque jour, et pour l'autre méchante dont je vous ai parlé, dites-lui que si, dorénavant, je ne reçois des lettres plus souvent, je romps avec elle et ne lui écris de toute la campagne.

P. S. J'ai bien peur que ces menaces ne soient perdues, car je serais certainement plus puni qu'elle.

28. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Schleittal (1), le 14 juin 1703.

J'attends le retour du courrier dépêché il y a huit jours, mon cher duc, pour voir plus clair à ce que nous allons faire. Mais de quelque manière que cela tourne, rien ne paraît que d'avantageux. Plus je vais en avant plus je vois combien il est différent pour moi d'être ici ou en Flandre, et je regarde en ceci la main de Dieu qui m'a donné ce qui m'était le plus avantageux, après

(1) Schleithal sur la Lauter entre Lauterbourg et Wissembourg.

m'avoir cependant éprouvé par plusieurs refus et une si longue attente. Demandez-lui qu'il bénisse les entreprises et les projets que nous allons former et qu'ils soient pour sa gloire en nous conduisant à la paix. J'ai vu ce matin une lettre de bon lieu par laquelle madame la duchesse de Bourgogne paraît avoir les premiers accidents de grossesse (1) : d'elle je ne sais encore rien; il est vrai qu'elle n'est que sur le temps, du moins elle y était le 8 quand la lettre a été écrite. Priez aussi Dieu sur ce sujet, et pour le père et pour la mère et pour l'enfant, en cas que cela soit vrai, et mandez-moi ce que vous en saurez. Nous sommes ici d'hier, je n'ai point encore visité les retranchements des ennemis, mais M. le maréchal de Tallard qui les a vus, les a trouvés très mauvais (2) : Lauterburg, cette place qui faisait tant de bruit, quasi insultable, et ses fortifications à l'envers, et Veissemburg un peu meilleur, mais si commandé de ce côté-ci qu'avec six pièces de gros canons il eût été impossible aux ennemis d'y tenir un quart d'heure. Voilà cependant les terribles postes

(1) Ces espérances étaient mal fondées. La duchesse de Bourgogne eut ainsi plusieurs alertes non justifiées par l'événement. Ces incertitudes donnèrent lieu à une chanson dont le refrain était : *L'est-elle ou ne l'est-elle pas?* (*Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 133.)

(2) Le prince de Bade avait abandonné toutes les places et lignes de la basse Alsace pour se concentrer à Bühl et marcher à Villars. Tallard fit raser les lignes abandonnées.

qui ont fait perdre Landau (1) l'année passée. Il est vrai qu'il n'y avait pas assez de troupes dans ce pays-ci quand cela était possible et qu'à la fin il n'était plus temps. Si le Roi veut sauver la vie à la moitié des Français qui sont en Italie (2) et nous les envoyer ici, nous saurons bien les employer utilement. Adieu, mon cher duc, je vous écrirai plus amplement à la première occasion.

29. *Au même.*

Au camp de Schleittal, le 17 juin 1703.

J'ai reçu, mon cher duc, deux de vos lettres du 7 et du 11. Je vous remercie des nouvelles de madame la duchesse de Bourgogne, et j'espère qu'en cas que cela continue, vous me les manderez sincèrement. Je m'accommode à merveille du maréchal de Tallard, il a beaucoup d'esprit, beaucoup de génie, beaucoup de feu et d'envie de faire et en même temps beaucoup de prudence et n'omet rien.

(1) Landau s'était rendu, avec les honneurs de la guerre, le 9 août 1702 au prince de Bade et au roi des Romains, sans que Catinat ait pu faire lever le siège.

(2) Allusion à un désir que le duc de Bourgogne exposera plus tard au Roi, celui de voir Vendôme abandonner l'Italie et venir joindre son armée à la sienne. Voyez *Mém. milit.*, t. III, p. 412.

J'espère . 127 . 248 . 278 . 129 . 230 . 142 . 173 . 440 . 260 . 92 . 190 . 380 . 40 . 139 . 148 . 70 . 141 . 138 . 30 . 380 . 149 . 120 . 51 . 143 . sera . 320 . 139 . 370 . 248 . quinze . 38 . 280 . 439 . 540 . 510 . 149 . ab .3 4 . 31 . 390 . 145 . 90 . 183 . 34 . 154 . 139 . 204 . 390 . 342 . 310 . 314 . 88 . 270 . 80 . 430 . 248 . 278 . 88 . 49 . 260 . 31 . 88 . 28 . 240 . 118 . 160 . 101 . Je crois que . 996 . 141 . 130 . 88 . 151 . un peu léger . 100 . 313 . 31 . 49 . 109 . 360 . 88 . 183 . 331 . 10 . 270 - 101 . 120 . et que , 25000 . 103 . 390 . 210. 29 . 480 . feraient mieux pour . 81 . 141 . 360 . 169 . 21 . 37 . 15 . Vous voyez bien que cet . 20 . 360 . 159 . 60 . 81 . 32 . 173 . 302 . 131 . 141 . 60 . 350 . 500 . car elle 370 . 34 . 204 . 400 . 302 . 100 . 62 . 260 . 101 . 370 . 151 . 313 . 131 . 47 . 141 . 130 . 390 . Je crains bien f b . 510 . s b . 129 . 34 . serait . 248 . 380 . 149 . préjudiciable . 121 . l b . 220 . 302 30 . e b . Si vous voulez savoir . 154 . 122 . 480 . 34 . 48 . 200 . 142 . 270 . 390 . 81 . 149 . 100 . 51 . 31 . B . 510 . 102 . 260 . 21 . 233 . 31 . 230 . Ce . 540 . 128 . 320 . 131 . 380 . 50 . on peut faire 342 . 230 . 520 . 102 . 270 . autrement mais au contraire. Je vous expliquerai cela plus à loisir dans la suite. Adieu, mon cher duc, celle-ci va par un courrier et vous passera sû-

rement. Priez toujours Dieu pour moi et qu'il me tienne toujours à lui au milieu des occupations dissipantes de ce métier-ci. J'ai enfin commencé le petit livre que vous m'avez prêté et j'en suis content. Remerciez madame la duchesse de Beauvillier de ma part et faites-lui mes compliments.

30. *A la marquise de Montgon.*

Au camp de Schleittal, le 17 juin 1703.

J'ai enfin reçu avec grand plaisir, Madame, la lettre que vous m'avez écrite le 11 à la suite d'une de votre chère maîtresse qui, par parenthèse, a été douze jours entiers sans m'écrire. Faites-lui en mes reproches. Je suis ravi qu'elle se conserve et, moyennant cela, j'espère que les doutes de M. Bourdelot (1) seront heureusement éclaircis. Mais, de parler souvent de M. le duc de Bourgogne, de tenir à sa santé et de n'en point trouver le souvenir insupportable, ne cadre pas avec être douze jours sans lui écrire, et j'en reviens toujours là parce que

(1) Premier médecin de la duchesse de Bourgogne, nommé à cette charge le 9 août 1698 (Dangeau, t. VI, p. 394), avait conservé celle de médecin ordinaire du Roi achetée en 1693. Objet des attentions bienveillantes de la princesse. (*Ibid.*, t. XII, p. 274.)

j'en ai été assez fâché (1). Vous voyez bien, Madame, que je n'ai pas oublié la manière de parler de votre cour, car, si mon corps en est éloigné, mon esprit et mon cœur y sont incessamment. Au reste, j'espère que mon subtil et moi ne feront point de feu l'un contre l'autre, mais nous tâcherons d'en faire beaucoup et faire petit notre salpêtre d'une autre manière. Certainement nous sommes faits l'un pour l'autre, et nous pensons si semblablement que nous nous entendons toujours à demi-mot; je ne ferai pas celle-ci plus longue, car j'ai à écrire à cette maligne qui me met le peu de cervelle que j'ai à la mistanfute et il faut lui réserver toute mon éloquence pour tâcher de lui persuader de m'écrire plus souvent. Je voudrais bien pouvoir me couvrir ici d'assez de lauriers pour les apporter tous à ses pieds à mon retour, et qu'ils fussent entassés de telle façon que le myrte que j'y ai mis jusqu'ici pût remonter jusqu'à son cœur. Ne voilà [-t-il] pas finir par une pensée bien héroïque et digne du style des romans?

(1) Voyez ce que nous avons dit ci-dessus (p. 23) de la crise morale que traversait sans doute à ce moment la duchesse de Bourgogne.

31. *A la même.*

Au camp de Schleitlta, le 24 juin 1703.

Cette lettre, Madame, servira de réponse à deux des vôtres que j'ai reçues presque en même temps, qui toutes deux me font enrager par la description des grâces de votre illustre maîtresse, dont je suis éloigné de plus de cent lieues et pour plus de cent ans. Il semble que vous vouliez m'épargner en ne m'en mettant qu'un mot, mais vous savez que ma subtile imagination a bientôt tout parcouru sans attendre Morphée, qui n'a pas encore manqué de m'en présenter l'agréable image toutes les nuits. Je suis ravi qu'on l'ait saignée, bien aise qu'on la purge, approuve les eaux, mais pour le bain je ne dis rien, car, s'il fallait m'en expliquer, ce ne serait pas certainement à son avantage, et si j'avais pu parler de près, il n'auroit pas passé sans que je me fusse défendu jusqu'au dernier réduit. Si vous voyez une lettre que j'écris à Gille, mes sentiments et mes noires appréhensions y sont nettement, et vous m'y reconnaîtrez tout entier. Vous verrez aussi, dans une lettre que j'ai écrite à Madame votre mère, quelles sont mes planètes dominantes et de quelle manière elles influent sur mon

pauvre esprit. Il est vrai que, depuis, Mars est encore devenu plus enflammé, l'idée du bain a noirci la triste Vénus, et Saturne est devenu fort chagrin, parce que le brelan n'a pas réussi. Joignez cela à ce que j'étais déjà, et vous me verrez un personnage parfait. Comme le courrier ne partira que demain matin, je ne fermerai point encore ma lettre, afin que, s'il me passait quelque impertinence par la tête, elle ne fût pas perdue.

Le 25, à huit heures du matin.

J'ai été fort sage depuis hier au soir. Ainsi je n'ai point d'extravagance à vous mander. Saturne s'est rendu encore un peu plus chagrin hier au soir, par une perte au brelan, et attend avec impatience la reprise d'aujourd'hui pour tâcher de se remettre en bonheur. Vénus attend le retour de l'Éveillé, et Mars grille dans sa peau qu'un certain temps, qui peut être ou prompt ou éloigné ou entre deux, soit arrivé ou n'arrive point. Adieu, il faut que j'achève une lettre à la reine de mes pensées. Dites-lui que je vous ai chargé de savoir de sa bouche si elle m'aime, et mandez-moi ses propres paroles.

32. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Schleittal, le 28 juin 1703.

Je ne m'étonne pas, mon cher duc, si ce que j'avais chiffré était fautif; j'en ai trouvé tout de même du vôtre. En sorte que la plupart des chiffres signifiaient le mot ou la lettre d'après la véritable signification, et que, voulant me parler d'un abbé, vous me parliez de l'Électeur Palatin. Renvoyez-m'en donc un conforme au vôtre, et qui ne me fasse plus faire de coqs-à-l'âne. Vous saurez apparemment que le Roi a enfin approuvé nos vues et nous allons travailler à les mettre en exécution (1). M. de Tallard en envoie le projet au Roi par ce courrier. Je crois, comme vous, qu'on perdrait à la première personne dont vous m'avez parlé et qu'on ne gagnerait pas au change sur tout le parti. Adieu, mon cher duc, nous avons été assez en repos jusqu'ici, mais dans huit ou dix jours nous nous remuerons un peu davantage. Il y a onze heures entières qu'il pleut, ce qui gâtera les che-

(1) Par dépêche du 22 imprimée dans *Mém. milit.*, t. III, p. 403, le Roi consent au siège de Brisach, comme prélude aux opérations qui doivent permettre à Tallard et au duc de Bourgogne d'établir une communication avec Villars, alors en Bavière; ceux-ci l'entendaient autrement et comptaient ne pas s'éloigner du Rhin.

au camp de Salinbach le 3 —
juillet 1703

je ne puis tarder un seul moment a vous faire
reponse et bien loin davoir eu mal au coeur —
du sang adorable que jai receu je le baise
mille fois et le baiserai encor plusieurs fois
aujourdhui je viens de men tirer dans le mo —
ment pour en envoyer aussi du mien
et donnez le luy si il nest pas indigne delle
et si elle dit quelle le verseroit tout mon
pour jai deja commencé a en verser un peu
pour elle pour qui assurement il ne men —
verseroit rien mais nous devons le conserver
lun pour lautre et unir nos coeurs ainsy que
le paraissent ceux qui sont dessignés avec mon
propre sang tiré dun des doigs de ma main —
gauche par mon couteau sur le champ
cette lettre outre le petit dessein est toute la bouche
du sang que lamour ma fait verser sur le —
champ trop heureux de lavoir repandu pour

mins, surtout si les voitures se font par terre, et cela n'accommode pas les troupes non plus, et cela a la mine de durer encore du temps, Je m'accommode toujours de plus en plus de Tallard, et m'aperçois aussi de ses sentiments à l'égard de l'autre. J'ai ici un homme qui s'empresse bien autour de moi, c'est (.....) (1), mais je le connais bien.

33. *A la marquise de Montgon.*

Au camp de Salmbach (2), le 3 juillet 1703.

Je ne puis tarder un seul moment à vous faire réponse et, bien loin d'avoir eu mal au cœur du sang adorable que j'ai reçu, je l'ai baisé mille fois et le baiserai encore plusieurs fois aujourd'hui. Je viens de m'en tirer dans le moment pour en envoyer aussi du mien et donnez-le-lui, s'il n'est pas indigne d'elle (3) et

(1) Mot raturé absolument illisible.

(2) Après une longue immobilité, Tallard pour donner satisfaction au Roi s'était décidé à se rapprocher du Rhin et à se préparer à le passer, si possible. Le 2 juillet il vint camper à Salmbach entre Schleitthal et Wissembourg.

(3) Petit carré au milieu duquel deux cœurs enflammés avec la légende *Louis, Adélaïde*, le tout tracé avec du sang : des taches de sang sont éparses sur la lettre. Voyez le fac-similé que nous en donnons ci-contre. Cette lettre répondait évidemment à une lettre que Mme de Montgon avait écrite en trempant sa plume dans le sang qu'un médecin avait tiré à la duchesse de Bourgogne.

si elle dit qu'elle le verserait tout pour moi (1), j'ai déjà commencé à en verser un peu pour elle pour qui assurément il ne m'en resterait rien; mais nous devons le conserver l'un pour l'autre et unir nos cœurs ainsi que le paraissent ceux qui sont dessinés avec mon propre sang, tiré d'un des doigts de ma main gauche par mon couteau sur-le-champ.

Cette lettre, outre le petit dessin, est toute barbouillée du sang que l'amour m'a fait verser sur-le-champ, trop heureux de l'avoir répandu pour elle. Cette vue m'a fait revenir de l'esprit et, au lieu qu'il était bouché, il est poétique et enflammé.

Quoi donc, voilà le sang qui colore ses joues;
C'est lui qui la fait vivre et qui jusqu'en ses yeux
Met le feu qui me rend amant et bienheureux,
Qui dans trois mois au plus fera tourner mes roues.
Gardez-le donc, ce sang, ce trésor précieux.
Pour vous le mien est prêt [à] couler dans ces lieux,
Car, en cherchant ici la gloire,
C'est votre cœur dont je veux la victoire.

Vous me promettez bien que vous irez lui porter cette lettre dès que vous l'aurez reçue, tâchez que ce soit en particulier. Mettez-vous à genoux devant elle et,

(1) Ces deux mots sont intervertis dans l'original et il y a *mon* au lieu de *moi*.

lui baisant les deux mains de ma part, présentez-lui le sang versé pour elle uniquement. Je ne sais si vous ne vous serez point doutée de ma folie, mais puis-[je] assez marquer à cette reine combien je l'aime, quoiqu'elle le sache déjà bien. Mandez-moi comment elle aura reçu ma commission et ses propres paroles, et demandez-lui alors si elle ne m'aime pas de tout son cœur et comme je le mérite. Adieu, ma chère Mongon, s'il me vient encore quelque extravagance dans l'esprit entre ci et ce soir, que part la poste, je l'ajouterai à cette lettre.

A 6 heures du soir.

Plus j'y pense et plus je trouve l'imagination agréable d'avoir écrit avec le propre sang de la personne aimée, mais j'y eusse voulu les deux dernières lignes de sa main, non que je croie qu'elle ne le pense pas, mais parce que la chose en aurait été plus tendre et plus touchante; mais faites-lui bien valoir que le sang qu'elle verra n'est point versé par ordonnance d'aucun médecin et envoyé par occasion, mais pour elle seule et dans le plus tendre mouvement de mon cœur qui m'a empêché de sentir le petit mal que je me suis fait. Si vous êtes accablées de pluies à Marly, nous ne le sommes pas moins ici. Eau du ciel, bourbiers sans fonds et marais

impraticables, voilà notre situation. Adieu, ma chère Mongon, je vous remercie mille fois de l'ingénieuse lettre que vous m'avez écrite et je la garderai toute ma vie à cause de l'encre précieuse qui y a été employée, et je vous aimerai plus sincèrement que jamais.

34. *Au duc de Beauvillier.*

Au Fort-Louis (1), le 10 juillet 1703.

J'envoie Cilly (2), maréchal des logis de cette armée, au Roi, mon cher duc, pour lui rendre compte de tout ce qui a rapport aux entreprises que l'on peut faire en ce pays-ci maintenant, avec un mémoire du maréchal de Tallard, sur la même matière, très solide et très exact. Des quatre places qui composent ici la frontière des ennemis, Philipsbourg est impossible par les lignes de Biehl qui le couvrent et le passage du Rhin qui le doit précéder, et que ces mêmes lignes empêchent. Landau

(1) Continuant son mouvement vers le Rhin, l'armée était venue camper le 7 juillet à Roppenheim. Le prince avait pris ses quartiers au Fort-Louis, construit par Vauban dans une île du Rhin.

(2) J.-J. Vipart, marquis de Silly, maréchal général des logis de l'armée, ce qui correspond à un chef d'état-major général d'aujourd'hui; ne pas le confondre avec Claude du Fay d'Athiers, marquis de Cilly, dont la carrière fut à peu près la même que celle de son homonyme; ils moururent l'un et l'autre lieutenants généraux, l'un en 1727, l'autre en 1738. (Voyez Boislisle, SAINT-SIMON, t. XII, p. 190, 191.)

ne se peut faire sans appréhender que les ennemis n'attaquent en même temps le fort du Mortier et ne ruinent la haute Alsace ou que, faisant un pont à Drusenheim et se couvrant de la forêt d'Haguenau, ils ne nous coupent les vivres que nous sommes forcés de tirer par chariots de Strasbourg qui en est à dix-huit grandes lieues. D'ailleurs, si le prince de Baden renvoyait sur le Rhin quelques troupes, peut-être ne pourrions-nous pas facilement nous défendre dans une circonvallation aussi grande, et à laquelle nous pourrions à peine suffire; et que serait-ce, sans parler du déshonneur de la levée d'un siège, s'il nous fallait abandonner les amas de vivres que nous aurions été obligés d'y faire, et la seule artillerie qu'il reste au Roi de ce côté-ci. Fribourg est une excellente place, mais on trouverait des moyens de l'attaquer qui ne laisseraient pas que de nous en faire venir à bout. Les difficultés pour le siège de cette place sont donc que, comme elle est dans les montagnes, ou du moins à l'entrée, il faudrait occuper les montagnes à l'entour qui nous obligeraient à une circonvallation de cinq ou six lieues. Nos quartiers y seraient extrêmement séparés, à cause que les troupes, que nous avons ici, ne seraient pas suffisantes pour faire une investiture totale et les ennemis, à la faveur des montagnes, pourrraient tenter sans témérité le secours de cette place avec un

corps même inférieur à cette armée, mais supérieur au quartier qu'il voudrait attaquer. De plus, nous ne pourrions tirer nos vivres que de Neubourg qui en est à six grandes lieues, et, comme le Rhin ne nous serait pas libre, les munitions remontant l'Ill ne viendraient qu'à Colmar, dont il faudrait les faire voiturer jusqu'à Neubourg où il y a aussi cinq ou six lieues. Toutes les fois qu'on voudrait tirer un convoi, il faudrait couvrir son chemin par un gros corps contre la garnison de Brisak, ce qui ruinerait entièrement la cavalerie. Ces deux entreprises paraissent donc très hasardeuses. Reste celle du vieux Brisak qui est sûre tant par l'éloignement des ennemis que parce qu'on n'y ferait qu'un seul quartier et que, quand même ils s'approcheraient pour en tenter le secours, ce qu'ils ne feront pas, on pourrait marcher à eux et leur livrer bataille ou les attendre sur deux lignes dans de bons retranchements, mais anciens.

[Nous avions] eu le dessein de nous rendre devant cette place, vers le 15 ou le 20 de ce mois, pour y ouvrir la tranchée vers le 25, mais la crue du Rhin est telle qu'il y a plusieurs années qu'il n'a monté si haut, et que le maréchal de Vauban (1), qui en a parlé au Roi,

(1) Vauban avait fortifié Brisach et avait beaucoup insisté auprès du Roi sur la difficulté d'assiéger cette place quand les eaux du Rhin étaient hautes. (*Mém. milit.*, t. III, p. 408.)

et l'ingénieur en chef dans ces pays-ci, qui en a fortifié toutes les places, homme de très bon sens, assurent que l'on ne saurait faire ce siège devant la fin d'août, tant à cause que le Rhin passe dans le fossé avec une rapidité extraordinaire que parce qu'on ne saurait conduire des tranchées devant cette place, par auprès du Rhin qui sont les véritables attaques, sans trouver l'eau à un ou deux pieds, et c'est là ce qui nous arrête principalement. Voilà l'état où sont les choses, et quelque envie de faire que nous ayons, si le Roi nous en laisse toujours les maîtres, nous continuerons l'entreprise sur Brisak, mais de telle manière que nous ne serons devant cette place qu'au 15 d'août, pour y ouvrir la tranchée vers la fin du mois. Ce que je vous ai dit là, en gros, est contenu, en détail, dans les mémoires du maréchal de Tallard (1). D'ailleurs, Cilly est homme d'esprit, qui entend à merveille la situation présente, très capable de mettre le Roi au fait et de le faire incliner au bon parti, qui est le siège de Brisak, pour le 15 d'août. Quelque chose néanmoins que le Roi nous ordonne de faire (car Cilly va recevoir ses derniers

(1) Le duc de Bourgogne résume toutes les mauvaises raisons développées par Tallard dans son mémoire au Roi, mémoire qui avait pour but d'obtenir de Louis XIV l'abandon du projet qu'il ne cessait de recommander et qui était le seul raisonnable, l'établissement rapide d'une communication avec Villars.

ordres), nous l'exécuterons sans balancer. J'espère que Dieu lui fera prendre le meilleur parti et favorisera ensuite notre entreprise. Adieu, mon cher duc, j'ai fait ce que vous m'avez dit à l'égard des lignes de la Lutter, pour justifier obliquement le maréchal de Catinat. Je crois que mes raisons vous feront être de même avis que moi. Renvoyez-moi la réponse à ceci par la même voie.

35. *Au même.*

Au camp de Suntheim (1), le 16 juillet 1703.

Nous avons appris hier, mon cher duc, la déclaration du roi de Portugal dont il y avait longtemps que je ne doutais plus. Je ne la trouverais pas fort dangereuse d'elle-même sans l'apparence qu'elle est appuyée sur quelque parti prêt à se révolter en Espagne, et à se joindre à ce qui pourrait y entrer d'ennemis par le Portugal. Je crois que, de ce côté-là comme en tout autre, il faut beaucoup se recommander à Dieu. En Flandres les affaires ont pris un très bon tour, et je crois tous les desseins des ennemis rompus pour cette année. J'espère que [de] ce

(1) Le Rhin ayant baissé, Tallard le passa à Strasbourg le 15 juillet avec 33 bataillons et 56 escadrons, et vint camper entre Kehl et Willstett. Suntheim est presque un faubourg de Kehl.

côté-ci elles en prendront aussi un bon bientôt. Il n'y a plus de neige du tout dans les montagnes de Suisse. M. de Puysieux (1) en a assuré M. le maréchal de Tallard, partant plus de crues du Rhein à craindre. Ce fleuve est baissé de six à sept pieds depuis six jours et baisse encore; d'ailleurs cette grande crue est venue par une pluie continuelle pendant vingt-cinq jours qui, par elle-même et en précipitant la fonte des neiges, l'a causée. Je crois que le Rhein ayant crû plus vite cette année que les autres, décroîtra de même et que nous serons en état d'y entreprendre plus tôt que nous ne pensions, pourvu que le Roi l'approuve, ce dont je ne doute pas, d'autant plus qu'il vient tous les jours aux ennemis de nouvelles troupes du côté du Bas-Rhein, tant des Hollandais que de Brandebourg et de divers autres princes (2), qui leur feront une armée en ce pays-ci, capable de traverser toute autre entreprise que celle à laquelle nous pensons. L'armée passa hier le Rhein et subsistera sur le pays ennemi jusqu'à ce qu'il soit temps d'agir, et alors aussi je voudrais bien que le corps (3) qui passe d'Italie

(1) Ambassadeur de France près des Cantons suisses

(2) Le prince s'exagérait la force des troupes ennemies rassemblées à Bühl. L'ennemi, menacé au cœur de l'Empire par l'attaque hardie de Villars, ne songeait qu'à tourner contre lui toutes ses forces.

(3) Ce corps, mal conduit par Vendôme, ne put gagner le Tyrol, ce qui fit échouer tout le plan de Villars. (Voir *Villars d'après sa correspondance*, t. I, p. 231.)

en Bavière y fût déjà arrivé pour tirer de presse le maréchal de Villars, car, s'il allait être battu, tout ce qu'il y a de belles apparences changeraient et les affaires seraient de travers. A tout cela je prie Dieu qu'il bénisse une guerre aussi juste et en particulier nos entreprises, me faisant la grâce d'y renoncer à tout amour-propre et de le faire pour le service de l'État et principalement pour sa gloire. Adieu, mon cher duc, unissez-vous à mes prières et sur cela et sur tout ce que je lui demande, afin qu'il me prenne à lui tout à fait.

36. *A la marquise de Montgon.*

Au camp de Suntheim, le 17 juillet 1703.

Il me semble qu'il y a bien longtemps, Mame Mongon, que vous n'avez entendu parler de moi et, en revanche, il y a dix jours aussi que je n'ai eu signe de vie de la part de votre illustre maîtresse. A qui en a-t-elle donc pour faire sécher sur pied un homme qui n'a de cœur, d'âme, de pensée que pour elle ? N'était-ce pas assez de me faire enrager aussi souvent qu'elle fait quand je suis auprès d'elle, et fallait-il encore continuer pendant mon absence, en me faisant faire de si longues abstinences de lettres? En vérité, je commence à être fâché de

n'avoir pas fait comme saint Alexis (1) et de n'être pas parti la première nuit que j'eus l'honneur ou plutôt le malheur de coucher dans ce lit, pour aller en pèlerinage dans toutes les églises du monde! Qu'il eût été beau me voir revenir dans dix-sept ans geuser (2) dans les galeries de Versailles et y mourir de faim et de misère! Il est vrai que, quand je l'aurais revu, cet objet fatal à ma liberté et à ma raison, je ne sais si j'aurais pu m'empêcher de dire mon nom, et si je me serais contenté de le laisser en mourant par écrit. L'exemple de saint Henri (3) n'aurait-il pas été meilleur à suivre, qui fut très longtemps marié comme s'il ne l'était point et qui avait des anges avec lui quand il allait à la guerre. Il est vrai que, si tout cela n'avait été que par dépit, cela aurait aussi peu valu que cela fut méritoire à ces deux saints personnages. Mais je m'aperçois incessamment que ma lettre va devenir un sermon, changeons donc de langage et revenons à celle qui, assurant qu'elle verserait tout son sang pour moi, ne veut pas répandre la moindre goutte d'encre sur le papier pour me consoler

(1) Saint Alexis s'enfuit le jour même de ses noces pour embrasser la vie religieuse et revint, longtemps après, en pèlerin, dans la maison paternelle, où il ne se fit reconnaître qu'au moment de sa mort.

(2) *Gueuser*, mendier.

(3) L'empereur saint Henri et sa femme sainte Cunégonde vécurent d'un commun accord dans la parfaite continence.

pendant cette rude absence. Voilà ce qui me rend un peu triste et cependant plus amoureux que jamais de cette malicieuse qui mériterait le nom d'ingrate, si [je] ne croyais connaître le fond de son cœur. A propos, depuis trois ou quatre jours, l'homme de salpêtre a pensé prendre feu et même il y a eu un peu de fièvre qui n'a cependant pas eu de suite. Je voudrais que vous l'eussiez vu échauffé au dernier excès, se donnant autant de peine qu'un cavalier de l'escorte des bagages, rêveur et se faisant des monstres des moindres bagatelles qui contredisaient sa pensée ou lui donnaient quelque inquiétude. C'était bien alors qu'il méritait le titre de « salpêtre » tant le soleil, la fatigue, la subtilité de ses pensées avaient mis son sang en mouvement. Pour moi, je n'ai pas tant fatigué, mais mon sang n'a pas laissé que de pétiller fort raisonnablement pendant trois ou quatre jours qu'il a fait une grande chaleur. Depuis hier, le vent et la pluie l'ont diminuée et nos très subtils esprits se rappaisent un peu. Pour moi, j'ai de plus la multitude de délicatesses et de passions qu'excite en mon cœur extravagant cette illustre méchante et qu'il ne saurait néanmoins s'empêcher d'aimer follement. Je voudrais que vous pussiez être ici deux fois vingt-quatre heures incognito et voir si les choses ne sont pas telles que je vous les dis, et surtout les transports qui me prennent quelque-

fois, en sorte que je fais des grimaces et donne des coups à tuer un bœuf sans m'en apercevoir. Voilà ce qui peut bien s'appeler folie, mais je crois que vous ne doutez pas que je le sois un peu beaucoup. Il n'y a pas cependant encore deux mois que je suis parti, et nous en avons encore bien trois à prendre patience. Vous aurez sans doute vu les figures que madame votre mère m'envoya de Marly et qui assurément étaient à faire mourir de rire (1). Vous pouvez l'assurer que mes principes sont plus fondés sur l'impossible que jamais, mais je ne me nourris plus que [de] châteaux en Espagne, distillés dans l'alambic de mon imagination, comme de voir arriver tout d'un coup à Strasbourg une compagnie qui ne me serait point indifférente, de me transporter en un moment partout où je voudrais aller et de revenir de même, et cinquante autres petites choses toutes plus vraisemblables les unes que les autres; et de cette nature il ne faut que cette lettre pour vous prouver le parfait renversement de ma tête. Vous savez à qui l'honneur en est dû. Ne laissez pas, malgré ses oublis, de lui parler souvent de moi et de me mander de temps en temps ce qu'elle pense sur mon chapitre.

(1) Une note manuscrite du fils de Mme de Montgon dit que Mme d'Heudicourt « envoyait des prédictions » au prince.

37. *A la même.*

Au camp de Vilstett (1), le 18 juillet 1703.

Je vous écrivis hier une lettre, ma chère Mongon, et n'ai reçu que ce matin la vôtre du 11, en réponse à la commission que je vous avais donnée en vous renvoyant de mon sang. Mais la conduite de la personne du monde que j'aime le plus n'est guère conforme à ses discours; elle m'aime de tout son cœur, et cependant me laisse dans un profond oubli. Voici la cinquième poste qui est arrivée aujourd'hui, sans m'apporter de lettres, preuve qu'elle a été au moins neuf jours sans m'écrire, pendant que l'approche de Strasbourg me donne le moyen de redoubler de régularité et de lui écrire six fois la semaine, et que je n'en laisse pas échapper une seule occasion.

Je ne puis désormais chanter qu'une élégie,
Me plaignant tristement de la fin de ma vie,
Qui viendra tout incessamment,
Si cet objet charmant
Rend à mon tendre cœur une froideur extrême,
Poison plus sûr pour lui que n'est l'arsenic même.

J'aurais bien envie de ne lui plus écrire jusqu'à ce que j'eusse reçu quelques lettres, et même de discontinuer

(1) Petite ville où l'armée vint camper le 17 juillet, après avoir passé la Kintzig sans rencontrer l'ennemi.

pendant quelque temps; mais si, de son côté, elle faisait la même chose, j'en serais cent fois plus puni qu'elle, qui, apparemment, ne se soucie plus guère de moi qui n'hésite point à verser mon sang pour lui donner une nouvelle preuve d'un amour dont elle ne peut douter; moi qui m'exposerais aux plus affreux périls pour elle, qui lui sacrifierais tout pour lui plaire, hors ce qu'il ne serait pas juste et qu'elle ne voudrait pas que je lui sacrifiasse, et la gloire. Voilà ce que je pense, voilà ce que je sais qu'elle connaît à merveille. Puis-je mériter davantage d'en être aimé et être moins digne des oublis et des froideurs que j'éprouve depuis onze jours entiers? C'en serait, en vérité, beaucoup trop pour un cœur moins tendre et moins fidèle que le mien. Je ne parle point de la promesse qu'elle m'avait faite en partant, de m'écrire au moins deux fois la semaine, mais, quand même elle n'y serait pas engagée par sa parole, ne le devrait-elle pas faire d'elle-même? Demandez-lui donc encore de ma part, je vous prie, d'où vient cette absence de lettres, si c'est qu'elle est fâchée contre moi et de quoi, et que je tâcherai de le réparer au plus tôt; si mes fréquentes lettres l'ennuient, enfin si elle est lasse d'être tant aimée, et si elle dit vrai quand elle dit qu'elle m'aime de tout son cœur. Mais que la réponse à cette lettre ne vienne point surtout sans qu'il y ait un petit mot de sa main au bas,

car, s'il n'y est pas, je serai désespéré et croirai tout de bon qu'elle ne se soucie plus de moi. Je vous demande pardon si je parle tant d'elle, mais j'en suis plus occupé que jamais, et il semble que ses négligences ne fassent qu'augmenter ma vivacité. L'homme de salpêtre est un peu rafraîchi, il est cependant dévoré de ses pensées aussi bien que moi. Mars est chez moi plus impétueux que jamais, et Vénus plus triste et plus déraisonnable qu'elle ne l'a encore été. Saturne a le dessous, car ces deux premières passions sont encore plus violentes. J'aurais bien besoin que Madame votre mère fît une figure pour me découvrir la cause véritable de ces cruels oublis. J'entends parler ici, malgré tout cela, d'une bague qui me doit arriver, mais j'aimerais bien mieux une boîte.

Louis, autrement G. P. de Moscovie, plus amoureux et plus fou que jamais.

38. *Au duc de Beauvillier*.

Au camp de Vilstett, le 21 juillet 1703.

J'ai reçu ce matin par Cilly (1) vos deux lettres, mon cher duc. Je trouve que, dans celle qui regarde l'affaire

(1) Silly apportait la permission donnée par le Roi d'entreprendre le siège de Brisach : Louis XIV insistait pour que cette opération fût rapi-

générale, vous pensez très juste et comme vous pourriez faire si vous étiez sur les lieux. Pour celle qui regarde l'affaire particulière, je vous remercie des avis et vous supplie de les continuer. Je suis étonné d'une indiscrétion à laquelle je prendrai bien garde de ne me plus fier, et je tâcherai de cacher en moi-même tous mes différents sentiments. Je demanderai demain à Dieu, dans ma communion, la grâce de ces victoires et des autres aussi. Je ne suis pas si dissipé cette campagne que je l'étais l'autre. Ma volonté d'être à Dieu se fortifie de jour en jour par sa grâce, et de n'être qu'à lui et que par lui aux gens à qui il veut que je m'attache en ce monde. Plus j'y pense et plus les envois dont vous m'avez parlé sont hors de propos, et je tâcherai d'empêcher qu'ils n'arrivent plus. Nous enverrons, dans quelques jours, un courrier par lequel je pourrai vous répondre plus en détail. Il est vrai qu'on (1) n'a pas été toujours aussi régulier à m'écrire que je l'ai été et qu'on l'aurait dû être ; à ne parler que de la dernière fois, l'intervalle d'une lettre à l'autre a été de treize jours. Mais il n'y faut pas prendre

dement menée et suivie de la prise de Fribourg, clef des communications avec l'Allemagne. Le duc de Bourgogne remercia le Roi ce jour même par une lettre qui a été publiée (*Mém. milit.*, t. III, p. 413) ainsi que la réponse du Roi. On y sent l'intention formelle du prince de ne pas quitter le Rhin et de compter sur Vendôme pour assurer les communications de Villars.

(1) La duchesse de Bourgogne.

garde de si près. Continuez donc toujours à me mander ce que vous saurez et ce que vous me croirez utile. Pour ce qui m'a été envoyé, je n'y avais pensé et ne l'avais demandé de près ni de loin.

P. S. Je voudrais que vous vissiez la lettre que j'écris à la personne même, et si elle n'est pas raisonnable, vous en jugeriez vous-même.

39. *A la marquise de Montgon.*

Au camp de Vilstett, le 25 juillet 1703.

J'ai admiré, Mame Mongon, le tableau que vous m'avez envoyé d'une cour dont je n'ose plus ouvrir la bouche. Cela m'a été défendu expressément, avec un aveu trop sincère de l'ennui que causaient mes lettres à la personne qui y préside. Je n'ai point reçu cette lettre que vous m'avez annoncée, et tout cela arrive parce qu'elle aura passé par les mains de ce petit bec qui ne l'aura envoyée à M. de Chamillart que le lendemain, à son retour de Létang, ce qui fera que je ne l'aurai qu'après-demain. J'ai fort bien reconnu le portrait en prose, mais pour l'auteur j'en soupçonnerais Mme de Maintenon, si elle se portait assez bien pour cela. Il y a un article du tableau qui m'a choqué et qui n'est pas tout à fait vrai, car les volontés

de la gloire sont puissantes sur moi présentement, et me font envisager le temps, dont vous parlez, encore très éloigné. Pour le pompeux galimatias, j'en ignore l'auteur, cependant je l'ai donné dans mon esprit à Madame votre mère; il m'est encore venu une autre pensée, mais elle était trop extravagante pour y ajouter foi. Sachez donc présentement que, sans un ordre exprès de la personne que je n'ose plus nommer ni en bien ni en mal, enfin d'aucune manière, je suis réduit à ne vous plus parler que de la pluie, du beau temps et de choses qui ne me touchent guère. Mais surtout que ce qui va de vous à moi et de moi à vous soit tenu secret et ne passe pas deux ou trois personnes que vous devinerez aisément. Pour vous, célèbre auteur du galimatias, qui que vous soyez, ma plume n'a pas une élégance assez exquise pour répondre dignement au style héroïque dont vous m'avez comblé, quoique indigne. Je dois tâcher à mériter des louanges jusqu'ici si éloignées de ma petitesse, et c'est à quoi je mettrai la main au plus tôt avec toute l'énergie dont mon ministère se trouvera capable; mais jamais mon vil esprit ne pourra parvenir à la sublime Rhétorique de vos exclamations dramatiques, de vos phrases ampoulées et de vos épithètes au-dessus des épithètes mêmes (1).

(1) Il ressort de cette lettre que Mme de Montgon avait fait sentir au duc de Bourgogne que le ton de ses lettres et l'insistance de ses

Adieu, ma chère Mongon, continuez à me donner toujours des nouvelles de notre anonyme, car elle ne m'a pas défendu de l'aimer et de m'intéresser à sa santé.

40. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Vilstett, le 27 juillet 1703.

J'ai reçu ce matin votre lettre du 21 avec beaucoup de joie, mon cher duc, et je suis bien aise que vous ayez si heureusement achevé l'ouvrage que je vous avais vu commencer longtemps devant que je partisse. J'ai remercié Dieu sur-le-champ de ses bontés infinies. J'ai adoré sa divine providence et la profondeur de ses secrets et tâché, par cet exemple, à exciter ma lâcheté et à me rendre plus fervent dans son service. J'ai considéré le chemin dont Dieu s'est servi; c'était la coutume que les 102. 177. 242. 312. 402. 372. 294. 126. 362. 155. 122. 352, suivissent Monseigneur à l'armée. Le Roi les a retenus l'année passée auprès de sa personne,

tendres reproches ennuyaient la duchesse : elle avait essayé de répondre au badinage héroï-comique des lettres des 3, 17 et 18 juillet par un badinage analogue, mais qui avait dépassé le but; on ne peut s'empêcher de plaindre le jeune prince, si sincèrement et si naïvement épris, d'avoir été si mal compris par celle qu'il adorait et qui, au même moment, se laissait distraire par les imprudentes intrigues que nous avons décrites ci-dessus (p. 21).

parce qu'il y en avait trop peu, et c'était un canal secret de la divine providence pour cette conversion qui ne serait pas faite s'il avait marché. Si vous le jugez à propos, témoignez-lui, de ma part, la joie que m'a causée cette nouvelle et, en même temps, le secret inviolable que je lui garderai. Assurez-le aussi que tous les jours, à la messe, je joindrai mon intention à celle du prêtre pour offrir ce saint sacrifice à Dieu en action de grâce, et afin qu'il confirme en lui ce qu'il y a opéré déjà. Je me réjouis aussi avec vous de ce que vous en avez été l'instrument. Mais ce m'est un grand sujet d'humiliation de voir que les hommes me prennent pour exemple au dehors, pendant qu'au dedans je suis si porté au mal, si faible et si sujet à tant de chutes (1). Je demanderai à Dieu de tout mon cœur de se servir aussi sur moi de cet exemple pour continuer à fortifier ma volonté, ce qu'il a fait jusqu'ici, diminuer le nombre de mes chutes et enfin m'enseigner lui-même par son divin amour à faire sa volonté, c'est-à-dire m'écarter du mal et faire le bien. Je vous remercie aussi des nouvelles que vous me donnez, j'espère qu'elles continueront toujours à être bonnes. Je prierai le P. Marti-

(1) Il est difficile d'être aussi sévère pour le prince qu'il l'est lui-même et d'attribuer au mot *chutes* un sens bien grave. Les fautes dont il s'accuse si humblement doivent être d'ordre tout spirituel.

neau (1), sans m'expliquer davantage avec lui, de dire tous les jours sa messe pour remercier Dieu et lui demander de confirmer ce qu'il a fait. Adieu, mon cher duc. J'attends avec impatience le retour du courrier que nous avons envoyé au Roi et le temps propre pour agir. Demandez aussi à Dieu sa protection sur nos justes desseins.

41. *Au même.*

Au camp d'Urlaffe (2), le 2 août 1703.

J'ai reçu, par le retour du courrier, la réponse à la lettre qu'il vous avait portée, mon cher duc. Le Roi approuve nos pensées (3), et si M. de Vendôme peut pénétrer ce qu'il faut demander à Dieu, tout ira bien. Je suis ravi que ce que vous m'avez écrit dans votre dernière lettre de cette conversion se confirme et paraisse devoir être solide. Je l'ai bien demandé à Dieu depuis ce temps-là. Je ne manquerai pas à suivre vos conseils à

(1) Jésuite, confesseur du duc de Bourgogne, auteur d'un éloge intitulé. *Recueil des vertus du duc de Bourgogne depuis Dauphin.*

(2) Urlofen, village à dix kilomètres environ au nord d'Offenburg, dans la vallée du Rench où l'armée avait été cantonnée depuis le 31 juillet.

(3) Voir la lettre du Roi, datée du 30 juillet dans Pelet. (*Mém milit.*, t. III, p. 415.)

l'égard de celui qui nous doit venir (1). Je tâcherai, dans l'occasion, de les suivre aussi et d'en faire plutôt plus que moins, mais sans entêtement ni ostentation, renonçant à toute propre gloire et pour m'acquérir une réputation selon la volonté de Dieu. Je le lui demande aussi tous les jours, et de ne point regarder en tout ceci cette propre gloire, mais le service de l'État et de la juste cause. Je les suis encore sur cet autre chapitre dont vous m'avez parlé et sur lequel je vous demande aussi la continuation de vos avis, car ils m'ont servi. Je ne suis point étonné de ce qui est arrivé à mon frère de Berry (2) et je m'y attendais comme vous, le lui ayant aussi prédit. Je souhaite que cela le rende sage, mais je le demande encore plus à Dieu. Adieu, mon cher duc, c'est à lui qu'il faut être malgré tous les obstacles qui se trouvent en chemin, et lui demander la force de les surmonter puis marcher avec foi et humilité.

(1) Allusion probable à l'arrivée du maréchal de Vauban que Louis XIV envoyait pour prendre la direction technique du siège de Brisach : il arriva le 14 août.

(2) Allusion à une scène que le *Journal de Dangeau* relate à la date du 26 juillet en ces termes : « Le soir, chez Mme de Maintenon, le Roi parla à Mgr le duc de Berry sur son jeu ; il lui parla en bon père ; Mgr le duc de Berry promit de ne plus jouer dans le salon, et Sa Majesté veut bien qu'il joue chez Mme la duchesse de Bourgogne On veut tâcher à le corriger du gros jeu. »

42. *Au même.*

Au camp d'Urlaffe, le 7 août 1703.

Je vous remercie, mon cher duc, de m'avoir fait souvenir des compliments qu'il fallait faire faire au sujet de la naissance du second fils de M. le prince de Conti. Vous vous en chargerez donc pour lui, je lui en ai déjà écrit. Toutes les nouvelles qui nous viennent par la Suisse s'accordent toutes à dire que le détachement d'Italie continue à passer, en sorte que M. de Puysieux qui les envoie mande qu'il croit la jonction faite présentement avec M. l'Électeur. Il soupçonne fort aussi. 127 . h . 12 . 442 . 282 . 70 . 273 . 246 . 102 . 62 . V . 37 . 113 . 202 . 382 . 87 . 26 . 137 . 372 . 97 . 116 . 362 . 87 . 127 . 232 . 201 . 228 . 32 . 392 . 143 . 137 . 238 . 351 . 246 . 97 . 382 . 37 . 146 . 352 . 36 . 212 . 152 . 107 . 522 . 37 . 96 . 472 . 292 . 362 . 127 . 512 . 127 . q. 294 . 22 . 442 . 282 . 246 . 372 . 145 ; 512 . 34 . 168 . 147 . 214 . 137 . 352 . 151 . V . 129 . 282 . 92 . 86 . 142 . 84 . 157 . 82 . 296 . 522 . 37 . 128 . 147 . 136 . 344 . 122 . 295 . 86 . 97 . 35 . 157 . 362 . 136 . 107 . 102 . J'ai toujours beaucoup 297 . 402 . 27 . 382 . 37 . 213 . 161 . 27 . 372 . cependant, 31 . 147 . 134 . 272 . 392 . 87 .

125 . 282 . 502 . 122 . 36 . 191 . 542 . 37 . 210 . 366 . 522 . 145 . 346 . 31 . 114 . 442 . 165 . 201 . 372 . 312 . 311 . 376 . 27 . 86 . 137 . 155 . 294 . 204 . 247 . h . 12 . 27 . 127 . 77 . 72 . 134 . 482 . 512 . 86 . 132 . 84 . 402 . 157 . 203 . 112 . 77 . 34 . 432 . 157 . 123 . 284 . 150 . 295 . 27 . 382 . 97 . 362 . 392 . 86 . 146 . 212 . 144 . 272 . 314 . 32 . 552 . 145 . 12 . 220 . 122. Le courrier qui portera cette lettre ne partira qu'après-demain, mais je me sers du temps que j'ai et je ne l'achèverai que quand il sera prêt à partir, afin de vous dire s'il y a quelque chose de nouveau. Demandez à Dieu avec moi que ma vingt-deuxième année, dans laquelle j'entrai hier, soit le terme auquel il lui plaise me prendre tout à fait à lui afin que, dans le reste de ma vie, je le serve autant que j'en suis capable et répare les fautes de ma vie passée.

Le 9 août.

Nous apprîmes hier que M. de Legall (1), maréchal de camp, avait, avec trois mille cinq cents chevaux et sept cents hommes de pied, battu près du Danube sept mille chevaux des troupes de l'Empereur et de l'Empire, des

(1) Voir sur le combat de Munderkingen : *Villars d'après sa correspondance*, t. I, p. 234.

meilleurs, quoiqu'il fût débordé par sa droite et par sa gauche et que sa gauche eût d'abord été battue. Mais l'infanterie, sortant des haies où elle était postée, marcha la baïonnette au bout du fusil aux ennemis, sans tirer, ce qui les arrêta, donna le temps aux nôtres de se rallier, de les recharger et de les battre entièrement. Il y eut trois ou quatre escadrons entiers de culbutés dans le Danube. On leur tua près de quinze cents hommes et on leur fit très peu de prisonniers, car nos troupes étaient un peu acharnées. On leur prit aussi sept étendards et on les poursuivit environ une lieue, jusqu'à la petite ville de Munderkingen. Cela ne s'est pas fait sans perdre du monde. On dit que cela va environ à cinq cents, tant tués que blessés. Entre autres, du Héron, brigadier blessé à mort, à ce que disent les relations, d'un coup au travers du corps, et deux lieutenants-colonels tués. Adieu, mon cher duc, c'est, Dieu merci, après-demain que nous entrerons en danse. Ce n'est pas que dès demain nous commencerons à faire du mouvement et à donner à penser aux ennemis pour leurs lignes. Demandez la protection de Dieu sur nos justes entreprises, et qu'il y conduise mon intention selon sa volonté.

P. S. Toutes nos mesures sont prises à merveille. Nous avons plus de munitions que le Roi n'en a jamais

eu aux plus grands sièges qu'il ait faits, et j'espère que l'affaire ira plus vite qu'on ne se l'est imaginé. Tout cela dépend de Dieu qui continue à protéger la juste cause.

Le 10.

Le courrier n'est pas encore parti. Il est venu aujourd'hui une lettre de l'armée de M. de Vendôme du 30. Il est à Bretonigo (1), dans des pays pleins de rochers et de passages très difficiles et les ennemis venaient d'abandonner Torbole. J'espère plus que jamais cette jonction et de ces suites. M. de Marsin est parti ce matin (2). Nous marchons demain. Il y a aujourd'hui deux ans que Dieu me donna une rude atteinte et en même temps un sujet d'avancement dans le bien, se contentant en même temps de me châtier sans me punir tout à fait. Remerciez-l'en ainsi que j'ai fait et demandez-lui la continuation de ses miséricordes et de son secours à

(1) M. de Vendôme s'était emparé de la petite place de Brentonico le 28 juillet, Torbole fut occupé le surlendemain, mais il mit cinq semaines à franchir les 25 kilomètres qui le séparaient de Trente et, après avoir bombardé cette ville du 6 au 8 septembre, renonça à la jonction et se replia sur le Milanais.

(2) Marsin se porta le 10 à Wilstett pour protéger un convoi de grosse artillerie qui devait repasser le Rhin et marcher par la rive gauche, puis le lendemain il fit l'avant-garde de l'armée en marche sur Brisach, par la rive droite du Rhin.

l'égard de ce qu'il y a de trop en moi sur ce chapitre (1).

43. *A la marquise de Montgon.*

Au camp d'Urloffe, le 10 août 1703.

J'attends très impatiemment, Mame Montgon, l'arrivée d'un portrait qui ne peut me consoler que très faiblement de l'absence de l'original, mais c'est toujours une consolation et une douce marque de son souvenir. Je crois qu'on entendra enfin bientôt parler de nous à Versailles. Nous commençons à nous mettre en mouvement, et j'espère que ce ne sera pas pour rien. Je voudrais bien alors pouvoir me transporter pour une heure à la Cour, et voir, de derrière quelque rideau ou quelque portière, ce qu'en dirait celle qui occupe mes pensées et mon cœur, surtout s'il arrivait quelque chose où elle pût avoir de l'inquiétude. Ce sera à vous à remplacer cette impossibilité et à me mander ce que vous aurez vu et si elle aura marqué quelque tendre inquiétude pour moi, quand l'occasion s'en présentera. Il y a quelques jours que je n'ai eu de ses nouvelles; j'espère

(1) Allusions à la maladie de la duchesse de Bourgogne du 10 août 1701. Voir ci-dessus, p. 6 et lettre n° 9.

en avoir aujourd'hui par la poste qui va arriver; j'attends aussi la figure de Mme d'Heudicourt qui, je crois, en voudra bien encore faire une sur le succès de nos entreprises et de nos mouvements. Vous aurez apparemment eu des nouvelles du combat d'Allemagne (1). Je ne crois pas cependant que votre frère y fût : s'il y avait été, il y aurait fait comme à son ordinaire. Vous direz à Mme votre mère que Saturne est tout à fait à bas, fort chagrin et prêt à se mettre entre les mains de Mercure étant à bout autrement, que Vénus est plus triste et Mars plus bouillant que jamais, espérant qu'il pourra bientôt se donner carrière, je crois que la divinité de votre cœur aura fini ses eaux (2) et n'est pas loin de recevoir visite. On dit qu'on revient demain de Marly et qu'on n'ira plus que le 29 de ce mois, pour y être dix jours devant Fontainebleau où on ira le 20 de septembre, sans omettre deux jours à Sceaux. Ce sont de ces choses dont vous voudrez bien m'informer, car quoique éloigné, je ne laisse pas d'être curieux des petites nouvelles de la Cour. Dites-m'en aussi de la vôtre en particulier à

(1) Le combat de Munderkingen.

(2) La duchesse de Bourgogne prenait des eaux, soit de Plombières, soit d'ailleurs, sans quitter la Cour. La cure durait généralement six semaines et était précédée et suivie d'une purgation. Dangeau ne laisse ignorer aucun de ces détails. Il note, au 8 août dans son journal, la fin de la cure de 1703 : elle durait depuis le 17 juillet.

laquelle je prends aussi quelque sorte d'intérêt. Je suis à bout mais la poste arrivant après le courrier me donnera peut-être sujet à une belle apostille.

P. S. La poste n'a rien apporté qu'une simple lettre assez vieille qui n'a pas laissé que de réveiller mon cœur.

44. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Riegel (1), le 15 août 1703.

Brisak est investi de ce matin, mon cher duc, et le maréchal de Vauban est arrivé hier au soir au Neuf-Brisak; il doit venir incessamment ici. Les ennemis crurent hier véritablement qu'on en voulait à Fribourg (2) quand M. de Marsin y arriva, et en brûlèrent les faubourgs. Ce matin, il a laissé cette place pour revenir à Brisak où on a aussi envoyé d'ici un corps considérable, et tout le reste de l'armée y marchera demain, dès que les quartiers seront pris et la première disposition faite. J'en enverrai un courrier au Roi. Rien

(1) Petite ville à quatre lieues au nord de Brisach, où l'armée séjourna après trois jours de marche depuis son départ d'Urlofen.

(2) Marsin avec son avant-garde avait fait une démonstration devant Fribourg le 14, pour donner le change à l'ennemi, puis s'était rapidement porté sur Brisach, qu'il investit le 15.

ne peut avoir été mieux conduit, avec plus de jugement et d'ordre que M. de Tallard a conduit tout ici, et j'espère que la fin répondra à de si bons commencements. J'ai vu avant-hier plusieurs lettres de Suisse qui marquent que la jonction en Tyrol est faite (1), et que c'est une nouvelle confirmée. Il me semble que voilà toutes les affaires en bon train. Il n'y a qu'à prier Dieu qu'il continue à nous protéger. J'ai fait ce matin mes dévotions à cette intention. Adieu, mon cher duc. Je vous parlerai par le courrier de ce qu'on peut envisager de faire après la prise de Brisak et dont on ne peut encore parler certainement, tout dépend de la face que prendront les affaires en Allemagne.

45. *Au même.*

Au camp devant Brisak, le 17 août 1703.

Je vous remercie, mon cher duc, des nouvelles de Mme la duchesse de Bourgogne. J'espère que cette incommodité ne sera rien. Je n'en ai eu rien d'autre part, mais j'aurais été inquiet si j'en avais eu par quelque

(1) Cette fausse nouvelle persista longtemps et contribua à confirmer le duc de Bourgogne dans sa funeste répugnance à marcher au secours de Villars.

autre devant vous. Nous voici enfin devant Brisak qui sera pris, à ce que j'espère, en trois semaines de tranchée ouverte. Le maréchal de Vauban est arrivé du 14, et demain les quartiers seront entièrement établis. Dieu est sur le tout en qui j'espère. Les nouvelles d'Allemagne disent que le prince de Baden allait attaquer incessamment M. de Villars (1) dans ses retranchements, c'est ce que nous saurons dans peu de jours. Adieu, mon cher duc, j'ai trop d'affaires ce soir pour vous en mander davantage, mais les choses sont en bon état. Mon quartier est à Gingligen (2). Vous saurez apparemment toutes choses, surtout si vous voyez la lettre que j'écris au Roi, qui en est simplement une relation, ce qui me fait croire qu'il pourra bien la montrer. Je continue à me bien porter et ne me trouve point trop dissipé pour ce que je fais, car il est inévitable de ne l'être pas un peu.

P. S. Le maréchal de Tallard a conduit tout ceci à merveille. C'est certainement un excellent sujet pour ce métier-ci.

(1) Le prince de Bade se mit, en effet, en marche le 25 août, et, trompant Villars, vint occuper Augsbourg le 4 septembre. Il est curieux de constater que le duc de Bourgogne fut mieux renseigné sur le Rhin, que Villars ne le fut sur le Danube. (Voy. *Villars, d'après sa Correspondance*, t. I, p. 239.)

(2) Gindlingen, petit village à une lieue environ à l'est de Brisach.

46. *A la marquise de Montgon.*

Au camp devant Brisak, le 18 août 1703.

Vous jugerez à la date de cette lettre, Madame, dans quel transport nous sommes, mon salpêtre et moi, de nous trouver enfin à la veille de le faire péter véritablement d'une manière admirable. Je crois que vous trouverez ma réponse un peu vieille à votre lettre, mais, outre qu'elle m'est arrivée très tard, c'est que la marche et les premiers jours de l'investiture ne m'ont donné le temps d'écrire que le pur nécessaire, et que j'ai laissé traîner jusqu'à présent beaucoup d'autres lettres, ni moins pressées ni plus agréables. La vôtre est du nombre de ces dernières. Je n'ai point reçu le paquet dont vous me parlez; il est vrai qu'il m'arriva hier deux lettres, l'une d'elle, l'autre de Mme votre mère, mais séparément et de cinq jours plus fraîches que la vôtre. Aussi je ne sais ce que l'autre peut être devenue. Je suis occupé aujourd'hui à la construction d'un appartement dans une grande grange où j'aurai salle, antichambre, chambre, cabinet et trois autres garde-robes. Voyez si on en a de plus beaux à Paris ou à la Cour. Il est vrai que les corniches et les lambris n'en sont pas dorés ni

les trumeaux des fenêtres de glaces, mais les beautés sont simples et guerrières. Je vous écris actuellement sous la tente, pendant qu'on raccommode ce superbe palais. Brisak termine la vue d'un champ voisin destiné à ma promenade et dans lequel est une grande tente pour y manger quand il fera beau, et j'y ferai élever un cavalier pour voir mieux et la place et les bombes, quand elles tireront, sans préjudice aux temps où on les verra de plus près. Adieu, Mame Mongon, je ne suis pas aujourd'hui trop extravagant; présentez mes hommages à celle qui seule les mérite.

47. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp devant Brisak, le 20 août 1703.

Je vous remercie, mon cher duc, de tout ce que vous m'avez dit dans votre lettre du 15. Je tâcherai d'en faire le meilleur usage qu'il me sera possible. Sur l'article des bombes, je suis bien résolu d'en faire tirer le moins que je pourrai sur la ville. Mais, s'ils ont des batteries sur les cavaliers, il sera impossible de les démonter autrement. Celui de l'attaque du haut est entièrement hors la ville, celui du bas est dedans, et on

tâchera, en ce cas, de ne tirer qu'à l'endroit où seront les batteries, en épargnant les maisons le plus qu'il se pourra. Je ne vois pas le maréchal de Vauban disposé à faire tirer le canon le plus tôt qu'il se pourrait après l'ouverture de la tranchée, ce qui nous fera perdre du monde, parce que les batteries de cavaliers plongeront beaucoup. Je tâcherai de l'amener à faire des batteries le plus tôt qu'il se pourra; ou s'il s'opiniâtre à ne vouloir tirer du canon que quand il en aura beaucoup en batterie, du moins d'en faire des mortiers, pour tâcher de démonter d'abord les batteries des cavaliers qui nous feront le plus perdre d'abord. C'est sur quoi j'aurai demain une conversation avec lui. Adieu, mon cher duc. La continuation de vos prières m'est à présent plus nécessaire que jamais.

48. *A la marquise de Montgon.*

Au camp devant Brisak, le 21 août 1703.

Je ne me suis acquitté que ce matin, Madame, de votre commission envers le bonhomme Hautefort qui l'a reçue mieux que je ne pensais. Après cela, je ne sais ce qui s'est passé dans le fond de son âme. J'ai reçu les glands qui sont déjà au bout d'une cravate, mais j'attends

quelque bonne occasion pour la mettre, comme l'ouverture de la tranchée, et le jour que la garnison sortira. Il faut les garder précieusement pour les pouvoir porter le jour de cet heureux retour qui ne me paraît pas excessivement proche, quoiqu'il roule incessamment dans ma tête, et que ma très vive imagination s'aiguise merveilleusement à force de le tourner et retourner de mille façons possibles ou impossibles; car vous savez qu'il ne lui importe, et que même ce dernier est en grande considération chez elle. Pour le portrait, je suis ravi que vous en soyez chargée, et j'espère que je l'aurai par vous beaucoup plus tôt que par aucune autre voie. Vous savez le plaisir qu'il me fera en arrivant, et je ne doute pas que vous ne tâchiez de l'avancer le plus qu'il vous sera possible. Le temps cependant s'avance, dans peu la tranchée sera ouverte, et le canon commencera à parler. Il ne faut pas même douter qu'elle ne le soit déjà quand vous recevrez cette lettre. Faites donc souvenir cette coquette que, dans le même instant que vous lui parlerez, je suis peut-être à la tranchée où le canon et le mousquet donnent souvent, où j'ai des morts et des blessés à droite et à gauche et où j'ai peut-être déjà attrapé quelque tape, ce qui n'arrivera pourtant pas, à ce que j'espère; et mandez-moi ce que fera sur elle cette pathétique réflexion. Mettez-lui aussi devant les yeux l'arrivée d'un courrier

qui porterait que j'aurais été blessé, peut-être dangereusement, l'état où, de mon côté, je serais pensant que je ne la reverrais peut-être jamais et qu'en mourant je ne regretterais qu'elle en ce monde. Je crois qu'il sera bon que vous lui lisiez cet article, afin de me mander au juste ce [que] vous pourrez pénétrer des sentiments de son cœur par l'effet qui en paraîtra au dehors. Après cela, ne prenez pas la chose si au sérieux, j'espère qu'il n'en sera rien et que j'aurai le plaisir de la revoir à Fontainebleau, plus extravagant que jamais. Adieu, ma chère Montgon, je ne sais plus ce que je dis et je fonds tout en eau, car la chaleur continue toujours. Notre salpêtre est à demi consumé de fatigue de corps, et encore plus d'esprit. Au premier jour, il prendra feu, et crèvera comme une bombe. Je n'ai point encore reçu la lettre de madame votre mère, mais je m'attends qu'elle sera des plus belles.

49. *A la même.*

Au camp devant Brisak, le 2 septembre 1703.

Il y a longtemps que n'ai reçu de vos lettres, Madame, non plus que de celles de la grande écriture; je n'ai point eu de ces dernières depuis dimanche dernier, il y a

justement aujourd'hui huit jours, et l'odeur de la poudre, le bruit du canon et des bombes, la vue des morts et des blessés ne servent qu'à me donner de ces noires idées que vous savez qui me prennent de temps en temps. Cependant j'en crois la faute au petit bec, ainsi qu'à son ordinaire qui croit d'une nécessité absolue de faire passer ces lettres par les mains de quelque ministre. Cependant, si elles allaient droit à la poste, je les aurais quelquefois ici de quatre ou cinq jours plus tôt. Ce n'est donc pas tant l'absence de ces lettres qui m'inquiète que des personnes qui sont autour d'elle et de vous particulièrement ; car, s'il était arrivé quelque chose de conforme à mes noirs pressentiments, j'établirais ma promenade sur les palissades du chemin couvert, pour y trouver la fin de mes ennuis, et m'estimerais heureux, si elle était malade, d'attraper quelque coup de mousquet qui me réduirait dans le même état. Je ne pousse pas mon idée plus loin, elle y va cependant et je crois qu'à cela vous reconnaissez bien que je ne suis pas changé. Voilà cependant, pour parler d'autre chose, le temps du voyage de Fontainebleau qui s'approche et où peut-être je trouverai la fin de mes peines d'une façon par la fin de l'absence, pour y en rencontrer une nouvelle source dans les méchancetés de la reine de mes pensées, et le plaisir qu'elle a de me faire enrager. Mais, à propos, n'aurai-je

donc point encore cette boîte commise à vos soins et avant que je revoie le cher original, ne pourrai-je point parler à la copie comme si c'était elle, lui représenter combien je souffre de ne la point voir et le désir que j'ai de voir arriver ce temps heureux? Il y a déjà plus de deux mois que je me suis flatté de son arrivée, et il n'est point venu. A la fin, il faudra bien qu'il vienne aussi bien que le moment de revoir l'original. Adieu, Mame Mongon, faites-la souvenir toujours de moi et mandez-moi comment Madame votre mère aura reçu une lettre que je lui écrivis l'autre jour, en revenant de la tranchée et ayant la tête un peu échauffée par le soleil qui m'avait distillé ainsi que dans un alambic.

50. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp devant Brisak, le 29 août 1703.

Je ne vous écris pas si souvent, mon cher duc, depuis qu'on vous mande les détails du siège. Il va très bien, et je ne crois pas que la ville tienne encore au 10 de septembre. M. de Tallard travaille au projet dont je vous ai parlé et y ajoute même quelque chose pour les suites. Il veut l'envoyer dans trois jours par un courrier. Je tâcherai, cependant, qu'il ne parte que quand

j'aurai eu votre réponse, afin d'écrire en conformité de ce que vous m'aurez conseillé. Les nouvelles d'Allemagne disent aujourd'hui que M. l'Électeur de Bavière était retourné à Munich et que son armée l'y suivait, ce qui ne paraît plus regarder du tout le Tyrol, et la prise d'Arco devient par là quasi inutile, car M. de Vendôme n'y pourrait entrer qu'en cas que l'Électeur vînt au-devant de lui. M. de Baden n'avait encore fait nul mouvement le 23, par les mêmes nouvelles, et cela est confirmé par un homme arrivé depuis peu à Strasbourg, et qui n'était parti qu'alors de son camp, je ne sais point qui il est, c'est apparemment quelque passager. On dit qu'il doit venir bientôt ici. Il fit ici le 24 le même temps qu'il fit à Meudon, il plut tout le soir, la nuit et une partie du lendemain. Mais depuis, le temps est revenu très beau. Il fait sec et fort chaud, et le Rhin baisse considérablement. J'ai déjà été deux fois à la tranchée, les ouvrages en sont beaucoup plus minces à mesure qu'on approche de la place, et on dit que cela est toujours de même. Il y a plusieurs endroits d'enfilés par le cavalier. Tout cela n'empêchera pas que nous ne prenions cette place plutôt devant qu'après le terme que je vous ai dit. J'ai été un peu tourmenté ces jours-ci par des scrupules sur mes devoirs et des choses dont je pouvais être la cause par omission, ce

qui m'a quelquefois jeté dans les troubles. Mais, quand je suis de sang-froid, je n'ai point d'envie de me décourager, et me jette entre les bras de la miséricorde divine pour fortifier ma faiblesse et suppléer à mon insuffisance. Car lui seul me peut soutenir et le pis de tout serait de perdre courage. Redoublez vos prières pour moi, mon cher duc, vous voyez que j'en ai besoin.

P. S. J'ai compté d'envoyer La Baume (1) porter la nouvelle de la prise de cette place. Je crois que ce choix ne vous déplaira pas. Mandez-moi ce que vous en pensez. Après cela, il pourra bien être parti avant que votre réponse arrive. Je le souhaite, et je crois vous aussi.

51. *Au même.*

Au camp devant Brisak, le 1er septembre 1703.

Le maréchal de Tallard envoie par le courrier qui vous rendra cette lettre, mon cher duc, le projet dont je vous ai parlé (2). Fribourg est impossible, nous avons

(1) François, marquis de La Baume, était le fils aîné du maréchal de Tallard et servait sous les ordres de son père. Il fut tué l'année suivante à Hochstaedt.

(2) Ce projet est imprimé dans les *Mém. milit.*, t. III, p. 433 ; il est daté du 2 septembre et tend à prouver que le siège de Fribourg est impossible, le danger de voir arriver le prince de Bade à éviter et que le siège de Landau est la seule opération praticable. Il se méprend en-

trop peu de troupes, et les munitions mêmes nous y manqueraient. Nos quartiers seraient séparés, faibles et faciles à être battus séparément par un corps fort inférieur à nous ensemble. Le prince de Baden pourrait en peu de jours marcher à nous, et peut-être même que la force de la garnison, la fatigue des troupes pour les convois, la garde des tranchées et les travailleurs, le manque de munitions et la mauvaise saison en feraient seuls lever le siège, sans aucun secours de dehors. Le maréchal de Vauban, à qui nous avons représenté ce matin toutes ces choses, a dit lui-même que ce serait une folie manifeste de l'entreprendre, et je le mande au Roi. Le maréchal de Tallard lui propose ensuite sur Landau la seule chose qui se peut faire et l'unique manière dont on la peut faire. Car sans détachements des Flandres il n'y a plus rien à faire, que tout au plus prendre Hombourg et Kaiserlautern, pour raser celui-ci et garder le premier pendant l'hiver. Si la jonction manquée du Tyrol pouvait nous faire renvoyer des troupes d'Italie pendant l'hiver, nous serions bien en état de faire au printemps quand même on n'aurait rien fait jusque-là de tout ce qui

tièrement sur la situation de Villars et sur les intentions du prince de Bade, lequel, sans s'inquiéter des mouvements inoffensifs du duc de Bourgogne, ne songeait qu'à écraser Villars, laissé sans communications au centre de l'Empire. Louis XIV et Chamillart insistent vainement pour le siège de Fribourg et la marche vers le Danube.

est proposé. Mais j'en ai assez parlé déjà au Roi pour ne lui en plus rien dire, car je ne ferais plus que l'importuner, et mon silence sera peut-être meilleur. Je me suis rendu à l'avis du maréchal de Tallard sur mon congé et l'ai demandé en général par ces raisons : l'une, que si on veut entreprendre, mon retour en ôtera tout soupçon aux ennemis ; l'autre, que si on ne fait rien, je ferais un triste personnage, après une entreprise comme celle-ci, de demeurer à languir encore un mois ou environ dans des camps dont le seul dessein serait de subsister. Mais je le demande à condition que le Roi me donne promesse positive que je reviendrai si l'on fait quelque chose, le priant sans cela de me laisser courir les risques de m'ennuyer, plutôt que celui de manquer un siège tel que sera celui de Landau. J'aurais bien voulu avoir votre avis là-dessus par le retour du courrier que j'ai envoyé, et, comme cette lettre ne partira que demain sur le midi, j'aurai peut-être reçu la vôtre entre ci et ce temps-là ; mais le temps presse trop pour le pouvoir retarder davantage, et, d'ailleurs, MM. de Tallard et Marsin étant de même avis, j'ai cru que je pourrais le suivre d'autant plus librement que, d'abord, le mien y répugnait. Je demande donc mon congé en général et avec les conditions que je vous ai dites : permission absolue de partir quand tout ce qui regarde le

siège sera fini, comme le rasement des lignes et tranchées, et réparation des brèches, sans la demander plus particulièrement, et je compte que, s'il m'est donné comme il sera apparemment d'une façon ou d'autre, je pourrai me trouver à Fontainebleau entre le 20 et le 25 de ce mois. Ne parlez cependant de ceci à personne, et si le Roi vous demande si je vous en ai écrit, vous lui répondrez que je vous ai mandé que j'avais demandé mon congé en général et sans entrer dans aucune particularité. Après cela, qu'on entreprenne ou non, que je retourne bientôt ou non, Dieu est le maître et je regarderai sa volonté dans celle du Roi. Il est vrai que j'y penserai peut-être bien souvent; vous [me] connaissez trop pour croire que cela puisse être autrement, mais il faudra tâcher, avec le secours de Dieu, de cacher ces sentiments en moi-même et de ne les point produire au public d'une manière trop marquée. Si je retourne, je vous parlerai à fond de tout ceci qui mérite bien qu'on y fasse attention. Les maréchaux vont mieux depuis quelques jours au dehors, mais, dans le fond, celui de Tallard est aussi aliéné que jamais. Il n'a jamais voulu consentir que La Baume portât au Roi la nouvelle de la prise de cette place, ne voulant pas, dit-il, faire ce tort à mes aides de camp, puisque Monseigneur s'est servi des siens dans de pareilles occasions. Ainsi je crois que j'enverrai

celui qui se trouvera à la tranchée le jour que la place se rendra. J'espère qu'elle ira tout au plus au 12 de ce mois. Vous voyez bien que ceci doit être aussi secret que le reste. Demandez donc, je vous prie, à Dieu qu'il me conforme de plus en plus à sa sainte volonté et qu'il me donne la force nécessaire pour l'accomplir. Souvenez-vous de moi le jour de la Vierge; j'espère y faire mes dévotions. Je ne vous mande point les nouvelles du siège. Pour ce qui regardait de demander mon retour, je vous ai déjà dit aussi que M. de Marsin était absolument du même avis que M. de Tallard, et c'est ce qui m'a déterminé. Je m'y conduirai ainsi que vous me le conseillez et par leur avis, afin de ne rien faire de trop précipité. Je ferai aussi ce que vous me dites à l'égard de La Baume pour les entrées, et en écrirai au Roi dès que j'en aurai parlé au père qui ne m'en a rien dit encore. Je crois comme vous que cela ne saurait tirer à conséquence. Adieu, mon cher duc, j'ai eu un peu de froideur depuis deux jours; prions Dieu qu'il ne m'abandonne point et ne nous rebutons point, car c'est le pis de tout ce qui me pourrait arriver.

52. *A la marquise de Montgon.*

Au camp devant Brisak, le 3 septembre 1703.

Grâces infinies, grâces extrêmes à la dame bienfaisante qui a remis ce charmant portrait (1) en des mains qui seules étaient dignes de me l'envoyer; je ne dis pas, ma chère Mongon, que je l'eusse mal reçu quand il me serait venu des vôtres en droiture, mais vous savez bien que c'est tout autre chose de l'avoir reçu de celle qui y [est] vivement exprimée, de celle qui l'avait promis et ordonné, de celle enfin qui sait charmer, quand elle le veut, les présents comme les absents et qui souvent aussi prend plaisir à les faire enrager. Le portrait est très ressemblant, surtout du premier coup d'œil, et j'y ai bien reconnu ces grands yeux qui savent jeter de si doux regards quand il leur plaît, ce qui n'arrive pas souvent. Vous croyez bien que je l'ai regardé plusieurs fois depuis vingt-quatre heures qu'il y a que je l'ai reçu, et aussi que

(1) La duchesse de Bourgogne avait envoyé son portrait au duc, mais il semble que le portrait lui-même ait été fait par l'initiative de Mme de Montgon, ce qui montre le soin qu'elle mettait à provoquer les attentions délicates de la duchesse envers son mari et confirme l'opinion que nous avons exprimée (ci-dessus, p. 24) sur le rôle qu'elle jouait dans la ménage.

je l'ai baisé. Mon salpêtre l'est plus que jamais depuis quinze jours et il a pensé prendre feu, il y en a sept ou huit, et n'en est pas encore fort éloigné. Quant à la féminine tracasserie, il ne m'en est encore rien revenu que ce que vous m'en mandez, et un mot que m'en avait dit Mme votre mère dans une lettre que je reçus hier, mais je vous conseille de résister à ces *rumeurs* (1) ; vous ne vous trompez pas quand vous croyez que je ne vous manquerai point. Je vous écrivis hier et n'ai pas beaucoup d'autres choses à vous mander aujourd'hui; donnez-moi les nouvelles de Marly où l'on dit qu'on aura été aujourd'hui même; dites-moi si les portes y sont bien fermées et s'il n'y vient point de vent coulis, enfin si M. Bourdelot est toujours gros et gras et si l'on parle quelquefois de M. le duc de Bourgogne et comment on en parle. Je crois que vous reconnaissez aisément ce style par lequel je ne saurais mieux finir. Adieu, ma chère Mongon, encore une fois cependant en vous remerciant mille fois du portrait et de l'imagination qu'il contient, que j'ai fort approuvée, comme je crois que vous n'en doutiez pas.

(1) Nous remplaçons par ce mot quelques expressions un peu crues qui étaient de mise alors et ne le sont plus aujourd'hui.

53. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp devant Brisak, le 4 septembre 1703.

Après la lettre que le maréchal de Tallard avait écrite au Roi ainsi que je vous l'ai dit, mon cher duc, pour lui montrer les difficultés de Fribourg et lui proposer le projet de Landau et qui partit avant-hier, à midi, nous reçûmes trois heures après, par Armand, des lettres du Roi par lesquelles il ordonne le siège de Fribourg (1), après celui-ci. Le maréchal de Tallard en dépêche donc un ce soir pour répéter au Roi ce qu'il lui a déjà dit par avance, et d'une manière encore plus forte, surtout dans ce qu'il écrit à M. de Chamillart. Le maréchal de Vauban avait déjà écrit dès l'autre fois dans les mêmes sentiments. Ainsi je crois que le Roi se désistera de vouloir une entreprise qu'on est presque sûr de manquer et où il n'y va que de perdre cette armée et ensuite celle de M. de Villars, en voulant établir une communication par une entreprise contre toutes les règles. Cependant, si le Roi le veut absolument, après toutes nos remontrances, le maréchal de Tallard est prêt à obéir;

(1) Les lettres du Roi et la réponse de Tallard sont imprimées dans les *Mém. milit.*, t. III, p. 439-455.

mais il demande qu'on me rappelle en ce cas, parce que je ne serais pas en sûreté à ce siège. Jugez donc si ce serait là une bonne manière d'encourager une armée que l'on mène à une entreprise, de m'ôter d'avec elle et de lui marquer par là le succès très douteux ou même sûr en mal. Et, en effet, il serait désagréable pour moi d'aller échouer à cette entreprise après avoir réussi à celle-ci, ce qui arrivera indubitablement entre ci et huit jours au plus tard. On n'a plus rien à craindre du dehors. Le prince de Baden passe le Danube près de (1) Riedlingen. Nous sommes logés sur la partie du chemin couvert le plus proche du Rhin. La brèche y est déjà grande au bastion et le sera encore plus demain ou après, quand notre canon aura commencé à tirer. Ainsi tout se prépare à entendre bientôt battre la Chamade. Le maréchal de Vauban a demandé aussi qu'on me rappelât si on persiste à vouloir attaquer Fribourg. Je ne doute donc quasi pas que le Roi ne se rende et ne nous presse plus là-dessus. Pour Landau, je ne sais qu'en dire (2),

(1) Ce passage du Danube est celui du 25 août que nous avons déjà rappelé plus haut et qui mit Villars dans une situation si critique. L'indifférence avec laquelle ce grave événement est accueilli à l'état-major du prince montre à quel point on se méprenait sur le véritable rôle des armées en présence.

(2) Devant la question ainsi posée le Roi se *rendit* en effet, mais à contre-cœur et non sans faire des réserves.

« Je me rends, écrit-il le 6 septembre à Tallard (*Mém. milit.*, t. III,

certainement il aura envie qu'on l'assiège, mais cela dépend absolument du détachement de Flandres qu'il aura bien de la peine à donner. Six jours nous éclaireront de toutes ces choses, et j'attends ces desseins avec soumission, regardant la volonté de Dieu dans celle du Roi, ainsi que je vous l'ai déjà dit, et m'en remets entièrement à votre correspondant. Je vous dirai seulement que nous sommes aujourd'hui au pied du glacis des deux côtés et le demi-bastion du Rhein est tout culbuté. Le reste n'est pas de même. Priez Dieu aussi pour moi contre l'orgueil et la vanité, car on en est ici bien tenté.

Le [5], à onze heures du matin.

Armand n'est point encore arrivé, mais le temps est trop précieux pour retarder encore. Adieu, mon cher duc, c'est encore un de vos gens qui vous rendra cette lettre.

p. 462), *quoique avec peine*, à toutes les raisons dont vous appuyez votre sentiment; rien ne pourrait, dans l'état présent des affaires d'Allemagne, contribuer davantage à assurer une communication avec l'électeur de Bavière que la prise de cette place (Fribourg). Le siège de Landau, que vous croyez faisable, éprouvera encore de grandes difficultés... vous ne pouvez douter que je désire fortement cette entreprise, mais je ne la souhaite qu'autant que vous pouvez répondre moralement du succès...

« Pour ce qui regarde la personne du duc de Bourgogne, je veux bien qu'il quitte l'armée après que toutes les dispositions seront faites et dans le temps que vous estimerez que sa présence ne sera plus nécessaire. Je souhaite qu'il ait la satisfaction d'y retourner pour être témoin de la prise de Landau. J'y consentirai volontiers à ces conditions. »

54. *Au même.*

Au camp devant Brisak, le 7 septembre 1703.

Je ne vous ferai point de détail, mon cher duc, du siège et de la brèche ni du dedans de la place (1). M. Mimeure (2), qui vous rendra cette lettre, en sera mieux instruit que moi, et vous savez qu'il a assez d'esprit et d'entendement pour rendre bon compte de ce qu'il aura vu. Je vous écrivis hier (3) un mot pour vous demander au plus tôt d'en remercier Dieu, et c'est ce que je fis aussi sur-le-champ. On vous dira aussi que le maréchal de Tallard a marché avec des détachements du côté de Strasbourg (4), pour tâcher de tomber sur

(1) La place avait capitulé le matin avec les honneurs de la guerre, après quatorze jours de tranchée ouverte. La garnison avait perdu 500 hommes, l'armée française 8 officiers tués, 27 blessés et 800 soldats tués ou blessés.

(2) Voir les notes de M. de Boislisle (SAINT-SIMON, t. XI, p. 218) sur ce personnage, qui eut une vie assez tourmentée et fut membre de l'Académie française : il s'appelait Jacques-Louis Valon, chevalier, puis marquis de Mimeure (1657-1719).

(3) Cette lettre ne se retrouve pas : elle annonçait évidemment la capitulation de Brisach ; il est regrettable qu'elle se soit perdue, car elle donnait les impressions intimes du prince sur cet important événement.

(4) Devant cette démonstration, l'ennemi, qui avait commencé le siège de Bischwiller et la construction d'un pont à Drusenheim, s'empressa de repasser la Lauter.

un corps des ennemis qui s'est avancé jusqu'à Haguenau. Je viens d'entretenir un instant le marquis de Puysieux à qui le Roi a permis de venir me voir ici, et qui vient d'arriver. Il m'a paru, au peu que j'en ai vu, d'un très bon sens et très droit. Je tâcherai, pendant deux ou trois jours qu'il sera ici, d'avoir quelque conversation avec lui pour traiter à fond les affaires de la Suisse qu'il connaît bien. Je serais bien tenté de lui parler de la longueur de ses dépêches qui paraissent au Conseil et qui me font quelquefois apostropher par le Roi, sur l'envie que j'ai de dîner à mon heure réglée. Vous voyez bien sur quel ton je dis ceci. Je ne sais encore si ce sera bientôt que je les entendrai lire : j'en attends la décision dans trois jours. J'ai reçu ce matin votre lettre du 31, à quoi je ne crois pas avoir rien à répondre. Adieu, mon cher duc, la continuation de vos prières. Je ne ferai mes dévotions qu'après-demain à cause de tous ces mouvements-ci, mais j'espère par la grâce de Dieu n'y perdre rien.

55. *Au même.*

Au camp sous Brisach, le 10 septembre 1703.

Vous avez très bien jugé, mon cher duc; le Roi s'est désisté de vouloir Fribourg dès ce qu'on lui avait écrit,

avant d'en recevoir l'ordre, et aura été confirmé par l'arrivée du second courrier; mais aussi n'aurons-nous point de détachement de Flandres, sans quoi je ne crois pas le siège de Landau faisable. Le maréchal de Tallard pense comme moi, et encore plus M. de Marsin. J'ai la permission de m'en aller, mais je ne m'en servirai que quand on n'y pourra certainement plus trouver à redire (1). Le maréchal de Tallard est entré là-dessus dans mes sentiments, cependant cela ne peut aller à douze ou quinze jours d'ici au plus, et il ne me faudra que cinq ou six jours pour aller d'ici à Fontainebleau. Ainsi je crois que j'y serai entre le 25 et le 30 de ce mois, peut-être un ou deux jours plus tôt même. Je n'ai encore rien dit au Roi de si précis, et d'ailleurs je ne sais s'il l'a déjà dit, ainsi n'en parlez point. Je voudrais même que le Roi ne sût pas si à point nommé le jour de mon arrivée, mais c'est ce qui n'est pas bien aisé. Dans deux ou trois jours, je pourrai vous le dire à deux jours près, mais vous n'en parlerez point non plus. Je suis déjà bien disposé à faire les choses au dehors avec poids et mesure, quand même en dedans je serais dans une impatience extrême de m'en aller, ce qui n'est point encore jusqu'à présent, mais elle viendra apparemment, à mesure que

(1) Voir ci-dessus, p. 45.

ce temps s'approchera. Le Roi m'a marqué dans sa lettre de ne rien faire avec précipitation, et l'ordre de Dieu étant de lui plaire, j'espère que je le ferai en cela comme en autre chose. Vous m'excuserez si je parle un peu de retour, et vous savez que cela n'est pas extraordinaire. J'espère qu'il n'en sera pas de même au dehors. Adieu, mon cher duc. J'ai fait hier mes dévotions et depuis je me sens plus en paix. La dissipation est cependant un peu revenue aujourd'hui. Il faut demander à Dieu qu'il la calme et s'abandonner à lui sans réserve.

P. S. Depuis ma lettre écrite, j'ai vu un petit projet de M. de Tallard, par lequel j'arriverai le 20 ou le 21, cependant cela n'est pas encore bien sûr.

56. *Au même.*

Au camp sous Brisak, le 12 septembre 1703.

J'ai reçu vos compliments et ceux de Mme de Beauvillier, mon cher duc, d'aussi bon cœur qu'ils ont été faits. J'entrai hier dans la ville où on chanta le *Te Deum* et en fis le tour en dedans. Assurément, elle pouvait se défendre mieux qu'elle n'a fait, et nous avons bien à rendre grâce à Dieu de ce qu'elle a coûté si peu de temps et de monde. Je reçus, il y a trois jours, mon

congé ainsi que je vous l'ai déjà dit, sans que le Roi m'y marquât autre chose que de ne le point prendre avec précipitation. Aujourd'hui, j'ai reçu encore une lettre, dans laquelle il me marque sa joie de la prise de Brisach et me dit qu'il ne sait quand il me verra, mais qu'il en sera bien aise. Je suis ici à combattre contre le maréchal de Tallard, pour retarder mon départ qu'il voulait fixer au 16, ce qui m'a paru trop proche, et cependant, à la Cour, le bruit est que je suis déjà en chemin, et M. de Torcy appréhende que je ne manque de chevaux (1). Je reçois, ce matin aussi, une grande lettre de Mme la duchesse de Bourgogne, où elle commence par me dire qu'elle ne m'a pas écrit plus tôt, parce qu'elle était trop en colère, et ensuite, après m'avoir beaucoup exhorté à ne me point précipiter ainsi que l'année passée, elle ajoute en propres termes : *Le Roi a été fort surpris que vous vous pressassiez si vite de demander à revenir, la campagne n'étant point encore avancée, et vous étant encore au siège, ce qui lui fait croire que vous n'aimez pas plus que les autres la guerre, ce qui l'a fort fâché, comme vous le verrez apparemment par la lettre qu'il vous a écrite.* J'avoue que cela m'a un peu surpris, car je n'ai rien trouvé de semblable dans

(1) Torcy joignait à ses fonctions politiques celle de surintendant des postes.

les lettres du Roi, et l'amour-propre a souffert, lorsque j'ai vu le peu de fondement de cette opinion, pendant que je ne demande qu'à demeurer, et que j'ai demandé aussi instamment à marcher que j'ai fait ces deux dernières années. Je crois que tout ce que je vous dis là est assez inutile pour vous, et que vous m'en croirez bien à ma parole, mais j'ai voulu vous montrer comme on prend les choses vivement à la Cour. En sorte qu'on me croit déjà à vingt lieues de Versailles! De tout cela, j'en fais le sacrifice à Dieu de bon cœur. Je me flatte qu'on me rendra justice quand on saura que je me donne aussi peu de mouvement sur mon retour, que je le fais, et le temps auquel je prétends me servir de la permission, car j'ai encore gagné sur le maréchal de Tallard trois ou quatre jours, en sorte que je ne partirai qu'après le 20, et, s'il est nécessaire, je pourrai pousser la chose jusqu'à la fin du mois. Je vous montrerai, après mon retour, la lettre que j'écrivis au Roi, pour lui demander mon congé, et vous jugerez vous-même si elle est écrite avec trop d'empressement, ne l'ayant fait que cédant aux bonnes raisons de MM. de Tallard et de Marsin qui étaient d'accord là-dessus, et après y avoir résisté quelques jours, ainsi que je vous l'ai déjà mandé. Vous voyez bien que tout ceci et surtout ce qui regarde Mme la duchesse de Bourgogne doit être très secret.

Dieu sait si je ne suis pas prêt à demeurer comme à m'en aller, et que je ne regarde, en tout, que le bien du service, en sorte que ma personne serait plutôt à charge qu'utile à l'armée dans une arrière-saison, et que le dérangement que produiraient les escortes pour me reconduire quarante lieues durant, dans un mois ou six semaines, mettraient l'armée absolument hors d'état de faire le peu qu'on peut en espérer. Adieu, mon cher duc, je ne crois pas avoir grand besoin de justification auprès de vous, mais j'ai été bien aise de vous mettre au fait et de vous montrer la vérité, telle qu'elle est. Mandez-moi ce que vous en pensez, et ce qu'on en dit à la Cour. Ce qui me fait croire que le Roi n'est pas si fâché contre moi, et qu'il craignait seulement que je ne partisse trop brusquement, c'est qu'outre qu'il ne m'en a rien écrit, il m'en aurait peut-être fait insinuer quelque chose par vous en qui il sait que j'ai de la confiance, à moins que ce que je vous marque qu'on m'écrit ne vienne de lui. Ainsi mandez-moi tout ce que vous saurez là-dessus et priez Dieu pour moi (1).

(1) Il semble résulter de cette lettre que le duc de Bourgogne, bien que pressé de retrouver sa jeune femme, plaçait avant tout son devoir militaire et le service du Roi, que les maréchaux étaient pressés de se débarrasser de la présence d'un prince qui les gênait plus qu'elle ne leur servait, que la duchesse de Bourgogne n'était pas pressée de voir revenir son mari et avait peut-être un peu exagéré la portée des paroles du Roi, et que le Roi cherchait à concilier la réputation de son petit-fils

P. S. Remerciez de ma part Mme de Beauvillier. J'ai trop d'affaires aujourd'hui pour le pouvoir faire moi-même.

57. *Au même.*

Au camp sous Brisak, le 17 septembre 1703.

J'ai attendu jusqu'ici Denonville (1), mon cher duc, pour prendre un dernier parti sur mon départ. Cependant, il n'est point revenu et je commence à croire qu'on s'est imaginé, à la Cour, que j'étais parti et qu'il était inutile de le renvoyer. Vous savez ce que j'ai toujours pensé sur cette précipitation, ainsi je n'ai rien à vous en dire. Je n'ai eu nulle nouvelle du Roi contraire à sa permission, n'ayant eu qu'une simple lettre de lui, depuis qu'elle est arrivée. Le maréchal de Tallard en a reçu une de sa main ce matin, telle qu'il la méritait, mais où il n'y en avait point pour moi de jointe. L'armée doit marcher demain, et si je commence à la suivre, je serai peut-être obligé d'aller jusqu'au bout.

avec le désir de lui être agréable. Quant au duc de Bourgogne, on ne saurait trop reconnaître son abnégation personnelle, sa soumission au devoir et son absolue confiance dans la tendresse de sa femme.

(1) Pierre-René de Brisay, comte de Denonville, était le fils d'un des sous-gouverneurs du duc de Bourgogne : il était lui-même l'un des aides de camp du prince. Voir sur ces personnages les notes de M. de Boislisle. (Saint-Simon, t. XI, p. 218.)

Je ne suis point nécessaire à la fin de la campagne. J'ai assez marqué que je n'avais point d'empressement outré de m'en retourner, étant dix jours sans me servir de mon congé. Je veux cependant encore attendre jusqu'à demain au soir, et après-demain matin, des nouvelles, soit de Denonville, soit de la poste, et pour cela coucherai demain dans Brisak. Si je n'y reçois rien de nouveau, je m'acheminerai après-demain, et l'armée n'étant qu'à quatre lieues, je l'aurai bientôt rejointe, s'il me venait ordre d'y rester. Voilà en peu de mots ce qui se peut dire là-dessus. J'espère que je vous en rendrai compte plus au long dans huit jours. Je crois que je dois être hors d'inquiétude sur ce dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre (1). Si cela avait été vrai, cela me serait revenu par d'autres endroits, et les lettres du Roi auraient été différentes de ce que je les ai trouvées. Ainsi donc, j'espère être vers dimanche à Fontainebleau. N'en dites rien cependant, je vous prie, à moins qu'on ne le sache d'autre part, car il n'y a rien que je haïsse tant que ces termes ; mais vous savez que, quand on les a donnés, et qu'on y manque d'un moment, la Cour en est tout étonnée. Je prie Dieu et vous le demande aussi, qu'il me préserve de grandes dissipations et de

(1) Il s'agit des paroles prêtées au Roi par la duchesse de Bourgogne.

l'attache excessive aux créatures, auxquelles je vais apparemment être exposé et dont je sens déjà les commencements. Les affaires d'Allemagne ne vont rien qui vaille, vous en savez apparemment les nouvelles. Je raisonnerai aussi sur tout cela, avec vous, après mon retour.

Le duc de Bourgogne partit le lendemain 18 et arriva à Fontainebleau le 22 septembre. Il fut très bien accueilli à la Cour, où le précédait la réputation qu'il s'était faite par « son application, son assiduité aux travaux, avec une valeur simple et naturelle qui n'affecte rien et qui va partout où il convient... et qui ne s'aperçoit pas du danger ». Cette appréciation de Saint-Simon est confirmée par de nombreux témoignages contemporains que M. de Boislisle a assemblés (t. XI, p. 219, 220, 536). Ils établissent aussi le regret qu'eut le prince de quitter l'armée, la hâte qu'avaient les maréchaux de le voir partir, Tallard parce que sa présence embarrassait le commandement, Marsin parce qu'ayant la garde personnelle du prince, il s'inquiétait de sa témérité et craignait pour ses jours. Parmi ces citations, une des plus importantes est une lettre adressée au marquis de Louville par le duc de Beauvillier lui-même et dont M. de Boislisle a retrouvé l'original : nous croyons devoir en reproduire ici les passages les plus saillants ; à défaut des réponses adressées par Beauvillier à son royal correspondant, elle nous fera connaître au moins l'impression qu'il avait reçue de la conduite et de la correspondance de son élève.

« Cette place (Brisach), d'une si grande réputation en

Europe, s'est rendue au quatorzième jour de tranchée... M. le duc de Bourgogne, de vous à moi, et sans vouloir faire accroire, s'y est trop exposé et a fait ce que les généraux ne font pas ordinairement ; mais je ne saurais lui en vouloir mauvais gré, puisqu'il s'en porte bien, quoiqu'il n'ait pas déféré aux remontrances vives et sincères du maréchal de Vauban. Les premiers jours, d'aller visiter les travaux était un danger médiocre... mais, à la fin, cela était plus sérieux car, au pied de la contrescape, il allait voir travailler les sapeurs et ne s'arrêtait qu'au dernier gabion. Je vous assure sans flatterie que, cette année, il s'est fait aimer encore plus que la campagne passée... Une chose qui lui a fait beaucoup d'honneur, c'est qu'il a déterré certains officiers d'un mérite distingué mais moins empressés que d'autres à se produire. Je ne vous parle pas de ses libéralités; elles ont été comme elles devaient être, surtout aux blessés, à qui il parlait avec toute l'humanité possible. Au reste, il n'y a eu aucun entrepreneur pour la nourriture et les remèdes de l'hôpital : tout y a été excellent... l'intendant, M. de la Houssaye, n'y a rien oublié (1). »

(1) Le duc de Beauvillier à Louville, 9 septembre 1703, citée par M. de Boislisle. (Saint-Simon. t. XI, p. 536.)

IV

DEUXIÈME CAMPAGNE DU DUC DE BOURGOGNE EN FLANDRE

1708

Nous avons déjà fait connaître (ci-dessus, p. 48) les circonstances dans lesquelles le duc de Bourgogne fut appelé à prendre le commandement de l'armée de Flandre, conjointement avec le duc de Vendôme. C'est le 16 mai 1708, à Valenciennes, qu'il vint se mettre à sa tête. Ses premières opérations furent lentes et indécises. Le duc de Bourgogne, ainsi qu'il l'écrivait à son frère, attendait les mouvements de l'ennemi pour y conformer les siens. Ébranlées le 24, les troupes occupèrent le Hainaut et poussèrent jusqu'à Soignies, non loin de Bruxelles : mais elles demeurèrent trois semaines inactives dans leurs cantonnements. Le 3 juillet seulement, on se décida à un mouvement excentrique vers la Flandre occidentale : Gand était occupé sans coup férir le 5 par M. de Chémerault à la tête de 4,000 hommes. Bruges se rendait le lendemain à M. de La Mothe commandant 10 bataillons et 7 escadrons.

Pendant toute cette première période de la campagne, nous n'avons pas de lettres du prince à Beauvillier : sa correspondance ne commence pour nous que le lendemain de

la prise de Bruges. Le quartier général était alors à Lede, petit village situé près d'Alost.

58. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Lede, le 7 juillet 1708.

Je crois que vos prières et votre communion, mon cher duc, ont eu grande part à la réussite de notre affaire, et les troupes du Roi sont justement entrées dans Gand jeudi matin. Il est un peu tard pour vous faire cette lettre bien longue. Cependant j'ai à répondre aux vôtres. Remerciez bien de ma part tous les gens qui vous ont prié de me parler d'eux. Pour le prince de Tarente (1), vous savez ce que le Roi m'a dit : de ne point donner d'entrée sans lui en parler ; cependant le fils d'un premier gentilhomme de la chambre doit être privilégié. Mandez-moi ce que vous en pensez avant que de rien faire. Je suis ravi de ce que vous me mandez de Monseigneur et bien aise que la santé de M. Chamillart revienne. Mon frère (2) continue à bien faire, à ce qu'il

(1) Charles-Louis Bretagne de la Trémoille, fils aîné du duc de la Trémoille (Charles, Belgique, Hollande), premier gentilhomme de la chambre du Roi ; il commandait alors un régiment dans l'armée du duc de Bourgogne.

(2) Le duc de Berry avait obtenu l'autorisation d'accompagner son frère, mais sans exercer de commandement.

me paraît; il vit avant-hier les premiers ennemis. Continuez toujours vos prières, vous ne sauriez mieux employer votre amitié pour moi.

P. S. Remerciez infiniment Mme de Beauvillier, et assurez-la que mon amitié pour elle est toujours la même.

59. *A Madame de Maintenon* (1).

Au camp de Lowendeghem (2), 13 juillet [1708].

Cette réponse, Madame, sera d'un style bien différent de celle que je devais vous faire sans le malheur qui nous est arrivé, et bien contraire à la charité du prochain si je n'y étais obligé en conscience pour le service du Roi et de l'État. Vous n'aviez que trop de raison

(1) Cette lettre a déjà été publiée en 1777 par l'abbé Millot, ainsi que plusieurs autres lettres du duc de Bourgogne à Mme de Maintenon, à la suite du tome IV de ses *Mémoires politiques et militaires* composés avec les papiers du maréchal de Noailles. Nous croyons devoir reproduire ces pièces, peu répandues aujourd'hui, et qui complètent heureusement les lettres adressées à Beauvillier. Celle-ci est particulièrement intéressante, parce qu'elle renferme le récit de la bataille d'Oudenarde en entier fait par le prince, récit qui manque dans la correspondance avec Beauvillier.

(2) Petit village situé derrière le canal de Gand à Bruges, à cinq lieues environ d'Oudenarde, où le duc de Bourgogne était venu se mettre à l'abri, après la bataille perdue du 11 juillet. Il y séjourna six semaines.

quand je vous ai vue trembler de voir nos affaires entre les mains du duc de Vendôme, et il n'y a pas ici deux voix sur son chapitre. Je savais bien que, dans le courant du service, il n'était nullement général : sans prévoyance, sans arrangement, sans se mettre en peine de savoir des nouvelles de l'ennemi, qu'il méprise toujours; mais je le croyais tout autre dans l'action que je ne l'ai vu avant-hier. Ce n'est pas du côté du courage; car il a essuyé lui seul plus que tout le reste de l'armée ensemble, et sur cela, on n'en peut trop dire de bien. Mais permettez qu'en peu de mots je vous dise ce qui s'est passé.

Les ennemis ont douze lieues à faire, il n'en a que six : ils marchent trois jours de suite et passent l'Escaut à Oudenarde, tandis qu'il les croit encore sur la Deule. On lui mande qu'ils ont déjà trente escadrons de passés : il envoie ordonner à Biron de les charger avec quinze ou vingt; ce qu'il ne peut exécuter, en étant séparé par un ruisseau marécageux. Il ne songe qu'à garnir sa gauche, qui est presque inaccessible, et à peine peut-on le mener voir son centre, qui est absolument dégarni. Il attaque l'ennemi formé sur quatre lignes flanquées de cavalerie et de ruisseaux, avec une seule ligne d'infanterie, sans avoir de seconde; fait charger les troupes à mesure qu'elles arrivent et quasi

en colonne, et les fait battre pièce à pièce; enfourne une partie de sa cavalerie dans une plaine entourée de défilés et de ruisseaux, où il en est resté beaucoup; et la nuit, sans savoir ce qu'est devenu tout ce qui a combattu, qu'un peu des gardes françaises et suisses, et quelques autres régiments qui le viennent joindre par hasard, et n'ayant avec lui que le tiers de son armée, il veut attendre l'ennemi, avec son artillerie à une grande demi-lieue des défilés (1). Voilà en peu de mots une description de l'affaire.

Pour lui, en ayant été quelque temps séparé, je le trouvai disant toujours que tout était bien, sans en rien savoir; que les ennemis ne demandaient qu'à fuir, et que des troupes fraîches emporteraient toute leur armée, précisément par un trou où l'on fut pris par les flancs ; enfin, d'une opiniâtreté sur cette retraite, que quoique ce fut l'avis commun, il fût trois heures sans vouloir se rendre, et perdit beaucoup de temps; ce qui fut cause que l'arrière-garde fut attaquée hier. Enfin, madame, dans le courant de la guerre et dans le combat, il est tout de même, nullement général, et le Roi s'y trompe fort, s'il a une grande opinion de lui. Je ne le dis pas seul; toute l'armée en parle de même. Il

(1) Saint-Hilaire, qui commandait l'artillerie, avait été oublié sans ordres sur la route de Gand. (*Mémoires de M. de S. H.*, t. IV, p. 142.)

n'a jamais eu la confiance de l'officier; il vient de la perdre du soldat. Il ne fait que manger quasi et dormir; et en effet sa santé ne lui permet pas de résister à la fatigue et, par conséquent, de pourvoir aux choses nécessaires. Ajoutez à cela cette extrême confiance que l'ennemi ne fera jamais ce qu'il ne veut pas qu'il fasse; qu'il n'a jamais été battu, et qu'il ne le sera jamais : ce qu'il ne peut pas dire assurément depuis avant-hier. Voilà où nous en sommes. Jugez, Madame, si les intérêts de l'État sont en bonnes mains.

Cependant, comme le Roi m'a dit de m'en tenir à son avis quand il s'y opiniâtrerait (et M. de Vendôme me l'a dit avant-hier tout haut, quand il s'agissait de retirer l'armée, afin qu'elle n'achevât pas de se perdre le lendemain), je n'ai auprès de lui que la voix d'exhortation. Mais si le Roi me voulait donner celle de décision, avec l'avis des maréchaux de France et de quelques officiers sages et habiles que nous avons ici, je tâcherais de n'en user que pour le bien de son service et même de le faire le plus rarement qu'il me serait possible (1).

(1) Le Roi, cédant au désir transmis par Mme de Maintenon, consentit à donner au duc de Bourgogne le droit de décider en dernier ressort et d'imposer sa volonté au duc de Vendôme. (Voir ci-dessous, lettre n° 61.) Mais le prince ne sut ou ne put se servir de cette prérogative; il devait écrire le 20 septembre à Fénelon : « Je n'avais pas cette puissance déci-

Je vous dis tout ceci pour le bien, Madame, et c'est ce qui fait que je n'en ai nul scrupule. Je vous supplie que ma lettre ne passe pas le Roi et Mme la duchesse de Bourgogne. Mais je croirais manquer à ce que je lui dois de toutes manières, si je ne lui disais pas la vérité d'un homme qui a sa confiance, et qui ne paraît pas la mériter dans les choses où il est employé. Vous savez, Madame, de quel emportement il est. Qu'il ne lui puisse jamais rien revenir, de près ou de loin, de ce que je vous écris sur lui. Mais je ne crois pas cette précaution nécessaire.

J'en viens maintenant à ce que vous me mandez de Mme la duchesse de Bourgogne. Je connais de plus en plus l'amitié qu'elle a pour moi, et assurément cela ne diminue pas la tendresse que j'ai pour elle. Vous m'en faites une peinture qui ne peut être plus expressive et dont je suis vivement touché. J'aurais souhaité qu'en cette occasion elle eût eu un mari plus heureux; mais elle n'en peut avoir un plus tendrement attaché, et elle le sait bien. Je suis ravi, Madame, que vous continuiez à être contente d'elle. Je crains que vous ne

sive quand je suis entré en campagne et le Roi m'avait dit, quand les avis seraient différents, de me rendre à celui de M. de Vendôme, lorsqu'il y persisterait. Je la demandai après l'affaire d'Oudenarde; elle me fut accordée, et peut-être ne m'en suis-je pas servi autant que je le devais. » (*Correspondance de Fénelon*, t. I, p. 234.)

le soyez pas autant de moi, qui trouve à me reprocher dans cette affaire, et trop de vivacité d'un côté, et trop de langueur de l'autre, et trop d'abattement ensuite. Car j'avoue que j'ai eu tous les sentiments d'un Français. Le plus mauvais de tous serait de perdre courage, et c'est dans les mauvaises occasions qu'on en a le plus besoin. Il faut espérer que Dieu ne nous abandonnera pas tout à fait, et que les suites de cette affaire ne seront pas si fâcheuses qu'on pouvait le craindre d'abord. Continuez-moi toujours votre amitié, Madame, et soyez persuadée, je vous en supplie, de la sincérité de la mienne.

60. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Lovendeghem, le 16 juillet 1708.

J'ai depuis quelques jours plus besoin d'espérer en Dieu, mon cher duc, et de recourir à lui que je n'en ai jamais eu, car la nature souffre beaucoup. Notre situation est violente et nous sommes dans la peine et l'humiliation. J'espère que Dieu après nous avoir châtiés ne nous perdra pas tout à fait et nous fera sortir heureusement de ce triste état. Il ne paraît pas que l'armée soit découragée; pour moi si je m'y laissais aller je le serais

tout à fait. Mais il faut avec l'aide de Dieu faire son devoir dans l'adversité comme dans la prospérité. Après notre malheur mon premier mouvement fut de quitter cette armée que je croyais alors absolument perdue ou dispersée et d'aller chercher le Maréchal de Bervik. Dieu merci je ne l'ai pas suivi. L'armée commence à se rassembler; nous sauvâmes l'artillerie et ma présence pourra faire ici un bon effet, car si j'étais parti-sur-le champ je ne doute pas que cela n'eût fait un mauvais effet dans les troupes et contre moi aussi. Ainsi je remercie Dieu de m'avoir fait changer de résolution. Je ne doute pas que le Roi ne soit inquiet pour son armée et pour nous de la situation où nous sommes; je ne vois pas cependant d'apparence que les ennemis nous viennent attaquer ici puisqu'ils n'y sont pas venus plus tôt et qu'ils nous donnent le temps de nous y accommoder et de nous y retrancher; mais je crains qu'ils ne tirent de grosses contributions de l'Artois, qui s'est conservé exempt jusqu'ici, car ils sont dans les lignes de Comines. J'attends des nouvelles du Roi aujourd'hui ou demain. J'espère qu'il ne me retirera pas d'ici, mais à moins qu'il ne me l'ordonne bien expressément, je ne crois pas que je dusse quitter sans réplique, et mon départ ferait un mauvais effet, car je ne pense pas que cette armée puisse jamais manquer de trouver une retraite quand il sera

nécessaire, et moi encore davantage avec un corps léger. Priez Dieu plus que jamais qu'il me donne des lumières et du courage, de toutes manières, et qu'il me fasse de plus en plus connaître mon impuissance et mon néant, que je ne doute pas que la prospérité ne m'eût enflé et dissipé et en même temps je n'avais point cette parfaite confiance en Dieu (1)... et s'il veut encore se servir de moi pour cela, ce sera un effet de sa pure miséricorde, car je ne lui ai pas été aussi fidèle que j'y étais engagé par ses nouveaux bienfaits. Je vous envoie la lettre pour le Maréchal de Boufflers. Il est peut-être plus lent que M. de Vendome, mais il ne serait pas si confiant et si présomptueux et par conséquent serait plus vigilant.

61. *Au même.*

Au camp de Lovendeghem, le 21 juillet 1708.

J'ai reçu deux de vos lettres aujourd'hui, mon cher duc, et le papier qui était joint à la seconde. Il m'a paru que l'écriture et le style ne m'en étaient pas absolument inconnus. Il est certain que nous ne devons mettre notre confiance qu'en Dieu et quoique notre situation paraisse

(1) Trois lignes raturées sans doute par Beauvillier.

assez bonne présentement, il peut s'il veut achever de nous accabler par un dernier coup ou nous relever d'une manière qui ne vienne que de lui. La mort inopinée de M. de Mantoue (1) est, comme vous me le dites, un de ces exemples terribles qui font trembler. Elle pourra bien susciter de nouvelles affaires en Italie. Je ne crois pas dans la dernière affaire en avoir trop peu fait, et quand j'arrivai près du combat, il était déjà dans une situation où j'aurais couru un risque évident d'être pris aussi bien que tout ce qui s'y trouva, car pour moi je ne demandais pas mieux que d'y aller le plus avant. Il me paraît qu'à la Cour on croit notre perte bien plus grande qu'elle n'a été, et notre déroute, parce qu'une partie de nos troupes se sont retirées dans nos places. Mais ces troupes étaient environnées et quand la nuit est venue chacun a percé par où il a pu, au lieu de songer à se rendre. On vous aura sans doute mandé que le duc de Saint-Agnan (2) tint bon, tant qu'il put, avec une troupe qu'il avait ramassée, qu'il la perdit toute peu à peu après avoir tenté inutilement de se retirer, et avait trouvé les ennemis partout, et qu'il fut pris n'étant plus que lui

(1) Charles IV de Gonzague, duc de Mantoue, mort à Padoue le 5 juillet, dépouillé de ses États et sans successeur. (SAINT-SIMON, t. VI, p. 43.)

(2) Frère du duc de Beauvillier; il fut blessé, mais se remit assez rapidement de ses blessures.

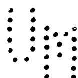
cinq ou sixième. C'est ce que j'ai appris avec grand plaisir, quoique je ne doutasse pas qu'il n'eût bien fait son devoir; joignez à cela qu'il y avait quatre heures qu'il essuyait, sans remuer, le feu de l'infanterie ennemie, ce qui n'est pas une mauvaise épreuve assurément. Adieu, mon cher duc, humilions-nous de plus en plus, recourons à Dieu, mettons-nous bien avec lui et tout ira bien (1).

62. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Lovendeghem, le 24 juillet 1708.

J'ai reçu votre paquet par le courrier du comte de Bergheyk ainsi que je crois vous l'avoir déjà dit, mon cher duc. J'écris à Madame ainsi que vous me l'avez conseillé. Remerciez M. de la Trémoille. J'écrirai au Roi pour son fils dont le cas est singulier. J'ai plus besoin de prières

(1) Le même jour le duc de Bourgogne écrivait à son frère Philippe V une lettre dont nous extrayons les passages suivants : « Je n'ai pas eu la force de vous écrire depuis notre malheureuse journée du 11 : nous sommes retirés derrière le canal de Bruges à Gand, pourrons-nous conserver nos conquêtes?... Je ne crois pas l'ennemi en état de faire le siège de Tournai, Lille, Ypres... J'espère que Dieu, qui m'a humilié dans ma première affaire de guerre, me soutiendra si j'en vois d'autres, et qu'il ne nous abandonnera pas tout à fait, et si, comme je l'espère, nous soutenons Gand et Bruges, les ennemis y perdront plus qu'ils n'ont gagné à leur victoire et l'avantage de la campagne nous restera encore. » (Archives d'Alcala : communiqué par le R. P. Baudrillart.)



que jamais, car je suis plus chargé de choses tous les jours, et plus besoin de forces pour ne me pas laisser aller à des complaisances qui pourraient préjudicier au service. M. de Vendome ne me paraît nullement changé malgré son malheur, et sa confiance est toujours la même.

63. *A madame de Maintenon* (1).

Le 21 juillet.

Je ne sais, Madame, si la lettre que je vous écrivis il y a huit jours n'aura point paru d'un homme piqué du malheur arrivé trois jours auparavant, et qui s'en prenait à qui il pouvait. Il me paraît cependant que je n'avais écrit rien que de conforme à ce que j'avais vu moi-même, et à ce que tout le monde pensait. J'ai mandé depuis au Roi les choses où je craignais d'avoir fait des fautes, et d'avoir trop pris sur moi par rapport à mon peu d'expérience; car je ne veux pas rejeter sur autrui ce qui doit retomber sur moi. Il ne me paraît pas que la confiance soit beaucoup diminuée dans l'homme dont il s'agit; mais on dit qu'elle l'est beaucoup pour lui, et j'ai vu des gens bien dégoûtés de servir avec lui.

(1) Millot, *ouv. cité*, t. IV, p. 327.

Notre perte n'a pas été si grande qu'on le croit à la Cour, Madame; et quand tout sera rassemblé, je ne pense pas qu'il nous manque six mille hommes, dont plusieurs blessés rejoindront bientôt. Il faut se soumettre aux volontés de Dieu, et regarder ceci comme des instructions pour l'avenir.

64. *A la même.*

Le 24 juillet.

Je dois commencer par vous remercier, Madame, de ce que vous m'avez obtenu du Roi la voix décisive. Je puis vous assurer qu'il y allait du bien de son service, et qu'on en a plus de besoin que jamais; car notre malheur n'a point abattu notre extrême confiance, qui en est la source...........

65. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Lovendeghem, le 26 juillet 1708 (1).

Je vous ai fait des réponses bien courtes par mes dernières lettres, mon cher duc, et je prends aujourd'hui du

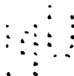
(1) L'original porte 1706, ce qui est une erreur évidente.



temps pour le faire plus à loisir. Il est certain que Dieu m'a toujours prévenu de ses miséricordes infinies et que j'y ai toujours fort mal répondu, et dans ce temps-ci pis que jamais. Il me paraît néanmoins, par sa grâce, que je ne perds ni le courage ni la volonté, quoiqu'elle se dérange en bien des choses, et que le fonds est toujours le même. Il faut s'humilier et persévérer en priant Dieu, avec plus de foi et de ferveur. Je répondrai aujourd'hui à votre mémoire sur ce que j'ai vu et, dans la suite, quand je serai plus instruit, je le ferai plus au long et mieux encore qu'aujourd'hui. Mais je ne crois pas m'écarter de la vérité de ce que j'ai vu et entendu. Vous pourrez envoyer le mois d'août par le retour du premier de mes courriers qui ira à la Cour, après que vous en aurez reçu l'argent (1). Ce que vous me mandez de madame la duchesse de Bourgogne me fait un extrême plaisir, et j'en aurai beaucoup à vous en parler quand cela se pourra. Tout ce qui m'en revient me confirme bien dans l'opinion que j'ai qu'elle m'aime véritablement (2). Dieu

(1) Beauvillier était président du Conseil des finances, et s'était peut-être chargé de faire passer aux princes les fonds destinés à leur cassette particulière. Le duc de Bourgogne recevait 6,000 livres par mois pour ses *menus plaisirs*.

(2) Comparer ce passage à ceux que nous avons extraits de la correspondance de Mme de Maintenon (ci-dessus, p. 27 et 85) et qui démontrent les changements survenus dans l'attitude de la princesse.



veuille confirmer cette union, ainsi que je le lui demande tous les jours, comme vous savez. Il est revenu à la Cour que M. de Vendôme croyait que je n'avais point de confiance en lui, et il est vrai que je ne pourrai en avoir tant que je verrai pousser la sienne aussi loin qu'il l'a toujours poussée et qu'il le fait encore. Ce qui lui est arrivé en dernier lieu pourrait bien le corriger un peu. Je le ménagerai tout autant que je pourrai, mais je ne le saurais en conscience au préjudice de l'État. Les ennemis se préparent à quelque grosse entreprise. Dieu veuille rompre leurs desseins. Nous travaillons de notre côté à faire quelque chose en ce cas; M. Chamillart vous l'expliquera. Continuez vos prières, mon cher duc, et à en faire faire beaucoup pour moi; c'est la plus grande marque d'amitié que vous puissiez me donner.

66. *Au même.*

Au camp de Lovendeghem, le 29 juillet 1708.

Si nous continuons ceci comme nous y travaillons de toutes nos forces, mon cher duc, il faut espérer que ce que vous me mandez et que je garderai secret nous conduira à la paix. On n'en viendra à l'inondation du Fur-

nenbach (1) que dans une nécessité absolue. Je suis ravi de la modestie du duc de Saint-Agnan et vous remercie de la continuation de vos prières que je vous demande toujours. Plus je suis ingrat envers Dieu et plus il me fait de grâces. Il est vrai que le second pont ne fut point fait pour le fourrage dont vous me parlez, mais ce fut la faute de quelques officiers d'artillerie qu'on en avait chargés et non de M. de Vendôme. Je tâche de continuer le mieux que je puis à faire les choses dont je suis chargé. Faites mille compliments de ma part à madame de Beauvillier. Je crois que pour n'entendre pas toujours parler de moi, elle ne doute point de la tendre amitié que j'ai pour elle, ni vous de celle que j'ai assurément pour vous. Mes réponses sont bien laconiques, mais vous n'en seriez pas étonné si vous aviez vu tout ce que j'ai parlé écrit et fait aujourd'hui. Adieu, mon cher duc.

P. S. Je compte bien certainement sur l'attachement du maréchal de Boufflers et lui de son côté compte aussi sur mon amitié ; il le peut avec certitude.

(1) Région avoisinant la ville de Furnes et qu'il était facile d'inonder en coupant les digues des canaux.

67. *A Madame de Maintenon* (1).

Le 1er août.

Je ne saurais vous exprimer, Madame, à quel point je suis satisfait que le Roi continue à être content de moi. Cela doit bien m'encourager à continuer, et à faire encore mieux que par le passé. Nous allons peut-être nous trouver dans une situation délicate, et où nous aurons plus de besoin que jamais de mettre uniquement notre confiance en Dieu. Je ne sais si je ne vous ennuierai point en vous parlant toujours de Mme la duchesse de Bourgogne. Je comprends aisément l'inquiétude que lui donne monsieur son père, et pour le mal qu'il peut nous faire, et pour celui qui pourrait arriver à sa personne. Je suis charmé de plus en plus de tout ce que vous remarquez d'elle sur mon chapitre. Je souhaiterais qu'elle ne prenne pas les choses si à cœur, de crainte que sa santé n'en souffre, et cependant je suis transporté de sa sensibilité qui me fait connaître le fond de son cœur. J'en reviens encore, Madame, à ce qui regarde le Roi. Je ne désire rien si ardemment que cette union que vous me faites espérer. Il est sûr

(1) Millot, *ouvr. cité*, p. 329.

qu'il ne peut avoir de sujet plus soumis, ni d'enfant plus tendrement attaché que moi; et qu'en tout et partout, quand il voudra savoir la vérité, je ne la lui déguiserai point, dans toutes les choses dont je serai véritablement instruit. Je serai ravi de pouvoir mériter son estime et son amitié, et lui être bon à quelque chose. Je le suis aussi, Madame, lorsque je reçois des marques de la vôtre, et que je puis vous renouveler les assurances de la sincérité de la mienne.

68. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Lovendeghem, le 2 août 1708.

Le courrier de M. Chamillart m'a apporté ici le mois d'août, mon cher duc, et je crois que je pourrai bien retirer encore le mois de septembre quoique je me fusse proposé d'abord de le garder pour mon retour, car je tâche d'épargner l'argent du Roi autant qu'il m'est possible. Il me paraît qu'on s'alarme fort à la Cour sur l'entrée des ennemis en Artois et qu'on les fait aller beaucoup plus loin, je crois qu'ils ne pensent ni ne peuvent (1).

(1) L'ennemi en effet, à ce moment, ne songeait qu'à préparer sa grande opération sur Lille; ce n'est que plus tard, devant l'inaction de l'armée française, qu'il mit l'Artois à contribution.

Vous savez apparemment les divers ordres que j'ai reçus depuis quelques jours (1). Il faut bien prier Dieu, lorsqu'il sera question d'en venir à l'exécution. Je tâcherai de profiter des conseils que vous me donnez avec les lumières et les grâces de Dieu. Je vous remercie de vous souvenir de moi lundi prochain (2). Il faut se renouveler principalement ce jour-là dans le service de Dieu, puisque c'est celui auquel je suis entré dans son Église. Ce que vous me mandez de Mme la duchesse de Bourgogne me fait toujours un plaisir infini. Je ne doutais pas de sa tendresse, et j'ai toujours trouvé aussi en elle beaucoup de fonds d'esprit et de bon sens dans les affaires sérieuses. C'est à Dieu à perfectionner notre union, dont il est le principe. Faites bien prier Dieu pour elle aussi et pour mon fils (3). N'oubliez pas aussi mon frère de Berry. Il me semble qu'il continue toujours à bien faire, hors certaines petites chuchoteries avec quelque gens que je crois que l'on pourrait retrancher. Adieu, mon cher duc. Faites toujours bien des compliments de ma part à Mme de

(1) Ces ordres, dont on trouvera le texte dans les *Mémoires militaires* (t. VIII, p. 52 et suiv.), insistaient, de la manière la plus pressante, pour que Vendôme et le duc de Bourgogne s'opposassent à l'opération sur Lille : ils ne furent pas suivis.

(2) Jour de naissance du prince, 6 août.

(3) Le duc de Bretagne, né le 8 janvier 1707, et qui devait mourir quelques jours avant ses parents, le 8 mars 1712.

Beauvillier et remerciez de ma part Mmes vos filles (1) de leurs prières en leur en demandant la continuation.

69. *Au même.*

Au camp de Lovendeghem, le 7 août 1708

Du Chemin est arrivé ce matin, mon cher duc, et m'a apporté votre lettre ou plutôt Du Chesne me l'a rendue. Je continue à vous remercier de vos prières et à vous les demander. J'ai tâché de me renouveler hier dans le service de Dieu et, le remerciant de m'avoir fait chrétien, lui demander les grâces nécessaires pour être bon chrétien selon mon état. Il me semble que dans tout ceci je pense comme je dois, que je ne veux point qu'on me donne raison, en ce que j'aurai tort, ni garder aucune rancune contre ceux qui feront ou écriront quelque chose contre moi. Je profiterai cependant de vos avis sans affectation. Vous me feriez un grand plaisir si vous pouviez trouver le moyen d'avoir la lettre du comte d'Évreux (2). Il est certain qu'il fut le seul avec M. de

(1) Les filles cadettes de Beauvillier étaient religieuses, au couvent de Montargis; l'aînée avait épousé le duc de Mortemart. Les deux fils de Beauvillier étaient morts en 1705 de la petite vérole.

(2) Le comte d'Évreux, quatrième fils du duc de Bouillon, colonel général de la cavalerie, avait écrit à son beau-père, le financier Crozat,

Vendome d'avis d'attendre les ennemis, sur la hauteur, la nuit de notre affaire, et qu'il va très vite en besogne. Je ne le crois pas un des meilleurs généraux qu'ait le Roi. Cependant je ne l'ai point vu chargé de grosses affaires, ainsi je n'en puis rien dire davantage. On ne saurait assez louer le maréchal de Boufflers de ce qu'il a fait pour MM. de Surville et de La Frezelière (1). C'est trouver bien à propos le moyen de leur rendre un service essentiel. Le camp retranché sous Gand est bon pour la conservation de cette seule ville, mais il nous faut garder Bruges en même temps, sans quoi Gand devient inutile et insoutenable et le retranchement du canal fera le même effet. Il faudra seulement laisser de

une lettre sévère pour le prince et où il prenait le parti de Vendôme, que seul il avait approuvé, à la fin de la journée d'Oudenarde. Sa mère, la duchesse de Bouillon, alla trouver Crozat et obtint de lui la lettre qu'elle fit remplacer par une autre d'un sens tout différent. (Voir SAINT-SIMON, t. VI, p. 89-94.)

(1) Ces deux officiers étaient en disgrâce, l'un pour une querelle avec un officier du nom de la Barre, l'autre pour un détail de service ; par un acte de générosité bien inspiré, Boufflers les demanda l'un et l'autre et n'eut qu'à se louer de leurs services; le premier, malgré l'opinion malveillante de Saint-Simon, avait une réelle valeur et devait l'année suivante défendre brillamment Tournai; l'autre, officier d'artillerie de grand mérite, se distingua à la défense de Lille; on conserve de lui, dans les archives du Génie, au ministère de la guerre, un journal du siège qui a été signalé et utilisé par M. Sautai dans son récent et bon travail. (*Siège de la ville et de la citadelle de Lille*. Lille, 1899.) Sur Surville, voir Boislisle (SAINT-SIMON, t. XIII, p. 118); sur la Freselière (SAINT-SIMON, t. VI, p. 120).

gros corps dans ces places pendant l'hiver. Et je crois que dans la situation des choses, si les ennemis ne prennent point Tournay et qu'ils aillent à Mons (1), comme on le croit, nous pourrons tenir aussi Deynse et Courtray. Sur ce qui regarde votre écriture, je la lis fort bien ; mais je crois que je pourrais aussi vous faire la même question ; car je m'aperçois quelquefois que la mienne est aussi difficile à lire et la devient à mesure que j'écris. Je crois que vous n'aurez pas été fâché que le Roi ait donné à d'Auger la majorité de la gendarmerie et j'espère qu'il s'acquittera bien de cette charge. Elle est agréable en donnant à celui qui la possède des relations directes avec le Roi.

70. *A Madame de Maintenon* (2).

Le 7 août.

Votre lettre du 4 m'a fait un extrême plaisir, Madame. J'y vois que le Roi continue à être content de moi, qu'il

(1) La veille, 6 août, le prince Eugène était parti de Bruxelles escortant un immense convoi et faisant mine de marcher sur Mons et Namur ; mais à Soignies il tournait à l'ouest et, se dirigeant droit sur Lille, investissait cette place le 13, sans avoir été inquiété dans cette longue et périlleuse marche, ni par le duc de Bourgogne, ni par Berwick, entre lesquels il avait passé.

(2) Millot, *ouvr. cité*, p. 330.

a pour moi des sentiments tels que je puis les désirer, et que je tâche de les mériter; que Madame la duchesse de Bourgogne s'intéresse plus vivement que jamais à tout ce qui me regarde; enfin, que le monde ne rejette sur moi aucune des choses qui ont causé notre malheur, et où je craignais moi-même que mon peu d'habileté à un métier aussi difficile que celui-ci ne m'eût fait tomber dans des fautes préjudiciables au service du Roi. La confiance avec laquelle vous me parlez de la conversation que vous avez eue avec le maréchal de Catinat (homme que j'estime certainement et qui en est digne) m'engage à vous dire ce que je pense sur les différents articles que vous avez traités avec lui. Vous savez déjà que le Roi m'a permis de décider, avec l'avis des officiers les plus sages. Il m'a paru que cela était nécessaire dans la conjoncture présente. Le conseil de guerre certainement ne vaut rien. On y ouvre trente avis différents; on y parle sans rien résoudre. Mais les fréquentes conversations avec les bons officiers sont excellentes, et par rapport aux conseils qu'ils peuvent donner, et par rapport à l'effet que cela fait aux troupes, qui distinguent bien les meilleurs d'avec les moins habiles. Ceux qu'il vous a nommés sont excellents. Nous avons encore ici Artagnan et Albergotti qui sont aussi très bons, et plusieurs autres qui peuvent ouvrir des avis, dont on peut

profiter, sans cependant entrer absolument dans leurs pensées. Mais il faut leur parler à tous de temps en temps, pour n'en rebuter aucun.

La mésintelligence entre M. de Vendôme et moi serait pernicieuse, et elle ne viendra certainement point de moi. Il me paraît présentement que cela va fort bien. Mais je ne sais ce que peuvent produire tous les discours qui se tiennent à la Cour et à Paris, et toutes les lettres qui s'écrivent. Il est très bon à consulter; mais il serait bon aussi qu'il consultât lui-même et qu'il ne s'applaudit pas, si fort que je l'ai vu, de ne suivre jamais que ses lumières contre l'avis même de tout le monde.

J'en puis dire de même sur le concert entre lui et moi des ordres qui se donneront, et je ferai tout mon possible pour qu'il n'en aille pas autrement. M. de Vendôme se peut amener à un avis avec un peu de patience; mais il y a des occasions où il faut décider promptement, et où l'on ne peut réussir que par là.

La jonction des armées doit être notre but : nous ne ferons rien qui la puisse éloigner, et ce n'est qu'alors que nous pourrons absolument tenir tête à l'ennemi.

Le siège d'Oudenarde serait très avantageux. Mais vous verrez, Madame, les difficultés que je représente au Roi, difficultés par rapport à ce que les ennemis sont en marche pour faire leur entreprise,

tandis que nous n'avons rien de prêt pour la nôtre ; difficultés des ponts de communication, éloignés par les inondations que les ennemis peuvent rompre en lâchant leurs écluses ; difficultés de la part du pays, dont une grande partie est un pays coupé et serré, très propre pour des combats d'infanterie qui ne nous conviennent guère, et fort difficiles pour faire agir notre cavalerie ; difficultés de la part des ennemis, qui, ayant beaucoup à gagner à nous battre, et peu à perdre s'ils le sont, le viendront faire en ce lieu, selon toutes les apparences, par les avantages qu'ils auront, ainsi que je viens de vous le marquer.

Il est certain que, dans le temps de l'action, la foule est dangereuse, et qu'il faudrait que nous fussions séparés, mon frère, M. le chevalier de Saint-George (1) et moi, s'il s'en passait encore une. Nous ne le fûmes point dans la dernière, ne nous étant point trouvés à portée des ennemis.

Sur ce qui regarde l'Écosse, il me paraît que ce qui nous est arrivé n'a point changé les principes sur quoi on avait formé cette entreprise : ils sont toujours les mêmes. En tout temps les diversions ont été regardées comme d'une extrême importance. On n'y a pris garde à

(1) Titre que portait le prétendant d'Angleterre.

la dépense en aucune façon, sûr qu'elle en épargne une infinité d'autres. Et pour les dispositions du roi et de la reine d'Angleterre, je ne crois pas que leur malheur les ait changées, et ne doute point qu'ils ne s'y portent avec ardeur, s'ils y voient le moindre jour.

Voilà à peu près, Madame, les articles sur lesquels vous m'avez mandé que le maréchal de Catinat vous avait parlé, et ce que je puis penser sur chacun. Je vous les donne comme avis, et non comme décision, car ce n'est pas sur ce ton que je prétends me mettre. Je suis ravi qu'il ne s'inquiète pas trop sur le Dauphiné : il le connaît parfaitement, et est plus capable que personne de bien juger pour ce qu'il y a à craindre de ce côté-là.

Pour revenir à l'article de M. de Vendôme, Madame, l'ordre que nous avons reçu du Roi de secourir quelques-unes de ces places inquiète bien des gens. M. de Vendôme n'a plus la confiance, ainsi que je vous l'ai mandé, ni des troupes ni des officiers, et en a toujours une extrême en lui-même. Il est piqué de la dernière affaire, et ne demande pas mieux que de chercher à prendre sa revanche. Il l'a donnée sans ordre, sans dispositions, sans marquer rien d'un véritable général; joint à cela que toutes les troupes qui ont combattu, et même une partie des officiers, n'ont pas marqué une vigueur égale. Toutes ces raisons font appréhender, à plusieurs per-

sonnes sensées, qu'il n'arrivât encore quelque inconvénient par les mêmes raisons, si l'on donnait un second combat, et que nous achèverions de gâter nos affaires si nous venions encore à le perdre (1). On m'a pressé de faire connaître ces choses au Roi, et j'ai cru que je devais vous le dire, Madame, afin que vous en fissiez auprès de lui l'usage que vous jugeriez à propos. Pour le découragement des troupes, je ne le crois pas tel qu'il y a des gens qui le pensent ici; mais aussi je n'assurerais pas qu'elles fussent toutes d'une égale volonté, s'il fallait recommencer encore une fois. De quelque manière que les choses se tournent, nous ne saurions assez nous jeter entre les bras de Dieu, ainsi que vous me le marquez, Madame, et redoubler nos prières afin qu'il ait enfin pitié de nous.

P. S. Il est revenu à M. de Vendôme que Mme la duchesse de Bourgogne s'était publiquement déchaînée contre lui, et il m'en a paru extrêmement peiné. Parlez-lui-en, je vous en prie, Madame, afin qu'elle y prenne fort garde, et que son amitié pour moi ne la porte pas à chagriner et même offenser les autres; car cette amitié,

(1) Ces passages semblent établir que Vendôme poussait à l'action et que le duc de Bourgogne était d'un avis opposé; Saint-Simon dit tout le contraire (t. VI, p. 123) et paraît, en cette circonstance, avoir été mal renseigné.

quoiqu'elle me ravisse, ne pourrait me plaire en ce cas (1).

71. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Lovendeghem, le 11 août 1708.

Je reçus avant-hier par le courrier de M. de Vendôme, mon cher duc, votre lettre du 6. Je rendis à mon frère celle que vous lui écriviez. Il n'y a rien sur son chapitre de différent à ce que je vous en ai mandé en dernier lieu. J'ai pensé de retirer ici les 6,000 livres du mois de septembre, parce que j'ai payé, pendant la campagne, la meilleure partie du courant ordinaire et que je ne crois pas qu'il me reste mille écus à payer en arrivant à Versailles, comptant que ce sera dans le mois d'octobre et peut-être même dans celui de novembre, selon que les choses se tourneront. Car, comme vons le pensez et moi aussi, il convient qu'étant arrivé ici le premier j'y demeure aussi le dernier, et je crois que cela sera de toute manière du bien du service; mais, indépendam-

(1) Cette phrase confirme de la manière la plus décisive le passage où Saint-Simon (t. VI, p. 99) reproche au duc de Bourgogne d'avoir eu la faiblesse de faire connaître à la duchesse les plaintes que Vendôme lui avait exprimées sur son compte. « Il fut reçu comme il méritait de l'être, » ajoute Saint-Simon; la princesse déclara que « rien ne lui ferait oublier ce que Vendôme avait fait contre lui et que c'était l'homme du monde pour qui elle aurait le plus d'aversion et de mépris ».

ment de cela, il faudra bien que je demande un secours au Roi, ayant au temps du départ une quantité de dépenses indispensables à faire, et qui ne laisseront pas d'aller loin. Si les ennemis font le siège de Lille, comme il n'y a quasi plus lieu d'en douter (1), nous aurons apparemment encore une affaire qui pourra bien décider de la guerre, et c'est alors que nous aurons plus besoin que jamais de mettre uniquement notre confiance en Dieu et de combattre ensuite avec courage, n'attendant rien que de lui et point de nous. Le comte d'Évreux est extrêmement alarmé de ce qu'on disait de lui qu'il avait écrit une lettre. Il est venu à moi et m'a montré les pièces justificatives du contraire, et m'a parlé de la même manière qu'il a toujours agi à mon égard. Ainsi, j'ai lieu de croire qu'il n'a point abusé de la façon dont je l'ai toujours traité et qu'il est très éloigné de ce dont on l'a voulu charger. Il m'a dit une raison qui, quand je ne le croirais pas honnête homme (ce que je n'ai point garde de penser), me convaincrait, c'est qu'il n'y aurait nulle politique à lui, dans la situation où sont les choses, à se brouiller avec moi et avec le Roi par conséquent, pour soutenir M. de Vendôme; mais qu'il était incapable de pareilles choses, et qu'il aimerait mieux mourir que

(1) Ce même 11 août, le prince Eugène passait l'Escaut à Pottes et se dirigeait sur Lille.

d'agir de la sorte (1). Je prie Dieu de pouvoir contribuer au salut des personnes dont je vous ai parlé, mais, avant toutes choses, il faut faire le mien, et plus on est chargé d'affaires, plus les obstacles augmentent, et plus j'ai besoin de prières moi-même. Comme je dois envoyer un courrier demain, il portera ma lettre et, s'il arrivait quelque chose de nouveau ou qu'il me vienne à la pensée, je l'y ajouterai entre ci et demain.

Le 12, à 6 heures du soir.

Il n'y a quasi plus à douter que les ennemis n'en veuillent à Tournay. C'est à Dieu à confondre leurs desseins et à nous en donner les moyens. Il faudra cependant faire de notre côté tout du mieux qu'il nous sera possible, mais attendre tout de lui. D'Auger est arrivé cet après-dîner; il m'a rendu compte de la bonté avec laquelle le Roi lui avait parlé. Je ne l'ai point encore entretenu, mais j'aurai plusieurs matières sur quoi je lui parlerai. Le maréchal de Matignon (2) est

(1) Saint-Simon (t. VI, p. 95) raconte cette scène et ajoute que le duc de Bourgogne fut ou voulut bien être la dupe des apologies et protestations du comte d'Évreux et lui marqua des bontés qui scandalisèrent ceux qui tenaient pour lui, aussi bien à la Cour qu'à l'armée. On voit, par ce passage et surtout par celui du *post-scriptum* ci-après, que le prince croyait sincèrement à l'innocence du comte d'Évreux.

(2) Commandait sous Vendôme, au grand scandale de Saint-Simon (t. V, p. 452). Sa présence ne fit qu'ajouter aux incohérences du com-

assez abattu depuis quelques jours, et je ne le trouve pas trop bien.

Le 12 ou plutôt 13, à minuit.

J'ai reçu ce soir votre lettre du 10, mon cher duc. Il y a plusieurs choses dont je remettrai la réponse. Pour ce que vous me dites sur la prudence et le courage, je comprends qu'il les faut allier ensemble. Je profiterai de ce que vous me dites sur ce que je dois faire paraître. Je ne crois pas la lettre du comte d'Évreux véritable, ainsi que je vous l'ai dit hier. Si vous retrouvez celle de l'abbé (1), vous me ferez plaisir de me l'envoyer. On dit que c'est la même qui est imprimée dans la Gazette de Hollande et je serais bien aise de la confronter.

mandement, à Oudenarde spécialement. (SAINT-SIMON, t. VI, p. 74.) L'état que signale le prince ne fit que s'aggraver : Matignon quitta définitivement l'armée à la fin d'août et gagna Paris, « d'où il eût mieux fait de n'avoir bougé. » (SAINT-SIMON, t. VI, p. 125)

(1) L'abbé Alberoni préludait à sa prodigieuse fortune par des services subalternes rendus à Vendôme. Saint-Simon a donné et longuement discuté (t. VI, p. 67 et suiv.) le texte entier de la lettre qu'il écrivit de l'armée en faveur de son général et qui fit grand bruit à la Cour.

17

72. *Au même.*

Au camp de Lovendeghem, le 13 août 1708.

Je suis absolument de votre sentiment, mon cher duc, sur ce qui concerne la sévérité, pour conserver la discipline militaire. Elle est relâchée à un tel point que ce ne sera pas chose aisée d'en venir à bout, mais il faut y travailler, on le doit en conscience et le Père Martineau est absolument de cet avis. Ceux qui seront punis, ne le seront point ignorant les défenses qui ont été renouvelées quasi tous les jours. Je pense aussi comme vous, sur ce que vous me dites du bien de l'État, qui doit être préféré à tout intérêt personnel, en songeant néanmoins à conserver ma réputation, que je dois à l'État. Je crois qu'entre ci et peu de temps, il y aura lieu d'y travailler par les ordres que vous savez sans doute que j'ai du Roi (1) et qui m'ont encore été

(1) Le roi insistait pour le secours immédiat de Lille. Il y avait divergence, dans l'état-major, sur l'exécution de ces ordres. Il semble que le duc de Bourgogne, inspiré par Bergheik, fut pour la temporisation :

Il sied mal d'être Fabius
A l'âge d'Alexandre,

devait dire de lui un chansonnier malappris. (*Nouveau siècle de Louis XIV*, t. III, p. 261.)

réitérés hier. J'ai fort raisonné, ce matin, avec le comte de Bergheyk, homme plus sage et plus sensé qu'on ne le saurait dire sur toutes ces matières. Je voudrais qu'on le pût entendre parler à la Cour et prendre de ses conseils sur tout ce qui regarde et la guerre et la paix. Il connaît à fond l'intérêt de nos ennemis et peut-être le nôtre mieux que nous-mêmes. C'est une tête digne du conseil du Roi, et, quoique j'en eusse une grande opinion déjà, elle augmente à mesure que je le vois de près et que je confère avec lui. Il est certain que le sort d'une bataille décisive est celui de l'Espagne, plus que de la France, et il prétend que c'est ce que les ennemis souhaitent. Mais aussi, comme vous me le dites et le Roi aussi, il y a des temps où hasarder quelque chose est moins dangereux qu'une trop grande tranquillité. Le comte de Bergheyk a dit qu'il expliquerait à M. Chamillart sa pensée sur toutes ces choses, ainsi que le Roi lui a ordonné de le faire. Sur ce qui me regarde, l'ardeur et l'inquiétude, où j'ai vu quelques gens sur les affaires présentes, m'a peut-être, par impatience, jeté dans une conduite contraire. Ce n'est pas que je ne voie et sente tout peut-être aussi bien qu'eux. Je profiterai de vos avis pour ménager la prudence et le courage. Le tout avec la grâce de Dieu pour sa gloire, car c'est à lui à nous donner le courage et la victoire,

contre nos ennemis spirituels et temporels. Demandons lui l'un et l'autre, et ensuite agissons en nous confiant en lui. Je n'ai point lu depuis peu ces endroits des Macchabées, ainsi que vous me le demandez, mais je les ai présents à la mémoire et sais à merveille que Dieu est le maître de la victoire, de la vie et de la mort; aussi lui faut-il tout remettre entre les mains, et je crois, mon cher duc, que vous ne désapprouverez pas ces sentiments.

73. *A Madame de Maintenon* (1).

Le 13 août.

Votre lettre du 7 m'arriva hier, Madame, par un courrier du cabinet. La franchise avec laquelle vous m'y parlez, ainsi que je vous en ai toujours suppliée, m'a fait un très grand plaisir. Je répondrai à ce que vous me dites, avec la vérité dont vous savez que je fais profession. Il est vrai qu'ayant acheté depuis un mois une lunette d'approche anglaise, j'en ai trois ou quatre fois regardé la lune ou quelque autre planète (2), et que j'ai

(1) Millot, *ouvr. cité*, t. IV, p. 337.

(2) Le duc de Bourgogne avait le goût des sciences et avait, à Versailles, une collection d'instruments de physique. Saint-Simon, imbu des préjugés de son temps, blâmait des occupations incompatibles, suivant lui, avec la dignité et les devoirs de sa naissance. Mme de Maintenon avait sans doute recueilli et transmis au prince des propos ana-

ici un petit anneau astronomique, avec lequel je règle ma montre sur le soleil, quand on le peut voir. Mais cette opération ne prend pas beaucoup de temps, et pour l'ordinaire elle ne doit pas passer la minute. Pour d'avoir raccommodé des montres, je ne m'en souviens en aucune manière, à moins qu'on appelle ainsi en détraquer une, ce dont il me semble qu'il y a environ trois mois, lorsque j'étais à Valenciennes, avant l'assemblée de l'armée. Sur ce que vous me dites des conversations avec les bons officiers, j'en chercherai des occasions, pour m'instruire et savoir leurs pensées, dans un temps où l'on a plus besoin que jamais de ne point faire de fautes. Il est certainement épineux. Mais j'espère en la miséricorde de Dieu qui, comme vous l'avez souvent remarqué, Madame, n'a jamais laissé aller les affaires de personne à une certaine extrémité, sans les relever ensuite par quelque consolation...

74. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Lovendeghem, le 17 août 1708.

Je vous ai déjà écrit, mon cher duc, que le comte d'Évreux s'était justifié auprès de moi sur l'accusation

logues. Elle lui avait aussi donné de bons conseils sur la nécessité de ne pas se tenir enfermé et de vivre en contact avec ses officiers.

de la lettre prétendue, et la manière dont j'en ai toujours usé avec lui, celle dont il m'a parlé et les raisons qu'il m'a données sont suffisantes pour croire qu'on a voulu lui donner un paquet qu'il ne méritait pas. L'inquiétude de Mme la duchesse de Bourgogne est véritable et paraissait fondée. Je l'en crois revenue présentement aussi bien que vous. Je connais plus que jamais la véritable amitié qu'elle a pour moi, et la mienne en est augmentée s'il se peut. Je ne suis point en peine sur cela du côté du Roi. Il pense comme nous, et ses lettres ne m'ont jamais rien marqué qui tendît à me proposer de retourner ni de près ni de loin, et, au contraire, il marquait dans le commencement que c'était dans les mauvais temps qu'il était plus nécessaire d'encourager les autres, ce qui ne serait pas si je quittais l'armée à la veille d'une bataille. Vous me connaissez assez pour croire qu'une pareille demande ne serait pas de mon goût, mais jamais elle ne viendra en pensée au Roi. Je sais qu'il y a une espèce de cabale qui raisonne et qui voudrait se rendre nécessaire, mais je sais en même temps que ces intelligences ne sont pas du goût du Roi et ne réussiront jamais ouvertement près de lui. Il n'y aurait que les voies sourdes et secrètes qui seraient plus à craindre. Si vous en apprenez quelque chose de plus particulier, vous me ferez plaisir de m'en instruire. Je

crois la voie de M. Chamillart toujours très sûre et celles que vous avez déjà prises. Vous vous servirez de celle que vous jugerez à propos (1).

75. *Au même.*

Au camp de Lovendeghem, le 21 août 1708.

J'ai reçu par le courrier de M. de Vendôme vos deux lettres de plusieurs jours, mon cher duc, avec les paquets qui y étaient joints. Je n'ai point encore confronté la lettre de l'abbé Alberoni avec la *Gazette de Hollande*, mais c'est le même commencement. Il est allé hier à la Cour pour d'autres affaires que je souhaite qui réussissent, car elles me paraissent importantes et fondées. Je crois qu'il n'y a plus rien non plus à dire sur le fait du comte d'Évreux, qui m'avait déjà montré le tout ou bien partie de ce que vous m'avez envoyé. Je suis ravi que Mme la duchesse de Bourgogne vous fasse bien et à Mme de Beauvillier. Si elle vous connaissait à fond tous deux, cela irait encore bien mieux, j'en suis sûr. Elle a certainement beaucoup de bonnes qualités, et

(1) Cette lettre confirme tout ce que Saint-Simon rapporte sur la sincérité avec laquelle le prince fut dupe du comte d'Evreux, sur l'ardeur que mit la duchesse de Bourgogne à défendre son mari contre la *cabale*. (Voyez ci-dessus, p. 86.)

je sais avec grand plaisir que dans tout ceci elle a beaucoup recours à Dieu, et pour le général des affaires et pour moi en particulier. J'espère la voir un jour telle que nous le souhaitons (1). Je ne manquerai pas de dire à mon frère ce qui m'est revenu, afin qu'il prenne cette occasion pour réparer sa faute. Je suis ravi que les bruits sur mon retour aient été faux. Je n'ai jamais rien craint du côté du Roi. Nous essayerons tout pour secourir Lille, mais il n'y faut pas perdre l'armée, car nous ne saurions dire ce qui pourrait arriver de là. Je ferai l'usage du mémoire que vous m'envoyez tel que vous me le demandez. Il faut certainement presser M. de Vendôme. Je suis ravi que M. de Chamillart pense comme nous. Je crois avoir brûlé vos lettres, si j'en avais encore quelqu'une, je les rechercherai pour le faire. Le temps de vos prières sera précisément le temps critique, surtout les premiers jours de septembre et les environs de la Nativité de la Sainte Vierge. Nous ne saurions trop mettre notre confiance en Dieu, maître des événements de la guerre et de la paix, de la vie et de la mort. Je crois que vous trouverez le style de ma lettre bien coupé. Mais j'ai eu à écrire et écrirai encore bien aujourd'hui. Adieu, mon cher duc. Tout entre les mains de Dieu et tout ira bien.

(1) A rapprocher de ce que nous avons dit ci-dessus (p. 27 et 87) de l'évolution qui se faisait dans l'esprit de la duchesse de Bourgogne.

76. *Au même.*

Au camp de Lovendeghem, le 25 août 1708.

Votre lettre du 22, mon cher duc, que j'ai reçue hier, contient plusieurs chapitres à qui je vous répondrai à mon ordinaire, brièvement et suffisamment, à ce que je crois (1). Il y a beaucoup de choses dont on peut faire usage dans la conversation que vous avez eue. Précaution et lenteur en approchant des ennemis — chemin couvert pour la retraite en cas de malheur — songer en ce cas aux places qui sont les plus exposées, sont choses à quoi il ne faudra pas manquer. Pour la manière de poursuivre les ennemis, s'ils sont battus, on ne saurait dire comment on s'y prendra, ni en quel endroit, en ce cas, serait la réserve à la fin de l'action. L'envoi des dragons du côté d'Oudenarde me paraîtrait assez difficile et même inutile, car les ennemis auront toujours le passage dans cette ville et, s'ils marchent tous aux environs de Lille, ils ne conserveront point de ponts sur l'Escaut entre Oudenarde et Tournay. Je ne crois pas

(1) Il résulte de cette lettre que Beauvillier avait envoyé un mémoire militaire à la suite d'une conversation avec un personnage de la Cour; peut-être Saint-Simon.

que nous passions l'Escarpe en arrivant sur eux de la manière dont nous dirigerons notre marche et, s'ils voulaient nous combattre hors de la Marque, ils n'auraient pas beaucoup de chemin à faire dès que nous serons de l'autre côté de l'Escaut. Ainsi nous ne saurions alors marcher assez en ordre. Mais, s'ils ont bien envie de batailler, peut-être sera-ce avant que nous y arrivions. Cela se verra entre ci et peu de jours. Je vous remercie infiniment des prières que vous faites faire à Montargis et souhaite, si c'est la volonté de Dieu, qu'il laisse l'ancienne Prieure à mesdames vos filles. Mais s'il la prend à lui, je serai engagé spécialement à prier Dieu pour elle, et je n'y manquerai pas.

Je lirai demain le papier cacheté et tâcherai de m'en remettre entre les bras de Dieu pour tout événement, la vie et la mort. Il me fait bien des grâces auxquelles je corresponds plus mal que jamais. Mais il ne faut pas se rebuter et j'espère, malgré cela, persévérer et arriver enfin au but. Mme la duchesse de Bourgogne m'a mandé la maladie de Mme de Maintenon. Je tâcherai de profiter de ce que vous m'avez dit à l'égard des officiers. Si je me suis moins montré depuis quelque temps, c'est que j'ai eu le plus souvent beaucoup à écrire. J'espère fort du côté de l'Italie par ce qui m'en revient de la Cour et d'ici en droiture, ainsi que vous le saurez. Mais je serais fâché

que le pape joignît les armes spirituelles aux temporelles (1); après cela il ne faut pas censurer nos supérieurs. Redoublons nos prières, mon cher duc, et mettons notre confiance en Dieu.

77. *Au même.*

Au camp de Melle (2), le 27 août 1708.

Vous saurez, mon cher duc, que notre parti est pris de marcher par Ninove et que nous en hâterons l'exé-

(1) Le pape Clément XI était alors en conflit aigu avec la cour de Vienne, à cause de Naples, de Parme et de Plaisance : il se préparait à la guerre et on lui attribuait l'intention d'excommunier l'Empereur. Louis XIV ne conseillait pas cette mesure, et on voit que le duc de Bourgogne lui-même la redoutait. Voir l'intéressant chapitre que M. de Noorden a consacré à cet épisode (*Der spanische Erbfolgekrieg*, t. III, chap. VIII); voir spécialement la note de la page 337 où est contestée l'authenticité des deux pièces, bref du 16 juillet 1708 et mémoire conciliant des cardinaux en date du 12 août (publiés par Lamberty, *Mémoires pour servir à l'histoire du* XVIIIe *siècle*, t. V, p. 87-89), où le pape menace son adversaire de l'emploi des armes spirituelles. Si ces pièces sont fausses, ajoute M. de Noorden, elles doivent avoir été fabriquées dans l'été de 1708 et ont rencontré une certaine créance; la lettre du duc de Bourgogne confirme cette opinion : elle prouve qu'à tort ou à raison on prêtait à Clément XI l'intention de recourir aux « armes spirituelles ». Que la question ait été agitée à Rome, cela ne peut faire de doute, mais elle ne paraît pas avoir pris corps. La défaite de la France éteignait d'ailleurs à Rome toute velléité de résistance à l'Empire.

(2) Après plusieurs semaines de correspondances, de discussions et d'hésitations, les ducs de Bourgogne et de Vendôme, cédant aux instances réitérées de Louis XIV, s'étaient décidés à quitter les environs de

cution le plus qu'il nous est possible. Je continue à vous remercier de vos prières et suis ravi que le Roi en ait demandé dans tout le royaume. J'ai lu le papier que vous m'avez envoyé avec la prière qui est venue depuis. Je suis enchanté de l'un et de l'autre et tâcherai d'en profiter. J'espère quelque chose de bon des affaires d'Italie. Mais Dieu sur le tout et par tout. Nous en avons ici un besoin peut-être très pressant, peut-être un peu plus tard, mais toujours. Si nous combattons, je ne crois pas que ce soit vers Leuse. Je tâcherai aussi de profiter de vos instructions au sujet de Mme la duchesse de Bourgogne.

78. *Au même.*

Au camp de Ninove (1), le 29 août 1708.

Je n'ai pas grand'chose à répondre pour aujourd'hui, mon cher duc, à votre lettre du 26. Les prières sont plus nécessaires que jamais, car voici le temps critique, d'ici à huit ou dix jours. Les troupes du maréchal de Berwick me joindront demain. Pour lui, il est arrivé ici

Gand et à faire leur jonction avec Berwick pour marcher, toutes forces réunies, au secours de Lille; le camp de Lowendeghem fut levé le 27 au matin, l'Escaut passé à Gand et le camp établi le soir à Melle, village situé à une lieue de Gand sur la route d'Alost.

(1) L'armée passa la Dender à Ninove le même jour.

dès ce matin. J'espère qu'il nous sera utile. Nous aurons demain 130 bataillons et 240 escadrons ensemble. Mais ce n'est pas là ma confiance. Dieu merci, elle n'est qu'en lui (1).

79. *Au même.*

A Tournay, le 1er septembre 1708.

Je suis arrivé ici, mon cher duc, à onze heures du matin, et l'armée campe sur l'Escaut, pour le passer demain. Nous serons incessamment bien près des ennemis, mais j'attends tout de Dieu. Les prières commenceront ici demain pour toute la semaine. M. l'évêque (2) m'a promis qu'elles redoubleraient quand il nous entendrait combattre, et je ne doute point qu'avec un tel secours nous ne demeurions victorieux. Je comprends aisément l'inquiétude de la maréchale de Boufflers : son mari se portait bien hier à midi que j'en ai eu des nouvelles. Redoublez vos prières mardi, mercredi et jeudi, jours où je crois que nous aurons affaire (3) aux ennemis

(1) La jonction eut lieu en effet le 30, près de Lessines.

(2) René Fr. de Beauvau, depuis archevêque de Toulouse et de Narbonne. Il se distingua l'année suivante pendant le siège de Tournai.

(3) Ces passages indiquent la volonté arrêtée d'attaquer l'ennemi. L'Escaut fut en effet passé le lendemain sur huit ponts jetés pendant la journée du 1er septembre.

si nous le pouvons. Dieu fera tout pour le mieux et il faut nous y soumettre. Notre jonction et notre marche ont été très heureuses. Dieu veuille que le reste aille de même.

80. *Au même.*

A Tournay, le 2 septembre 1708.

Enfin, mon cher duc, nous touchons au temps décisif. L'armée du Roi a passé aujourd'hui l'Escaut. Celle des ennemis qui doit être jointe, à ce que l'on dit, pour la plus grande partie de celle du prince Eugène, est derrière la Marque qu'elle se dispose à défendre. Nous marchons à eux demain (1) et, dès que vous aurez reçu cette lettre, il faut redoubler les prières, car je crois

(1) La volonté d'attaquer l'ennemi dans ses lignes d'investissement paraît alors bien formelle. Le lendemain, 3 septembre, toute l'armée s'ébranla, elle était superbe et pleine d'ardeur, comme l'affirme le prince : le 4 elle était en bataille à Mons-en-Puelle. Devant cette marche offensive et ne doutant pas d'une attaque, l'ennemi s'était rapidement concentré : le 4 Marlborough avec toute son armée, Eugène avec une partie de l'armée de siège, étaient en bataille, face à l'armée française avec 102 bataillons et 232 escadrons. (*Feldzüge des pr. Eugen*, t. X, p. 412.) Le 5, l'attaque attendue ne s'étant pas produite, l'ennemi se retrancha. Les travaux poussés nuit et jour et nullement dérangés par l'armée française eurent bientôt couvert le front des alliés d'une ligne qui, de l'aveu même de l'historien du prince Eugène, était inattaquable. Marlborough resta à la garder pendant qu'Eugène retournait au siège de Lille. (*Rapports d'Eugène à l'Empereur. Feldzüge*, etc., t. X, *supplément*, p. 218, 219.)

qu'entre ci et la Notre-Dame (1), le procès sera vidé de manière ou d'autre. Gardez pour vous seul ces détails qui ne serviraient peut-être qu'à redoubler l'inquiétude de la Cour. Pour vous j'ai cru pouvoir vous le dire, quoique vous soyez aussi sensible qu'un autre, mais vous savez mieux vous soumettre à Dieu et attendre, en patience, qu'il déclare sa volonté. L'armée est belle et d'une volonté merveilleuse. Mais, Dieu merci, je ne mets ma confiance qu'en lui qui a permis, pour cela même, notre premier échec. On a commencé aujourd'hui les prières pour toute la semaine. L'évêque a chanté une grand'-messe après laquelle il a exposé le Saint Sacrement (2), et les prières doivent redoubler quand on nous entendra aux mains. Quoique je sois bien infidèle à Dieu, j'espère cependant et me prépare, du mieux que je puis, à ce temps qui sera fort sérieux et le dernier pour bien des gens. J'ai mis auprès de mon frère, selon l'ordre du Roi, le chevalier de Tressemane (3) dont on m'a dit beaucoup de bien et que je crois que vous connaissez. J'aurai le

(1) Fête du 8 septembre.

(2) Il y eut aussi une grande procession que suivit le duc de Bourgogne. (SAINT-SIMON, t. VI, p. 126.)

(3) Officier de mérite, qui avait servi sous Villars : M. de Boislisle a donné ses états de service. (SAINT-SIMON, t. XI, p. 257.) Saint-Simon (t. VI, p. 125) paraît s'être trompé en disant que Razilly ayant quitté le duc de Berry, à cause de la mort de sa femme, fut remplacé auprès du prince par le comte d'O.

maréchal de Bervick auprès de moi avec le moins de monde qu'il sera possible, et me remets de tout à Dieu, mais par sa grâce, à la vie et à la mort, je veux être à lui. Il fera ce qu'il lui plaira. Ce que vous me mandez de Mme la duchesse de Bourgogne me fait beaucoup de plaisir. J'espère, de plus en plus, que nous la verrons un jour telle que nous la souhaitons, que l'amitié qu'elle a pour moi contribuera à effacer les impressions qu'elle a eues à votre égard et qu'elle vous connaîtra tel que vous êtes (1). Envoyez-moi le mois de septembre par la première occasion. J'espère, avec l'aide de Dieu, que les difficultés diminueront ainsi qu'elles ont déjà diminué par le passé, et que la vérité sera bien éloignée des raisonnemens. Je crois, comme vous, que la paix dépend de ceci. Dieu nous la veuille donner bientôt et durable. Adieu, mon cher duc, vous savez mon amitié pour vous; elle sera toujours la même. Assurez-en aussi Mme de Beauvillier.

(1) A rapprocher des passages où Saint-Simon rapporte l'aversion que la duchesse de Bourgogne avait primitivement pour l'austère conseiller de son mari, et de ceux où il signale le rapprochement opéré par le commun dévouement des deux personnages à la réputation menacée du prince.

81. *A Madame de Maintenon* (1).

Au camp de Mons-en-Puelle, le 6 septembre 1708.

Nous voici, Madame, dans une situation sur laquelle j'écris au Roi, dont il ne saurait être informé assez à fond. L'armée entière des ennemis, à peu de choses près, est à deux lieues d'ici, dans un poste pris depuis deux jours, ses flancs couverts de chemins creux et de ravins, et retranchant le pont qui était ouvert : en sorte qu'au jugement du maréchal de Berwick et de tous les gens sensés de l'armée, où il y a une grande quantité d'officiers sages, courageux et expérimentés, c'est s'exposer à un désavantage certain et peut-être à perdre la meilleure partie de cette armée, que d'attaquer les ennemis dans un tel poste. J'en excepte M. de Vendôme qui, toujours plein de zèle et de courage, mais aussi de cette confiance extrême qu'il devrait néanmoins avoir perdue, que tout ce qu'il souhaite réussira, croit que l'on peut les attaquer, et que, sans doute, nous les battrons. Il est piqué de la dernière affaire, plus attaché que jamais à son sens et à rejeter l'opinion commune. Il se fâche quand on s'oppose à ce qu'il désire, et

(1) Millot, *Mémoires polit. et milit.*, t. IV, p. 339.

trouve facile ce que le reste des généraux trouvent impossible. C'est dans cette situation que j'ai pris le parti d'écrire au Roi pour la lui exposer, et savoir de lui si nous nous hasarderons à un combat, où vraisemblablement nous perdrons une partie de son armée sans pouvoir réussir; ou bien si nous chercherons à traverser les ennemis dans leurs convois, à les inquiéter dans leur siège, à le faire échouer, ou du moins le prolonger tellement, que les ennemis y perdent du temps et du monde, que la fin de la campagne se gagne; et que, disposant toutes choses dès à présent, nous puissions rattaquer cette ville au milieu de l'hiver, dans le temps que la plupart de leurs troupes sont éloignées et hors de portée de la Flandre. Je sais, Madame, que M. de Vendôme aura raison d'être au désespoir de voir prendre Lille sans avoir pu l'empêcher. Mais il devrait l'être encore bien davantage, si, par un zèle trop confiant et trop opiniâtre, il allait perdre ou du moins faire battre et affaiblir cette armée, qui rassemble la plus grande partie des forces du royaume. Car alors Lille entraînerait peut-être d'autres places ou plutôt ce serait l'armée battue qui les entraînerait, et elle les conservera si elle subsiste. C'est à regret que je dis ce que je dis ici. J'aurais souhaité qu'une glorieuse journée eût conservé Lille et rabattu l'orgueil des ennemis.

Mais M. de Vendôme étant seul de son avis, et le reste de l'armée de l'autre, j'ai cru qu'il était du bien de l'État que le Roi sût les choses telles qu'elles sont, afin qu'il en décidât. Ainsi, Madame, si, dans la lettre que j'écris au Roi, j'ai mis les choses plus en balance, celle-ci lui montrera mon véritable sentiment, et non seulement le mien, mais celui de tous les anciens officiers de cette armée et des gens dont le courage est le plus véritable et le plus connu. C'est donc au Roi de parler, Madame, et à nous d'obéir, à moins que les retranchements des ennemis n'eussent achevé de rendre la chose tellement disproportionnée, qu'il devînt de son service de ne pas exécuter ses ordres, s'il les donnait pour le combat, ainsi que l'on en a déjà fait l'expérience à Heilbronn et à Namur. Peut-être, en cas que le Roi révoque ses ordres d'attaquer l'ennemi, que M. de Vendôme piqué demandera à se retirer, ainsi qu'il m'en est revenu quelque chose. Je ne dirai pas là-dessus mon avis, et ce sera au Roi à juger ce qu'il aura à lui répondre. Il est certain que ce serait une occasion de retirer du service un homme qui, par son entêtement, y est peut-être plus préjudiciable qu'utile, ainsi que par les autres défauts qui ne sont que trop connus. Peut-être aussi que, dans une pareille conjoncture, les ennemis pourraient en tirer avantage. Quoi qu'il en soit, je tâcherai d'empêcher

qu'il ne fasse cette proposition; mais je n'en puis répondre. Vous voyez, Madame, avec quelle confiance je vous parle; et c'est toujours avec la même vérité que je vous ai dit jusqu'ici ce que j'ai pensé, particulièrement dans les choses que j'ai cru du service du Roi. Vous montrerez, s'il vous plaît, cette lettre à Mme la duchesse de Bourgogne. Son inquiétude et sa fluxion me font beaucoup de peine, mais son amitié me fait un extrême plaisir. Je ressens aussi beaucoup celle que vous me témoignez, et y réponds très sincèrement, Madame, à présent et toute ma vie.

82. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Pont-à-Marque (1), le 12 septembre 1708.

Il est certain, mon cher duc, que le poste des ennemis examiné de près, qui est un bon retranchement flanqué de villages et régnant le long d'une crête, tous les gens d'expérience et de sang-froid, à commencer par le maréchal de Berwick, trouvent la chose impossible de vive force. M. Chamillart (2) lui-même a été étonné de

(1) Village à trois lieues au sud de Lille, sur la Marque.

(2) Envoyé pour se rendre compte de la situation par le Roi, qu'impatientaient les hésitations et les contradictions de l'État-major; arrivé

ce qu'il a vu. Voici notre situation. Le Roi ordonne que Lille soit secouru de quelque manière que ce soit, il ne lui importe. Bien des gens du pays assurent que les ennemis manquent de poudre au siège. Mais, tant que nous sommes ici, il leur passe des convois de Bruxelles, et il en est encore arrivé hier un à Oudenarde; et tous les officiers conviennent ici que l'attaque des retranchements étant une chose à perdre cette armée, sans guère se pouvoir flatter de réussir, le seul moyen de sauver Lille serait d'empêcher que les ennemis pussent rien tirer de leurs derrières pour le siège qui va lentement et où le maréchal de Boufflers fait une défense admirable. M. Chamillart a tout vu par lui-même et commence à entrer dans le sentiment général. M. de Vendôme, qui commence à connaître les difficultés, ne veut plus dire son avis d'une manière absolue, depuis que le Roi lui a marqué qu'il connaissait son extrême confiance. Et pour moi, je suis plus embarrassé que jamais, voyant porter sur moi une affaire d'une telle conséquence et où l'État est absolument intéressé. Mon recours est à Dieu, mais cela n'empêche pas que je ne souffre beaucoup intérieurement. Si cependant je ne craignais, en

au camp le 9 au soir, il avait imposé la marche en avant du 10 et du 11. Le 12, avait eu lieu l'inutile canonnade de Seclin et d'Ennetières. (Voyez ci-dessus, p. 71.)

quittant ce côté-ci, de contrevenir aux ordres du Roi, il me semble que je n'hésiterais pas à renoncer au parti de l'attaque pour interrompre absolument les convois aux ennemis, et les mettre hors d'état du moins de prendre la citadelle. Car je ne suis pas de l'avis de ceux qui croient que, Lille perdu, tout est perdu, et que l'on ne pourra songer à le reprendre pendant l'hiver, sachant de gens sûrs que l'on trouverait des moyens assurés de faire subsister ici la cavalerie le temps nécessaire pour cette entreprise. Ceci pour vous seul, car M. Chamillart ne le croit ni ne sait ce que je vous dis, mais je vous puis répondre de celui dont je le tiens. Le comte de Bergheyk sera ici aujourd'hui. C'est un homme très sûr et parfaitement au fait de toutes choses, ainsi que je vous l'ai déjà mandé. Peut-être nous pourra-t-il servir à prendre un bon parti et pour le bien de l'État, car pour mon intérêt propre il doit y être soumis (1). Mais Dieu doit être sur le tout, qui décidera de tout ceci pour sa gloire. Il faut cependant, et il l'ordonne, que les causes secondes s'aident autant qu'elles le peuvent. Ce que vous continuez à me mander

(1) On remarquera l'influence croissante de Bergheick sur l'esprit du duc de Bourgogne. On ne peut se défendre d'une réelle sympathie pour les troubles de conscience du prince, placé entre les avis contradictoires de chefs autorisés, dans une situation au-dessus de son âge et compliquée à plaisir par la mauvaise organisation du commandement.

de Mme la duchesse de Bourgogne augmente toujours le plaisir que m'a fait ce que vous m'en avez écrit d'abord. Faites, je vous prie, bien des compliments de ma part à Mme de Beauvillier.

P. S. Depuis ma lettre écrite, notre parti est pris.

Soldats, officiers, M. de Vendôme lui-même, tout convient que l'attaque des retranchements est risquer l'armée du Roi sans espérance d'y réussir, surtout depuis que cet esprit s'est absolument répandu. Nous allons tâcher à jeter un secours dans Lille, de concert avec le maréchal de Boufflers, et barrer les convois de Bruxelles, car, si les ennemis n'ont pas ce qu'il faut au siège pour le finir, nous gagnerons notre cause sans coup férir, ou du moins la citadelle, et ils seront embarrassés pour leurs vivres. Ceci encore pour vous seul. Dieu nous éclaire et nous assiste, car pour moi, je ne fais aucun pas qu'en tremblant. M. Chamillart n'a pas peu contribué à mettre M. de Vendôme à la raison. Le comte de Bergheyk est de cet avis et de barrer au plutôt un nouveau convoi qui partira demain ou après-demain de Bruxelles. Encore une fois, Dieu sur le tout, et tout ira bien.

83. *Au même.*

Au camp de Pont-à-Marque, le 13 septembre 1708.

J'attends avec impatience la réponse à une lettre que M. Chamillart écrivit hier au Roi pour prendre notre dernière résolution, mon cher duc, qui sera, je crois, de couper le convoi aux ennemis. M. de Chamillart agit certainement avec beaucoup de zèle ; son voyage a été utile d'abord, mais funeste fin ; il nous empêche un peu de prendre promptement le parti que je crois le seul bon. Vous pouvez lui marquer ce que je vous en mande en bien, car il n'est pas nécessaire de vous demander le secret sur le reste. Je vous assure que l'état où je suis est plus pénible peut-être que labourer la terre. Mais il faut se soumettre à l'ordre de Dieu et tâcher de remplir son devoir moyennant sa grâce.

84. *Au même.*

Au camp de Pont-à-Marque, le 14 septembre 1708.

Le Roi ne pouvait prendre un parti plus sage ni meilleur pour aller à son but que celui qu'il vient de

prendre, mon cher duc (1). L'on doit cette justice à M. Chamillart, qu'il y a totalement contribué, et sans lui je doute que le Roi s'y fût déterminé. J'espère que Dieu qui l'a fait prendre le fera réussir. Pour les discours, on dira ce que l'on voudra, mais j'ai cru devoir faire et écrire ce que j'ai fait et écrit, dans une matière d'une telle conséquence. Je me reproche seulement lâcheté, timidité, négligence en beaucoup d'occasions dont je demande bien pardon à Dieu. Il est constant que tout ce temps-ci a été rude pour moi, et j'ai été assez infidèle pour ne le pas prendre absolument comme je le devais. J'ai certainement souffert ces jours-ci dans les incertitudes, en voyant rouler sur moi l'intérêt de l'État, et j'ai éprouvé de ces serrements de cœur que je crois que vous connaissez. C'est aujourd'hui la fête de la Croix ; je ne puis mieux faire que de me mettre au pied, afin que Jésus-Christ m'attire absolument à lui, ainsi que l'on le disait aujourd'hui dans l'Évangile. Adieu, mon cher duc, M. Chamillart vous expliquera tout notre projet. Il est plus nécessaire que jamais que je demeure jusqu'à la fin, car il y aura peut-être encore à faire alors et, quand il n'y aurait rien même, il le faudrait.

(1) Voyez ci-dessus, p. 71.

85. *A Madame de Maintenon.*

Au camp de Pont-à-Marque (1), le 14 septembre 1708.

Il me semble, Dieu merci, Madame, que dans tout ce que j'ai fait ou écrit, j'ai tâché d'aller toujours au bien, et de demander ce que j'ai cru du service de l'État et du Roi. Après cela, que l'on juge de moi comme l'on voudra. Cela m'embarrasse peu, pourvu que ma conscience ne me reproche rien. J'en excepte quelquefois trop de condescendance, ou de faiblesse et de négligence, car il faut tout avouer franchement. C'est Dieu qui a inspiré au Roi le parti auquel il vient de se déterminer; et je crois que c'est le seul pour secourir Lille. J'espère y réussir avec la grâce de Dieu, car il paraît visiblement que les ennemis manquent de bien des choses. Le voyage de M. Chamillart n'a certainement pas été inutile. Il a rétabli le concert entre messieurs de Vendôme et de Berwick, et a, je crois, fort contribué aux ordres que le Roi vient de nous donner. Et, en vérité, Madame, le parti d'attaquer était absolu-

(1) Millot, *Mémoires polit. et mil.*, t. IV, p. 343. Le texte imprimé porte la date du 17, ce qui est manifestement une erreur : cette lettre a été écrite en même temps que la précédente et presque dans les mêmes termes.

ment téméraire... Mon amitié pour Mme la duchesse de Bourgogne serait bien augmentée, si elle l'avait pu, par toute la tendresse qu'elle m'a témoignée depuis cette campagne. Je ne puis assez vous marquer la joie de ce que le monde pense à présent sur son sujet...

86. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Bersée (1), le 15 septembre 1708.

M. Chamillart sera après-demain au soir ou mardi matin à Versailles (2), mon cher duc. Je dois me remettre à lui de tout et je le prierai de vous expliquer tout particulièrement, car nous ne sommes pas encore au bout. Il vous dira sans réserve tout ce qui me regarde et le reste aussi, je crois. Je suis ravi de le voir aussi instruit et aussi persuadé de bien des choses essentielles qu'il me le paraît, tant sur nos affaires en général que sur M. de Vendôme et sur mon retour auquel je ne pense qu'après la campagne. Je lui en ai déjà parlé et le ferai encore demain de bon matin. Je ne puis assez

(1) L'armée avait décampé le matin de Pont-à-Marque, avait passé la Marque sur quatre colonnes et s'était arrêtée au petit village de Bersée, sa droite à Auchy, sa gauche à Mons-en-Puelle.

(2) D'après le *Journal de Dangeau*, Chamillart arriva à la Cour le 17, pendant le souper du Roi.

vous répéter qu'il faut nous remettre de tout à Dieu. Je vous répondrai plus à loisir sur tout le reste.

87. *Au même.*

Au camp de Saulsoy (1), le 20 septembre 1708.

Je ne puis, pour les nouvelles et nos projets, que m'en remettre à ce que vous en dira M. Chamillart, mon cher duc. Il est certain qu'il ne faut pas ménager les ennemis jusqu'à un certain point; cependant, si le siège de Lille était une fois levé, je ne sais si ce serait alors le temps de hasarder une bataille égale et décisive. Je n'ai guère tenu de ces conseils de guerre publics (2). J'ai parlé en particulier à une partie de ceux que vous me nommez. Je connais le duc de Guiche (3), et ne l'écouterais pas avec plus de préventions qu'un autre. Il est certain

(1) L'armée, continuant son mouvement, avait passé l'Escaut le 17 à Tournai et s'était déployée le long de la rive droite de ce fleuve, le quartier général à l'abbaye de Saulsoy.

(2) Le duc de Beauvillier avait sans doute interrogé le prince sur le bruit recueilli par Saint-Simon (t. VI, p. 134) et d'après lequel un conseil de guerre très orageux se serait tenu le 5 ou le 6 septembre, dans lequel le duc de Guiche aurait été un peu malmené par le duc de Berry.

(3) Antoine V de Gramont, duc de Guiche, puis de Gramont, maréchal de France en 1724. Saint-Simon l'a assez maltraité (t. XII, p. 234), comme tout ce qui était allié aux Noailles.

que c'est un de ceux qui raisonnent davantage, et je sais que cela ne fait pas de bien pour lui auprès du Roi. Je vous remercie de ce que vous me mandez au sujet de Monseigneur (1). Il est vrai que je ne lui ai point écrit dans toutes nos incertitudes. Je lui écrivis dimanche et l'ai encore fait aujourd'hui. Je sais que le Roi ne pense point à me faire revenir avant la fin de la campagne et la séparation de l'armée, et j'en suis ravi. Dieu le conserve dans cette disposition, car il se pourra trouver des gens qui tâcheront de la faire changer. Notre situation, moins agissante en apparence, ne laisse pas d'être bien active en effet et de demander du travail et de la vigilance. Je suis bien honteux de recevoir aussi mal que je le fais toutes les grâces dont Dieu me prévient; elles doivent me piquer d'honneur, moyennant son secours, pour me ramener et me rendre plus fidèle et plus fervent dans son service à l'avenir. Ces serrements de cœur dont je vous ai parlé viennent plutôt de l'homme, de l'incertitude, du respect humain que de lui. Adieu, mon cher duc, faites mes compliments à Mme de Beauvillier. Je ne vous parle point tous les jours de mon amitié pour vous, vous la connaissez assez.

(1) Le Dauphin soutenait la cabale qui combattait son fils.

88. *Au même.*

Au camp de Saulsoy, le 23 septembre 1708.

Je répondrai aujourd'hui à vos lettres d'hier et d'avant-hier, mon cher duc, et enverrai dans quelques jours ce que vous me demandez.

1° Nous songeons uniquement à couper la communication d'Ostende à Courtray dont il paraît que les ennemis veulent se servir sérieusement.

2° Les troupes sont déjà en marche.

3° Nous ne sommes pas mal avertis des mouvements des ennemis et, pour de l'argent, j'accepterais volontiers la proposition que vous me faites et m'en servirai même s'il en est besoin. Mais le Roi m'en a offert de lui-même, sans cela j'attendais le 1er octobre pour lui en parler, et je ne crois pas en avoir besoin de davantage pour le présent, les dépenses d'espions et courriers se payant par le trésorier, sur des mémoires que je signe.

4° Ce que vous me mandez des patrouilles est bon. Il faudra que tous les officiers qui commandent des corps séparés les fassent faire et j'en avertirai pareillement le comte de La Mothe (1). Si les ennemis étaient obligés de

(1) Le comte de La Mothe commandait le corps détaché à Gand et à Bruges.

repasser les canaux avec toute leur armée, je ne sais si, franchement, il ne faudrait pas leur ouvrir la porte ou plutôt celle de l'Escaut, que celle du canal de Gand à Bruges.

5° Vous ne devez point être en peine de ce que je pense sur réprimer la licence, empêcher et punir les désordres. Il y a eu plusieurs soldats qui l'ont été, pas tant peut-être que l'on aurait dû. On accuse sur cela le prévôt d'être trop doux; je n'en juge pas. J'ai averti les officiers, et il sera bon, s'ils manquent, de faire des exemples sur eux-mêmes. Il en est allé aujourd'hui à la citadelle de Tournay, pour avoir laissé aller leurs cavaliers au fourrage, contre la défense de sortir du camp. Je ne sais qu'un jour, qui est précisément celui que M. Chamillart arriva à l'armée, que je fis grâce à des soldats, à la recommandation de M. de Vendôme qui m'amena lui-même leurs camarades. Il ne me parlait que pour un, mais comme ils étaient deux, je ne crus pas devoir les séparer pour la grâce. Il me sera aisé d'empêcher de pareilles sollicitations.

6° Je suis bien résolu de décider et de prendre mon parti par moi-même, quand je le croirai du bien du service, selon le pouvoir que j'en ai reçu du Roi. En lisant votre lettre, je n'ai pas seulement fait attention aux choses dont vous me faites des excuses, ni ne suis à cela près

avec vous. Je sais, et cela me fait plaisir, que le Roi a été bien aise lorsque M. Chamillart lui a rapporté que je comptais de finir la campagne et n'avais nulle idée de l'accourcir plus pour moi que pour toute l'armée. J'espère que je ne me démentirai point en cela de ce que j'ai toujours pensé et dit. Remerciez Mme de Beauvillier, elle connaît l'amitié que j'ai pour elle qui est toujours la même. Il me paraît que, malgré toutes mes chutes et rechutes, j'ai toujours la même détermination d'être à Dieu et j'ai tâché de me renouveler ce matin à son service dans ma communion. Je vais faire de même à complies et au salut, car je suis ici dans une abbaye où j'ai une église presque à ma porte, ce qu'il y a longtemps qui ne m'était arrivé. Je suis certainement très touché des bontés du Roi et ferai sur Monseigneur ce que vous me marquez.

89. *Au même.*

Au camp de Saulsoy, le 25 septembre 1708.

Il n'y a rien de particulier aujourd'hui à vous mander, mon cher duc, je m'en remets aux nouvelles, à ce que j'écris au Roi et à M. Chamillart, dont vous serez sans doute informé. Je n'envoie point encore aujourd'hui le

courrier dont il est question, ce sera pour la première fois. Celui-ci est Montaigu qui est à mon frère. Peut-être y pourra-t-il suppléer, vous le jugerez mieux que moi. C'est le convoi qui se prépare à Ostende qui décidera du sort de Lille, et nous ferons tout ce que nous pourrons pour l'empêcher de passer. J'espère que Dieu nous en fera la grâce.

90. *Au même.*

Au camp de Saulsoy, le 30 septembre 1708.

Je m'en remets toujours sur les nouvelles à ce que je mande au Roi, mon cher duc, et à M. Chamillart. Celles d'aujourd'hui sont bonnes et mauvaises. Le comte de La Mothe a donné un combat (1). Il n'a pu forcer les ennemis, la nuit l'a fini et le premier convoi a passé, et la même nuit le chevalier de Luxembourg (2) a jeté du secours et de la poudre dans Lille. Il faut se soumettre à

(1) Combat de Wynendale, 29 septembre : M. de La Mothe ne réussit pas à empêcher le passage d'un convoi venant d'Ostende. Voir sa relation dans *Mémoires militaires*, t. VIII, p. 444. Berwick (*Mémoires*, t. II, p. 130) attribue l'échec aux mauvaises dispositions de La Mothe.

(2) Le chevalier de Luxembourg, parti de Douai le 28 avec 2,000 cavaliers portant chacun 50 livres de poudre et 150 grenadiers, réussit à entrer dans Lille avec 1,500 chevaux et 40 milliers de poudre ; à la suite de ce brillant fait d'armes, le Roi le fit lieutenant général.

Dieu en tout et tout espérer de sa bonté. Malgré ce convoi, si, comme je l'attends, le comte de La Mothe, qui a toutes ses troupes, occupe les postes et les passages de manière que les ennemis, quand ils reviendront ne l'y puissent forcer et que les pluies et les mauvais temps viennent, le siège de Lille pourra bien encore se lever. Il faut le demander à Dieu qui en est seul le maître. Il n'y a rien de nouveau. Du reste, j'attendais Girou dès hier, il arrivera sans doute aujourd'hui. J'oubliais de vous dire que le régiment de Saint-Agnan est entré dans Lille.

91. *Au même.*

Au camp de Saulsoy, le 1er octobre 1708.

Girou arriva hier, mon cher duc. Il n'est plus question des arrangements de troupes, dont vous me parliez dans la lettre du 28. Si vous voyez la lettre que j'écris au Roi et le mémoire du maréchal de Berwick qui y est joint, c'est de quoi il s'agit présentement. Car il faut prévoir tous les cas pour n'être pas surpris. Je suis très sensible aux prières que vous me dites que l'on fait pour moi. Marquez-en ma reconnaissance aux personnes qui les font si vous le jugez à propos. Si Dieu permet que j'aie des ennemis, il me donne aussi une voie sûre pour

obtenir le pardon de mes péchés et pour le posséder un jour. J'en suis fâché pour ceux qui me feront ou voudront faire du mal, et le prie qu'après m'avoir servi pour aller à lui, il les y conduise aussi par la pénitence. Je ménagerai plus particulièrement les bien intentionnés, et M. Chamillart qui, de son côté, n'est pas mal attaqué. Aussi je crois que, sans examiner davantage, je puis et dois dire, ainsi que vous me le marquez, ce que je sais et vois sur M. de Vendôme (1). Je ne sais rien de particulier sur les deux terribles chapitres que vous m'avez marqués. Je m'informerai par des gens sûrs, si je le puis, de la vérité, mais je ne sais s'il en faudra parler, n'ayant nulle liaison avec le reste. Je me suis déjà servi de la voie que vous me marquez pour avoir quelques avis de M. de Cambray (2), qui me sont très salutaires. Je n'ai point fait rendre votre lettre au maréchal de Berwick. Je ne la crois pas nécessaire présentement, et je connais assez son caractère pour voir que

(1) Voir ci-dessus (p. 85) ce que nous avons dit des instances faites par Beauvillier et Fénelon auprès du duc de Bourgogne, pour qu'il parlât franchement au Roi de ses dissentiments avec Vendôme. Les deux *terribles chapitres* concernent sans doute la conduite privée de Vendôme ; on remarquera avec quelle délicatesse le prince semble se refuser à se servir, contre son adversaire, des moyens qu'on lui conseille d'employer.

(2) Voir (*Correspondance de Fénelon*, t. I, p. 224 et suiv.) les lettres adressées à Fénelon par le duc de Bourgogne, à ce moment critique de sa carrière militaire, et les admirables réponses du prélat.

quelquefois il pourrait pousser la prudence trop loin, mais moins à proportion que M. de Vendôme n'y pousserait la confiance. Vous voyez par ceci que j'ai reçu la lettre du 27, et j'ai lu les papiers qui y étaient joints. J'emporte avec moi le petit livre dont vous êtes en peine. Si vous le jugez à propos, vous marquerez aux gens bien intentionnés pour moi, que je le sais, et que j'ai pour eux les sentiments de reconnaissance qu'ils doivent désirer. Il me paraît que le style de ma lettre est bien coupé, mais je n'ai pas ordinairement de temps à perdre et ne suis pas avec vous à faire des pièces d'éloquence.

92. *Au même.*

Au camp de Saulsoy, le 4 octobre 1708.

J'ai reçu hier au soir trois de vos lettres par Buffet, mon cher duc, et jusqu'ici elles ont toutes passé. Les courriers arrêtés ne l'ont point été contre les passeports puisque c'était près d'Oudenarde, jusqu'où s'étend l'armée, et je ne sache point que l'on en ait arrêté en d'autres endroits. Je ferai usage des mémoires que vous m'avez envoyés si j'en trouve les occasions. Si Lille était perdu, je ne sais s'il faudrait tellement boucher toutes les retraites à l'ennemi, qu'il fût quasi forcé d'hiverner

en Artois, et dès que l'on reviendrait pour couvrir la Picardie, l'Escaut et le canal de Bruges seraient dégarnis. J'écrirai demain apparemment au Roi à fond sur ces matières. Je l'ai déjà fait lundi. Il a commencé à m'écrire, de son côté, sur les dispositions de la fin de la campagne, mais, comme il n'avait pas encore reçu mon projet et qu'il y a quelque différence avec les choses dont il me parlait, je ne puis former le dernier projet que je n'aie eu sa réponse. De quelque manière que les choses se tournent, il faut toujours avoir recours à Dieu et le remercier de tout.

93. *Au même.*

Au camp de Saulsoir (1), le 10 octobre 1708.

Je n'ai rien fait, mon cher duc, dans ce qui concerne l'Artois, que pour faire toujours mettre les choses en train en attendant les ordres du Roi, ainsi que j'ai mandé à M. de Bernage de les recevoir : et pour une exécution militaire, mon intention n'a point été d'en venir là. Le maréchal de Berwick et moi étions d'avis de rassembler nos troupes (2) et de marcher au prince Eugène en cas

(1) A partir de cette date, le duc de Bourgogne écrit ainsi le nom de l'abbaye de Saulsoy ou Saulchoy, où était son quartier général.

(2) Voir le détail de ces divers mouvements dans les *Mémoires militaires*, t. VIII, p. 113 et suiv.

que le duc de Marlborough se fût éloigné avec toute son armée, mais comme il est demeuré à Rousselers, et a renvoyé 10, 12 ou 14 mille hommes au siège, il a été jugé de l'avis de MM. d'Artagnan, Gassion, Saint-Frémont, Albergotty, Cheyladet et Souternon, qu'il valait mieux avancer seulement encore 15 bataillons et 10 escadrons à Gand pour renforcer M. de Vendôme en cas de besoin. Bien entendu qu'ils reviendront promptement si Marlborough se rapproche. J'envoie au Roi la disposition que M. de Vendôme à faite de ses troupes. Il me mande qu'à moins d'un miracle les ennemis ne sauraient plus tirer de convois d'Ostende, l'Écluse et le Sas de Gand. Mais vous savez que je crains sa confiance; ainsi, je ne puis répondre aussi assurément que lui (1). J'ai eu cependant hier au soir des nouvelles qui disaient que Marlborough l'avait trouvé de même et qu'il allait revenir à son camp de Ronk (2). Je crains bien que Lille ne s'avance, malgré la continuation de la défense du maréchal de Boufflers et que l'on ne soit tout d'un coup obligé d'agir après sa perte, peut-être sans avoir compté de la voir arriver si tôt. J'ai reçu, en écrivant ma lettre,

(1) L'événement justifia le scepticisme du duc de Bourgogne; malgré les inondations pratiquées par Vendôme, malgré l'intervention de la flottille amenée de Dunkerque par le chevalier de Langeron, Marlborough sut déjouer tous ses efforts.

(2) Village près de Menin.

celle de M. de Vendôme (1) que j'envoie au Roi. Il paraît qu'il ne s'est point trompé sur le côté d'Ostende et on dit que les ennemis, comptant peu sur celui de l'Écluse et du Sas, y embarquent leurs chariots pour les porter à Ostende. Cette nouvelle mérite confirmation. Mais, s'il ne venait plus rien, peut-être pourrait-on espérer encore de voir lever le siège de Lille, mais il faudrait que le maréchal de Boufflers brûlât sa poudre jusqu'à l'extrémité, n'en dût-il garder que 15 milliers pour mettre dans la citadelle qui pourra bien n'être pas attaquée. Ce que vous continuez à me dire sur Mme la duchesse de Bourgogne me fait beaucoup de plaisir. J'espère que Dieu achèvera en elle son ouvrage aussi bien qu'en moi. Je n'ai point encore besoin d'habits ni de quoi en faire. J'en ai ici suffisamment pour finir la campagne, quand elle durerait encore deux mois, ce qui je crois ne se peut. Vous remercierez Mme de Beauvillier de son attention et l'assurerez toujours de la continuation de mon amitié. Si je ne vous parle pas toujours de celle que j'ai pour vous, elle n'en est pas moindre. Je crois envoyer encore Girou dans quelques jours et je vous écrirai par lui s'il y a quelque chose de plus particulier à vous dire.

(1) Vendôme avait été prendre le commandement du corps de La Mothe et était spécialement chargé de surveiller la mer et d'empêcher le ravitaillement de l'ennemi par Ostende.

Je crois que vous savez que le Roi à ordonné à M. Chamillart de se faire remettre entre les mains, pour les lui apporter, toutes les lettres qui vont par les courriers (1).

94. *Au même.*

Au camp de Saulsoir, le 12 octobre 1708.

Vous savez mieux que moi, mon cher duc, que, quand on croit faire le mieux qu'il est possible, il faut se mettre au-dessus des discours. J'aurais été ravi de passer l'Escaut et même de marcher au prince Eugène et de l'attaquer, s'il y avait eu espérance de réussir. Mais Marlborough étant à Rousselärs aura rejoint le prince Eugène longtemps avant que je fusse en état de faire cette attaque. Pour ce qui est de mettre ma gauche à Pont-à-Bouvines et ma droite à l'Hempenpon, ceux qui le disent ne savent pas apparemment que les marais de Sin et de Villem couperaient en deux mon armée et que Marlborough venant par Menin ou Courtray tomberait sur ma droite qu'il prendrait en flanc. Vous savez que ce n'est pas assez de grain pour de la cavalerie et qu'il lui faut encore du fourrage : je ne lui ai encore fait donner du

(1) Deux lignes effacées de la main du duc de Bourgogne et auxquelles il fait allusion dans sa lettre n° 92.

grain que du pays, et une partie l'a été chercher à sept ou huit lieues, car je ménage les magasins du Roi, afin qu'ils soient en état de fournir longtemps si la campagne s'allonge. Je vous remercie de ce que vous me mandez au sujet de l'expression de *la Cour*. C'est un langage si ordinaire ici que je n'y avais fait nulle attention, mais j'y en ferai dorénavant, voulant plaire jusque dans les plus petites choses. Je crois faire en tout ce que je dois et ce qui est du bien du service. Si on le trouve autrement, je me flatte du moins que l'on croira toujours que mon intention est la meilleure : tout ce que je demande, c'est que l'on ne se presse pas de juger et de condamner. Car je m'attends que je serai peut-être obligé dans la suite de prendre des partis sur moi et sans attendre réponse du Roi. J'ai bien peur que Lille ne puisse plus aller loin, quoique le maréchal de Boufflers continue toujours à s'y défendre avec une vigueur étonnante. Mais les moyens s'épuisent infiniment, ainsi que vous le verrez sans doute par ses lettres.

95. *Au même.*

Au camp de Saulsoir, le 12 octobre 1708.

Il me paraît, mon cher duc, que l'on se laisse aller à de vains regrets d'avoir manqué les moyens de préser-

ver Lille de sa perte, tandis que l'on ne songe point à ce que l'on doit faire si cette ville se perd, comme je le crains, dans peu de jours, et que l'on regarde comme impossible de la reprendre pendant l'hiver (1). Si c'est faute d'argent absolument, c'est autre chose. Mais s'il en reste encore un peu, rien n'est plus important que de suivre un projet dont M. de Vendôme écrit à M. Chamillart. Il compte que des troupes venant de Dauphiné en Allemagne et d'Allemagne ici, le seul bruit de leur marche fera lever le siège aux ennemis, ou qu'elles serviront à reprendre cette place. Je ne suis que pour cette dernière pensée, car Lille sera pris ou manqué, à ce que je crois, avant huit ou dix jours. M. de Bernières (2), qui entre fort dans cette idée, assure que, pourvu que l'on l'avertît de bonne heure et que l'on ne donnât aucune assignation sur les recettes de ce pays-ci, il ferait des magasins et payerait les troupes de manière que, trois mois après la campagne finie, elles seraient en état d'y rentrer pour faire le siège de Lille.

(1) Le prince reviendra souvent sur ce projet chimérique qui consistait à laisser prendre Lille, sauf à le reprendre en hiver. L'illusion de Vendôme n'était pas moins grande quand il pensait que l'annonce du passage d'un corps d'armée de Dauphiné en Flandre suffirait à faire lever le siège de Lille. Ce qui manquait à l'armée du duc de Bourgogne et de Vendôme, ce n'était pas le nombre, supérieur à celui de l'ennemi, c'était une direction précise et énergique.

(2) Intendant de Flandre et de l'armée.

Je veux dire pour les payer dans ce temps-là, car je ne parle pas des recrues, des remontes ni des autres dépenses qui regardent leur entier payement. Si cela est, il n'y a pas un moment à perdre pour commencer ces dispositions et pour faire un projet sur la manière dont on veut terminer la campagne. Il ne m'a été rien répondu de précis sur la lettre que j'avais écrite au Roi le 3 de ce mois. Je n'ai point encore l'avis de M. de Vendôme et je tâcherai de me concerter avec lui. Mais à la fin, comme je vous l'ai déjà marqué dans mon autre lettre, il faudra peut-être de moi-même prendre un parti. Les difficultés extrêmes des subsistances nous empêcheront d'occuper encore bien longtemps les postes que nous occupons. Les ennemis auront toujours, à ce que je crois, un chemin pour leur retraite et par conséquent pour jeter des munitions dans Lille, et il s'agira principalement de savoir lequel il faudra leur laisser, c'est-à-dire lequel leur sera moins aisé, pour tâcher de mettre en repos des troupes qui commencent à se fatiguer beaucoup, et dont on aura peut-être besoin au mois de février ou de mars, qui seraient les plus propres pour rattaquer Lille, si nous la perdons à présent. Ignorez tout ceci et, si l'on vous en parle, voyez si vous ne pouvez pas raisonner sur ces principes et s'ils sont assez solides pour y faire fonds. Tôt ou tard, j'en écrirai une grande lettre au

Roi. Peut-être attendrai-je que Lille soit perdu. Mais, si l'on ne me faisait point encore de réponse précise, il faudrait bien que je prisse mon parti, et alors je tâcherai de prendre le meilleur avec l'avis des meilleurs officiers, et du reste me mettant peu en peine de tout ce qu'on pourrait encore dire.

Je donne cette lettre à Girou sous le secret, car je crois qu'une lettre se peut mettre sous le secret comme autre chose, et je le dirai à Du Chesne sous l'enveloppe de qui elle ira. C'est ce que j'avais mis à la fin de ma dernière lettre et que j'effaçai ensuite. Il faut plus que jamais se remettre entre les mains de Dieu.

96. *Au même.*

Au camp de Saulsoir, le 15 octobre 1708.

Vous pouvez compter, mon cher duc, que je tâcherai de ne rien omettre des choses qui se pourront hasarder pour la conservation de Lille. Mais j'ai bien peur de n'être pas longtemps dans cette peine (1). Ce que vous dites sur Bruges est bien véritable. Lille pris ou man-

(1) Le prince ne se faisait aucune illusion sur le sort de Lille, mais il s'en faisait d'étranges sur le rôle de Gand et de Bruges et sur la possibilité de conserver ces deux places, une fois toute la Flandre aux mains de l'ennemi.

qué, il faut un fort gros corps de troupes sur le canal pour le défendre, et c'est ce qui fait penser que, n'en ayant plus assez alors pour défendre l'Escaut, il vaut mieux déboucher Oudenarde que le canal par où les ennemis pourraient tomber tout d'un coup sur Bruges. Car il faut absolument conserver Bruges et Gand pour [empêcher] de passer un convoi par là. Il ne paraît pas que Marlborough y songe. Si l'on s'opiniâtrait à garder l'Escaut, il est certain, selon votre petit mémoire, que le poste d'Oudenarde serait celui sur lequel on devrait avoir la principale attention. J'avais oublié de vous dire que, sur la proposition que le roi d'Angleterre me fit, il y a quelque temps, d'écrire au Roi sur ce que l'on proposait pour l'Ecosse, je lui dis que je vous en parlerais avant que de rien faire là-dessus. Il est bien certain, comme vous le dites, que nous ne sommes pas en état d'y penser présentement. Notre cavalerie commence à être bien lasse, surtout la gendarmerie qui a souffert à Oudenarde et qui perd tous les jours beaucoup de chevaux. S'il était nécessaire, il ne faut pas plaindre les mouvements. Sans cela, je crois que l'on doit songer à conserver les troupes pour le besoin futur. Car, absolument, si on le peut, il faut les faire agir l'hiver, et c'est le seul temps où je crois que nous le puissions faire avec avantage. Je crois pour cela que le but de la fin

de la campagne doit être de conserver Bruges et Gand et de conserver le reste de l'Artois et la Picardie, jusqu'à ce que, les ennemis rentrant dans leur pays, on puisse se mettre en quartier d'hiver. Tout cela n'est que pour vous, car il n'y a encore rien de résolu et je n'en ai point encore écrit.

97. *Au duc de Vendôme* (1).

Au camp de Saulsoir, le 17 octobre 1708.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 15 et du 16 par lesquelles il paraît que les ennemis n'ont pas tiré grand'-chose par eau. J'espère que, quelque petit que peut être ce transport, vous l'interromprez tout à fait cette nuit et que votre entreprise réussira. Nous en avions formé une de notre côté : des charpentiers sortis d'Ath avaient offert d'y introduire les troupes du Roi par les souterrains, enlevant doucement les portes et les bar-

(1) Il existe à la Bibliothèque nationale (manuscrit fr. 14178, f° 246 et suiv.) des copies de papiers provenant du duc de Vendôme et particulièrement la copie de huit lettres adressées au maréchal par le duc de Bourgogne; ces lettres étant inédites nous croyons devoir les reproduire ici, à leur date, d'autant qu'elles sont généralement relatives à des faits que le duc de Bourgogne ne mentionne pas dans sa correspondance avec Beauvillier. La première a trait à l'entreprise manquée sur Ath.

rières; Artagnan était chargé d'exécuter cette affaire la nuit dernière; les charpentiers avaient déjà ouvert les barrières du chemin couvert et de la demi-lune. Mais 2,400 hommes de pied et 800 chevaux qui étaient partis hier de l'armée, pour joindre Artagnan qui avait 600 hommes de Mons, n'étant arrivés que lorsque le jour allait paraître et que le plus difficile de la besogne restait à faire, il n'a pas jugé à propos de la pousser plus loin, et est revenu au camp avec ses troupes, sans qu'il ait paru que les ennemis se soient aperçus de rien.

Je me doutais bien que les ennemis fussent en situation que l'on pût exécuter le projet que vous me proposiez dans votre lettre du 8 et du 15; mais Marlborough ne m'en donnerait jamais le temps et ses postes avancés se replieraient sur mon armée. Il a des troupes étendues jusqu'à Menin, et il y a deux jours qu'ayant fait avancer jusqu'à Pont-à-Tressin mille chevaux pour pousser les partis qui venaient trop près de Tournay, l'alarme fut jusqu'à l'armée, et 18 brigades eurent ordre de marcher, parce que l'on crut que c'était la tête de l'armée qui marchait pour attaquer le prince Eugène. Ainsi je courrais risque d'être battu, si Marlborough venait avec toute son armée et je perdrais l'avantage des postes où je suis, et ne m'y pourrais

rétablir qu'avec une extrême difficulté pour y subsister; car je perdrais une grande partie des fourrages que j'y ai aussi, surtout au camp devant Oudenarde.

Il y a quelques jours que j'ai reçu des lettres du maréchal de Boufflers; mais deux colonels, dont l'un est le fils de Dopt, qui ont été pris hier au soir par un partisan de Tournay, entre Lille et Menin, disent que l'on ne peut venir à bout de saigner le fossé, et le feu de canon est très médiocre aujourd'hui. Quoique le Roi ne soit point entré dans la première proposition que vous lui avez faite de tirer des troupes d'Allemagne, en les remplaçant par d'autres venues du Dauphiné, je lui en ai récrit encore, car rien n'est plus important, étant d'une nécessité absolue de reprendre Lille avant la campagne prochaine, si nous avons le malheur de perdre cette ville comme je l'appréhende infiniment. J'ai reçu la nuit passée une lettre du Roi pour le maréchal de Boufflers que je lui fis passer hier, sur laquelle je crois qu'il prendra son parti. C'est une chose bien fâcheuse; cependant, elle le serait moins si on pouvait espérer de reprendre Lille avant la fin de l'hiver. C'est sur quoi je renouvellerai mes instances, la regardant comme la chose du monde la plus importante. Mais je crois que cela ne se peut sans avoir auparavant donné un peu de repos aux troupes, qui, je crois, en ont un extrême besoin,

surtout la cavalerie. Soyez bien persuadé, Monsieur, qu'on ne peut rien ajouter à ma parfaite estime pour vous.

98. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Saulsoir, le 17 octobre 1708.

Vous verrez, mon cher duc, par la lettre que j'écris au Roi, et que je mande à M. Chamillart de vous communiquer, que lui exposant ce que je puis connaître sur la situation des choses et les partis que l'on doit prendre, je lui demande ses ordres pour les exécuter quand il aura décidé. On tire assez peu à Lille ce matin; mais cependant, il ne faut pas compter que cette ville puisse tenir que peu de jours. C'est une grande perte, mais il faut la reprendre cet hiver, à moins qu'il n'y ait d'impossibilité absolue qui s'y oppose.

99. *Au même.*

Au camp de Saulsoir, le 19 octobre 1708.

Votre peine (1) m'en fait une véritable, mon cher duc, et je voudrais trouver moyen de la soulager; mais je ne

(1) Beauvillier avait sans doute fait part au prince de la tristesse que lui causaient son inaction et le peu d'efficacité de ses efforts. En lui

sais comment m'y prendre ni comment avoir quelque avantage sur l'ennemi, avant la fin de la campagne, surtout tant que l'armée occupée à conserver l'Escarpe d'un côté et Gand et Bruges de l'autre, comme il y a apparence qu'elle le sera bientôt, ne se trouvera point rassemblée et que les ennemis, entre deux, seront supérieurs de part et d'autre. Soumettons-nous à Dieu. Ce que nous souffrons en cette vie est autant de gagné pour l'autre. Je ne dis pas, pour cela, qu'il ne faille faire de son mieux. Il me revient que les discours augmentent contre moi. Je l'ai déjà dit, je passe condamnation sur le vrai; mais sur le faux, qui est le plus considérable, j'espère me justifier pleinement, s'il en est besoin.

100. *Au duc de Vendôme* (1).

Au camp de Saulsoir, le 21 octobre 1708.

Vous avez reçu, Monsieur, la copie de la lettre que le Roi m'a écrite, voici le précis de la manière que je crois

répondant, le prince explique son impuissance par l'obligation de couper son armée en deux corps pour garder à la fois Gand et l'Artois; avouant implicitement l'embarras causé par l'occupation de Gand et de Bruges.

(1) Bibliothèque nationale, fr. 14178, f° 273 v°.

qu'il faut exécuter ce qu'il m'ordonne (1). Le 24, les troupes qui seront vers Tournay seront entre Berchem et Oudenarde; le 25, l'armée passera l'Escaut à Gavre et s'avancera à moitié chemin de Gavre à Deinse, vers Crux Hautem; le 26, elle passera la Lys à Deinse pour aller camper entre Winke et Arsel. Il serait à propos que le jour que mon armée passera l'Escaut, qui est le 25, votre corps soit auprès de Neville et que vous envoyiez occuper Deinse. Il me paraît, Monsieur, que les affaires prennent une bonne forme du côté de la mer et que l'on doit espérer avec raison de ne plus voir rien passer aux ennemis : j'en informerai incessamment le maréchal de Boufflers. L'amiral Dubois fait des merveilles, et je souhaite que les troupes qui attaquent Leffingue sous vos ordres soient aussi heureuses que lui. J'ai parlé à M. de Bernières sur ce que vous m'avez marqué pour de l'argent; il en arrive ces jours-ci une voiture dont on vous fera aussitôt passer une partie; rien n'est certainement plus essentiel que de faire payer régulièrement les troupes, surtout dans des temps

(1) Stimulé par les ordres du Roi, le duc de Bourgogne s'était enfin mis d'accord avec Vendôme pour une action combinée dont cette lettre indique le détail : partis l'un de Tournai, l'autre de Bruges, ils devaient se joindre aux environs de Deinse pour attaquer Marlborough dans ses positions de Rousselaër. On verra plus loin que la chute de Lille fit abandonner ce projet tardif. Le Roi l'avait approuvé par lettre du 20 octobre.

comme ceux-ci. J'aurai un grand plaisir de vous revoir, pour vous assurer de la parfaite estime que j'ai pour vous.

101. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Saulsoy, le 22 octobre 1708.

Vous verrez, s'il vous plaît, mon cher duc, la lettre que j'écris au Roi (1). J'obéis d'autant plus volontiers que je crois qu'il n'y a plus rien à ménager. Mais si je ne réussis pas, le Roi verra du moins que j'ai prévu une partie de ce qui arriverait, et d'ailleurs ce mouvement pourra faire cesser une partie des discours que je n'ai pas fait tout ce que je pouvais pour sauver Lille. Nous avons plus besoin de foi que jamais et d'une absolue confiance en Dieu. Mais si Lille se perd, que l'on ne perde point l'idée de le reprendre; M. de Bernières se fait fort de trouver l'argent et les subsistances pour cela; il en écrit à M. Chamillart. En un mot, ne nous désespérons point pour la prise de Lille. L'État n'a-t-il pas subsisté des siècles entiers sans avoir cette ville ni même Arras et Cambray? Faites toujours continuer les prières, mon cher duc, et remettons-nous à Dieu sur tout

(1) Cette lettre expliquait et soumettait au Roi le projet qui fait l'objet de la lettre précédente à Vendôme.

ce qu'il voudra ordonner de nous. Dieu veuille achever son ouvrage sur Mme la duchesse de Bourgogne. Je serai trop heureux si je puis y contribuer. Il faut que ce soit avec patience.

102. *Au duc de Vendôme* (1).

Au camp de Saulsoir, le 23 octobre 1708, à 1 heure du matin.

J'ai reçu votre lettre, Monsieur, par laquelle vous me mandez que vous serez le 26 à Deinse. Je souhaite que Leffingue finisse bientôt. C'est un poste dont il est important de chasser les ennemis pour avoir une communication avec Bruges l'hiver. L'aventure du chevalier de Croissy est très triste; il est heureux, dans son malheur, de n'être point blessé. Je n'ai point eu hier de nouvelles du maréchal de Boufflers; les avis des trompettes et des espions sont que les ennemis doivent donner un assaut général aujourd'hui ou demain, au corps de la place qu'ils battent en brèche depuis hier, et que, s'ils ne réussissent pas, ils pourraient bien s'en aller. Je le souhaite de tout mon cœur. Je donne avis au maréchal de Boufflers de tout ce qui se passe, afin qu'il tienne le plus qu'il pourra.

(1) Bibl. nat., fr. 14178, f° 274.

103. *Au même* (1).

Au camp de Saulsoir, le 23 octobre 1708, à 6 heures du soir.

Il n'est que trop sûr, Monsieur, que Lille a commencé à capituler hier à quatre heures du soir; on n'y tire plus; il y a apparence que l'on sera convenu aujourd'hui des articles et que la capitulation sera signée. C'est un grand malheur, mais il ne faut pas s'en laisser abattre. Je vous envoie la copie de la lettre que j'écris au Roi (2), et vous demande instamment votre avis sur ce que vous croyez de meilleur à faire; si j'y avais oublié quelque chose, je vous prie d'y suppléer et de me redresser dans les choses où vous croirez que je n'ai pas pensé juste. Vous y verrez que je trouve très important de prendre Leffingue et d'être les maîtres de tout le canal. J'espère que vous le serez incessamment. Je ne ferai point de mouvement que j'en aie reçu de nouveaux ordres du Roi ou que je n'y voie une nécessité pressante, auquel cas je vous en avertirai.

(1) Bibl. nat., fr. 14178, f° 274.

(2) Cette lettre est imprimée dans les *Mémoires militaires*, t. VIII, p. 123-125.

104. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Saulsoir, le 23 octobre 1708.

Je vous écris ce petit mot, mon cher duc, pour vous dire que je crois vous pouvoir envoyer bientôt la liberté du duc de Saint-Agnan, l'ayant donnée à un colonel, à condition qu'il sera échangé contre lui. Je vous demande le secret, car je n'en ai point écrit au Roi encore ni à M. Chamillart. Lille capitule depuis hier sans doute sur la lettre du Roi du 14, qui ordonne absolument au maréchal de Boufllers de garder de la poudre pour sa citadelle. Il faut se soumettre à Dieu, n'être pas abattu et prendre promptement quelque bon parti.

105. *A Madame de Maintenon* (1).

Au camp de Saulsoir, le 23 octobre 1708.

Il s'en faut bien, Madame, que l'armée du Roi soit si nombreuse et en si bon état que l'on se le persuade à la Cour, ni que celui des ennemis soit aussi mauvais que

(1) Millot, *Mémoires politiques et militaires*, t. IV, p. 345.

l'on le dit : si le maréchal de Berwick n'en a pas parlé, il n'est pas d'un avis différent du mien, ainsi que sur tout le reste dont il a écrit à M. Chamillart, à mesure que les choses sont arrivées. S'il ne l'a pas fait aussi en détail que moi, c'est qu'il a cru ne pouvoir rien ajouter à ce que j'étais convenu avec lui de mander; et je ne vois point qu'il se soit départi du personnage d'honnête homme. Il n'avait garde de commander à l'action du comte de La Mothe (1), puisqu'il était ici dans ma chambre dans le même temps qu'elle se passait, et que je l'avais rappelé moi-même auprès de moi dans un temps délicat où j'avais grand besoin de bons conseils. Après lui avoir rendu la justice que je lui dois, je vous remercierai infiniment, Madame, de vos avis; vous suppliant de les continuer, et vous assurant que je suis très disposé à en profiter du mieux qu'il me sera possible. Me voici à la veille d'exécuter les derniers ordres que j'ai reçus du Roi. Je souhaite d'y réussir de tout mon cœur, et que cette occasion de donner une bataille se trouve. Mais je doute plus que jamais qu'elle se rencontre. Je ne ferais pas une lettre si courte, Madame, si vous ne saviez que mon temps est fort rempli.

(1) Le malheureux combat de Wynendale.

106. *Au duc de Vendôme* (1).

Au camp de Saulsoir, le 24 octobre 1708, à 11 heures du soir.

Je vous envoie, Monsieur, un extrait de la lettre que j'ai reçue du maréchal de Boufiers par le marquis de Coëtquen et de la capitulation qui fut signée hier. J'envoie au Roi un gros paquet du maréchal, contenant la même chose, et j'attends ses ordres demain ou après-demain matin, car tout ceci pourrait changer les mesures que nous avons prises. Je ne cesse de dire à la Cour qu'il faut absolument reprendre Lille cet hiver, et je souhaite que l'on me croie. Mais jusqu'ici je n'y vois pas grande disposition.

107. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Saulsoir, le 24 octobre 1708.

Je ne vous avais rien mandé jusqu'à hier de l'échange du duc de Saint-Agnan, mon cher duc, voulant auparavant en être sûr et ne vous point donner de fausses

(1) Bibl. nation., fr. 14178, f° 275.

espérances. J'envoie au Roi la capitulation de Lille. La cavalerie, et par conséquent le régiment de Saint-Agnan, revient à Douai. Ainsi, M. votre frère pourra finir sa campagne à Douai ou à Arras. Il y a bien des choses sur quoi M. Chamillart n'est point au fait et peut-être contribuerai-je à l'y mettre en répondant au mémoire dont vous me parlez. Tâchez de le dissuader que l'on s'ennuie de la campagne et que l'on ne songe qu'à la finir. Il verra ce qui en est s'il est nécessaire. La proposition que le Roi a approuvée n'est point de moi (1). Je n'y voyais cependant point d'inconvénient tant que Lille tenait, croyant que tôt ou tard il faudrait quitter l'Escaut et qu'ainsi cette démarche, dont je n'espérais pourtant rien, nous disculperait, en montrant que nous avons fait ce que nous avons pu pour sauver Lille jusqu'à la fin. Nous l'avons fait et je ne crois avoir rien là-dessus à me reprocher (2). J'attends les ordres du Roi que je lui demandai hier (3) sur toutes choses, et me remets de tout à Dieu toujours et plus que jamais.

(1) Le projet d'action combinée contre Marlborough, abandonné par suite de la capitulation de Lille, était de Vendôme.

(2) Singulière illusion de penser que la rédaction de nombreux mémoires sur la manière de sauver Lille suffisait à dégager la responsabilité des chefs de l'armée française !

(3) La lettre du prince au Roi est reproduite dans les *Mémoires militaires*, t. VIII, p. 123.

108. *Au duc de Vendôme* (1).

Au camp de Saulsoir, le 25 octobre 1708, à 7 heures du soir.

J'ai reçu ce matin, Monsieur, votre lettre et viens tout à l'heure d'en recevoir une du Roi qui, sur le premier avis de la prise de Lille, m'ordonne de ne faire aucun mouvement et de garder toujours l'Escaut et les canaux jusqu'à ce qu'il soit plus instruit de la capitulation et qu'il m'ait donné de nouveaux ordres. Je crois qu'il vous mande en même temps de me venir joindre ici pour concerter avec moi tous les partis que nous pourrons prendre, et c'est très important de les bien peser, mais ensuite, quand on aura pris celui que l'on croira le meilleur, de ne point le changer. Je serai fort aise de vous revoir ici et de vous assurer moi-même de mon estime particulière.

109. *Au même* (2).

Au camp de Saulsoir, le 26 octobre 1708, à 10 heures du matin.

Le chevalier de Rais vient d'arriver pour porter au Roi la nouvelle de la prise de Leffingue (3); elle est bien

(1) Bibl. nation., fr. 14178, f° 275 v°.
(2) Bibl. nation., *id.*, *ibid.*
(3) Ce poste important fut enlevé brillamment dans la nuit du 24 au 25 par le chevalier de Puiguyon, secondé par la flottille du chevalier de Langeron. Voir ci-dessus, p. 73.

importante dans cette conjoncture. Les ennemis, comme je l'avais bien prévu, ont déjà posté un corps de quinze mille hommes à la Bassée où ils veulent s'établir; c'est le prince de Hesse qui les commande; on dit qu'il en doit encore venir des troupes; si cela est, je serai obligé d'abandonner tous les autres projets pour venir couvrir la Picardie; j'ai toujours cru que les ennemis se serviraient de ce moyen pour me tirer de l'Escaut; il est bien nécessaire de se fortifier sur le canal et tous les postes où les ennemis peuvent s'établir, et de conserver la communication avec Gand et Bruges, car, d'après les mouvements des ennemis, elle pourra bientôt être interrompue par ce côté-ci. Je tâcherai de faire savoir au maréchal de Boufflers la prise de Leffingue. Je viens d'échanger le duc de Saint-Aignan et le chevalier de Rohan contre ces deux colonels dont je vous ai déjà parlé, qui furent pris ces jours passés près de Menin. Je souhaiterais bien que le marquis d'Ancenis, colonel de mon régiment de cavalerie, pût l'être contre celui qui vient d'être pris à Leffingue; faites-le, s'il vous plaît, proposer par lui-même, ainsi que je l'ai fait ici. Vous ne sauriez me faire un plus sensible plaisir. J'avais espéré que vous seriez délivré de votre colique; je suis bien fâché d'apprendre que vous en avez encore eu ce ressentiment.

110. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Saulsoir, le 28 octobre 1708.

J'écris au Roi (1), mon cher duc, que M. de Vendôme ne pouvant être ici de quelques jours, et me paraissant important de savoir son avis et qu'il reste du côté où il est, dans des temps aussi délicats, et où les ennemis doivent, si l'on en croit tous les avis, marcher du côté de Bruges. Je lui envoie Contades avec un mémoire dont j'envoie copie au Roi et pour lui expliquer les sentiments d'ici et savoir les siens. Il lui marquera en même temps que peut-être serai-je obligé de prendre un parti forcé entre ci et peu de jours, selon les mouvements des ennemis. Je manderai à M. Chamillart de vous faire voir la lettre que j'écris au Roi, qui vous mettra au fait de tout ceci plus au long. Je ne sais encore si son voyage s'exécutera (2). Je ne sais s'il ne nous serait pas plus embarrassant qu'utile, et s'il ne nous ferait pas

(1) On trouvera dans les *Mémoires militaires*, t. VIII, p. 496, le texte du mémoire que le duc de Bourgogne adressa au Roi et à Vendôme pour proposer de se rapprocher de la frontière, afin de couvrir l'Artois et la Picardie, pendant que Vendôme s'établirait solidement entre Gand et Bruges. Ce mouvement était motivé par l'apparition d'un fort détachement ennemi à la Bassée.

(2) Le Roi projetait d'envoyer une seconde fois Chamillart au quartier général et, en effet, l'expédia quelques jours plus tard.

perdre un temps très précieux ainsi que vous savez. Je demanderai plus que jamais les lumières du ciel sur des partis qui peuvent avoir de si grandes suites. Vous pouvez sur le premier article faire connaître quelque chose à M. Chamillart, et que cela me jette quelquefois dans de grands embarras. Sur le second, vous pouvez l'assurer que je persiste toujours dans les mêmes sentiments où il m'a laissé il y a six semaines et que je n'aurais point de peine à demeurer même l'hiver sur la frontière, s'il était nécessaire, pour le service du Roi et pour mon intérêt particulier. Jusqu'ici, il ne me paraît pas que les avis de M. de Vendôme et de Berwick s'accordent. Nous verrons si le voyage de Contades changera celui de M. de Vendôme et lui fera connaître les dangers de sa proposition. Je ne crois pas avoir grand tort quand je songe à la conservation du royaume. Le corps des ennemis qui est en Artois y pille et y commet toutes sortes de désordres.

111. *Au duc de Vendôme* (1).

Au camp de Saulsoir, le 28 octobre 1708.

J'ai reçu hier, Monsieur, votre lettre d'avant-hier et je n'y répondis point, attendant celle que j'ai reçue ce

(1) Bibl. nation., fr. 14178, f° 276.

matin. J'ai eu hier de bons avis que les ennemis voulaient se rassembler pour marcher à moi incessamment et, si cela était, dans la situation où nous sommes, et qu'ils marchassent à Oudenarde, je ne crois pas que je pusse le soutenir, parce qu'il faudrait m'y porter avec toute l'armée et que les ennemis pourraient la nuit me dérober le passage de Pottes ou de Henin et me séparer de Tournay; en ce cas, je pourrais être obligé de me replier en deçà. Je vous en donnerais avis aussitôt, afin que vous disposiez ce qui serait nécessaire pour faire notre jonction par le côté d'Ypres, et pouvoir marcher ensuite en force aux ennemis. Je n'ai pas reçu de lettre du Roi, ni de M. Chamillart depuis avant-hier; j'en attends aujourd'hui et vous prie de me mander si l'on a fait sur le grand canal les inondations qui avaient été projetées. Le corps qui était à la Bassée (1) s'est avancé en partie jusqu'à Lens et pille l'Artois tant qu'il peut. Le Roi m'a encore écrit que, si vous ne pouviez pas venir me trouver, je vous envoyasse quelqu'un pour savoir vos sentiments et vous instruire de ce que je puis penser. J'ai cru, sur ce que vous m'en avez mandé, vous en écrire et sur ce qui m'en revient de bien des endroits, que les ennemis en veulent au côté de Bruges, j'ai cru,

(1) Ce corps commandé par le prince de Hesse devenait menaçant et inquiétait le Roi.

dis-je, qu'il serait dangereux que, dans un cas aussi délicat, vous quittassiez le pays où vous êtes, et j'ai choisi Contades pour s'acquitter de la commission de vous parler à fond. Il est parfaitement instruit de ce que je pense, et j'ai cru que je ne pouvais vous envoyer personne de meilleur et qui vous fût plus agréable.

112. *Au duc de Beauvillier.*

Au camp de Saulsoir, le 28 octobre 1708.

La lettre que j'écris au Roi et que je mande à M. Chamillart de vous communiquer, mon cher duc, aussi bien que le mémoire qui y est joint, vous instruira de ce dont il s'agit. Ce n'est pas que les ennemis ne m'obligent peut-être à prendre un parti avant que, sur la réponse que j'aurai, je puisse recevoir les ordres du Roi. Et alors je le ferai comme j'ai toujours fait, en priant Dieu de m'éclairer et en faisant ensuite tout ce qui me paraîtra de meilleur pour le bien de l'État et le service du Roi qui ne sont qu'une même chose. Je n'ai point encore l'acte de liberté du duc de Saint-Agnan. Dès que je l'aurai, je vous l'enverrai. Il est certain que rien ne pouvait être plus honorable que la capitulation qui a

été donnée au maréchal de Boufflers, et en vérité sa défense le méritait bien.

113. *Au même.*

Au camp de Saulsoir, le 1er novembre 1708.

M. Chamillart (1) arriva hier après-midi, mon cher duc, et me rendit votre lettre. Je crois que son voyage n'y réussira autant que j'en puis juger par le début. Je suis absolument de votre avis sur ce qui regarde mon retour, et je demeurerai ici le dernier, dussé-je y passer l'hiver. Je ne saurais vous dire quand il sera, mais je commence à croire qu'il n'arrivera point encore dans ce mois, ou du moins bien à la fin. Je ferai ce que je pourrai pour Montviel (2). Il mérite certainement que l'on fasse pour lui. M. de Vendôme n'étant arrivé que fort tard, nous ne parlerons que demain de ce qui est à faire présentement. Je joins à cette lettre un paquet pour M. de Torcy, par lequel vous verrez que le duc de Marlbo-

(1) Le Roi inquiet s'était décidé une seconde fois à envoyer Chamillart auprès de son petit-fils, afin d'avoir des renseignements précis sur la situation; le ministre resta au quartier général du 1er au 10 novembre; Vendôme y fut appelé et on tint un conseil de guerre dont le procès-verbal est imprimé dans les *Mémoires militaires*, t. VIII, p. 504.

(2) Un des aides de camp du prince.

rough (1) nous fait des avances et fait ressouvenir de ce que le Roi lui offrit il y a trois ans par le marquis d'Alegre. J'envoie au Roi la copie de la lettre qu'il a écrite au maréchal de Berwick. Il a demandé qu'il n'y eût que le Roi et moi du secret; mais les ministres n'en doivent point être séparés. Dieu veuille nous donner la paix. Je la lui demande de tout mon cœur, et s'il lui plaît de se servir de moi, je ne demande pas mieux.

114. *Au même.*

Au camp de Saulsoir, le 4 novembre 1708.

Vous verrez sans doute, mon cher duc, le mémoire envoyé au Roi sur ce qui a été discuté et résolu ici pour

(1) Berwick dans ses mémoires rapporte le même fait : Marlborough lui écrivit que la conjoncture était propre à une négociation de paix et qu'il engageait la France à faire des propositions qui seraient examinées favorablement. Berwick considérait ces avances comme sincères. Chamillart y vit la preuve de la mauvaise situation de l'ennemi, ou une ruse de guerre, et inspira au Roi une réponse négative. Berwick la transmit en français, « afin, dit-il, que le duc de Marlborough pût voir qu'elle ne venait pas de moi. En effet, il en fut si choqué qu'on ne put retirer de cette ouverture aucun fruit pour la paix. Je suis même persuadé que cela fut principalement cause de l'aversion que le duc de Marlborough montra toujours depuis pour la pacification. » (*Mémoires de Berwick*, t. II, p. 139, éd. Petitot.) Nous n'avons pas trouvé ailleurs trace de ces ouvertures plus ou moins sincères, si ce n'est dans Proyart (*Vie du dauphin*, t. 1, p. 269), qui paraît avoir simplement reproduit les mémoires de Berwick.

savoir s'il l'approuve. Il y a des articles qui n'y sont pas absolument éclaircis, parce que M. de Vendôme persiste à soutenir que les ennemis hiverneront où ils sont avec toute leur armée, si on ne les chasse pas par la force du pays qui est entre la Lys et la mer, et que M. Chamillart m'a dit qu'il ne convenait point aux affaires de hasarder une bataille dans le temps présent. Si j'ai paru froid sur son voyage, ne croyant pas alors qu'il pût être utile au service du Roi, je pense aujourd'hui tout différemment ,et je ne doute pas qu'il n'ait lieu d'être content de moi quand il retournera auprès du Roi. M. de Vendôme est plus aigri que jamais contre le maréchal de Berwick, et ne garde guère de ménagements. Il croit que ce maréchal n'a d'autre objet que de le contredire, et qu'il suffit qu'il propose une chose pour la voir improuver par l'autre. Le maréchal de Berwick est trop honnête homme pour que cela soit vrai, mais je ne sais si on le pourra ôter de la tête de M. de Vendôme. Je ne sais encore combien il demeurera ici, mais ce sera apparemment autant que M. Chamillart, qui compte de s'en retourner mercredi (1). Je lui parlerai au-

(1) On lit dans les mémoires de Berwick, t. II, p. 137 : « M. de Chamillart avait été témoin des vivacités du duc de Vendôme sur mon chapitre; il obtint la permission pour que je retournasse en Alsace; je l'en avais fort sollicité, d'autant que la jalousie du duc de Vendôme contre moi ne pouvait être que très préjudiciable au bien du service.

paravant pour Montviel qui mérite que l'on fasse pour lui. M. Chamillart m'a dit que vous avez été tenté de venir ici vous-même, pour me parler sur les résolutions que je paraissais avoir prises. J'aurais été certainement fort aise de vous y voir, mais je crois que vous êtes plus utile où vous êtes. J'attends aujourd'hui avec une extrême impatience la réponse du Roi sur la lettre de Marlborough. Plus j'y pense, plus je trouve que c'est un grand point qu'il fasse ressouvenir de ce qui lui avait été offert personnellement (1). Dieu veuille conduire cette affaire à une bonne fin. Je crois vous avoir déjà parlé de ce qui regarde mon retour, sur quoi je suis absolument de votre sentiment, quel que loin que cela puisse me mener, car je ne vois pas d'apparence que ce soit avant le mois prochain.

115. *Au même.*

Au camp de Saulsoir, le 5 novembre 1708.

Je compte toujours, mon cher duc, que M. de Torcy vous mettra au fait de toute notre négociation, dont je

Je reçus mon ordre le 14 novembre; je partis le 16 et arrivai le 22 à Strasbourg.

(1) Voyez ci-dessus, p. 322, note.

serai plus éclairci dans deux ou trois jours, après la réponse à la lettre qui est écrite aujourd'hui, en conformité des ordres du Roi. Je vois avec plaisir que tout présage la paix future, et il ne faut pas douter que l'on ne soit de tous côtés infiniment las d'une guerre aussi ruineuse et aussi sanglante que l'a été celle-ci. Je compte bien que la citadelle de Lille serait secourue si l'on faisait la suspension, par la liberté où l'on serait d'y faire entrer des vivres et des munitions, car on ne peut la faire sans cette condition. Mais j'espérerais fort, si elle était une fois conclue, qu'elle serait continuée jusqu'à la paix et l'on n'aurait pas corvée de recommencer à se faire tant de mal les uns aux autres, pour si peu de temps que la guerre paraît peut-être encore durer. Je ferai usage de ce que vous me dites à l'égard de l'Électeur de Bavière, et j'ai certainement un grand désir qu'il soit content de moi. Je pourrais, s'il y avait quelque difficulté, convenir que je lui écrirais sans cérémonie, et lui à moi comme j'en use avec M. de Savoye, ne disant point *Monsieur*, hors sur le dessus de la lettre. J'attends demain la réponse au mémoire envoyé au Roi. Il demande encore plusieurs éclaircissements. Je compte les demander à mesure que je verrai la nécessité en approcher, et Chamlay m'a dit qu'il le ferait lui-même à son retour à Versailles. Ceci

pour vous seul s'il vous plaît. J'ai trouvé qu'il raisonnait avec beaucoup de bon sens et de connaissance de ce qui se passe et du pays. J'en reviens au mémoire de M. de Torcy. Il me paraît que l'on doit par là s'attendre à essuyer des conditions désagréables dans un traité de paix, et peut-être les mêmes que l'on rejette pour préliminaires. Je l'ai mandé ainsi que je le pense, qu'il n'y a que le salut de l'État qui les puisse faire supporter, mais il doit aller devant tout.

Je suis toujours ravi de ce que vous me mandez de Mme la duchesse de Bourgogne. Je prie Dieu qu'il achève en elle son ouvrage. Je crains un peu les dissipations de l'hiver et du carnaval, mais il faut aller avec patience. Elle a certainement bon cœur et bon esprit, ce n'est pas d'aujourd'hui que je le connais, mais votre témoignage m'en assure encore davantage. A tout ce que je peux voir, je ne crois pas être encore ce mois-ci à Versailles. Je suis plus que jamais dans le sentiment de servir jusqu'au bout et je crois le devoir en conscience, dès que j'y puis être utile. J'avoue que je ne serais pas insensible aussi à contribuer à la paix en quelque chose, quand ce ne serait que par la suspension que j'en regarderais comme le premier pas. J'oubliais de vous dire que Tournefort est arrivé ce matin et que je ne manquerai pas de l'entretenir quand

j'en aurai le temps. Il ne faut certainement pas négliger les bons sujets. Faites, je vous prie, des amitiés de ma part à Mme de Beauvillier. Il me semble qu'il y a bien longtemps que je ne l'ai fait ressouvenir de moi.

116. *Au même.*

Au camp de Saulsoir, le 8 novembre 1708.

M. Chamillart part demain de bon matin, mon cher duc. Vous verrez par ce que je lui ai dit en dernier lieu que je ne compte pas de quitter si tôt la frontière, et peut-être même que j'y passerai l'hiver. Je crois qu'il est content de moi. Il m'a fait une peinture de l'intérieur de la Cour qui me fait peur, mais qui ne m'étonne pas, car je sais que l'on croit assez aisément tout perdu, surtout Mme de Maintenon. Mais tout ne le sera pas si l'on a une armée et de l'argent pour la payer. Je ne sais plus du tout, comme je vous dis, quand la campagne finira, ni quand je retournerai à Versailles, et je suis prêt, s'il le faut, à demeurer tout l'hiver. Il est vrai que le rétablissement des troupes demanderait de les mettre en quartier d'hiver. Mais il ne faudrait point le faire si l'on pouvait faire cerner les ennemis en gardant l'Escaut tant par les eaux que par les troupes. Il vous en

dira plus que je ne puis mettre dans cette lettre, et compte d'être arrivé après-demain, avant que le Roi parte de Marly. Je reçus hier et brûlai votre billet, ainsi que vous me l'avez demandé. Il me semble qu'il n'y avait rien sur quoi vous me demandassiez réponse. M. Chamillart est aussi chargé de celles du duc de Malborough.

117. *Au même.*

Au camp de Saulsoir, le 15 novembre 1708.

Vous aurez su depuis votre billet du 13, mon cher duc, quelle était la cause du courrier dépêché. Il est certain qu'il faut prier Dieu, plus que jamais, que tout se tourne et agisse pour la gloire de Dieu et le bien de l'État. J'espère que M. de Vendôme se radoucira et en reviendra enfin à ce qui peut contribuer au repos et au rétablissement des troupes, qui en ont un extrême besoin (1). Je n'ai point encore reçu les ordres pour le départ du régiment de Saint-Agnan. Il y est allé depuis quatre jours sur les mouvements que la cavalerie d'Artois a fait, et reviendra ici quand il partira. Je crois que son séjour approchera fort de la fin de la campagne

(1) Vendôme insistait pour qu'on tentât encore une attaque sur les lignes du prince Eugène avant la chute de la citadelle de Lille.

dont je ne saurais cependant encore dire le temps. Je vous envoie un mémoire que vous payerez encore sur les menus plaisirs du mois d'octobre et vous prie de m'envoyer le reste du mois d'octobre et celui de novembre que je passerai, je crois, encore tout entier en campagne. J'espère que la négociation commencée sera conduite à une heureuse fin.

118. *Au même.*

Au camp de Saulsoir, le 18 novembre 1708.

Je suis jusqu'ici très content de Saint-Fremont (1), mon cher duc. Il est Normand, ami de M. de Vendôme, mais il connaît ses défauts, a de bonnes intentions et pense juste sur tout ceci. J'espère qu'il continuera ainsi jusqu'à la fin qui ne peut être éloignée, car la cavalerie commence à dépérir extrêmement. Je ne suis point de l'avis de Chamlay quand il ne pense pas à conserver Gand et Bruges, mais j'en suis assez sur penser à la campagne prochaine. Si les ennemis nous voient en

(1) Le Roi, voyant que la division entre Vendôme et Berwick était irrémédiable avait, le 17, rappelé Berwick et l'avait mis à la tête de l'armée d'Allemagne. Saint-Frémont, qui commandait la cavalerie, lui succéda dans la confiance du prince, avec plus de souplesse à l'égard de Vendôme.

état de la recommencer de bonne heure, peut-être seront-ils plus faciles pour un traité de paix. Or cela ne se peut si l'on ne songe, à présent, au rétablissement des troupes. Mais si nous avions perdu une affaire décisive, où en serions-nous et quelle paix pourrions-nous espérer qu'en recevant entièrement la loi de nos ennemis qui nous la viendront donner, plus avant peut-être que l'on ne s'imagine.

Ce serait une chose bien fâcheuse qu'une rupture entre les cantons catholiques et les protestants et, sans parler du tort que la religion en recevrait, nous y perdrions plus que les ennemis. J'ai reçu l'argent que je vous avais demandé, avec une lettre de Mme de Beauvillier. Je suis très touché de toute l'amitié qu'elle m'y témoigne. Elle peut compter que la mienne n'est pas moins vive. Je vous envoie la réponse. Ce que vous me dites que Chamlay a été bien reçu me fait grand plaisir, car tous les discours me font craindre quelque refroidissement de la part du Roi. Je l'ai toujours servi tout de mon mieux cependant, j'espère, moyennant l'aide de Dieu, en faire de même et jusqu'à la fin de cette campagne et toute ma vie. Je serai ravi toutes les fois que M. de Saint-Agnan se trouvera à portée de moi, mais je ne sais si la campagne durera assez longtemps, ainsi que je vous l'ai déjà dit, pour lui

donner le temps de revenir après que son régiment sera dans ses quartiers.

Je prendrai certainement garde à ne point m'avancer mal à propos dans une négociation avec un homme qui a certainement bien de l'esprit et bien des manèges; mais si l'on parle directement en Hollande, cela pourra bien faire cesser ses lettres ou les refroidir du moins.

Continuez les messes, s'il vous plaît, j'en ai plus besoin que jamais.

119. *Au même.*

Au camp de Saulsoir, le 25 novembre 1708.

Le courrier de M. de Vendôme qui revint hier, mon cher duc, apporta vos lettres des 22 et 23. J'écris à M. Desmarets en réponse à la part qu'il m'a donnée de son entrée dans le Conseil. Il me semble que cela ne peut guère être séparé d'un Contrôleur-Général des Finances. Je ne me laisse point prévenir par les idées que le monde peut avoir que vous formerez une cabale avec M. de Torcy et lui, mais on ne peut empêcher le monde de parler. L'affaire de Bruxelles (1) nous tient

(1) L'électeur de Bavière, revenu d'Allemagne à Mons, avait, de son propre mouvement, entrepris le siége de Bruxelles et ouvert la tranchée

encore en suspens, mais, dès qu'elle sera terminée de manière ou d'autre, la fin de la campagne la suivra de près et peut-être en effet l'armée sera-t-elle séparée à la Notre-Dame prochaine (1). Il n'y aurait qu'un cas dans lequel il faudrait tenir bon encore, qui serait si l'électeur, Bruxelles pris, pouvait lier quelque intelligence et se rendre maître d'Anvers. Vous connaissez assez l'importance de cette place pour être de mon avis. Sans cela le rétablissement des troupes doit être notre objet. Je profiterai à mon arrivée de tout ce que vous me mandez, et dirai la vérité de tout ce qui s'est passé, sans vouloir me donner tort ou raison quand je ne croirai pas l'avoir (2). Pour [ce qui est] de m'entretenir avec Mme la duchesse de Bourgogne, avant que de parler au Roi, j'en trouverai bien le moyen, pouvant faire cadrer mon arrivée, afin qu'elle ne soit que peu de temps avant son souper ou pendant ou après même : auquel cas certainement il me remettra au lendemain et ne me parlera d'abord que de choses générales. Je pourrais bien aussi tâcher d'arriver pendant que le Roi serait à la chasse ou à Marly, mais alors je n'aurais peut-être pas le temps de

devant cette place le 24. Mais au bout de trois jours, informé de la marche de Marlborough et d'Eugène réunis, il se hâta de lever le siège et de retourner à Mons.

(1) Le 8 décembre.

(2) Voir ci-dessus, p. 85.

parler longtemps à Mme la duchesse de Bourgogne, parce que j'aurais d'autres visites à faire. Je tâcherai de prendre mon parti pour cela et d'arranger les choses de manière que je puisse profiter de cet avis, ainsi que des autres; et toujours Dieu sur le tout.

120. *Au même.*

Au camp de Saulsoir, le 26 novembre 1708.

J'ai reçu en dînant votre lettre d'avant-hier au soir, mon cher duc. Il est certain que dans l'état où sera l'infanterie ennemie, après un siège tel que celui de Lille, elle doit être inférieure à la nôtre et qu'il ne faudra point la ménager si l'on rencontre une telle occasion. Vous verrez sans doute ce que M. de Boufflers écrit à M. Chamillart et ce que j'écris au Roi. Il faut tenter toutes sortes de moyens pour faire échouer l'entreprise des ennemis (1), et se remettre à Dieu de tout. Il me revient que l'on parle de moi sur bien des choses. Il faut, avec la grâce de Dieu, me corriger de ce qui est vrai et mépriser le reste, pardonnant de bon cœur aux

(1) Le prince s'était décidé à un effort contre les forces que Marlborough et Eugène avaient portées sur l'Escaut; mais arrivé à Pottes le 27 et rejoint par les troupes de Vendôme, il changea d'avis et se replia sur Tournai.

parleurs. Ce que je vous ai mandé que l'on dit du prévôt n'est pas sur ses jugements, mais sur ce que ses lieutenants et ses archers n'arrêtent pas assez de maraudeurs. En vérité, plus on connaît les hommes et le monde et plus on voudrait en être éloigné. Priez Dieu qu'il se serve de cela pour m'en dégoûter et me donne en même temps la patience et la force pour faire mon devoir et le supporter. J'envoie aujourd'hui Girou. Les courriers ne sont ordinairement que trois jours dehors. Le Roi m'ayant offert de lui-même un extraordinaire et donné ordre au trésorier de me fournir ce que je demanderais, vous garderez, s'il vous plaît, les menus plaisirs des mois à venir, afin que je trouve quelque chose à mon retour. Je tâcherai de ne pas abuser de cette bonté du Roi.

121. *Au même.*

A Tournay, le 29 novembre 1708.

J'ai reçu aujourd'hui, mon cher duc, vos deux lettres d'avant-hier et d'hier. Vous avez su que nous n'avions pas mieux réussi dans notre dernière affaire que dans tout le reste. Je l'avais assez prévu. Il faut se soumettre en toutes choses à la volonté de Dieu. Je compte que voici la fin de la campagne et j'en écris au Roi, car la for-

tification de la Bassée et la reprise de Saint-Ghislain (1) se peuvent faire indépendamment de la séparation de l'armée. Ainsi je crois qu'entre ci et peu de jours les troupes rentreront en quartier d'hiver et que je reprendrai le chemin de Versailles, où j'aurai le plaisir de vous revoir et de vous entretenir sur tout ce qui s'est passé depuis six mois. Vous remercierez le duc de Charost de ma part et lui direz que je ne lui écris point, espérant lui porter bientôt la réponse moi-même. Comme il me revient que les chagrins que Mme la duchesse de Bourgogne a essuyés depuis quelque temps et au milieu desquels elle passe sa vie l'ont extrêmement maigrie, changée et abattue, en sorte que sa santé paraît en souffrir, je vous demande en ami de me dire ce qu'il vous en paraît, car cela m'inquiète (2). Cela, s'il vous plaît, pour vous seul. Pour moi, je suis engraissé, quoique mon cœur n'ait pas toujours été bien à son aise. Adieu, mon cher duc. Quand il sera question de mon retour tout à fait et pas plus tôt, dites, je vous prie, à M. de Torcy qu'il me faudra les mêmes chevaux

(1) Albergotti avait été envoyé le 28 avec un détachement pour reprendre Saint-Ghislain, surpris par l'ennemi le 27. Il s'en empara le 1er décembre.

(2) Madame de Maintenon écrivait de son côté à la princesse des Ursins : « Cette affliction qui, d'un côté, me fait quelque plaisir parce qu'elle prouve son mérite, me donne beaucoup d'inquiétude pour sa santé qui paraît altérée. » (Geffroy, II, 170.)

que j'avais en venant. Je suis sûr que vous ne prématurerez pas cette demande, car jusqu'au bout il ne faut marquer nulle impatience de quitter ceci.

122. *Au même.*

A Douay (1), le 4 décembre 1708.

J'ai reçu ce matin votre lettre du 30 et les deux du 1er, mon cher duc. J'écris à M. de Torcy, ainsi que vous me l'avez conseillé. Mais je ne lui donne pas un temps bien long. Les quartiers d'hiver arriveront demain. Le Roi me mande de voir la Bassée et Saint-Venant (2). Je ne puis marcher qu'après-demain. Je serai à Arras le lendemain ou le surlendemain, et partirai, selon toutes les apparences, samedi ou dimanche. Je vous le manderai plus précisément quand je serai à Arras ainsi que le temps de mon arrivée que je concerterai absolument avec Mme la duchesse de Bourgogne. Cela est déjà bien avancé. Elle pense, comme vous, qu'il faut que je la voie la première, mais il ne faut point qu'il paraisse

(1) Le prince avait proposé au Roi, qui avait accepté, de ramener toutes ses troupes sur la frontière : il arriva à Douai le 1er décembre.

(2) Les ordres de la Cour pour les quartiers d'hiver arrivèrent le 4 au soir et, dès le lendemain, la séparation des troupes commença ; on peut en voir le détail dans les *Mémoires militaires*, t. VIII, p. 151 et suiv.

à cela d'affectation. Ceci est pour vous seul, s'il vous plaît. Et je lui recommande bien aussi de ne rien témoigner à personne. Je crois que le retour des officiers, qui ont servi dans cette armée, fera connaître au Roi et au public la vérité telle qu'elle est. L'histoire des serrures vient, aussi bien que plusieurs autres choses, de la bonté du monde : je ne sais si le Vidame (1) a fait venir de l'acier de Paris, mais, pour la serrure, je sais qu'il n'y en a pas un mot. Vous avez su la reprise de Saint-Ghislain (2) quasi aussitôt que sa prise et que l'on n'a rien perdu des magasins. Je vous remercie de ce que vous me mandez de Mme la duchesse de Bourgogne. J'espère comme vous ne la pas trouver si abattue que je le craignais et qu'elle reviendra quand elle sera plus en repos. Je donnerai au courrier toutes les instructions que vous me marquez. Celui qui s'en retourne est à M. Chamillart. Je ne crois pas cependant qu'il fasse de difficulté de remettre à Paris le billet pour M. de Torcy et je lui dirai de quoi il s'agit. J'éprouve de plus en plus l'amitié

(1) Le Vidame d'Amiens, second fils du duc de Chevreuse, neveu de Beauvillier, grand ami de Fénelon et de Saint-Simon, servait dans l'armée du duc de Bourgogne et s'était particulièrement distingué à Oudenarde. Nous ne savons à quel incident fait allusion le prince.

(2) La petite place prise par les ennemis le 27 novembre fut reprise le 1er décembre par Albergotti, soutenu par les troupes de M. d'Hautefort.

de Mme la duchesse de Bourgogne; elle a pensé d'elle-même les moyens pour que je puisse la voir avant que de voir le Roi. Depuis que j'ai commencé cette lettre, j'ai reçu la vôtre d'hier. Je suis ravi de ce que vous me mandez de sa santé. Mais je vois, par les autres lettres et par le voyage que je vais faire, que je ne puis guère être à Versailles devant lundi ou mardi prochain qui sont le 10 et le 11 de ce mois. Je serai certainement ravi de vous revoir et de vous entretenir sur les matières importantes dont vous êtes plus au fait que moi.

123. *Au même.*

A Arras, le 8 décembre 1708.

Me voici enfin, mon cher duc, à la veille de mon départ (1). J'ai reçu les derniers ordres pour la séparation de l'armée. J'achève de les distribuer ce soir et demain matin, et puis ensuite, j'espère être mardi à Versailles. Je ne puis faire diligence à cause de la gelée et de la neige, et de plus tâcherai d'arriver pour trouver Mme la duchesse de Bourgogne à trois ou quatre lieues de Ver-

(1) Le duc de Bourgogne quitta Arras le 10 avec le duc de Berry et le chevalier de Saint-Georges; quant à Vendôme, après avoir présidé à la distribution des ordres de séparation, il se soumit aux instructions du Roi et prit, le 12, le chemin de Versailles.

sailles. Elle a trouvé que ce moyen était le meilleur pour me pouvoir entretenir avec elle avant que de voir le Roi ni personne, et je crois, en effet, que c'est le plus sûr. Je lui ai conseillé de n'en point parler auparavant, et de le faire comme à l'improviste. Tout ceci est pour vous seul, s'il vous plaît. M. de Vendôme est bien fâché de s'en retourner. Je n'y vois pas de remède, mais cela était nécessaire. Je vous en dirai plus dans la suite, et espère avoir le plaisir de vous voir mardi sur les six heures du soir.

Le projet formé par la duchesse de Bourgogne pour rencontrer son mari avant son arrivée à Versailles ne put se réaliser. Le conseil que lui avait fait donner Saint-Simon d'ajuster son voyage de façon à n'atteindre le palais qu'entre une et deux heures du matin, ne fut pas mieux suivi. Le duc de Bourgogne débarqua de sa chaise un peu après sept heures du soir, le lundi 10 décembre, dans la cour des princes. Le duc de Beauvillier l'attendait au pied du grand degré : le prince et son ami s'embrassèrent tendrement puis montèrent l'escalier, accompagnés du duc de La Rocheguyon, bientôt rejoints par Saint-Simon et un groupe de courtisans. Le prince, hâtant le pas, se rendit directement à l'appartement de Mme de Maintenon, où il entra seul, conformément à l'étiquette. Le Roi y était, comme à son ordinaire, dans le grand fauteuil adossé au mur, sa petite table devant lui, Pontchartrain près de lui sur un pliant, avec le travail du jour; Louis XIV dissimulait mal l'agitation

intérieure qui le faisait changer de visage; de l'autre côté de la cheminée, Mme de Maintenon, impassible et silencieuse, dans sa niche de damas rouge, achevait son rapide souper; la duchesse de Bourgogne, en proie à une vive émotion, allait et venait pour se donner une contenance; Monseigneur venait de partir pour la comédie, indifférent en apparence à la prochaine arrivée de son fils. La scène qui suivit fut solennelle; Saint-Simon l'a décrite avec sa précision et sa couleur habituelles : elle mettait en présence, dans le majestueux cadre de l'intimité royale, les plus grands intérêts de l'État, les plus vifs sentiments de famille, les rivalités les plus aiguës. Louis XIV ayant rapidement repris possession de lui-même se conduisit en chef de famille tendre et en chef d'État avisé : il fit deux pas vers son petit-fils, l'embrassa affectueusement, s'enquit avec empressement des détails de son voyage, puis, après quelques minutes d'un entretien banal, lui dit qu'il ne voulait pas retarder le plaisir qu'il aurait d'être avec sa femme et l'autorisa à se retirer avec elle. Les deux époux gagnèrent leur appartement, où ils restèrent deux heures en tête à tête, jusqu'au souper du Roi. Ils eurent donc le loisir de se concerter, ainsi qu'ils le désiraient, avant tout entretien sérieux avec le Roi : ce ne fut d'ailleurs que le surlendemain que Louis XIV fit appeler son-petit fils, chez Mme de Maintenon; le duc de Bourgogne se présenta à cette épreuve décisive, longuement préparé par ses conversations avec la duchesse et avec Beauvillier : elle dura plus de trois heures; au sortir même de la chambre de Mme de Maintenon, le prince s'empressa d'adresser à son ami le billet suivant :

124. *Au duc de Beauvillier.*

Ce mercredi (1), à neuf heures.

Je suis très content de l'audience que le Roi vient de me donner, et j'ai lieu de le croire content de moi. J'ai suivi vos avertissements. J'ai avoué mes fautes et parlé librement. Il m'a témoigné beaucoup de tendresse et j'en suis pénétré. J'ai cru vous devoir dire cela avant que de vous coucher et que cela vous ferait passer une bonne nuit. Il ne me paraît pas éloigné de me faire resservir. J'ose même assurer que je servirai si j'en ai envie, ce qui est certainement.

« Mgr le duc de Bourgogne fut trois heures avec le Roi chez Mme de Maintenon, écrit Saint-Simon (t. VI, p. 206). J'avais peur que la piété ne le retînt sur M. de Vendôme, mais j'appris qu'il avait parlé à cet égard sans ménagement, fortifié par le conseil de Mme la duchesse de Bourgogne, et rassuré sur sa conscience par le duc de Beauvillier, avec qui il avait été longtemps enfermé le mercredi (2). Le compte de la campagne, des affaires, des choses, des avis,

(1) 12 décembre 1708. Saint-Simon place au jeudi 13 ce premier et solennel entretien du Roi avec son petit-fils : il est probable que la date donnée par le duc de Bourgogne est la véritable.

(2) Ou plutôt le mardi, comme nous avons dit ci-dessus.

des procédés fut rendu tout entier. Un autre peut-être, moins vertueux, eût plus appesanti les termes ; mais enfin tout fut dit, et dit au delà des espérances, par rapport à celui qui parlait et à celui qui écoutait. La conclusion fut une vive instance pour commander une armée la campagne suivante et la parole du Roi de lui en donner une. »

Ce passage est le meilleur commentaire que l'on puisse donner de la dernière des lettres écrites par le duc de Bourgogne à Beauvillier. Il montre, comme du reste tous les rapprochements que nous avons pu faire au cours du présent volume, avec quelle extraordinaire exactitude Saint-Simon était renseigné. Saint-Simon exagère pourtant en cette circonstance, comme le duc de Bourgogne se l'exagérait à lui-même, la portée des assurances données par le Roi à son petit fils : Louis XIV avait trop le sens des intérêts de l'État pour recommencer la faute de 1708. L'expérience avait prononcé : elle avait condamné, pour toujours, le système des commandements partagés entre un prince du sang et un homme de guerre.

Le duc de Bourgogne ne devait plus quitter la Cour, il ne devait plus, jusqu'au jour de sa mort prématurée, se séparer de Beauvillier : il ne devait donc plus trouver l'occasion de reprendre, avec son fidèle confident, l'intime et édifiante correspondance dont l'étude nous a si vivement intéressé et que nous quittons à regret, sur le court billet du 12 décembre 1708.

APPENDICE

I

Dans la foule de courtisans, de fonctionnaires, d'employés de toute condition qui accompagnaient le roi Philippe V à la frontière de ses nouveaux états, se trouvait un chapelain nommé Pierre de Morey. C'était le second fils d'un contrôleur général des finances de Bourgogne et de Bresse, qui, tout en administrant bien les affaires de sa province, avait bien conduit les siennes et solidement établi ses enfants. L'aîné, Claude de Morey, avait succédé aux fonctions financières de son père, acheté une charge de secrétaire du Roi et s'était constitué auprès d'Autun une importante situation territoriale. Les deux autres étaient entrés dans les ordres : Pierre, le second, docteur en Sorbonne, abbé de Turpenay, avait été attaché à la chapelle du Roi en qualité d'aumônier et de prédicateur; en même temps, le Roi ayant, par édit de 1696, créé un présidial à Autun, Pierre de Morey avait acheté la charge de « Président Premier » de ce présidial, charge à laquelle le Roi, par édit du 26 février 1699, avait réuni celle de conseiller-clerc audit présidial. Désigné pour faire partie de la chapelle des princes, il les avait accompagnés, en cette qualité, pendant toute la durée de leur voyage; il avait pris l'habitude de noter chaque jour l'itinéraire suivi ainsi que les principaux incidents de la route. Ces notes servaient de base aux lettres qu'il écrivait à un

des personnages ecclésiastiques importants de la cour de Louis XIV. Les lettres se sont perdues, sauf une seule; le journal de voyage est, au contraire, parvenu jusqu'à nous, sauf quelques pages. Il est conservé dans les archives du château de Sully, la belle demeure des Saulx-Tavannes, achetée par Claude de Morey en 1707 et passée depuis, par suite du mariage de la dernière des Morey, dans la famille de Mac Mahon. Cette relation offre un certain intérêt à cause des détails qu'elle renferme sur l'état du pays et les manifestations de ses habitants : elle complète heureusement, et contrôle, sur quelques points, les relations que nous possédons déjà (1). Elle confirme l'attention donnée par le duc de Bourgogne à tous les objets intéressants, le soin avec lequel il se préparait déjà à son métier de roi. A ces divers points de vue, nous avons pensé qu'il y avait un réel intérêt à reproduire ce document.

(1) La relation la plus intéressante de ce voyage est celle qui a été écrite par le duc de Bourgogne lui-même, la plus complète est celle qui paraissait au jour le jour, dans le *Mercure galant* (décembre 1700-mai 1701) et qui était faite à l'aide de lettres venues de la suite même des princes. Le poète Duché était l'un de ces correspondants : nous aurons souvent recours à ces relations dont, pour abréger les citations, nous donnons ici les titres exacts. *Journal de feu monseigneur Louis, duc de Bourgogne, père de Louis XV* dans : *Curiosités historiques ou Recueil de pièces utiles à l'histoire de France et qui n'ont jamais paru*. Amsterdam 1759, t. II, p. 93. — *Lettres inédites de Duché de Vanci contenant la relation historique du voyage de Philippe d'Anjou*, etc., par Colin et Raynaud. Paris-Marseille, 1830.

JOURNAL DU VOYAGE

DES DUCS DE BOURGOGNE ET DE BERRY

ACCOMPAGNANT PHILIPPE V A LA FRONTIÈRE D'ESPAGNE

PAR L'ABBÉ PIERRE DE MOREY

Le samedi 4 décembre 1700, le Roi est venu à Sceaux avec le roi d'Espagne. Sa Majesté très Chrétienne a paru même, en entrant dans l'appartement de Sceaux, fort touchée de la séparation qui devait se faire une heure après. Les rois sont entrés ensemble dans le cabinet de cet appartement : ils y ont été quelque temps seuls.

Monseigneur (1) y est entré ensuite.

M. le duc de Bourgogne, Madame la duchesse de Bourgogne, M. le duc de Berry sont entrés à leur tour dans ce cabinet.

Monsieur et Madame (2), M. le prince (3), M. le duc, Madame la duchesse (4), Madame du Maine, Made-

(1) Le Dauphin.
(2) Duc et duchesse d'Orléans.
(3) Prince de Condé.
(4) Duc et duchesse de Bourbon.

moiselle de Condé (1), y ont été appelés à leur tour.

M. le prince de Conti a été aussi appelé; la goutte l'a empêché de venir aussi vite qu'il l'eût souhaité. Peu de temps après M. le maréchal de Noailles a dit à M. le maréchal de Villeroi que tout était prêt.

M. de Villeroi est entré dans le cabinet, il a dit au Roi que tout était prêt.

Les rois sont sortis sur-le-champ de ce cabinet. Le Roi a paru fort touché. Le roi d'Espagne l'a paru moins, Mme la duchesse de Bourgogne pleurait très fort. M. le duc de Berri était un peu touché. Monsieur l'était aussi. Madame, tout occupée de sa douleur, a voulu justifier ses larmes; elle a dit qu'elle était très aise de la cause, mais qu'elle était fort pénétrée de la séparation.

Le Roi a accompagné le roi d'Espagne jusqu'à la portière du carrosse et l'y a embrassé deux fois.

Le roi d'Espagne et MM. les princes sont arrivés à Chastres. On dit qu'ils y écrivaient au Roi.

Ils ont été quelques heures ensemble dans l'appartement du roi d'Espagne. M. le duc de Bourgogne s'est mis à table.

Il a demandé à M. de Razilly (2), enrhumé, comment il se portait. Il a demandé à M. de Quintin (3) où il était logé. M. de Lassay (4) a paru au souper avec un habit doublé de peau, M. le duc de Bourgogne l'a trouvé

(1) Celle des filles de M. le prince qui portait ce nom étant morte le 23 octobre précédent, il s'agit probablement ici de sa dernière sœur *Marie-Anne* dite *Mademoiselle d'Enghien*, qui épousa en 1710 le duc de Vendôme.

(2) Sous-gouverneur du duc de Berry.

(3) Fils aîné du maréchal de Lorges, alors capitaine de cavalerie.

(4) Sur ce personnage voir SAINT-SIMON, t. VIII, p. 228.

beau. M. de Sommery (1) a trouvé qu'il ne manquait à cet habit que du froid.

M. le duc de Bourgogne et M. le duc de Berry n'avaient pas au souper leur cuiller et leur fourchette et leur couteau, en sorte qu'on en a emprunté. Le maître d'hôtel y a fait attention : M. le duc de Bourgogne lui a répondu qu'on était toujours un peu dérangé dans les premiers jours d'un grand voyage.

Après le souper, M. le duc de Bourgogne a joué.

Le 5, le roi d'Espagne alla à Étampes. La journée était parfaitement belle : le soleil même incommodait dans les carrosses.

La maréchaussée alla au-devant du roi. La bourgeoisie se mit sous les armes. Les uns avaient des fusils, les autres des mousquets, quelques-uns avaient des pistolets. Les habillements de ces bourgeois étaient aussi ridicules que leur armement.

Le lieutenant général harangua assez bien le roi d'Espagne et M. le duc de Bourgogne (2). Un échevin harangua en l'absence du maire et il harangua mal. La ville fut illuminée. Il y eut, après le souper des princes, un concert par les violons de la ville.

Je soupai le soir chez le P. Martineau (3). Le roi d'Espagne joua le soir chez M. le duc de Bourgogne.

Le 6, le roi d'Espagne coucha à Thoury. La journée fut

(1) L'un des menins du duc de Bourgogne.

(2) Leurs harangues ont été reproduites par Duché de Vanci. (*Lettres inédites*, p. 43.)

(3) Confesseur du duc de Bourgogne.

fort douce. Les princes étaient mal logés. Le carrosse des médecins se cassa; ils n'arrivèrent qu'à neuf heures. M. de Seignelay dit, à cette occasion, que s'il y avait quelque malade à la suite des princes, il serait bientôt guéri, puisqu'il n'y avait plus de médecin.

M. le duc de Bourgogne demanda à M. de Malherbe (1) où il était logé. Les princes jouèrent après souper. Il arriva un courrier d'Espagne (2) à onze heures et demie du soir.

Le 7, le roi d'Espagne alla à la messe à Thoury. Le curé de ce lieu avait préparé un discours; soit timidité, soit vivacité, il en dit un autre qui ne valait pas celui qu'il m'avait montré.

L'air était fort doux, il n'y avait ni soleil ni brouillard. A une lieue et demie d'Orléans se trouva la maréchaussée, et depuis ce lieu jusqu'à Orléans, il y avait un grand concours de peuple.

Il y a ici dans le manuscrit une lacune qui correspond au séjour que firent les princes à Orléans. Ils y furent rejoints par le duc et la duchesse de Beauvillier.

Duché a fait un récit fort comique de l'embarras de certains personnages chargés de haranguer les princes. Le docteur de la Faculté de droit se perdit dans des citations grecques, et fut pris d'un accès de rire qui gagna l'assistance; le président de l'Élec-

(1) Écuyer sous la direction de M. du Saussoy, écuyer du Roi, commis à tout ce qui regardait l'écurie des princes.

(2) « Il nous apprit que le Roi avait été proclamé à Madrid avec des acclamations infinies du peuple. » (*Journal du duc de Bourgogne*, p. 101.) « Il apportait une lettre du cardinal Porto-Carrero, une du duc d'Aguilar, régent du royaume, et une de la ville de Madrid. » (Duché, p. 46.)

tion s'excusa sur son défaut de mémoire; mise au courant de ces incidents, Mme de Maintenon écrivait au comte d'Ayen : « Il faut qu'il y ait à Orléans de mauvais harangueurs de père en fils, car il y a vingt-cinq ans j'en ai entendu de pareilles à celles qui ont déridé le roi d'Espagne. (*Correspondance générale*, t. IV, p. 356.)

Le jeudi 9 décembre, le roi d'Espagne vint coucher à Saint-Laurent-des-Eaux.

Le temps était si beau qu'on cherchait à se garantir du soleil. Le roi vit en passant Notre-Dame-de-Cléry et le tombeau de Louis XI. Il reçut des présents de Beaugency qui étaient des gâteaux et du vin. Il reçut, en arrivant à Saint-Laurent-des-Eaux, des lettres de la reine douairière d'Espagne. Elle écrivait au roi et à M. le duc de Bourgogne en espagnol. Elle écrivit en français à M. le duc de Berry.

M. de Medina Celi, gouverneur de Naples, écrivit au roi en bon et fidèle sujet. M. le duc de Bourgogne dit en déjeunant à Saint-Laurent-des-Eaux que le roi d'Espagne était fort établi en ce pays.

Le vendredi 10 décembre, le temps n'était pendant le jour ni beau ni mauvais. Le roi alla coucher à Blois. Pour y aller, il passa par Chambord. Il reçut les compliments de la ville à la porte de la ville. Il était logé à Blois *à la galère* (1); Mgr le duc de Bourgogne avait été logé aux Bénédictins (2). Il vint chez le roi d'Espagne, et trouva fort mauvais que le maréchal des logis l'eût logé dans une maison si éloignée de celle du roi d'Espagne.

On apporta au roi et à Monseigneur les présents de ville.

(1) Grande et belle hôtellerie sur les bords de la Loire. (Duché.)
(2) Abbaye dite de Saint-Laumer.

Le doyen de la cathédrale harangua pas mal le roi d'Espagne et MM. les princes. Le président Courtin harangua bien le roi, et très mal MM. les princes. Il arriva, à ce qu'on dit, un courrier d'Espagne. Le roi d'Espagne et MM. ses frères passèrent l'après-souper chacun chez eux parce qu'ils demeuraient loin les uns des autres et parce qu'il pleuvait. MM. les princes jouèrent au brelan. La ville fut illuminée; elle se mit aussi sous les armes; les habitants étaient fort plaisamment armés.

La ville de Blois est bâtie en amphithéâtre, les maisons sont presque toutes de bois, les rues sont très étroites, mal pavées et le pavé est fort pointu.

J'étais logé dans une abbaye de chanoines réguliers nommée Bourg Moyen.

Le samedi 11 le temps était fort beau; le soleil avait tant de force qu'on cherchait à s'en garantir. Le roi et MM. ses frères vinrent coucher à Amboise. Ils y logèrent tous trois au château.

Le dimanche 12 le duc d'Ossone, qui est par conséquent grand d'Espagne, arriva à Amboise; il eut l'honneur d'y saluer son nouveau maître. Il lui dit qu'il était premier gentilhomme de la chambre du feu roi d'Espagne. Il le pria de lui continuer cette dignité (1). Le roi répondit qu'il remettait à la frontière à régler ce qui regardait l'Espagne, qu'il ne déciderait rien en France.

(1) Il voulut, en cette qualité, servir le roi à son dîner; mais M. de Beauvillier lui fit entendre que ce prince serait fort aise qu'il fît sa charge auprès de lui dès qu'il aurait passé la Bidassoa. (SAINT-SIMON, t. II, p. 413.)

Le duc d'Ossone est le petit-fils du gouverneur de (1)... qui condamna si judicieusement les Jésuites au sujet d'une succession.

Le roi alla après dîner avec MM. ses frères aux vêpres à la chapelle du château d'Amboise. Il soupa à son grand couvert. Le prince Pio (2) arriva le matin à Amboise. Il eut l'honneur de saluer son nouveau maître.

Le 13 décembre, le roi et MM. ses frères partirent à huit heures du matin d'Amboise pour venir à Loches. Le temps était parfaitement beau. L'abbaye de Beaulieu fait le faubourg de Loches.

Les princes logèrent au château; on fit tirer le canon du château. Le lieutenant criminel harangua en l'absence des officiers supérieurs. Il prononça en écolier. Le sieur Colin, le président de l'Élection, harangua assez bien le roi et mal MM. ses frères. Il y eut illumination; entrée telle qu'elle peut être à Loches, c'est-à-dire que les rues étaient tapissées, étaient tendues de rideaux de lit et de linceuls; les habitants étaient sous les armes (3).

Le 14 décembre, le roi entendit la messe à Loches; on lui fit voir la ceinture de la Vierge qui est de chameau (4). Le roi sortit de Loches. Il vint coucher à la Haye. La ville est très petite; le roi était mal logé (5), ainsi que MM. ses

(1) Mot en blanc dans le manuscrit.

(2) Depuis capitaine général de Catalogne et marquis de Castelrodrigo.

(3) « Ce soir le roi s'occupa à dessiner et à faire confire des écorces d'oranges qui ne laissèrent pas de se trouver mauvaises. » (Duché, p. 58.)

(4) « On dit qu'elle est longue d'une aune et qu'elle paraît tissée d'argent et de soie. » (Duché, p. 59.)

(5) « A l'Ecu sur la place et les princes chez M. Auger, syndic de la ville. » (Duché, p. 59.)

frères. Les habitants se mirent sous les armes; on y a joué le soir. C'est en cette ville que l'Intendance de Tours finit. M. de Miroménil (1) prit congé de MM. Les princes. Il a tenu table ouverte et les chemins se sont trouvés bons par ses soins.

Le 15, le roi et MM. ses frères sont venus coucher à Châtellerault. Les habitants étaient sous les armes. La ville harangua à la porte; elle fit ensuite ses présents. Le lieutenant général Fumé, de la sénéchaussée, harangua assez bien le roi : le sieur Bouin de Noiré, président de l'Élection et maire, harangua mal le roi et harangua bien M. le duc de Bourgogne. Le chapitre harangua très mal les uns et les autres.

Le 16, le roi et MM. ses frères vinrent à Poitiers. Le temps était froid et il neigea le soir. La campagne était toute couverte de gens qui étaient venus pour voir les princes, en sorte que de Châtellerault à Poitiers on eut le plus beau spectacle du monde. Les paysans y sont bien vêtus, les hommes ont des manteaux d'une étoffe du pays; les femmes ont des espèces d'écharpes de semblable étoffe, les uns et les autres sont bien nourris et sont plus grands qu'à l'ordinaire.

M. le maréchal d'Estrées (2) vint au-devant du roi. Il était à la tête de huit à neuf cents gentilshommes. M. de Verac (3), chevalier de l'ordre, commandait une partie de ces gentilshommes.

(1) Intendant de la généralité de Tours.
(2) Commandant de la province.
(3) M. de Saint-Georges, marquis de Vérac, lieutenant de Roi en Poitou

Les princes étaient logés chez Mme de Razes, veuve du président de Poitiers. Les princes soupèrent à leur petit couvert. Ils jouèrent après souper. L'intendant s'appelle d'Ablesge de Courchan ; il est... et séparé de sa femme; sa fille demeure près de lui.

Le lendemain le roi alla entendre la messe à la cathédrale. M. de Poitiers (1) le reçut en habits pontificaux à la tête de son chapitre; il le harangua. Le seul nom de ce prélat dit que la harangue était belle.

Au retour de la messe, le roi fut harangué par le chapitre de Saint-Hilaire, par l'Université, par le présidial (2).

Le duc de Bourgogne fit la même chose que dessus. Les princes allèrent après-dîner à la chasse (3) et passèrent la ville fort lentement. Le soir, les princes jouèrent. A peine furent-ils couchés que le maréchal d'Estrées donna un grand bal. M. d'Ayen l'avait demandé à M. l'intendant. Il lui avait même proposé de donner les violons et les bougies. Cet intendant, ou économe ou triste, n'en voulut pas entendre parler; cependant il vint avec Mlle sa fille à ce bal. Il y fut pressé, environné par les jeunes seigneurs et il ne trouva pas de siège pour s'asseoir; son chapeau disparut, on lui en mit un sur la tête, qui appartenait à un garde du roi. Enfin il se retira, sa fille d'ailleurs ne fut pas appelée pour danser. Le père et la fille furent très peu contents (4).

(1) L'évêque Antoine Girard était fils d'un conseiller d'Etat, ancien précepteur des enfants mâles du Roi et de Mme de Montespan.

(2) M. Lamirault, recteur de l'Université, et M. de Patigny, président du présidial. (*Mercure galant.*)

(3) Le grand froid nous fit bientôt revenir sans avoir rien trouvé. (*Journal du duc de Bourgogne*, p. 125.)

(4) Duché, racontant l'avanie faite à l'intendant par les jeunes sei-

Le 18, les princes entendirent la messe à Saint-Hilaire; au sortir de la messe j'allai voir M. de Saligné, conseiller, homme qui est né gentilhomme et qui a un très bon carrosse.

Le manuscrit offre ici une lacune qui correspond au voyage de Poitiers à Bordeaux par Saintes et Blaye, le séjour à Bordeaux et la route de Bordeaux à Mont-de-Marsan.

Les princes passèrent à Saintes le jour de Noël; ils y firent leurs dévotions; le roi d'Espagne communia de la main de l'abbé Turgot, aumônier du Roi; les princes, de celle d'un des chapelains du Roi, dit le *Mercure galant,* sans doute l'abbé de Morey. De Blaye à Bordeaux la remontée se fit en bateau la nuit, par la Gironde : le spectacle fut admirable; les princes étaient sur un grand bateau, transformé en *maison navale*, richement décorée, escortée de plus de 300 chaloupes pavoisées et illuminées, au bruit des canons, des symphonies, des acclamations populaires. Le duc de Bourgogne dessina cette scène. A Bordeaux, on séjourna du 30 décembre 1700 au 4 janvier 1701, au milieu de fêtes perpétuelles : les princes logeaient chez le président de la Tresne; sa femme, sœur du marquis de Comminges, aimable et élevée à la Cour, fit les honneurs de sa maison avec une grande magnificence, organisant dîners, bals, comédies. Le connétable de Castille, venu pour complimenter son nouveau maître, fut de toutes les fêtes. Le cortège quitta Bordeaux le 4 janvier, coucha à Preignac, chez M. de Voigny, commissaire des guerres. Duché remarque le vin de la région, alors comme aujourd'hui « blanc et exquis ». Même remarque le lendemain à Langon; la traversée des Landes fut moins appréciée; on était le 8 à Mont-de-Marsan où l'on séjourna le 9. Le duc de Béjar y vint saluer le roi avec deux autres grands d'Espagne; le duc d'Ossone, revenu de Versailles, rejoignit aussi le cortège.

gneurs de la suite des princes, attribue le refus qu'il avait fait de donner un bal au dépit qu'il aurait éprouvé de ne pouvoir y inviter le roi d'Espagne, « les rois, lui aurait dit le comte d'Ayen, n'allant jamais chez les intendants. »

Le 10 janvier 1701, les princes vinrent coucher à Tartas; il y avait près de 150 hommes sous les armes. On fit tirer deux pièces de canon. Les princes entendirent la messe à la paroisse. Ils étaient logés chez M. de Viaux. Il est bonhomme, il craint la raillerie et il est plein d'honneur.

Le 11, les princes vinrent à Dax; ils furent harangués le 12 par l'évêque à la tête de son clergé. Cet évêque s'appelle d'Abadie d'Arboucave. Il était auparavant curé de Marlac, dans le Béarn, diocèse de Lescure (1). Cette cure vaut 4 à 500 livres. Les princes allèrent voir une fontaine dite la fontaine bouillante. On proposa aux princes d'y jeter un chien vif; ce chien eût été bientôt mort et pelé; les princes ne le voulurent pas.

J'y ai vu M. le président de Monaie; il y est aussi receveur des décimes et très galant homme. J'étais logé à Dax chez M. Magne, marchand. Le premier président s'appelle Bordat et harangua bien MM. les princes.

Le 12, les princes vinrent à Bayonne. Les mauvais chemins les ont obligés d'y venir par eau (2). Ils partirent au bruit du canon. Ils furent harangués au bord de l'eau par les jurats de cette ville. J'y vins par terre et je n'ai mis que sept heures et demie à faire ce trajet; MM. les princes en ont mis autant.

Le 13 janvier 1701, les princes furent harangués à Notre-

(1) Aujourd'hui Lescar, département des Basses-Pyrénées, alors évêché suffragant d'Auch.

(2) Ils descendirent l'Adour dans une chaloupe appartenant au duc de Gramont, gouverneur de Bayonne.

Dame, qui est la cathédrale, par le plus ancien chanoine. Il n'y a point de dignité dans cette église. M. le duc de Bourgogne, accompagné de M. le duc de Berry, alla voir la mer (1) : le soir il en parla pendant tout son souper.

Le 14 janvier, M. le duc de Bourgogne alla jouer le matin à la paume; il retourna l'après-dîner à la mer. Il y fut accompagné de M. le duc de Berri. Le roi d'Espagne y fut aussi.

Le 15, les princes jouèrent chez eux (2).

Le 16, les princes allèrent à vêpres.

Le 17, ils allèrent le matin jouer à la paume ; M. le duc de Bourgogne parla, à son dîner, sur ce qu'on se lassait moins du pain, du vin et de la viande de boucherie que du gibier, des massepains et des vins de liqueur. Les princes allèrent l'après-dîner au divertissement des taureaux (3); il plut à verse le soir.

Le 18, les princes allèrent jouer à la paume ; ils allèrent l'après-dîner à la citadelle; de là M. le duc de Bourgogne et M. le duc de Berry allèrent à la rivière; ils

(1) Qu'ils n'avaient jamais vue, dit son *Journal*, p. 154.

(2) Pendant le séjour des princes à Bayonne, le roi d'Espagne reçut le duc d'Harourt, ambassadeur de France, venu de Madrid, et plus de 300 seigneurs espagnols.

(3) Le duc de Bourgogne décrit la course de taureaux dans son *Journal*. « Ils ne se défendirent pas bien, dit-il, et par là ne donnèrent pas grand plaisir. »

y montèrent un vaisseau (1). M. le chevalier de Pontac voulut leur expliquer et parler marine; il trouva un prince plus instruit que les plus anciens capitaines de vaisseaux.

L'évêque de Catane (2) vint au souper; M. le duc de Bourgogne lui apprit que les Normands avaient délivré la Sicile des Maures. Le prince lui parla de la différence du Bréviaire romain et du parisien. Il parla des sermons et des lettres de saint Augustin. J'étais logé chez les PP. Augustins : le supérieur s'appelle le P. Ferrand; le lecteur, le P. Clément Lauby : ce sont de très honnêtes gens. Ils en ont parfaitement bien usé avec moi.

Le 19, les princes sont sortis de Bayonne pour venir à Saint-Jean-de-Luz. Le temps était parfaitement beau; le soleil avait tant de force que la plupart des petites gens étaient nu-pieds à la campagne; les princes sortirent au bruit du canon de Bayonne. Ils trouvèrent à une demi-lieue de la ville une danse d'hommes basques; il y en avait environ huit. On découvre le long de ce trajet la mer en plusieurs endroits. Le chemin est même en partie sur le bord de la mer. Elle était un peu agitée et donnait un très beau spectacle.

Les princes arrivèrent au bruit du canon de Saint-Jean-de-Luz. Les régiments des fusiliers et d'Aunis sont en

(1) Deux frégates étaient retenues dans le port par la barre et attendaient la grande marée d'équinoxe pour sortir. (*Journal du duc de Bourgogne.*)

(2) Ce prélat était venu saluer son nouveau roi à Bordeaux et s'était joint au cortège. « Il ne parle point français et dit quelques mots de méchant latin, » observe le prince dans son *Journal*. C'est donc en latin que le prince dut soutenir avec lui la conversation liturgique et théologique que rapporte ici notre auteur.

garnison à Bayonne; ils vinrent à Saint-Jean-de-Luz garder le roi et MM. les princes. On y apprit la mort de M. de Monaco (1). Les princes s'allèrent promener sur le bord de la mer; ils y tirèrent des oiseaux.

Le 20, les princes ont été à l'église de Saint-Jean, elle est bâtie et ornée d'amphithéâtres (2); les Basques ont dansé sous les fenêtres des princes. Le roi d'Espagne alla chasser l'après-dîner; il alla jusqu'à trois quarts de lieue d'Irun. M. le duc de Berry alla aussi chasser. M. le duc de Bourgogne alla à la mer.

Le 21, MM. les princes allèrent voir la forteresse d'Hendaye. Le roi d'Espagne alla chasser. M. le duc de Bourgogne examina, d'Hendaye, la place de Fontarabie. Il parla à ce sujet du siège que feu M. le prince avait mis et levé devant cette place. M. le duc de Bourgogne la fit saluer. Le gouverneur de Fontarabie fit rendre le salut et fit tirer lorsque les princes s'en allèrent. Je fus voir Fontarabie, cette place est forte par sa situation. La garnison était de dix-huit soldats en tout, gens mal vêtus, si pauvres qu'il me demandèrent l'aumône « *por l'amor di Dios* ». De Fontarabie j'allai à Irun, gros bourg d'Espagne. J'y vis la maison destinée à leur nouveau roi. Les tapisseries en étaient de haute lisse, or et argent (3). Les tapis de

(1) Ambassadeur de France à Rome.

(2) « Il y a dedans, tout autour, trois étages de galeries ou balcons, comme à la comédie et à l'Opéra. Le Roi a été marié dans cette église en 1660 et c'est Sa Majesté qui a fait faire ces belles galeries ou balcons. » (DUCHÉ, p. 130.)

(3) Ancienne tapisserie de Flandre, toute relevée d'or, représentant l'histoire de Persée et d'Andromède. (DUCHÉ, p. 135.)

table de velours cramoisi chamarré or. Le lit de velours cramoisi chamarré de galon d'or et doublé d'une moire d'argent; ce lit était garni de six petits matelas de damas cramoisi. Cette maison appartient à une femme de condition; pendant que j'y étais y vint un vieux capucin, c'est-à-dire très puant; la dame de la maison alla à lui; elle lui baisa la main; ce bon père lui présenta sa main comme s'il lui avait fait une grande grâce.

L'église d'Irun est dédiée à Notre-Dame; elle est bien bâtie et fort riche, pour une église de village, en vaisselle d'argent. L'église de Fontarabie est dédiée à la Conception de la Vierge; elle a un grand et beau tabernacle d'argent ; le devant d'autel est aussi d'argent.

Les filles et les femmes espagnoles ont la tête toute nue, leurs cheveux sont attachés par derrière ou aux deux côtés avec un ruban. Les femmes veuves ont la tête couverte et elles sont précisément coiffées et vêtues jusqu'au bas de la gorge comme les novices de la Visitation. Les jalousies espagnoles dont on parle tant en France ne sont propres qu'à mieux tromper les maris; elles sont semblables à celles que l'on met aux loges de la comédie ou aux autres tribunes; elles se lèvent par le bas ou à côté.

Je vins coucher à Saint-Jean-de-Luz; j'y appris que Mme de Beauvillier avait pris congé du roi d'Espagne et que Sa Majesté avait été fort attendrie.

Les seigneurs français prirent congé du roi un moment avant qu'il allât à son prie-Dieu; le roi était debout en sa ruelle; chaque seigneur s'avança à son tour et fit une profonde révérence au roi. J'eus le même honneur après la prière du roi.

Le 22 janvier 1701, les princes entendirent la messe; ils déjeunèrent ou pour mieux dire ils dînèrent à deux heures; ils se rendirent en carrosse à l'île de la Conférence. Cette île est célèbre par le mariage du Roi. Le roi y est arrivé avec MM. ses frères, fort sensibles à la séparation qui allait se faire. La seule douleur parlait à cette occasion. M. le maréchal de Noailles retenait ses larmes avec peine aussi bien que M. de Beauvillier. C'est dans ces circonstances que le bâtiment espagnol (1) qui devait porter le roi à Irun arriva au bord; M. le duc d'Harcourt alla l'examiner; dès qu'il eut fait avertir le roi, il regarda tendrement MM. ses frères; un suisse en fut touché. Il sortit de carrosse; M. le maréchal de Noailles et M. de Cando (2) le soutenaient. M. le duc de Bourgogne et le duc de Berry sortirent en même temps. M. le duc de Bourgogne voulut embrasser le roi, mais ils versèrent dans ce moment tant de larmes que M. le maréchal prit le roi sous les bras et le conduisit à sa barque. M. le duc de Beauvillier remonta en carrosse avec MM. les princes (3).

Le roi d'Espagne monta dans son bâtiment au bruit des tambours et des trompettes françaises; 4,000 Français étaient sur le bord de cette rivière; 4,000 Espagnols de l'autre côté. Les Espagnols étaient remplis de joie; les Français ne paraissaient pas si contents; le concours de peuple était extraordinaire; les arbres du voisinage portaient plus

(1) *Maison navale*, richement ornée, remorquée par quatre chaloupes. (*Mercure galant.*)

(2) Un des quatre gentilshommes de la Manche.

(3) « Pour ne pas les laisser en proie à leur douleur, » dit le *Mercure galant*, qui ajoute : « Tout notre bord fondit en larmes : les Suisses eux-mêmes en répandaient. » Le maréchal de Noailles accompagna Philippe V dans son bateau jusqu'à Irun.

d'hommes que de branches. A peine le prince fut-il embarqué que j'allai à Irun; j'y arrivai par terre plus tôt que le roi. Il était attendu au port par 1,000 Espagnols et par les trois gardes, savoir : la garde castillane, la suisse et l'allemande; il descendit sur un petit pont préparé; le duc d'Albe donna la main au roi. Il alla directement à Notre-Dame d'Irun. Il y fut reçu sous un dais par l'évêque de Pampelune à la tête de quinze ecclésiastiques. Le dais était porté par des gentilshommes. Cet évêque fit présenter un carreau à ce prince et se mit à genoux; il baisa la croix que l'évêque lui présenta. Cet évêque mena Sa Majesté jusqu'à son prie-Dieu; il entonna le *Te Deum,* qui fut chanté en faux-bourdon. A peine fut-il chanté que mille voix s'élevèrent et crièrent dans l'église en leur langue : « Vive le roi. » Le roi en sortit; il alla dans la maison qui lui était destinée.

Le 23 janvier, MM. les princes entendirent la messe à Saint-Jean-de-Luz; ils vinrent dîner à Bayonne. Ils entendirent les vêpres à la cathédrale. Le canon de la citadelle et du glacis fut tiré le soir; il y a 87 pièces de canon et 16 mortiers. M. de La Bourdonnaye, intendant, fit une assez grande diligence pour faire servir ses tables à l'ordinaire; c'est un gentilhomme; il est de Bretagne. Il a été intendant en Normandie. Il n'a rien négligé pour se faire de la réputation : les chemins de son intendance ont été très bien réparés; une partie considérable de ces chemins étaient faits à neuf. Il a toujours tenu bonne et grande table; il a eu deux carrosses : l'un était pour ceux à qui les équipages manquaient, l'autre était pour lui, et il y donnait cinq places. Tous ses officiers, surtout ceux de

bouche, étaient doubles; il en avait fait venir un grand nombre de Paris. Cet intendant a porté la précaution si loin qu'il avait fait provision de cent livres de cire jaune; il les destinait à éclairer les carrosses des princes en cas que le hasard les mît en nuit, ou à les donner à ceux de la suite des princes, si l'on couchait à quelque endroit où il n'y eût point de cirier.

Cet intendant a souvent eu l'honneur de jouer avec MM. les princes : il avait mené avec lui un M.... C'est un homme qui sait les jeux. Cette précaution était pour attirer du monde chez lui. D'ailleurs, cet intendant a eu des manières très gracieuses pour ceux qui allaient chez lui et il n'est jamais embarrassé dans son domestique.

Les princes mangèrent le soir à leur grand convert.

Le 24 janvier, les princes entendirent la messe à cinq heures et demie à la cathédrale de Bayonne; ils partirent à six heures pour se rendre à Dax. Le temps était affreux; il pleuvait à verse. Ils y arrivèrent à six heures et demie; ils mangèrent le soir à leur petit couvert.

Le 25, ils entendirent la messe aux Pères Barnabites. M. le duc de Bourgogne se retira jusqu'à dix heures et il joua jusqu'à son dîner. Il dina et, sur les trois heures, il joua au brelan. Il soupa chez M. le duc de Beauvillier. Jamais souper n'a été plus magnifique. Le mauvais temps, les eaux débordées depuis plusieurs jours, ne l'empêchèrent pas d'avoir des hures de sanglier en entremets. Mme la duchesse de Beauvillier fit bien les honneurs de sa table; elle but en particulier cinq santés. Les musiciens du Roi y dirent des chansons grotesques et gaies.

Le 26, les princes assiégés des eaux (1) allèrent à la messe aux Cordeliers. Ils jouèrent le matin et le soir; ils soupèrent à leur grand couvert. Il y eut un grand bal à Dax. Mlle de Rouar, fille du procureur du Roi, fut la reine du bal.

Le 27, ils allèrent entendre la messe à la même église. Ils jouèrent jusqu'au dîner et allèrent tirer l'après-dîner. Les princes ont ainsi passé le temps jusqu'au 1er février.

Le 1er de février, ils le passèrent à faire leurs dévotions. Ils allèrent l'après-dîner aux Capucins.

Le 2 février (2), ils communièrent en habit de l'Ordre; ils assistèrent à la procession : l'après-dîner à vêpres à la cathédrale. Ce fut en ce jour que le pont fut fini; ainsi les princes se virent en état de venir à Tartas.

Le 3, la journée était fort belle. Les princes repartirent sur le midi de Dax. Toutes les rues étaient remplies de bourgeois de Dax. Les dames se rendirent à la porte de la ville; elles y virent passer MM. les princes, et selon toutes les apparences, elles y venaient voir passer ceux qui leur avaient fait passer le temps. J'étais logé chez Mme d'Abesse; c'est une femme de condition de qui j'ai reçu toutes les honnêtetés possibles. J'ai vu à ce voyage M. de Momen; j'y ai aussi vu M. de Loqua, lieutenant criminel et conseiller au Présidial. J'ai oublié de marquer qu'il y eut chaque jour un bal à Dax; le dernier du mois, les pages donnèrent à leur tour le bal; il était très beau et de bon goût. Ils

(1) L'Adour était débordé.
(2) Fête de la Purification.

allèrent si fort à tout ce qui pouvait le rendre beau qu'ils envoyèrent en poste chercher des confitures et du ruban à Bayonne. M. l'évêque a fort bien donné à manger dans ce séjour. Son frère, le baron d'Arbouquave, en faisait les honneurs à l'allemande. C'est à Dax que M. Le Gendre, intendant de Montauban, a joint, quoique son intendance ne commence qu'à Nogarot.

Le 3 février, les princes vinrent coucher à Tartas; ils y furent reçus comme le 10 de janvier.

Le 4, ils vinrent au Mont-de-Marsan; il y avait environ 200 hommes sous les armes; j'y étais logé chez un nommé Ralle, premier huissier de nom et d'inclination. L'évêque d'Aire y vint faire les honneurs de son diocèse : il m'y donna à souper magnifiquement. MM. les princes se mirent au jeu en arrivant; le jeu fini, Mme la duchesse de Beauvilliers prit congé des princes; ils la saluèrent sur la joue gauche.

Le 5, ils entendirent la messe aux Filles de Sainte-Claire à cinq heures et demie. M. le duc de Beauvillier prit congé de MM. les princes. Ils vinrent par un très mauvais temps à Nogarot. Ils y arrivèrent et y jouèrent.

Le 6, dimanche gras, ils entendirent la messe à Saint-Nicolas de Nogarot et les vêpres. Après, ils jouèrent au brelan jusqu'au souper. Ils soupèrent à leur grand couvert : il y eut musique.

Le 7, ils partirent de Nogarot après y avoir entendu la messe aux Cordeliers. M. le maréchal de Noailles dit au

supérieur de cette maison qu'il n'avait pas su que les chevaux des gardes fussent dans leur cloître; il leur fit donner cinq louis. Après la messe, les princes sont venus coucher à Vic-Fezensac; il y avait près de 100 hommes sous les armes.

Le 8, les princes entendirent la messe à la paroisse, ils partirent ensuite par un très beau temps; ils arrivèrent à Auch; tous les bourgeois étaient sous les armes au nombre de 750. Chaque compagnie était coiffée uniformément et avait sa cocarde particulière. Le premier consul et les officiers de la ville haranguèrent à la porte de la ville et firent ensuite leurs présents. Les princes jouèrent après leur arrivée, et ils allèrent ensuite souper chez M. le maréchal de Noailles. Jamais souper n'a été mieux entendu. On y but à la santé du roi d'Espagne et de Messeigneurs ses frères : force verres furent cassés. M. le maréchal de Noailles cassa le premier. Je soupai chez M. l'abbé de Chaulnes.

Le 9 février, M. le duc de Bourgogne fut harangué par M. l'abbé de Chaulnes en qualité de prévôt de Sainte-Marie, il parla très bien. M. Daspe, premier président et juge mage, harangua à son tour et avec moins de succès. M. Marinan, deuxième président du Présidial et président de l'Élection, n'harangua pas si mal à la tête des élus. Ces harangues faites, j'ai examiné l'église cathédrale; elle est dédiée à Sainte Marie et est un beau bijou (1). J'ai en-

(1) Le duc de Bourgogne la trouva aussi « fort belle ». Duché en donne une description très complète. Elle est surtout remarquable par ses boiseries et ses vitraux du XVIe siècle qui existent encore aujourd'hui. (Voir *Monographie de la cathédrale d'Auch*, par l'abbé Caneto.)

suite dîné chez M. l'abbé de Chaulnes. J'ai vu l'après-dîner le séminaire; il est entre les mains des PP. Jésuites. J'étais logé chez Mlle Destebenette; elle est digne d'une singulière estime.

L'après-dîner, M. le duc de Bourgogne eut un accès de fièvre. Cet accès fit déterminer sur-le-champ qu'on demeurerait encore le jeudi suivant, 10 de ce mois, à Auch.

Le 10 février, le prince entendit la messe dans sa chambre, M. le duc de Berry l'entendit à Sainte-Marie. Il dîna à son grand couvert et tint bonne compagnie tout le jour à M. le duc de Bourgogne. Je dînai chez M. l'abbé de Chaulnes. J'allai après dîner, avec M. l'abbé de Turgot, voir le Garau, maison de campagne qui appartient à M. le président à mortier d'Arpé. M. l'abbé son frère nous y accompagna.

Le 11 février, vendredi, on apprit à sept heures du matin que M. le duc de Bourgogne se portait bien. Les pourvoyeurs n'apportèrent pas le poisson assez tôt pour dîner, en sorte que M. le duc de Berry ne mangea que des viandes de collation (1) : toute la maison collationna le matin. M. le duc de Bourgogne ne sortit point; M. le duc de Berry demeura près de M. son frère. Ils firent jouer leurs courtisans aux barres dans une prairie qui est au dehors d'Auch : ils les voyaient de leurs fenêtres.

(1) Quant au duc de Bourgogne, il avait été décidé, après consultation entre Noailles, le confesseur et le médécin du prince, et après avoir pris les ordres du Roi, qu'il ne ferait point de carême. (Rathery, *Bull. du Com. hist.*, t. IV, p. 100.)

Le 12 février, les princes entendirent la messe dans la chapelle de l'archevêché. La journée fut très belle. Les princes allèrent coucher à Gimond. Ils trouvèrent en arrivant 1,200 hommes sous les armes. Ces hommes avaient été convoqués par ordre de M. Legendre, intendant, des paroisses voisines. Ils étaient tous bien armés et d'assez bonne façon. J'allai à l'abbaye de Gimond. M. le duc de Bourgogne arriva en cette petite ville en très bonne santé : il joua même le soir au lansquenet.

Le 13, les princes entendirent la messe à Gimond, diocèse de Lombez. Les princes vinrent coucher à l'Isle-en-Jourdain. Ils y arrivèrent par un très beau temps et ils jouèrent tout le soir.

Le lundi 14 février, les princes entendirent la messe à la collégiale de l'Isle ; ils vinrent par un très beau temps dîner à Aiguevin ; ils y trouvèrent près de 100 hommes sous les armes. Ils y avaient été appelés par ordre de M. Legendre, intendant, de plusieurs paroisses voisines. Les habitants de ce lieu avaient fait des portes de lierre à l'entrée de ce lieu. Ils arrivèrent à Toulouse sur les quatre heures du soir (1).

Le 15 février, les princes entendirent la messe à l'église Saint-Étienne; la cathédrale nous disputa l'honneur de la

(1) Voir dans Duché la description de l'entrée qui fut splendide, entre deux haies de bourgeoisie armée, magnifiquement habillée, distribuée en quatre compagnies ayant chacune son drapeau et la cocarde de couleur différente, avec défilés de corporations, harangues, clercs de la basoche, feux d'artifices allégoriques, une mise en scène d'une richesse inouïe. L'article du *Mercure galant* paraît avoir été fait avec les lettres de Duché.

dire et ils furent condamnés. M. l'archevêque (1) les y reçut et les harangua à la tête du chapitre. Le Parlement harangua chaque prince en particulier. M. le premier président Moraut était alors à Paris; ce fut, par cette raison, M. le président Riquet (2) qui porta la parole et qui s'en acquitta bien. Les trésoriers de France haranguèrent ensuite; celui qui porta la parole s'en acquitta bien (3). L'université eut son tour et fit mal, et pour la composition et pour la prononciation. Le président harangua mal pour la prononciation et assez bien pour la composition. Le temps fut très mauvais; il obligea MM. les princes à demeurer chez eux.

Le mercredi 16 février 1701, MM. les princes entendirent la messe à Saint-Sernin; ils visitèrent ensuite les reliques. Ils donnèrent ensuite audience à l'Académie. M. le chevalier de Catelan portait la parole et s'en acquitta bien; ils dînèrent ensuite. L'après-dîner, ils furent au Cours. Les dames vinrent y faire assaut de beauté et de parure; elles étaient toutes en habit noir; ils allèrent aussi voir les *Bazacles* du moulin de Toulouse (4).

Le 17 février, les princes entendirent la messe à la maison professe des Jésuites. Ils allèrent ensuite aux Jacobins; ils y virent la tête de saint Thomas et ils dînèrent ensuite. Ils allèrent l'après-dîner aux Chartreux. Dom..., prieur,

(1) J.-B. Michel Colbert de Villacerf.

(2) Fils du créateur du canal du Languedoc, président à mortier.

(3) M. de Noblet, de l'Académie des Jeux floraux.

(4) Voir dans Duché la description complète de ce moulin qui contenait 32 meules et constituait, pour l'époque, une merveille de mécanique hydraulique.

leur fit servir une très magnifique collation. Ils mangèrent chacun un biscuit. Ils retournèrent chez eux et ils jouèrent. J'étais logé chez M. de Fermat, homme d'un singulier mérite et conseiller du Parlement de Toulouse (1).

Le vendredi 18 février, MM. les princes entendirent la messe à Saint-Étienne; ils vinrent coucher à Villefranche-en-Lauraguais par le plus beau temps du monde. Il y avait six compagnies de cinquante hommes chacune; il y avait encore une compagnie de bourgeois composée de cent hommes; chacun avait une cocarde.

Le samedi 19 février, les princes entendirent la messe à la paroisse de Villefranche; ils dînèrent en ce lieu; ils arrivèrent à Castelnaudary; il y avait six compagnies de bourgeois sous les armes; elles étaient de cinquante hommes chacune : la ville harangua à la porte; elle fit ensuite ses présents. Le présidial harangua; le juge mage (2) porta la parole en l'absence des présidents. Castelnaudary est du diocèse de Saint-Papoul. M. de Saint-Papoul y vint pour cette raison; il y donna à souper à M. le maréchal de Noailles; il harangua le lendemain M. le duc de Bourgogne.

Le dimanche 20 février 1701, MM. les princes entendirent la messe à l'église de Saint-Michel; c'est la principale de Castelnaudary et c'est une collégiale. M. de Saint-Papoul (3) les reçut à la porte de l'église à la tête de ce cha-

(1) Sans doute le fils du célèbre géomètre.

(2) M. de Cup.

(3) Fr[illegible]ce Barthelemy de Gramont de Lauta.

pitre et harangua MM. les princes. Ils dînèrent à moitié chemin (1). Ils arrivèrent sur les trois heures à Carcassonne. Il y avait douze cents bourgeois sous les armes. Ils étaient distribués en dix-huit compagnies. Les officiers de ces compagnies étaient habillés uniformément. La ville harangua à la porte de la ville; les princes descendirent et logèrent dant la maison de M. de Carcassonne (2) : ils jouèrent en arrivant.

Le lundi 21 février, les princes entendirent la messe dans l'église de Saint-Vincent, paroisse de Carcassonne. M. de Carcassonne les reçut et les harangua à la tête des chanoines de la cathédrale. Ce prélat parla si bas que peu de gens l'entendirent. Le président harangua après la messe : M. de Murat, premier président, s'en acquitta avec un applaudissement général. Il m'avait demandé aux maréchaux des logis ; il me reçut et m'a donné à manger très honorablement. Les princes dînèrent ensuite. Après leur dîner, ils allèrent voir une manufacture de drap qui est dans la cité; on fit du drap et on le teignit en écarlate en leur présence. Ils retournèrent tous chez eux.

Le 22, les princes entendirent la messe aux Cordeliers. Ils vinrent par le plus beau temps du monde coucher à Azille, diocèse de Narbonne. Il y avait douze cents hommes sous les armes : ils étaient distribués en douze compagnies, six pièces d'artillerie jouèrent leur jeu. Il y eut un petit feu de joie, une espèce d'illumination. J'étais logé chez M. Demolinier, médecin.

(1) A Alsonne.
(2) L.-J. d'Adhémar de Monteil de Grignan.

Le mercredi 23 février, les princes allèrent à Capestan (1).

Le jeudi 24, ils entendirent la messe à Capestan; ils parcoururent le canal. Ils vinrent coucher à Béziers; ils furent harangués par le président et le lieutenant criminel du Présidial.

Le vendredi 25, ils allèrent à la cathédrale; ils y furent reçus par M. l'évêque (2) à la tête de son clergé; ils vinrent coucher à l'abbaye de Valle-Magne. Cette abbaye est à M. le cardinal de Bonzy (3) et aux Bernardins (4).

Le samedi 26, ils entendirent la messe; ils vinrent à Montpellier. M. de Montpellier (5) alla au-devant de MM. les princes.

Le mardi 1er mars 1701, les princes entendirent la messe chez les Pères de l'Oratoire; ils vinrent coucher à Nîmes.

Le mercredi 2 mars, M. l'évêque de Nîmes (6), le présidial et l'Académie haranguèrent MM. les princes; ils

(1) Le trajet se fit pendant cette journée et la suivante par le canal du Languedoc, dans une barque que le président Riquet avait fait préparer. (*Journal*, p. 176. — Voir aussi Duché, p. 208.)

(2) Jean-Armand de Rotundis de Biscarras.

(3) Pierre de Bonzi, deux fois ambassadeur en Pologne, alors archevêque de Narbonne.

(4) Le soir, le maréchal de Noailles organisa un divertissement qui fut joué en costume par les chanteurs et musiciens de l'Opéra attachés à la suite des princes.

(5) Joachim Colbert de Croissy, frère du marquis de Torcy.

(6) Le célèbre Fléchier; son discours est reproduit par Duché, p. 227.

allèrent ensuite voir l'amphithéâtre surnommé les Arènes. Après dîner ils allèrent à la Maison Carrée, de là ils allèrent voir les ruines du temple de Diane et de Vesta; et ils virent le lac appelé vulgairement la Fontaine voisine de ce temple. Le peuple, qui sut que MM. les princes iraient examiner les ruines de ce temple, se rendit sur une petite colline près de ce temple; cette colline est en amphithéâtre; elle était remplie d'hommes et de femmes depuis le haut jusqu'au bas, spectacle qui est au-dessus de deux arcs de triomphe élevés à cette occasion, à la porte de la ville et à l'entrée du Cours, par les soins des magistrats. Il y entrait beaucoup de bois et de lauriers. Les princes traversèrent le Cours pour se rendre chez eux.

Le jeudi 3 mars, les princes entendirent la messe aux Jésuites; ils vinrent dîner à Beaucaire, petite ville célèbre par sa foire. Le temps y fut si mauvais ou, pour mieux dire, le vent si impétuieux que les princes demeurèrent l'après-dîner chez eux. La violence du temps, la rapidité du Rhône, empêchèrent MM. les princes d'en faire le trajet en bateau. Cette ville leur avait fait une chambre sur un bateau; elle était tout ouverte et garnie de rideaux d'un damas cramoisi avec une frange d'argent; vingt bateliers devaient être à la rame; ils eussent tous été vêtus de casaquins rouges et un galon d'argent sur toutes les coutures; les bas et les culottes eussent été bleus.

Le vendredi 4 mars, les princes traversèrent le Rhône sur le pont, quelque mauvais qu'il soit; c'est au bout de ce pont que finit l'intendance de Languedoc; c'est là où

M. de Baville (1) prit congé de MM. les princes ; les princes prirent la route de Salon. Ils passèrent par une grande plaine nommée la plaine de Crau. Elle est partout si pleine de pierres qu'on ne trouverait pas à y placer son pied sur de la terre. Cependant ces pierres couvrent d'excellentes herbes; de nombreux moutons y paissent chaque jour. C'est au bout de cette plaine que M. de Grignan, lieutenant général de la province (2), et M. Lebret, intendant, joignirent MM. les princes; ils arrivèrent à Salon. Ils n'eurent pas la curiosité de voir le tombeau de Nostradamus; j'y cherchais ce maréchal qui vint en 1699 débiter à la Cour ses rêveries. Les princes logèrent dans un château qui appartient à l'archevêque d'Arles. L'abbé de Bussy vint en faire les honneurs comme grand vicaire d'Arles, et il y vint en habit court. Il a donné à souper aux jeunes maîtres de la cour des princes et il ne fit pas de compliment aux princes. Ils vinrent à Aix par Salon plutôt que par Arles, et il n'en faut pas être surpris. Un médecin d'Arles dit aux maréchaux des logis qu'il y traitait quelques personnes de la petite vérole. Cet avis mérita d'autant plus d'attention que M. l'archevêque d'Arles en venait d'être fort mal traité. Le peuple sut l'avis qu'avait donné ce médecin, il investit sa maison et l'y aurait fait mal passer le temps si les magistrats n'avaient pas interposé leur autorité.

Le samedi 5 mars, les princes entendirent la messe au château de Salon. Ils vinrent coucher à Aix; il y avait

(1) Nicolas de Lamoignon, intendant de Languedoc pendant trente-trois ans.

(2) M. de Grignan, le gendre de Mme de Sévigné, avait dans la Crau une maison nommée Boisvert où les princes dînèrent.

près de douze cents hommes sous les armes. Une compagnie de cent marchands étaient uniformes. Ils étaient vêtus d'un pinchinat brun avec des boutons de cuivre; la veste, le parement des manches du justaucorps, la culotte et les bas étaient d'écarlate; leur chapeau était bordé et la cocarde de ruban ponceau. Les princes passèrent sous cinq arcs de triomphe élevés très élégamment, avant que d'arriver à l'archevêché (1). Chaque arc de triomphe coûtait 3,000 livres, un de ces arcs représentait la cour des amours, ancienne juridiction établie autrefois à Avignon. C'était là où les amants et les maîtresses portaient toutes les difficultés que l'infidélité et le caprice font naître entre eux.

Le dimanche 6 mars, les princes reçurent les compliments de toutes les compagies d'Aix. M. Lebret, qui est aussi premier président du Parlement, harangua avec un grand succès. Après dîner les princes entendirent vêpres à l'Oratoire; ils virent le jeu de l'orange dans le Cours. Le Cours est un des plus beaux du royaume. Ils virent ce combat dans la maison de Mme de la Roque (2) et dans un balcon grillé, précaution nécessaire pour n'être pas maltraité de quelques oranges; le balcon était orné d'un dais de damas cramoisi à franges d'or.

Ce fut de ce balcon que les princes virent quatre cents hommes vêtus d'une camisole blanche, d'une gibecière garnie de deux cents oranges et d'une culotte rouge. Ils avaient chacun une fronde à la main. Ils allèrent fièrement et avec ordre attaquer quatre cents autres hommes qui avaient des culottes bleues; le choc fut vif et bien soutenu.

(1) L'archevêque, le célèbre Daniel de Cosnac, était alors absent.
(2) Veuve d'un président.

Les rouges se lassèrent d'attaquer avec des oranges; a peine en eurent-ils jeté quatre à cinq cents qu'ils en vinrent aux mains, ils se jetèrent sur les bleus; ils les prirent par les cheveux; ils leur donnèrent des coups de poing; ils les obligèrent à abandonner le terrain. Ainsi un jeu d'adresse devint une tragédie pleine de fureur et d'inhumanité. Mme de la Roque voulait faire succéder un beau concert et une magnifique collation à ce jeu de l'orange; ses espérances furent trompées; les princes sortirent sur-le-champ, ils allèrent voir l'église Saint-Jean du grand prieuré de Malte. Un commandeur ecclésiastique les reçut à la porte; il invita M. le duc de Berry à faire la conquête de la Terre Sainte. Les princes y virent un drapeau pris sur les Turcs par un chevalier d'Aix : ce drapeau a sept aunes de largeur, trente de longueur. Il est semé de croissants et de turbans. Il est blanc, rouge et bleu.

Le lundi 7 mars, les princes entendirent la messe à la chapelle de l'archevêché. Ils mirent pied à terre à une lieue de Marseille; cet endroit est nommé par excellence « la vue » et en langage du pays « *la Viste* ». On y découvre la mer, la ville de Marseille et plus de deux mille cinq cents bastides d'un même coup d'œil. Il y avait quatre mille hommes sous les armes, trente mille par les rues ou aux fenêtres; il y avait deux arcs de triomphe. Les princes allèrent le soir même à l'opéra d'*Isis*.

Le mardi 8 mars, le prévôt de l'église de Marseille et le lieutenant général de la sénéchaussée haranguèrent les princes. Ils allèrent visiter le fort Saint-Jean et au port; quarante galères étaient rangées du côté de la

ville, plus de cent vaisseaux marchands étaient rangés de l'autre côté du port. Ils entrèrent dans la maison de ville; ils furent salués trois fois au sortir du port par le canon des quarante galères. Après dîner les princes allèrent au parc; ils y virent et ils y admirèrent la salle d'armes. M. de Montmor, intendant de marine, avait élevé dans cette salle un trophée; les esclaves de ce trophée étaient quatre Maures. Il leur donna une entrée de ballet de douze hommes armés de pied en cap. Après avoir vu les magasins et les manufactures nécessaires aux galères, ils vinrent se promener dans le bassin du port. Ils montèrent une chaloupe garnie au dedans de velours cramoisi, avec une crépine et un galon d'or. Le dessus était de même étoffe; le fond était couvert d'un tapis de Turquie. Vingt-deux matelots ramaient; ils étaient habillés à la Siamoise, à la mode des Indiens, des Maures, des Flamands, des Anglais, des Espagnols et des Français : tout le bas du bord était sculpté et doré.

Le mardi 9 mars, les princes allèrent au nouvel arsenal; ils entrèrent dans des manufactures; il virent mettre une galère à la mer; ils examinèrent la galère coupée (1). Après dîner, ils montèrent à cheval, ils firent la revue des troupes des galères; ces troupes sont bien au-dessus de celles qui servent sur la terre. Après la revue faite, ils allèrent à l'abbaye de Saint-Victor et de là ils allèrent pour la seconde fois à l'opéra d'*Isis*. Au sortir de l'opéra, ils

(1) « On nous fit voir un vieux corps de galère coupé en long; en sorte que nous vîmes la manière dont le fond de cale est rempli de toutes les choses qu'on y met, et l'ordre dans lequel elles sont rangées. » (*Journal du duc de Bourgogne*, p. 200.)

virent le feu d'artifice préparé par la ville; c'est le plus beau qu'on ait fait de toute la route. Il réussit assez bien; le bois seul coûtait douze mille livres. On eut tout à la fois une belle symphonie.

Jeudi 10 mars, le matin se passa à visiter les fortifications de la ville et les manufactures des étoffes en dorure qui sont ici établies depuis quelques années.

Après dîner ils se promenèrent sur le port; ils allèrent à l'opéra d'*Armide;* après ce spectacle, M. de Montmor, intendant de marine, leur donna un feu d'artifice; trente ou quarante forçats assis sur leurs jambes faisaient une espèce de perspective et remuaient la tête comme des pagodes. Il y avait douze autres esclaves, vêtus de blanc, qui tenaient chacun un instrument. Ils paraissaient immobiles. MM. les princes s'approchèrent d'eux, incertains si c'étaient des hommes et dans ce moment-là même ils firent une symphonie très agréable. L'illumination était très belle.

Vendredi 11, le vent impétueux obligea les princes à passer la journée chez eux. Ils allèrent le soir à l'opéra d'*Armide*. C'est dans ce jour que l'on vit le célèbre Malaval (1).

Samedi 12, le temps fut beau et la mer fort calme. Les princes montèrent sur la galère nommée *la Réale*, neuf autres l'accompagnèrent et elles allèrent six milles en mer; c'est là où l'on fit la manœuvre des galères et où l'on mit à

(1) Il s'agit sans doute de Fr. Malaval, écrivain aveugle et mystique, dont les ouvrages, convaincus de quiétisme, furent mis à l'index, qui se rétracta et mourut à Marseille en 1719, à 92 ans.

la voile. Après dîner les princes montèrent dans la chaloupe dont j'ai parlé au-dessus. Ils pêchèrent dans le port. Les juges de la pêche s'y trouvèrent : ce sont des gens qui règlent les différends qui naissent au sujet de la pêche. Ils allèrent au fort Saint-Nicolas, ils y jouèrent au brelan jusqu'à la nuit. La nuit venue, on illumina quarante galères, elles le furent dans un instant. Il y avait autant de forçats que de lanternes : un coup de canon fut le signal, tout fut allumé dans un clin d'œil, chaque galère fit, dans une certaine distance et tout à la fois, une décharge de cent mousquets, huit douzaines de fusées et deux coups de canon (1).

Le dimanche 13 mars, on quitta Marseille, après y avoir entendu la messe aux Capucins. La proximité de leur église leur a toujours mérité cet honneur. On vint coucher à Bausset, gros village, où il y avait cent cinquante paysans sous les armes et deux compagnies de galères.

Lundi 14, le temps était beau; la messe ouïe, les princes sont venus à Toulon. Les Gardes-marine à la droite et quatre cents soldats de la marine se trouvèrent à l'entrée de cette ville : un arc de triomphe sur lequel une couronne était placée ; douze ou quinze pieds d'orangers, fort garnis d'oranges, se présentèrent d'abord aux yeux; trois ou quatre

(1) Les fêtes de Marseille furent d'un éclat extraordinaire, les détails donnés par l'abbé de Morcy résument et complètent sur certains points la longue description donnée par Duché et par le *Mercure galant*.

Ces fêtes avaient été organisées par le comte de Grignan, commandant de la province; l'intendant de marine M. de Montmort, le marquis de Forville, gouverneur de Marseille; le bailli de Noailles, commandant des galères; le maire Coustau, les échevins Jourdan, Martin et Sigaud. Le comte du Luc, lieutenant de Roi, était absent par suite d'un accident qu'il avait éprouvé en traversant le Rhône avec les princes à Beaucaire.

mille hommes de bourgeoisie étaient sous les armes. Les princes descendirent chez M. de Vanure (1); après midi ils ont été au parc : on y a lancé à la mer un vaisseau (2) de soixante-douze pièces; cette entreprise réussit à merveille. Ils allèrent ensuite visiter la salle des exercices des Gardes-marine; quelques-uns firent assaut, et de cette salle ils passèrent à la corderie et à plusieurs manufactures.

Mardi 15, les princes reçurent les compliments de l'évêque (3) et de la sénéchaussée; ils allèrent voir les magasins de voiles, de pavillons et de plusieurs autres choses nécessaires à la construction des vaisseaux. M. de Langeron (4) s'était proposé de tirer en leur présence un vaisseau de la mer, MM. les princes y furent présents une demi-heure; ennuyés du peu de succès de ce projet, ils l'abandonnèrent, ils allèrent à la fonderie; on y fit quelques moules et entre autres un de mortier à bombes. Ils virent ensuite faire un mât.

Mercredi 16, le mauvais temps n'empêcha pas de faire la revue des Gardes-marine et des soldats de la marine. Les princes visitèrent aussi cette matinée, à cheval, toutes les fortifications de la ville. Après midi, ils allèrent à l'hôtel de ville; ils eurent le spectacle du jeu de *la Targue* dit à Paris *la joute*. M. de Grignan y donna ensuite une belle collation, on mit auparavant cette collation le feu à un vaisseau pour le caréner.

(1) Intendant.
(2) *Le Parfait*.
(3) L.-A. Bonnin de Chalucet.
(4) Chef d'escadre, devint lieutenant général des armées navales.

Jeudi 17, les princes ont vu mâter un vaisseau; ils sont montés dans un canot préparé; il était garni d'un damas couleur de feu avec un petit bordé d'argent; il était simple, les matelots habillés à l'ordinaire. Ils allèrent à la rade qui est la plus belle de la Méditerranée; il s'y donna un combat de deux vaisseaux (1); ils étaient commandés par le bailli de Lorraine et le sieur Pallas. Après midi, ils sont montés sur le vaisseau nommé *le Tonnant* de trente pièces de canon. Ils l'ont tout visité; ils ont fait faire la manœuvre. Les soldats de marine partagés en deux corps sur ce vaisseau firent une espèce d'abordage. Tous ces combats se terminèrent par une belle collation, M. de Nesmond (2) la donna très magnifiquement, il para le vaisseau de toutes ses flammes et de son pavillon. Les princes allèrent pour un moment chez eux, ils retournèrent au port pour y voir le feu d'artifice. Soixante bombes de carton, une infinité de fusées, des monstres marins pleins d'artifices éclairèrent parfaitement le ciel et la mer. Il y eut pendant tout ce feu une belle symphonie et, sur la fin du feu, quantité de sauts périlleux (3).

Vendredi 18 mars, les princes entendirent la messe aux Pères Jésuites comme les jours précédents; la proximité de

(1) *L'Oriflamme* et *le Content;* toute la manœuvre a été décrite par Duché, p. 281.

(2) Lieutenant général des armées navales et commandant du port de Toulon.

(3) Toutes ces manœuvres navales sont décrites par le duc de Bourgogne dans son *Journal*, avec une propriété d'expressions et une connaissance des détails techniques tout à fait remarquables. Sa description se termine par cette réflexion : « Il n'y a rien qui marque plus la grandeur du Roi, que ce que nous avons vu à Marseille et à Toulon, et rien qui mérite mieux d'être vu un peu à loisir. »

cette communauté et de la maison de MM. les princes a mérité aux Révérends Pères cet honneur. Ils sont venus coucher à Aubagne ; cent vingt hommes étaient sous les armes ; il y eut une danse de dix paysannes vêtues en bergères et dix paysans habillés en bergers; ce spectacle a fort diverti M. le duc de Berry. Ce fut ces dix *bergers* et *bergères* qui portèrent et présentèrent aux princes les présents du lieu (1). Je vis chez un nommé M. Armand un foudre fait à la mode d'Allemagne, il y peut tenir cent muids de vin.

Le samedi 19 mars, les princes vinrent coucher à Aix; les habitants n'accoururent pas en nombre à leur entrée. M. le duc de Berry se mit à table avec un assez grand mal de tête; il mangea peu; il se mit au lit et la fièvre le chargea à onze heures du soir.

Le dimanche 20, jour des Rameaux, M. le duc de Bourgogne entendit la grand'messe à la cathédrale et les vêpres à l'Oratoire. M. le duc de Berry, dans sa chambre. Cependant la fièvre le maltraitait; elle lui ôta le goût des plaisirs; elle ne finit qu'à onze heures du soir.

Le lundi 21 mars, tout le monde apprit avec une joie singulière que M. le duc de Berry était en état de venir coucher avec M. le duc de Bourgogne à Lambesc.

Le mardi 22 mars, les princes partirent de Lambesc pour venir à Cavaillon, ville épiscopale du comté d'Avi-

(1) Du vin de Malvoisie et des raisins. (Duché.)

gnon. Ils passèrent à Malemort la Durance sur des bateaux. Le sieur San-Vitali, vice-légat d'Avignon, vint au-devant de MM. les princes avec deux ou trois carrosses à six chevaux, jusque sur le bord de cette rivière de la Durance. Il était accompagné de douze de ses gardes. Quatre compagnies de cavalerie du régiment Duclos étaient aussi sur le bord de l'eau. Les princes sont arrivés à Cavaillon; tous les habitants étaient sous les armes. Ils sont allés descendre à l'évêché. L'évêque se nomme Sades de Masan. Il a harangué les princes à la tête de son clergé; ils lui ont su, vraisemblablement, bon gré de ses intentions. Les députés du pays Venaissin ont harangué à leur tour. C'étaient l'évêque de Cavaillon, le sieur de Buti, évêque de Carpentras, et le sieur Genest, évêque de Vaison, représentant le corps du clergé; le député de la noblesse était le sieur de Valouze. Ceux du Tiers-État sont les consuls des villes de Carpentras, Cavaillon, Lisle, Boulaine, Perne, Borcas. Le sieur Firmin, avocat et procureur du pays, a porté avec succès la parole. Il a présenté à la tête de ces députés cent médailles à M. le duc de Bourgogne et soixante à M. de Berry; elles étaient dans des bourses de velours cramoisi. La médaille est frappée des têtes de ces deux princes avec cette inscription : *Ludovico Burgundiæ Duci Carolo Bituricensi Duci filiis serenissimi Delphini Ludovici magni nepotibus*. Le revers de la médaille a été frappé d'une Diane à la chasse, symbole de la province, qui, dit-on, a pris son nom de *Venatio*, attendu que c'était autrefois un pays de chasse. L'inscription de ce revers est : *Ex comitatu fratris sua Hispaniarum regna petentis feliciter redeuntibus* (1).

(1) Une gravure représentant cette médaille se trouve dans le *Mercure galant*. (Avril 1701, p. 66.)

M. le vice-légat a commencé dès cette ville à faire le pape magnifique. Il y a tenu sept tables de vingt couverts chacune; elles étaient également et très bien servies. Il y a même eu des jours où il a fait servir chez lui onze tables; cela n'est arrivé qu'à Avignon. Les sept autres tables ont suivi tout le Comtat. Les écuries de MM. les princes et tous les équipages y ont été entièrement défrayés de foin et d'avoine, à compter depuis Cavaillon jusqu'à Boulaine. C'est ici que l'on apprit que M. de Catinat était nommé pour aller dans le Milanais. Après le souper, les princes distribuèrent à leurs courtisans et à leurs officiers les médailles que le comté Venaissin leur avait données.

Le 23 mars, de Cavaillon les princes sont venus à Avignon par des chemins assez beaux naturellement et fort bien réparés. Ces chemins étaient encore plus beaux par le concours de peuple.

La garde de M. le vice-légat, composée de cent gendarmes et commandée par le commandeur Maldaquin (1), attendait sur l'avenue M. le duc de Bourgogne et M. son frère. Ces gardes étaient très bien montés : ils étaient vêtus d'un justaucorps de drap écarlate galonné d'argent. La campagne et le pays sont fort agréables.

On avait fait élever à l'entrée du faubourg un beau et vaste salon de bois. Le dehors était orné de peintures, de devises, d'emblèmes et d'inscriptions. Le dedans était

(1) Le marquis Maldachini, frère du cardinal François Maldachini, général de la cavalerie du Pape, avait près de quatre-vingts ans et montait, paraît-il, à cheval pour la première fois de sa vie. Il exprima aux princes son inexpérience en des termes que nous ne pouvons pas reproduire. (*Journal*, p. 223, note.)

25

tapissé de verdure. On avait placé deux fauteuils égaux au milieu du salon : ils étaient élevés sur une estrade de trois marches et sous un dais. Dais et fauteuils étaient de velours cramoisi. Le parquet était couvert d'un tapis de Turquie.

A peine MM. les princes furent-ils assis dans leurs fauteuils que M. le vice-légat présenta les consuls de la ville. L'assesseur, qui est le quatrième consul et qui se nomme Bayot, fit le compliment : il ne fut pas possible de s'y ennuyer.

A peine a-t-il été fait que le premier consul a présenté les clefs de la ville à M. le duc de Bourgogne, elles étaient dorées et dans un plat d'argent. M. le duc de Bourgogne n'avait garde de les recevoir.

Toute cette cérémonie faite, les princes sont sortis du salon.

C'est en sortant que les consuls ont présenté un dais de velours vert orné de l'écusson de M. le duc de Bourgogne à ce prince. Il l'a aussi refusé d'une manière qui lui fit honneur et qui fut agréable à ceux qui le présentaient.

Les princes remontèrent dans leur carrosse pour se rendre à la ville.

La garde de M. le vice-légat et partie des gardes de MM. les princes marchèrent devant le carrosse; les autres gardes accompagnaient à l'ordinaire et suivaient leur carrosse.

C'est en cet ordre que MM. les princes passèrent au travers de cent habitants habillés à la Turque et cent autres arbalétriers qui était habillés uniformément, et qui avaient la gauche. Les plus riches Turcs à Constantinople ne sont pas mieux habillés que ceux-ci l'étaient à Avignon : ils

avaient des turbans, des aigrettes et des robes; l'étoffe de ces robes était de serge écarlate, les extrémités de peaux de lapin ; ils avaient des nègres, des sauvages et un chameau à leur équipage. Cette troupe était sur une même ligne et avait la droite.

Les autres habitants habillés en soldats avaient des habits bruns, des écharpes blanches et un ruban rouge en forme de baudrier et des arbalètes à la main.

MM. les princes descendirent au palais de M. le vice-légat (1).

A peine furent-ils chez eux qu'ils songèrent à aller aux ténèbres à Notre-Dame qui est la métropole.

M. le prévôt de cette église, à la tête du chapitre, eut l'honneur de recevoir MM. les princes à la porte de l'église et les harangua avec plus de respect et de dignité que d'éloquence.

Les ténèbres dites, les princes retournèrent chez eux et jouèrent à leur ordinaire.

Le Jeudi Saint, 24 mars 1701, MM. les princes allèrent au service à la cathédrale. A peine furent-ils en leur appartement que M. de Lubières, gouverneur de la ville d'Orange, fut introduit par M. Desgranges, maître des cérémonies. Il eut audience de M. le duc de Bourgogne. Il offrit par ordre du roi d'Angleterre la ville d'Orange; il pria M. le duc de Bourgogne d'y passer : civilité qui, dans ces conjonctures-ci mérite un peu d'attention. Après dîner, M. le vice-légat fut introduit à l'audience de MM. les princes. Il vint dans

(1) Le célèbre palais des Papes; voici comment le juge Duché, d'après les idées de son temps : « une vieille masse de bâtiments avec des tours carrées à créneaux, le tout fort laid au dehors, mais logeable au dedans. »

leur carrosse en qualité de nonce. Il leur présenta un bref à chacun; ce bref le déclarait nonce pendant le séjour de MM. les princes à Avignon. La ville eut audience à son tour. M. le Viguier porta la parole. Il présenta dans deux coupes cent soixante médailles d'or à MM. les princes, savoir cent à M. le duc de Bourgogne et soixante à M. le duc de Berry, dans une autre coupe. L'Université harangua ensuite et parla mieux que celles de France n'avaient fait. Les princes allèrent aux ténèbres; ils passèrent le soir chez eux.

Cette médaille (1) représentait ces deux princes; il est écrit autour : *Ludovicus et Carolus Delphini filii, Ludovici Magni nepotes*. Le revers représente une religion qui attache deux boucliers. L'un de ces boucliers est vide; l'autre est rempli de ces mots : *Senatus populusque Avenionenses*, et au revers, autour de cette médaille : *Adventu Augustorum felicissimo*. Cette médaille d'Avignon en a plus l'air que celles du Comté donnée à Cavaillon. Les connaisseurs prétendent que l'on ne devait pas mettre la date sur cette médaille. J'ai été très content des médailles et du grand prince qui les a distribuées. Il a eu la bonté de m'en donner une de chaque façon.

Le vendredi saint 25 mars, MM. les princes assistèrent au service à Notre-Dame. Après dîner, ils ont été aux ténèbres. Au retour, M. le duc de Bourgogne reçut un courrier de cabinet : il lui apprit que Monseigneur avait été frappé d'une apoplexie de sang et que l'émétique, des gouttes d'Angleterre, avec trois saignées avaient rassuré la santé de Monseigneur.

(1) La figure de cette médaille est également dans le *Mercure galant*, avril 1701.

Le samedi 26 mars, les princes allèrent au service. Après dîner ils passèrent le temps chez eux, et sur le soir ils allèrent aux Célestins, maison fondée par nos rois, qui est encore sous leur protection, et lieu d'asile pour les Français qui ont de mauvaises affaires. On chanta complies et le *Regina Cœli Lætare* avec l'*O filii* en musique. Ils allèrent se promener quelque temps dans le jardin de cette maison.

Le dimanche jour de Pâques 1701, les princes communièrent à Notre-Dame par les mains de M. l'abbé de Turgot. Ils entendirent la grand'messe qui fut dite par M. le prévôt. Après dîner ils allèrent au sermon dans leur carrosse; ils y montèrent pour que M. de San-Vitali, vice-légat, eût l'honneur d'y entrer avec eux. Ils entendirent le sermon et vêpres ensuite. Ils retournèrent chez eux, dans leur carrosse. M. le vice-légat eut encore l'honneur de monter dans leur carrosse.

Le lundi 28 mars, les princes entendirent la messe dans la chapelle de M. le vice-légat; elle joint l'appartement de ce prélat. Ils dinèrent à Avignon. Les compagnies des Turcs et des arbalétriers se sont mises sous les armes. MM. les princes ont passé au travers et sont sortis d'Avignon dans le même ordre qu'ils y étaient entrés, et au bruit du canon.

Je vous dirai, avant qu'ils soient à Caderousse, que M. le vice-légat avait fait élever dans Avignon trois arcs de triomphe. Le premier rapportait les principales actions de Henri IV, le deuxième celles de Louis XIII; le troisième était double : la vie du Roi s'y voyait d'un côté et de l'autre celle de Monseigneur. Tous ces trois arcs de triom-

phe étaient d'ailleurs relatifs à l'entrée de MM. les princes à Avignon.

M. le vice-légat avait encore fait ériger une statue équestre du Roi : elle était bronzée ; le cheval passait sur une hydre, symbole du calvinisme détruit en France par les soins de ce monarque. (Tout le monde sait assez la part que vous y avez eue (1).) Cette statue était placée dans la place de l'Hôtel-de-Ville : circonstance fort considérable, quatre soldats ou, pour parler juste, quatre habitants firent sentinelles jour et nuit devant cette figure.

Tant de magnificence et d'extérieur mettent cette réception au-dessus de celles qui se sont faites jusqu'ici ; mais il y a encore eu davantage.

M. le vice-légat a tenu soir et matin sept tables de vingt couverts chacune et également servies. J'y mangeai le samedi saint ; il y eut ce jour-là onze tables servies. Tous les officiers de MM. les princes y étaient parfaitement reçus, on y faisait grande chère dès qu'on y était servi par son laquais.

Il y eut encore plus. Les cabaretiers d'Avignon avaient ordre de nourrir de certains bas-officiers qui ne sont pas d'une façon à manger aux tables de M. le vice-légat ; les valets de chambre et les laquais des officiers ne donnaient rien dans les cabarets et y étaient servis dès que leur livrée était connue ou dès qu'ils disaient à qui ils appartenaient.

Les gens de M. le vice-légat donnèrent le foin et l'avoine pour les écuries de MM. les princes, de M. le maréchal de Noailles et pour les équipages de toute la suite avec la même libéralité.

(1) Cette parenthèse indique que les récits de l'abbé de Morey étaient adressés à un personnage important de la Cour.

M. le vice-légat a répondu et bien exécuté les grandes vues de son maître au sujet de cette réception. Il a aussi paru le plus attentif pour les choses essentielles, le plus circonspect pour celles de cérémonies et le plus exact courtisan de MM. les princes.

Si le vice-légat a fait le pape magnifique, la maison de ce prélat a trouvé M. le duc de Bourgogne très magnifique : ce prince a donné trois cents pistoles pour les domestiques, les tambours et les gardes de M. le vice-légat.

C'est tout de bon que MM. les princes viennent coucher à Caderousse, accompagnés de M. le vice-légat, et c'est le lundi 28. Ils logèrent chez le sieur d'Arban, gentilhomme.

Les députés du parlement d'Orange se rendirent à Caderousse, distante d'Orange d'une demi-lieue. MM. les princes leur donnèrent audience (1) et la refusèrent aux consuls de la même ville, venus avec le même empressement. L'évêque d'Orange vint y faire les honneurs de son diocèse.

Le mardi 29, les princes prirent la route de Boulaine, ville du diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; l'évêque (2) s'y trouva; ils eurent la curiosité d'aller chemin faisant voir le pont du Saint-Esprit; il fallut pour cela passer sur les terres de la principauté d'Orange et on y avait opposition, on y passa néanmoins; soixante suisses vêtus de rouge doublé de couleur d'Orange, c'est-à-dire la garnison

(1) « Ils complimentèrent les princes de la part du roi d'Angleterre. (Prince d'Orange.) Leur harangue fut trouvée très judicieuse et très spirituelle, parce qu'elle ne roulait pas sur les affaires du temps, qui pouvaient faire de la peine à l'un ou à l'autre parti. » (DUCHÉ, p. 298.)

(2) Louis Aube de Roquemartine.

d'Orange, étaient en haie au lieu du passage. MM. les princes virent le pont du Saint-Esprit et vinrent à Boulaine.

Le mercredi 30, M. le vice-légat vint prendre congé de MM. les princes; M. le duc de Bourgogne lui marqua être sensible à ses manières nobles, généreuses et attentives. Il lui parla comme s'il était déjà nonce en France, en un mot, ce prince lui a fait naître de grandes espérances. Ce vice-légat en mérite l'accomplissement.

On entre à une demi-lieue de Boulaine sur les terres de France. M. Bouchu, intendant de Dauphiné, ne manqua pas de s'y trouver. Il tint une grande table pour la suite et il montra une fort grande envie d'être agréable aux princes. Ils arrivèrent à Montélimar (1). Ils ont logé chez le sieur de Verville, gouverneur de cette ville. M. l'évêque de Viviers (2) y vint faire sa cour; le maire, le président de l'Élection et la Sénéchaussée ne haranguèrent pas mieux les uns que les autres.

Le jeudi 31 mars, on est allé à Valence, distante de sept lieues de Montélimar; la beauté du chemin et la petitesse de la ville de Lauriol y déterminèrent; M. de Valence (3) y a bien donné à manger; les compagnies y ont parlé; la ville a donné à chacun de MM. les princes un fusil et une paire de pistolets très bien travaillés; à M. de Noailles une paire de pistolets. Chaque fusil coûte 300 francs et la paire de pistolets, 150.

(1) Ils y furent reçus par le marquis de Chabrillant, l'un des lieutenants de roi de la province. (Duché.)

(2) Antoine de la Garde de Chambon.

(3) G. Bochard de Champigny

Le vendredi 1er avril, les princes ont séjourné à Valence. Le sieur Du Prayet (1) a, près de cette ville, une maison de campagne (2); il y avait enfermé dans un assez vaste clos force gibier : les princes y allèrent essayer leur fusil ; le sieur Du Prayet fit succéder à cette chasse une collation. M. l'intendant donna le soir un très grand bal.

Le samedi 2 avril, on dîna à Valence, on vint coucher à Romans.

L'entrée des princes coûta près de 30,000 livres à cette ville. Elle fit élever deux arcs de triomphe, qui n'étaient pas mal peints et fort ornés d'emblèmes : l'un était à l'entrée du pont de la rivière de l'Isère, l'autre à la sortie. Deux compagnies, de soixante hommes chacune, étaient placées sur le pont : l'une était de Persans; ils avaient ramassé toutes les robes de chambre de toile peinte du pays, leur bonnet était de même étoffe en pain de sucre, et ils avaient une hallebarde à la main; enfin ils étaient persans! La deuxième était française (on sait à Romans faire honneur aux étrangers) : leur justaucorps était de drap gris blanc, leurs vestes, culottes et bas étaient bleus et la cocarde sur le chapeau aussi bleue, cela est complet. On trouva une 13e compagnie uniforme à la ville ; elle était composée de 120 hommes, vêtus d'un drap gris de fer, avec la veste, les bas, la culotte couleur de feu ; cinq autres compagnies, de 100 hommes chacune, étaient sur le chemin de MM. les

(1) Le marquis du Prayet de la maison de Veynes, l'une des plus anciennes de Provence. (*Mercure galant.*)

(2) Nommée *Plaisance*. (*Journal*, p. 229.) Le duc de Bourgogne voulut bien en lever le plan et en dessiner les vues. (*Mercure galant.*)

princes; elles étaient uniformes par quelque endroit ou par le bonnet, ou par le ceinturon, ou par les fourniments, et tout cela est neuf. C'est en cet ordre que MM. les princes allèrent chez M. l'abbé de Lessain : ils remarquèrent trois fontaines de vin, un arc de triomphe en pierre érigé au sujet de leur entrée : ce morceau seul coûte 2,000 livres, et un feu d'artifice sur le clocher des Cordeliers. Joignez à tout ceci trois maisons achetées 3,500 livres et rasées pour que les carrosses pussent tourner aisément. L'abbé de Lessain avait fait peindre tout le dehors de sa vaste maison à fresque : ce qui me frappa le plus, ce fut le régiment de Laudon, Irlandais; il est en garnison à Romans et est très beau.

Le dimanche 3 avril, MM. les princes sont venus de Romans à Saint-Marcelin, petite ville qui eut beaucoup de joie de les y voir et qui s'en tint là.

Le lundi 4, MM. les princes ont dîné à Moirans et sont venus coucher à Grenoble, ville distante de huit lieues de Saint-Marcelin : ils y séjourneront deux jours.

La pluie et le vent diminuèrent beaucoup la magnificence de cette entrée : trois arcs de triomphe en furent maltraités; il y en eut un, et ce fut le plus considérable, que le vent jeta par terre : ils étaient tous trois enrichis d'emblèmes, de devises et d'inscriptions; elles étaient quasi toutes tirées de l'Écriture sainte; l'envie d'en faire des applications entières y fit changer plusieurs mots. Il y avait près de 1,500 hommes sous les armes : le temps était contraire à la parure; je ne sais s'il leur fit tort ou s'il leur servait d'excuse.

Le mardi 5, les princes donnèrent audience à un envoyé de M. le duc de Savoie (1); il y fut introduit par M. Desgranges; le voisinage de la Savoie et le voyage de MM. les princes firent le sujet du compliment. Les princes allèrent ensuite à la cathédrale. M. le cardinal Lecamus les reçut à la porte et les harangua à la tête de son chapitre. Au sortir de la messe, Messieurs du Parlement, de la Chambre des Comptes, du Trésor, de la Sénéchaussée firent leurs compliments. Après dîner, les princes se mirent au jeu. M. le comte d'Estrées s'y trouva, parce qu'il allait à Toulon; il eut l'honneur de jouer avec eux et le bonheur de gagner.

Le temps marqué pour le feu de joie fit quitter les cartes : les princes y allèrent; il eût paru davantage si on l'avait vu avant ceux de Marseille et de Toulon; au retour du feu, M. le duc de Bourgogne invita ses courtisans à jouer le lendemain avec M. le comte d'Estrées et à prendre leur revanche.

Le mercredi 6, les princes entendirent la messe à Saint-André, église collégiale de Grenoble; ils jouèrent avec M. le comte d'Estrées, sans perte ni profit considérable de toute part. Sur les quatre heures du soir, M. le cardinal Lecamus vint faire sa cour; les princes donnèrent l'audience de congé à l'envoyé de M. le duc de Savoie et allèrent ensuite à la comédie (2).

Le jeudi 7, les princes entendirent la messe à Saint-André; la pluie et le mauvais temps ne changèrent pas le

(1) Le comte de la Roque, colonel du régiment de Montfort.

(2) On joua *le Misanthrope*.

projet d'aller coucher à Lafrette, petit village distant de sept à huit lieues de Grenoble. Il est composé de cinq maisons ; l'usage des lits y est presque inconnu. M. le maréchal de Noailles y donna à souper à MM. les princes.

Le vendredi 8, ils vinrent coucher à Esrieux ; M. le duc de Bourgogne eut mal au cœur et vomit en chemin faisant. M. l'archevêque de Vienne vint y saluer MM. les princes; la ville de Vienne y apporta de ses vins, je ne sais s'ils valaient mieux que le compliment de son maire, mais on les préféra.

Le samedi 9, les princes arrivèrent sur les deux heures à Lyon.

Le manuscrit ne contient pas le récit du séjour des princes à Lyon, ni celui de leur voyage de Lyon à Dijon. Ces huit journées furent aussi bien employées que toutes les autres; la visite des établissements municipaux et industriels de Lyon fut faite avec grande attention. Les mêmes cérémonies, les mêmes fêtes se déroulèrent avec la participation empressée de l'archevêque de Saint-Georges, du commandant marquis de la Rochebonne, du prévôt des marchands Vaginay, du doyen de Damas de Marillac, de tous les officiers militaires, judiciaires ou municipaux. A Lyon, les princes s'embarquèrent sur la Saône et la remontèrent jusqu'à Chalon où ils reprirent leurs équipages. A Beaune se passa une scène que nous trouvons dans le *Mercure galant* et que nous ne pouvons nous dispenser de reproduire, car elle a sa place naturelle dans le journal de l'abbé de Morey.

Le 15 avril sur les cinq heures du soir, Messeigneurs les princes reçurent les présents de la ville de Beaune et

furent complimentés par les officiers du bailliage. M. le lieutenant civil porta la parole.

Le présidial d'Autun eut aussi l'honneur de les complimenter, quoique la ville de Beaune ne soit pas de son ressort. M. l'abbé de Morey, docteur en Sorbonne, en est le premier président, et ses services près de Mgr le duc de Bourgogne en qualité de chapelain du Roi, l'estime qu'il s'est acquise lorsqu'il a prêché devant Sa Majesté, et l'empressement de toute la cour de MM. les princes pour l'entendre firent mériter cet honneur à ce Présidial. Voici la harangue que cet abbé fit à la tête de son corps, dont les conseillers s'étaient rendus à Beaune :

MONSEIGNEUR,

« Le présidial d'Autun vient joindre ses humbles hommages aux acclamations de joie, d'attachement et de respect qui retentissent de toutes parts. Dès les premiers moments de votre vie, vous avez fait la gloire de cette province : vous en serez un jour le souverain, vous y régnez par avance sur nos cœurs.

« Nous devons avoir ces sentiments pour un prince destiné par Louis le Grand à instruire un nouveau roi, né pour le mettre en possession de ses états, pour forcer la barrière fatale qui divisait la France et l'Espagne, pour former une étroite alliance entre deux nations qui jusque-là n'avaient pu passer de l'estime à l'amitié. »

« Il est glorieux, Monseigneur, de conduire sitôt un souverain sur le trône, il vous l'est bien davantage d'être si attentif à lui assurer le repos.

« A peine la jalousie éclate contre un si grand événe-

ment que vous songez à rendre ses efforts inutiles. Rempli de la valeur de l'auguste prince auquel vous devez le jour, vous voulez vous mettre à la tête des armées. Ce seul projet ralentit les plus vifs, donne de la modération à ceux qui en sont les plus éloignés. Heureux s'ils connaissent, dans la suite, leurs véritables intérêts! Mille fois plus heureux si, par là, ils arrêtent votre bras déjà prêt à les foudroyer.

« Que ne doivent-ils pas craindre de vous, Monseigneur, qui instruisez sur les deux mers d'anciens capitaines, qui enchérissez dans les citadelles sur les fortifications les plus vantées, qui sacrifiez à votre gloire les passions les plus vives, qui donnez chaque jour de justes sujets d'admiration au héros qui a l'honneur de vous accompagner, toujours au-dessus de ceux qui vous approchent, toujours au-dessus de vous-même.

« Que toute la terre admire en vous ces grandes qualités; que l'élévation de votre génie surprenne les plus sublimes; que les maîtres de l'éloquence deviennent plus habiles dès qu'ils vous entendent parler; que les savants vous voient entrer dans toutes sortes de questions, les magistrats, Monseigneur, s'occupent principalement de votre droiture de cœur dans les conseils du Roi et de votre pénétration dans la discussion des affaires. Nous vous y voyons examiner avec soin, décider avec connaissance, faire triompher la vérité.

« Que ne diront pas nos successeurs les plus éloignés au bruit, au nombre, à l'éclat de tant de vertus? Que ne publieront-ils pas de votre auguste frère, aussi distingué par la politesse, par l'égalité de son esprit, par la grandeur de son âme, que par son rang, et que ne feraient pas les

officiers du présidial d'Autun (1) pour mériter votre protection ! »

Partis de Beaune le lendemain 6 avril, les princes furent le même soir à Dijon, où ils ne séjournèrent que le dimanche 17. Malgré l'attraction des nombreux monuments de la ville, malgré l'éclat des fêtes préparées par l'intendant Ferrand, le premier président Mouchu, le maire Baudot, les princes avaient hâte de rentrer à la Cour en profitant de l'autorisation donnée par le Roi.

Le lundi 18 avril, les princes entendirent la messe à la Sainte Chapelle de Dijon. M. le duc de Bourgogne prit la poste pour se rendre ce jour-là à Noyers. Il y arriva d'assez bonne heure, il fit danser les filles de Noyers en sa présence, aux chansons.

Il a couché le 19 à Sens et il est arrivé le 20 à Versailles. M. le maréchal de Noailles, M. de Vendeuil (2), M. de Pignan, exempt de ses gardes, couraient avec lui.

Le même 18 avril, M. le duc de Berry est venu coucher à Champseau ; à peine y a-t-il été qu'il est allé à pied à la chasse et tua des alouettes ; il joua au brelan, la *marque* était d'une petite pièce et le *vatout* d'une pièce de trente sols.

Le 19 avril, M. le duc de Berry a entendu la messe à la paroisse de Champseau. M. l'abbé de Roquette vint le

(1) Ce morceau est un excellent spécimen de l'éloquence officielle telle qu'elle était comprise alors, et telle qu'elle se répandit dans les harangues quotidiennes subies par les princes pendant quatre mois de voyage.

(2) Lieutenant aux gardes du corps, commandant le détachement qui avait escorté les princes jusque-là.

recevoir à la porte en qualité de grand vicaire (1). Il était à la tête de vingt curés du voisinage, rassemblés à cette occasion. Il vint coucher à Montbard; il y fut reçu sous les armes; deux cents habitants s'y étaient mis, ils signalèrent leur zèle par des chandelles jaunes et des feux de fagots.

Le 20 avril, le prince entendit la messe à l'église paroissiale, elle est assez vaste et elle est située en haut de Montbard. L'accès en est difficile; cependant il y alla pour se faire voir au peuple; il vint coucher à Noyers, il y fut reçu par deux cents habitants sous les armes; il y chassa et joua à son ordinaire.

Le 21 avril, le prince vint à Auxerre. A une lieue de cette ville parut un escadron de jeunes gens bien mis, assez bien faits et bien montés, qui venaient au-devant du prince. Le maire (2), accompagné de ses échevins, le harangua à la porte de la ville. Cinq cents habitants, mal vêtus et mal faits, le reçurent sous les armes aussi vieilles que leur ville. Le prince passa, pour se rendre à l'évêché, sous deux arcs de triomphe; jamais M. Lebrun (3) n'en fit de pareils. Il arriva chez lui; à peine y fut-il qu'il reçut les compliments du Présidial. Le compliment fait, il ordonna que toutes les dames et tous les hommes passassent

(1) Du diocèse d'Autun : Dijon n'était pas encore érigé en évêché. M. de Roquette était en outre neveu de l'évêque d'Autun, Gabriel de Roquette.

(2) M. Baudesson, maire perpétuel d'Auxerre.

(3) Le célèbre peintre Lebrun donnait des dessins pour les décorations et fêtes de la Cour; la description des décorations de la ville d'Auxerre a été donnée par le *Mercure galant*, mai 1701, t. II, p. 326.

devant lui et vissent leur curiosité satisfaite; il joua à son ordinaire, soupa ensuite et alla au feu de joie.

Le lendemain vendredi 22 avril, le prince a entendu la messe à Saint-Étienne qui est la cathédrale. M. l'évêque d'Auxerre (1) y a harangué le prince à la tête de son clergé. Il est venu ensuite coucher à Joigny; cent jeunes hommes montés à cheval allèrent au-devant de lui; ils étaient uniformes par la cocarde blanche et par le chapeau; cent cinquante habitants étaient sous les armes. L'Election vint haranguer M. le duc de Berry. Ce prince joua jusqu'à son souper.

Le samedi 23 avril, le prince entendit la messe à la chapelle du château, elle est belle, la voûte en est singulière et elle sert de paroisse.

A Sens le duc de Berry prit la poste à son tour et arriva à Versailles le lendemain à trois heures. Le cortège se disloqua ; l'abbé de Morey prit sans doute aussi les voies rapides et interrompit brusquement la rédaction de son journal.

(1) C'était un Colbert, mais sans parenté certaine avec les ministres.

II

LETTRES DE BEAUVILLIER A LOUIS XIV ET RÉPONSES MARGINALES DU ROI.

Ainsi que nous l'avons dit ci-dessus (page 105), les archives du château de Saint-Aignan possèdent encore quatre des lettres que le duc de Beauvillier adressait à Louis XIV pendant le voyage des princes à la frontière d'Espagne. Nous pensons qu'on les lira avec intérêt. Nous les reproduisons, sans y rien changer, avec leur orthographe et leur disposition matérielle : elles sont entièrement autographes, écrites assez négligemment sur des feuilles de papier in-4°, pliées par le milieu : Louis XIV inscrivait ses réponses dans la marge, de sa propre main, et retournait le tout à Beauvillier. Ce sont plutôt des notes que des lettres, car elles ne portent ni formules de politesse, ni signature. Les réponses du Roi se terminent par son paraphe. Après que la maladie eut contraint Beauvillier à quitter la suite des princes, le maréchal de Noailles prit son service et adressa au Roi, dans la même forme, des rapports auxquels Louis XIV répondit de même par des notes marginales. Neuf de ces documents ont été publiés par M. Rathery (*Bulletin du Comité historique*, 1853, t. IV, p. 94).

I.

A Marly le 10[me] X[bre]. 1700.

J'ay veu tout ce qui s'est passé. Il me paroist qu'il n'y a rien de mieux.

Torcy me l'a dit devant qu'il partit.

A Orléans, ce 9 décembre 1700, au matin.

Votre Majesté, Sire, aura appris par le journal que M. le Marechal de Noailles envoye chaque jour à Madame de Maintenon ce qui s'est passé jusques à présent dans le voyage du Roi d'Espagne (1). Je ne repeteray point en détail ce qui n'est pas important pour menager le temps de V. M. et ne la pas fatiguer de répétitions inutiles. Je me bornerai donc aux choses qui seront un peu plus importantes ou sur lesquelles j'auray des ordres à recevoir.

Monsieur de Monasterol (2) me vint voir hier au soir; il me dit que ce matin, au lever du Roy d'Espagne, il recevrait les derniers ordres et luy présenteroit une lettre de M. l'Électeur. M. de Torcy aura informé V. M. de ce voyage, car M. de Monasterol luy en a parlé.

Je me suis acquitté de la commission dont V. M. m'a honoré pour le Roy d'Espagne : il est touché très vivement de l'amitié

(1) Beauvillier, malade, n'avait rejoint les princes qu'à Orléans.
(2) Ministre de l'Électeur de Bavière Max-Emmanuel à la cour de France.

que vous luy marqués et, plus je vois les sentiments de ce prince, plus je me confirme dans l'espérance que j'ai toujours eu qu il seroit d'un excellent caractère.

Je souhaitte que vous ne vous trompiés pas.

L'amitié augmente chaque jour entre luy et Messeigneurs ses frères; ils ne se quittent que le moins qu'ils peuvent, et il envisage le moment de leur séparation comme une chose bien douloureuse pour eux.

Je croy que ce moment vous fera autant de peine qu'à eux.

Si V. M. ne m'ordonne rien de contraire, je les laisseray agir naturellement tous les trois sans les presser ny les retenir lorsqu'il s'agira d'écrire à V. M. Je ne verray pas mesme les lettres de M. le duc de Berry, quoique je sois persuadé qu'elles pourront estre mal; il a beaucoup d'esprit et parle à merveilles, mais il n'ecrit pas de mesme; le temps et l'usage luy donneront ce qui luy manque ladessus.

J'aprouve ce que vous me mandés. Laissés les agir naturellement.

La lettre du duc de Berry n'est pas trop bonne mais c'est encore un enfant.

Je croyois que M. le duc de Bourgogne et luy devoient mettre seulement *au Roy Monseigneur*, mais le premier de ces deux princes m'a fait souvenir que par ordre de S. M. il avait adjousté *et Grand père*.

Vous croiés fort bien.

Les ducs de Bourgogne et de Berry ne doivent mettre sur leurs lettres qu'au Roi Mgr, sans y rien adjouster de plus : dittes leur de ma part : si j'ay dit ce que vous me mandés, j'ay mal fait car ils ne sont traittés que comme fils de France.

Jusques à présent ils ont receu tous deux ensemble les compliments qui leur ont esté faits, ils

J'aprouve la manière dont ils ont receu les harangues et ce que vous proposés pour les compagnies supérieures.

Ce que vous ferés avec le Mal de Noailles sera bien fait pour les routtes et logemens.

Il faut que le roy d'Espagne soit le 15 de janvier à Iron comme on l'a dit et mandé.

Torcy vous doit avoir escrit que tout va à souhait de tous costés.

en sont plus tost quittes et aiment mieux qu'il en soit ainsy : je ne changeray rien à cet usage (si V. M. ne l'ordonne). Je croirois seulement que M. le duc de Berry pourroit recevoir separément de M. le duc de Bourgogne les députations des cours supérieures.

Je receus hier des lettres des intendants de Poitiers et de Xaintonge qui font diverses propositions sur quelques changements à faire à la routte. Je n'importuneray point V. M. du détail, nous remettrons à M. de Noailles et moy à prendre a Poitiers une dernière resolution qui peut estre différente, si le temps se met à la gelée, de ce qu'elle seroit s'il pleut beaucoup : suivant vos ordres, Sire, nous ferons tout pour le mieux, nous ménagerons les moments afin de ne pas retarder l'arrivée du Roy d'Espagne, en ménageant cependant assés les équipages pour ne les pas mettre hors d'estat de continuer le voyage et en ne les engageant pas dans des chemins d'où ils ne se pourroient tirer.

J'estois en peine de ne point voir arriver le courrier d'Espagne : j'appris icy mardy au soir que la nuit précédente il en estoit passé un qui avoit apporté

au Roy d'Espagne des lettres qui font un grand plaisir à lire.

Cela est deja ordonné.

Si V. M. ordonne que le Roy d'Espagne escrive, M. de Torcy enverra au sieur Noblet le modelle des lettres. Je crois que M. de Noailles l'aura desja proposé à M. de Torcy, mais comme je n'en suis pas certain, je le luy mande en lui escrivant ce matin.

J'espère que vostre sancté sera assés bonne et que vous pourrés faire tout ce que je vous ay ordonné.

L.

V. M. est entrée avec tant de bonté dans ce qui regarde ma santé que je crois pouvoir prendre la liberté de luy dire qu'elle est fort bonne ce matin. Hier je me sentis un peu incommodé, mais cela n'a pas eu de suitte : j'espère toujours, en me ménageant, estre en estat d'exécuter les ordres que V. M. me donnera. Je le feray, Sire, avec tout le zèle et toutte l'application possibles.

2.

A Versailles le 30me X^{bre} 1700.

J'aprouve ce que vous avés fait tant pour la marche que pour les séjours, d'autant plus que cela ne retarde et ne change rien à vostre voiage.

Le vent qu'il fait ojorduy

A Saint-Jean d'Angely ce 22 déc.

La gelée a mis le Roy d'Espagne en estat de faire aisément la journée de Lusignan à Melle, cela nous a déterminé Monsieur le Maréchal de Noailles et moy a luy proposer de venir icy en un jour sans coucher à Aunay qui est excessive-

me donne quelque inquiétude pour vostre passage à Bourdeaux. J'espère qu'il ne sera pas si grand où vous estes qu'il l'est icy ojorduy.

J'ay escrit il y a quelque temps au D. darcourt de pousser le despart de la maison du R. d'Espagne a fin quelle puisse arriver à la frontière dans le temps marqué.

Le d. d'Harcourt vous dira ou vous mandera le jour précis auquel le R. d'Espagne pourra entrer dans son royaume, vous verrés avec le duc de Noailles ce que vous devrés faire ou en marchant, ou en faisant quelques séjours pour gagner le temps ou le passage en Espagne se pourra faire avec plus de dignité. J'aprouve par advance le party que vous prendrés, car tout est bon et vous ne pouvés en cela faire de faute.

ment petit et incommode. On y arriva hier soir d'assés bonne heure : il y a séjour aujourd'huy, ce qui donnera lieu de rejoindre ce matin à quelques voitures qui ont couché dans un village entre Biron et icy. Demain on arrivera à Xaintes où le Roy d'Espagne et M. ses frères passeront la veille et le jour de Noel.

Monsieur le duc d'Ossonne vous a dit, Sire, et l'a confirmé à Monsieur de Torcy, qu'il croyoit que la maison du Roy d'Espagne n'arriveroit pas sur la frontière dans le temps que V. M. avoit compté qu'elle y seroit : j'ai ecrit à Monsieur le duc d'Harcour de nous avertir en cas de retardement et suivant les nouvelles qu'on recevra de luy on pressera plus ou moins la marche du Roy d'Espagne. Cela n'iroit qu'à couper en deux les journées, entre Bordeaux et Bayonne, qui se trouveront trop fortes et à donner quelque séjour de plus pour ménager les équipages à qui il reste un prodigieux chemin à faire.

Il semble que cela seroit aussy bon que de séjourner longtemps de suitte à Bayonne. Si V. M. pense differemment, qu'elle ait, s'il luy plaist, la bonté de nous le faire scavoir; elle sera obéie en tout ce qui ne se trouveroit pas réellement impossible.

J'aprouve que le Roy d'Espagne ne face responce à ces princes que lors qu'il [sera dans ses Estats].

Le Roy d'Espagne a receu une lettre de Monsieur le duc de Lorraine et une de Monsieur le duc de Mantoue : il n'y répondra que dans ses etats et suivant la formule ordinaire : sa santé est toujours parfaitte et celle de M. les ducs de Bourgogne et de Berry.

3.

A Versailles le 2me janvier 1701.

Je n'ay qu'a aprouver tout ce que vous faittes et ce qui est contenu dans vos lettres du 28, vous souhaitter une meilleure sancté et me remettre du surplus à ce que vous verrés dans les depesches que le Mis de Torcy vous envoiera.

J'espère que la fluction du R. d'E. ne sera pas considérable et passera bien tost.

L.

A Mirambeau (1) le 28 déc. au matin.

La feste de Noel, Sire, s'est très bien passée. Le Roy d'Espagne et Messeigneurs ses frères ont fait leurs dévotions à l'ordinaire avec piété et édification. Leur santé est tousjours parfaitte. Je profité du temps du voyage pour confirmer le Roy d'Espagne dans les sentiments de vertu de justice et de vérité que je luy connois depuis longtemps. Plus je l'étudie et plus je me confirme dans l'opinion que j'en ay conceue et qui m'a fait dire plus d'une fois à V. M. qu'il seroit un des plus honnestes hommes du monde. C'est un esprit tardif et qui ne s'ouvre que peu à peu, mais je répondrois bien que dans trois ou

(1) Mauvais village entre Saintes et Blaye, où les princes eurent à souffrir du mauvais temps et du mauvais gîte.

quatre ans, sans comparaison, il sera tout autre qu'il n'est à présent.

Je crois que le Connestable de Castille sera à Bordeaux : je voudrois qu'il eust deja quitté le Roy d'Espagne pour continuer son voyage, car il sera assés incommode par toutes les commissions dont la Reine l'a chargé et tous les discours qu'il tiendra.

Nous avons beaucoup de fripons qui suivent la marche du Roy d'Espagne. A Xaintes on en surprit un qui avoit la main dans la poche d'un homme : on l'a remis au Prévost de Xaintonge. Hier dans la marche quatre ou cinq qui estoient demeurés derriere entrèrent dans une maison, s'y firent donner à manger, sortirent sans payer et mesme emportèrent quelque chose ; un d'eux fust pris sur le champ et mis en prison jusques à ce que l'on puisse, (comme de l'autre,) en charger le Prévost.

Nous avons résolus M. de Noailles et moy de faire faire un ban par l'officier de la Prevosté qui seroit icy pour ordonner à tous ceux qui n'ont point d'employ nécessaire qui les attache à la suitte du Roy d'Espagne, de se retirer à peine de punition et estre traittés comme vagabonds et gens sans aveu.

On taxe très exactement pour le taux des denrées et l'officier de la Prévosté, pour le faire plus juste, concerte, suivant que je le luy ai proposé, avec Mrs les intendants, parce qu'en chaque ville il y a quelque différence à faire par raport aux frais du transport qui a été fait par leur ordre, et qui sont plus ou moins grands suivant la distance des lieux et le beau ou mauvais chemin.

Je rendrois compte à V. M. des plus petites choses qui se passent dans ce voyage aussy en détail et aussi exactement que je le faisois pendant celuy de Philisbourg, mais, pour ne point importuner V. M. de répétitions inutiles, je m'en remets (ainsy que j'ay eu l'honneur de le luy mander) au journal que M. le maréchal de Noailles envoye à Madame de Maintenon.

Ma santé estoit mauvaise, cependant j'espère aller jusque sur la frontière, puis que je suis parvenu jusques icy. Je n'ay eu aucun ressentiment de fièvre depuis St-Jean d'Angely que j'en ay eu un léger, mais le mal pour lequel j'ay esté à Bourbon cet automne a recommencé depuis quelques jours.

4.

A Marly le 7[me] janvier 1701.

Je suis persuadé que vous me parlés fort sincèrement. Jay leu ce que vous m'escrivés avec plesir.

Je seray bien heureux si vos souhaits sont exaucés. Je suis bien fasché que vostre absence vous empesche d'estre auprès de moy, mais vous me servés utillement ou vous estes et je compte vos services comme si vous les rendiés à ma propre personne.

A Bourdeau ce 1[er] jan. 1701.

Je suplie très humblement Vostre Majesté, Sire, de me permettre de luy souhaitter une heureuse année suivie d'un très grand nombre d'autres, et remplie de touttes sortes de prospérités; je donnerois ma vie avec joie, si par là j'estois en estat de les attirer à V. M. particulièrement les grâces qui lui sont nécessaires pour asseurer son salut éternel. Je le desire avec une ardeur proportionnée au zele que j'ay pour V. M. et qui est au delà de tout ce que je pourrois avoir l'honneur de luy en dire.

Je ne scaurais penser sans affliction que si j'estois demeuré à Versailles, j'aurois aujourd'hui l'honneur de servir vostre personne sacrée et que le voyage m'en privera pour un temps bien long. Je m'estois proposé de l'abbréger en faisant quelque diligence au retour de la frontière; mais Dieu en dispose autrement par l'état où je suis réduit, et la continuation de mon mal et de la foiblesse où il me met.

Je ne scaurais, Sire, me refu-

ser, pour ma consolation, de dire à V. M. une vérité bien constante : de tous les etablissements dont sa bonté m'a comblé, le seul pour lequel je me suis senty un attachement très marqué, c'est la charge qui me rend son domestique; je suis bien reconnaissant des autres et m'en sens infiniment honoré, mais je ne suis pas, à leur égard, dans la mesme disposition.

Je suis bien aise que la fluction du Roy d'Espagne soit passée. Je souhaitte que l'amitié qu'il a pour ses frères dure toujours et que de leur costé ils aient la mesme tendresse.

Le petit mal d'oreille qu'eut le Roy d'Espagne à Blaye, se passa dans le sommeil de la nuit, sa santé est parfaitte et celle des Messeigneurs ses frères aussy. Leur amitié semble augmenter tous les jours et ils aiment mieux estre moins bien logés pour estre dans la même maison, ou dans une plus voisine.

Laissés les escrire sans leur rien dire : le temps corrigera leur gaité.

V. M. verra peut estre des lettres qu'ils écrivent en s'amusant : elles peuvent estre extraordinaires, peut estre mesme il y en aura qui seront mal, mais je ne crois pas devoir entrer la dedans et je leur laisse la liberté entière de faire sur cela tout ce qu'ils jugeront à propos, sans mesme demander à M. le duc de Berry, qui escrit le plus et le plus mal, à voir ses lettres.

J'ay veu le destail. Tout s'est bien passé.

La ville de Bordeaux s'est surpassée dans la joye qu'elle a

marqué en recevant le Roy d'Espagne et Mrs ses frères. M. de Noailles en mande le détail à Madame de Maintenon, ainsy je ne le repéterai pas à V. M. mais on ne peut rien de plus magnifique ny de mieux entendu que ce qui s'est fait icy et je ne saurois sans injustice obmettre de dire à V. M. que M. de Sourdis et M. de la Bourdonnaye (1) y vivent très honorablement et y sont fort aimés.

J'aprouve le séjour d'un jour de plus à Bourdeaux il vous donnera le temps d'avoir des nouvelles et de prendre des mesures plus justes pour vostre voiage. Je suis assuré que le d. de Noailles et vous prendrés le bon party.

Ce dernier apprit hier par trois lettres différentes qu'il y a de grands débordements sur la route du Roy d'Espagne; il a envoyé en toute diligence pour reconnoistre ce que c'est : en attendant la réponse nous séjournerons icy un jour de plus, c'est à dire demain 2. J'avois eu envie de marcher du meiu jusques à Bazas, car jusques la il n'y a rien de débordé, mais on nous a représenté que la subsistance n'y seroit pas aisée si il falloit y séjourner quelque temps de suitte : je me suis rendu à cette raison et au sentiment unanime de tous ces messieurs. Monsieur le maréchal de Noailles a jugé pareillement qu'il estoit à propos de séjourner un jour de plus : les

(1) Fr. d'Escoubleau, Mis de Sourdis, était commandant en chef en Guyenne et M. de la Bourdonnaye intendant.

équipages mesmes en avoient un extrême besoin. Si j'avois eu à choisir ce n'auroit pas été dans une aussi grande ville car rien n'égalle l'accablement ou nous y sommes.

M. le Connestable de Castille n'est pas encore arrivé : on croit qu'il arrivera ce soir s'il pourra avoir passé Dax avant le débordement qui est grand de ce costé là.

J'ay receu la lettre que V. M. a ordonné a M. de Pontchartrain de m'écrire : j'avois desja suivy vos instructions sur l'article le plus marqué (c'est celuy des valets de pied). Je feray de mesme pour le reste, et suplie V. M. de se faire lire ma réponse.

Bon.

Hier matin le sieur Pajot m'avertit qu'un homme de condition d'Espagne demandoit des chevaux de poste pour suivre sa route en repassant de Milan à Madrid : il me parut extraordinaire que le Roy d'Espagne estant icy, il ne luy demandast pas ses ordres. Je ne crus pas cependant devoir paroistre là dedans et je chargé le sieur Pajot de questionner le valet de chambre qui luy avoit demandé les chevaux; apparemment que cela détermina le maistre à demander à saluer le Roy d'Espagne, il s'adressa à moy le

Il n'y avoit pas autre chose à faire.

soir pour estre présenté; c'est un jeune homme, très bien fait, qui parle françois aussy bien qu'espagnol : il se dit natif d'Espagne et revenir de Milan où il est allé pour ses affaires particulières, il porte la croix d'un des trois ordres militaires, il se nomme Justiniani, nom qui me paraist plustot italien qu'espagnol, il repart ce matin.

Je souhaitte tant que vostre sancté soit meilleure.

Ma santé est toujours au mesme état qu'elle estoit à Blaye la dernière fois que j'eus l'honneur d'écrire à V. M.

A 10 heures.

M. le Connestable vient d'arriver. J'écris un mot à la hate à M. de Torcy pour le faire voir à Vostre Majesté en attendant que j'aye l'honneur de luy écrire à elle mesme.

Torcy m'a montré vostre lettre.

III

FAC-SIMILÉ D'UN THÈME DU DUC DE BOURGOGNE.

Le hasard d'une vente publique a fait tomber entre nos mains un petit dossier contenant trois de ces devoirs, corrigés par Fénelon, auxquels le duc de Bourgogne fait allusion dans sa lettre du 22 décembre 1701 (voir ci-dessus, p. V). Il nous a paru intéressant de reproduire une de ces feuilles. Elle contient un thème latin : « Le singe et le perroquet, » qui n'était pas exempt de fautes : elles ont toutes été corrigées, sauf une, soit de la main du prince, soit de la main de Fénelon : l'écriture de Fénelon est particulièrement reconnaissable dans les trois derniers mots. Le texte corrigé se lit ainsi qu'il suit :

Simia et Psitaccus.

Olim forte Simia ingressa est in bibliotecam philosophi. Incidit primo in Virgilium et aperiens librum invenit : « Pastor Aristæus » etc... Ut venerat ex Indis et latinum nesciebat, petiit a psitacco qui astabat quid hoc signifacaret (sic). *Psitaccus juxta morem suum illi dixit : « Psittacus bellulus quid manducas? Assata quæ opponuntur in mensa regis. » Simia nulla tenus contenta itinere suo rediit apud herum, docta æque ac antea.*

Simia et

Olim forte sim
in bibliotecam p
in
~~liber quum~~ ~~mu~~
lium et aperi
invenit pastor
~~ita~~ ut venerat e
resudabat
num petit a
quid hoc signi
juxta morem su
bellulus quid
qua apponunt
simia nulla
~~ita~~ ut neres
amid herum

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

N. B. — Nous donnons en *italique* les variantes d'orthographe qui se trouvent dans les lettres du duc de Bourgogne.

L'astérisque indique les notes situées au bas des pages.

Nous n'avons pas fait figurer dans cette table les noms des villes et villages cités dans l'Appendice.

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

T

U

TABLE DES PLANCHES

TABLE DES MATIÈRES

